兵库行动纲领

HFA

LA PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE

RAPPORT DE SITUATION SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE AFRICAINE ET LA MISE EN OEUVRE DU CADRE D'ACTION DE HYOGO

www.unisdr.org/africa

إطار هيو غو

МАН

ХПД

САН

UNISDR
Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe

Aide humanitaire et protection civile

INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

La prévention des catastrophes en Afrique - Rapport d'étape sur la RRC est un rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de réduction des risques de catastrophes (ARSDRR) et du Cadre d'action de Hyogo (CAH). Le présent Rapport est le produit du Bureau régional pour l'Afrique de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Le financement de sa réalisation a été assuré par la Direction générale de l'Office de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) de la Commission européenne. Son objectif s'inscrit essentiellement dans la contribution à la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes (ARSDRR) et de son Programme d'action (PdA), conformément aux dispositions du Cadre d'action de HYOGO (CAH). Un précédent rapport sur l'état de la prévention des catastrophes dans la Région de l'Afrique subsaharienne a été élaboré en 2009, grâce au soutien du Dispositif mondial de réduction des risques de des catastrophes et de reconstruction de la Banque mondiale (GFDRR).

Le rapport est basé sur HFA rapports reçus de 37countries depuis le début du processus de surveillance, ainsi que sur les informations fournies par la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER), l'Organisation des Nations Unies (ONU), des organisations intergouvernementales, d'autres non international organisations gouvernementales (OING) ainsi que la société civile et les donateurs.

Le présent **Rapport d'étape** a été produit par le Bureau régional pour l'Afrique de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR). L'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR). reconnaît avec gratitude le soutien de la revue scientifique *Rapport sur l'Afrique* qui a généreusement mis à sa disposition les cartes sur les profils des pays figurant.
Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) tient à exprimer sa gratitude à l'Office de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (ECHO) pour le financement de la production de ce rapport. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes ouvre généreusement ses colonnes aux commentaires concernant le présent rapport et invite la communauté des experts en matière de prévention des risques en Afrique à lui communiquer les contributions supplémentaires. Vous êtes priés de faire parvenir vos commentaires et contributions à la messagerie électronique suivante : <sharon.rusu@unisdr.unon.org>.

AVERTISSEMENT

Les informations fournies dans le cadre du présent Rapport ne reflètent pas les vues de l'UNISDR ou ceux de ses partenaires en matière de Réduction des risques de catastrophe (RRC). Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de son autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS ii
AVERTISSEMENT ii
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES TABLEAUX vi
LISTE DES FIGURES vii

LISTE DES ACRONYMES viii

RÉSUMÉ ANALYTIQUE 1

RAPPORT STRUCTURÉ ET CONTENU 7
But et Structure du Rapport 7
Sources des données 7

Chapitre 1: CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE 10
1.1 Nombre/Coût des catastrophes en Afrique 10
1.2 contexte institutionnel et politique de prevention des catastrophes en afrique 10
1.3 Possibilités en Afrique : pourquoi nous devons investir dans la prevention des catastrophes 12

Chapitre 2: MOTEURS DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE 16
2.1 Tendances des risques de catastrophes 17
2.2 Aléas naturels et autres de la region 18
2.2.1Changement climatique et aléas climatologiques 19
2.2.2 Aléas hydrologiques 25
2.2.3 Aléas météorologiques 27
2.2.4 Aléas géologiques 28
2.2.5 Aléas biologiques 28
2.2.6 Autres aléas 30
2.3 Vulnerabilité en Afrique 33
2.3.1 Pauvreté économique 34
2.3.2 Insécurité alimentaire et malnutrition 35

Chapitre 3: EVOLUTION DE LA PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHEAU NIVEAU REGIONAL (AFRIQUE) 38
3.1 Strategie regionale Africaine et programme d'action 38
3.2 Declaration ministerielle et recommandations a la commission de l'union Africaine 41
3.2.1 Cadres institutionnels 41
3.2.2 Financement 48
3.2.3 Capacité 52
3.2.4 Cibles 57

Chapitre 4: ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAI 62
4.1 Les Communautés Économiques régionales (CER) 62
4.1.1 CER: Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) 63

4.1.2 CER: Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe (COMESA) 64
4.1.3 CER: Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) 65
4.1.4 CER: Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la RMA (CEMAC) 67
4.1.5 CER: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) et la RMA (UEMOA) 68
4.1.6 CER: Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) 70
4.1.7CER: Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) 73
4.1.8 CER: Union du Maghreb Arabe (UMA) 75
4.1.9 CER: Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR) 76
4.1.10 CER: Commission de l'Océan Indien (COI) 78
4.1.11 CER: Ligue des États arabes (LAS) 79
4.2 Les centres rÉgionaux de mise en oeuvre (RICs) 80
4.2.1 Le Centre africain des applications météorologiques pour le développement (ACMAD) 80
4.2.2 Contrôle africain de l'environnement et du développement durable (AMESD) 81
4.2.3 Agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET)/ (CILSS) 83
4.2.4 Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui- Sangha (CICOS) 83
4.2.5 Alerte Precoce de la Cedeao et Reseau d'intervention (ECOWARN) 84
4.2.6 Centre d'application et de prévision climatique de l'IGAD (ICPAC) 84
4.2.7 Forum régional sur les perspectives climatiques (RCOF) 85
4.2.8 Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement (RCMRD) 87
4.2.9 Le Sahara et l'Observatoire du Sahel (OSS) 88

Chapitre 5: PROGRES EN MATIERE DE RRC AU NIVEAU NATIONAL 90
5. 1 Processus de suivi 90
5.2 Résultats du suivi 93
5.2.1 Cadres institutionnels et gouvernance 93
5.2.2 Identification et évaluation des risques 100
5.2.3 Gestion des connaissances, l'éducation et la sensibilisation du public 110
5.2.4 Facteurs de risque sous-jacents 117
5.2.5 État de préparation pour l'intervention effective et la reconstruction 126
5.3 Résumé des conclusions et des approches clés 130
5.3.1Approches de la RRC 130
5.3.2 Les objectifs de l'ARSDRR et les priorités du CAH: forces et contraintes 131

Chapitre 6: DRR PROGRESSAT NIVEAU THEMATIQUE 134
6.1 Secheresse Reduction des Risques 134
6.1.1 Introduction à la sécheresse en Afrique 134
..... 136
6.1.2 Les progrès en matière de réduction des risques de sécheresse, par rapport aux priorités du CAH 136
6.1.3 Lacunes, défis et étapes à suivre pour faire face à la sécheresse 150
6.2 Risque urbain 152
6.2.1 Risques urbains en Afrique 152

6.2.2. Les progrès dans la réduction des risques en milieu urbain, comme liée à la ARSDRR et au CAH 160
6.2.3 Lacunes, défis et les étapes à venir pour la réduction des risques urbains 169

Chapitre 7: COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA RRC EN AFRIQUE 171
7.1 Le rôle des organisations internationales 171
7.2 Progrès par les organismes des Nations Unies 173
7.2.1 Foyers géographiques 173
7.2.2 Foyers programmatiques 174
7.2.3 Partenariats et interlocuteurs 176
7.2.4 Approche 182
7.3 Progrès par les ONG internationales et le mouvement CR / CR 183
7.3.1 Foyers géographique 184
7.3.2 Foyers programmatique 184
7.3.3 Partenariats et interlocuteurs 185
7.3.4 Approche 185
7.4 Progres par les institutions financieres et les donateurs 190
7.4.1 Agence suédoise de prévoyance civile (MSB) 190
7.4.2 L'USAID / OFDA 190
7.4.3 Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la commission Européenne (ECHO) 190
7.4.4 Le Dispositif mondial pour la réduction des catastrophes et de relèvement (GFDRR) 194

Chapitre 8: CONCLUSIONS ET MARCHE A SUIVRE 200
8.1 Recommandations sur les progres aux niveaux regional et sous-regional 200
8.2 Recommendations sur les progres au niveau national 201
Priorite 1 du CAH: Cadres institutionnels et gouvernance 201
Priorité 2 du CAH: Identification et l'évaluation des risques 202
Priorité 3 du CAH: Gestion de connaissances, éducation et sensibilisation de la population 203
Priorité 4 du CAH: Réduire les facteurs de risque sous-jacents 204
Priorité 5 du CAH : Préparation à une intervention efficace et de redressement 205
8.3 Recommandations pour la poursuite des progrès au niveau thématique 205
8.4 Surveillance et communication 206
8.5 La voie à suivre 207

LISTE DES TABLEAUX

Table 1: 10 économies mondiales au taux de croissance le plus rapide (Taux annuel moyen de croissance du PIB) 13
Table 2: Catastrophes en Afrique de 2011 à 2012 et les moyennes annuelles (2001-2010) par Type et par CER 18
Table 3: ARS and HFA Monitoring progress 46
Table 4:Premiers bénéficiaires des fonds pour la prévention des risques de catastrophe 53
Table 5: CER en Afrique 63
Table 6: Pays déposant les rapports CAH pour chaque période sous examen 92
Table 7: Transmission par période sous examen 93
Table 8: Cadres juridiques et institutionnels 93
Table 9: Ressources allouées et adéquates 97
Table 10: RRC locale / centrée sur la communauté 98
Table 11: Plates-formes nationales 99
Table 12: Évaluation des risques 102
Table 13: Systèmes de suivi des données 105
Table 14: Systèmes d'alerte précoce 106
Table 15: RRC régionale ou transfrontalière 109
Table 16: information disponible et accessible sur la RRC 110
Table 17: RRC dans les programmes scolaires 111
Table 18: Méthodes et outils de recherche de la RRC 114
Table 19: RRC « intégrée » dans les politiques sectorielles 118
Table 20: Tableau 21: Présence des stratégies de RRC dans les plans nationaux-clés . 119
Table 21: les politiques/ plans de développement social 120
Table 22: Les plans économiques et productifs 120
Table 23: Codes de construction et colonies amiables à la RRC 123
Table 24: RRC dans le redressement et la réhabilitation 124
Table 25: RRC dans les projets de développement et d'infrastructure 125
Table 26: Politique et état de préparation institutionnelle 126
Table 27: État de préparation et plans d'urgence 127
Table 28: Réserves financières 128
Table 29: Échange d'information au cours des catastrophes et évaluation des efforts de riposte 129
Table 30: Dépendance des approches RRC transversales de bonnes pratiques 131
Table 31: Classification des progrès selon les CER 132
Table 32: Alignement entre les Dix points essentiels pour rendre les villes résilientes et . 164
Table 33: Activités de RRC des agences des Nations Unies travaillant en Afrique: par CAH Priorités d'action (dans l'ordre alphabétique de la plupart des observations récentes) 178
Table 34: Géographie de certains efforts de RRC de la société civile 184
Table 35: Activités de RRC des entités sélectionnées ONG internationales / RC / RC travaillant en Afrique (dans l'ordre de la plupart des observations récentes) 186
Table 36: Activités de RRC en Afrique selon certains bailleurs de fonds et les institutions financières, par CAH Priorités d'action 197

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Ampleur du champ d'intervention en Afrique 13
Figure 2: Coûts annuels du changement climatique évalués sur la base du PIB 14
Figure 3: Classification des catastrophes 17
Figure 4: Impacts climatiques en Afrique 20
Figure 5: aperçu concevable du changement climatique futur en Afrique overview of projected 22
Figure 6: Relationships between types of drought 24
Figure 7: Les repères du cyclone tropical au Sud-Est de l'Afrique (1950-2004) 26
Figure 8: Nombre de conflits armés (1997-2012) 32
Figure 9: Nombre de conflits sociaux (1990-2011) 33
Figure 10: Link between environmental degradation, disaster risk and vulnerability 34
Figure 11: La recette des catastrophes 37
Figure 12: Couverture de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Afrique 47
Figure 13 Grande Muraille Verte 63
Figure 14: observatoires de l'OSS 89
Figure 15: Alignments entre objectifs de la stratégie Africaine pour la priorités du CAH 90
Figure 16: Figure: Progrès des pays africains à l'égard de Priorités d'action (PPA) du CAH, 2007-2013 94
Figure 17: Plates-formes nationales en Afrique avec les années de formation 101
Figure 18: Africa Regional Strategy Objective / HFA Priority Scores, ... 132
Figure 19: La population urbaine par région, en% totale 155
Figure 20: La population urbaine par région en pourcentage de la population totale 155

LISTE DES ACRONYMES

ACF	Action contre la Faim
ACMAD	Centre africain des applications météorologiques au développement
ACP	Pays associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADAF	Forum africain sur l'adaptation à la sécheresse
BAD	Banque africaine de développement
AGRHYMET	Centre régional pour l'agro météorologie et de l'hydrologie opérationnelle
CMAE	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
ARC	Projet sur les capacités africaines en évaluation des risques
ARSDRR	Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes
ASDRR	Stratégie arabe en matière de prévention des risques à l'horizon 2020
UA	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
AADI	Agence australienne pour le développement international
AWGDRR	Groupe d'experts africains en prévention des catastrophes
BCPR	Bureau du PNUD pour la prévention des crises et la reconstruction
RCA	République centrafricaine
CARE	Association de solidarité internationale /CARE
CCA	Adaptation au changement climatique
CCCI	Initiative – Villes et changement climatique de l'ONU-Habitat
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CEWARN	Mécanisme d'alerte rapide et d'intervention en cas de conflit
SCAR	Système communautaire d'alerte précoce
CICOS	Commission internationale du Bassin Congo - Oubangui- Sangha
CILSS	Comité permanent inter- État de Lutte contre la sécheresse au Sahel
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COOPI	Cooperazione Internazionale
CPCM	Conseil consultatif permanent du Maghreb
CRED	Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes
OSC	Organisations de la société civile (s)
CAD	Comité d'aide au développement
DEWS	Système d'alerte rapide en cas de sécheresse
DFID	Département du Royaume Uni pour le développement international
DG ECHO	Direction générale de l'Office de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO)
DIP ECHO	Préparation aux catastrophes de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne /ECHO
DMCN	Centre de surveillance de la sécheresse de Nairobi (actuellement

	dénommé ICPAC)
DRA	Évaluation intégrée des risques de catastrophe
RDC	République démocratique du Congo
DRM	Gestion des risques de catastrophe
RRC	Réduction des risques de catastrophes/ Prévention des catastrophes
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
CE	Commission européenne
ECB	Projet relatif au renforcement des capacités en matière d'intervention d'urgence
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne
ECOWARN	Réseau d'alerte rapide et de réponse de la CEDEAO
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EM-DAT	Base de données internationale sur les catastrophes (CRED)
EWS	Système d'alerte rapide/précoce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau de systèmes d'alerte rapide contre la famine
PIB	Produit intérieur brut
CMSC	Cadre mondial pour les services climatologiques
GFDRR	Dispositif mondial de réduction des risques de catastrophes et de reconstruction de la Banque mondiale
GHA	Action humanitaire au niveau mondial
GHA	Corne de l'Afrique élargie
GHACOF	Forum sur les perspectives climatiques de la Corne de l'Afrique élargie
SIG	Système d'information géographique
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GRIP	Programme mondial d'identification des risques
HARITA	Programme de transfert des risques aux fins d'adaptation dans la Région de la Corne de l'Afrique
CAH	Cadre d'action de Hyogo
HIP	Plan d'implantation humanitaire (ECHO)
PPTE	Pays pauvres très endettés
VIH / SIDA	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine / syndrome d'immunodéficience acquise
CIRGL	Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
GLD	Gouvernements locaux pour la durabilité
ICPAC	Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD
IGD	Institut de gestion du développement
DI	Déplacés internes (Personnes déplacées à l'intérieur)
IDRL	Législation internationale en matière d'intervention en cas de catastrophe
FIDA	Fonds international de développement agricole
FICR	Fédération internationale de la Croix -Rouge et du Croissant-Rouge
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
FMI	Fonds monétaire international
OING	Organisation non gouvernementale internationale

CIO	Commission de l'Océan Indien
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ITC	Institut international pour la géo-information, la science et l'observation de la terre
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KPAP	Programme des actifs productifs de Karamoja
LEA	Ligue des États arabes
LEAP	Projet relatif à la génération des moyens de subsistance, à l'alerte rapide et à la protection des populations
LGSAT	Outil d'auto- évaluation des gouvernements locaux
OMD	Objectifs du Millénaire en matière de développement
PE	Protocole d'entente
MSB	Association suédoise de protection civile
PAN	Programme d'action national
PANA	Programme d'action national d'adaptation
NDDCF	Fonds national d'intervention en cas de sécheresse et de catastrophe
NDMA	Office national de gestion de la sécheresse (Kenya)
ONGE/NEMA	Office national de gestion de l'environnement (Nigeria)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ONG	Organisations non gouvernementales
NP	Plate-forme nationale de réduction des risques de catastrophe/ de prévention des catastrophes
NPCA	Agence de planification et de coordination du NEPAD
GRN	Gestion des ressources naturelles
OCHA	Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFDA	Bureau de l'aide d'urgence aux sinistrés à l'étranger en cas de catastrophe
OpenDRI	Initiative sur les données libres pour la résilience
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
Oxfam GB	Oxfam (Organisation internationale de développement) Grande-Bretagne
Periperi U	Partenaires en renforcement de la résilience des populations exposées à des risques
PFS	École de formation des éleveurs nomades
PA	Programme d'action élargi / Programme d'action [pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de réduction des risques de catastrophes (2006-2015)]
PSNP	Programme de protection sociale fondé sur les activités productives en Ethiopie
DSRP	Documents stratégiques de réduction de la pauvreté
FREPC	Forums régionaux sur les perspectives climatiques
CRCRD	Centre régional de cartographie des ressources pour le développement
CR / CR	Croix-Rouge / Croissant-Rouge
RDD	Décisions régionales contre la sécheresse
REC	Communauté économique régionale

RIC	Centre régional de mise en œuvre (s)
AMR	Alliances monétaires régionales
SGR	Système de gestion des ressources
RoA	Bureau régional pour l'Afrique (de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes)
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SADNET	Réseau des technologies de lutte contre la Sécheresse en Afrique australe
SAFIRE	Alliance pour les ressources indigènes en Afrique australe
SARCOF	Forum régional d'Afrique australe sur les perspectives climatiques
SASDiR	Association pour la prévention des catastrophes sen Afrique australe
SCF	Organisation britannique de la protection de l'enfance 'Save the Children'
SHARE	Initiative pour le soutien de la résilience dans la Corne de l' Afrique (CE)
ASCID	Agence suédoise de coopération internationale pour le développement
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UN	Nations Unies (ONU)
CNUDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
UNDAF	Cadre d'assistance au développement des Nations Unies
UNDP	Programme de développement des Nations Unies
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNEDRA	Réseau universitaire pour la prévention des catastrophes en Afrique
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UN-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
UNICEF	Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
UNOSAT	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) Programme opérationnel pour les applications satellitaires
UMA	Union du Maghreb Arabe
USAID	Agence des Etats- Unis pour le développement international
VSF	Vétérinaires Sans Frontières
WANEP	Afrique de l'Ouest Réseau de consolidation de la paix
WASH	Eau, assainissement et hygiène
PAM	Programme alimentaire mondial
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMM	Organisation météorologique mondiale

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les catastrophes en Afrique évoluent en fonction de l'espace géographique, de la fréquence et de l'impact. Depuis 2011, 147 catastrophes ont été enregistrées, dont 19 sécheresses et 67 inondations ont touché des millions de personnes à travers l'Afrique et causé des pertes économiques évaluées à 1,3 milliards de dollars[1]. En moyenne, depuis 2000[2], près de deux catastrophes de proportions importantes ont été enregistrées chaque semaine dans la région. Peu d'entre eux figurent parmi les gros titres mondiaux, mais continuent, et de manière permanente à éroder les capacités de survie et de prospérité des africains.

Entre 2001 et 2010, 125 événements, en moyenne, se sont produits chaque année en Afrique, essentiellement hydrométéorologiques pour la plupart d'entre eux (les inondations ou le déplacement des masses d'eau). Même si les événements hydrométéorologiques sont généralement responsables d'un tiers de l'ensemble des pertes économiques découlant des catastrophes en Afrique, au cours des deux dernières années seulement, ils sont responsables de 90 % des pertes économiques.

Or, à en juger par le nombre de décès, les risques biologiques qui ravagent le continent sont nettement supérieurs à tous les autres. À titre d'illustration, 5 décès sur 7 (soit en moyenne 6833 cas chaque année) sont imputables à des épidémies.

En Afrique, plusieurs types de vulnérabilité interdépendants sont en mesure de transformer les risques pourtant jugés mineurs en catastrophes humaines. Environ 400 millions de personnes sur le continent vivent en dessous du seuil de pauvreté[3] et 200 millions de personnes sont considérées comme des sous-alimentés[4]. La faiblesse des revenus, autrement appelée la pauvreté monétaire et l'insécurité alimentaire jouent un rôle majeur dans la dégradation des terres, car les personnes pauvres et affamées sont obligées de surexploiter les ressources naturelles pour résoudre leurs problèmes immédiats et essentiels de survie.

De même, le mauvais état de santé et, tout particulièrement, les taux élevés de prévalence du VIH/SIDA dans certaines parties de la région accroissent de manière inquiétante la vulnérabilité sous-jacente des populations aux risques naturels. Les cas de vulnérabilité et de catastrophe sont soumis à des dynamiques universelles telles que l'urbanisation et le changement climatique, qui créent de nouveaux modèles de risques de catastrophe dans la région. L'Afrique connaît également le taux d'urbanisation le plus élevé du monde. Près de 40% des

[1] EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database – www.emdat.be – UniversitéCatholique de Louvain – Brussels – Belgium.

[2] For a disaster to be entered into the CRED database, at least one of the following criteria must be fulfilled: 10 or more people reported killed; 100 or more people reported affected; declaration of a state of emergency; or a call for international assistance.

[3] Chen, S. et Ravallion, M. 2008.Le monde en développement est plus pauvre que nous le pensions, mais pas moins de succès dans la lutte contre la pauvreté, la Banque mondiale.

[4] Kidane, W. Maetz, M. et Dardel, P., sécurité 2006.Food et développement agricole en Afrique subsaharienne: Dossier pour l'accroissement des soutiens publics, FAO, Rome.

africains vivent, à l'heure actuelle, dans des villes ou dans des agglomérations urbaines et, il faut s'attendre, si les tendances actuelles persistent, à voir vivre, d'ici 2050[5]. La moitié de la population de l'Afrique dans des zones urbaines. L'urbanisation rapide et anarchique, avec le taux de croissance alarmant des bidonvilles qui s'ensuit, crée des modèles dangereux d'accumulation des risques et d'exposition d'une proportion de plus en plus grande de la population aux inondations, aux glissements de terrain, aux épidémies et à d'autres catastrophes.

Le changement climatique au niveau mondial aura des répercussions importantes sur le profil des risques en Afrique. Rien qu'en 2012, plus de 34 millions d'africains ont durement ressenti les effets des catastrophes d'origine climatique tels que la sécheresse et les températures extrêmes. Le changement climatique a également tendance à aggraver d'autres catastrophes telles que les tempêtes et la transmission des maladies, sans omettre les vulnérabilités courantes. Il provoque également, dans son sillage, la diminution des quantités d'eau disponibles, ainsi que la baisse des rendements agricoles et la réduction des terres propices au pâturage, des facteurs qui constituent une menace pour la viabilité des moyens traditionnels de subsistance.

Le changement climatique constitue également une menace réelle pour les habitants des villes côtières. La moitié des 37 villes africaines qui comptent une population de plus d'un million sont situées dans les zones côtières de basse altitude et sont vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion côtière, aux tempêtes et aux inondations

Au niveau régional

Lors de la 10ème Session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) tenue en 2004, les États membres de l'Union africaine (UA) ont, pour la première fois, affirmé leur engagement à réduire les risques de catastrophes en adoptant la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes. Le Programme d'action relatif à la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes (2005-2010) a, par la suite, été élaborée et adoptée lors de la 1ère Conférence ministérielle africaine sur la prévention des catastrophes tenue à Addis-Abeba en 2005. Le Programme d'action a été révisé, discuté et approuvé lors de la 2ème Plate-forme régionale africaine tenue en mai 2009 à Nairobi afin de mieux déterminer les enjeux et les lacunes actuels, prolonger l'échéance butoir de 2015 et l'aligner sur le Cadre d'action de HYOGO.

La Plate-forme régionale africaine tenue en 2009 a également décidé convenu de renforcer les mécanismes régionaux, sous-régionaux et nationaux qui visent à accélérer la mise en œuvre du Programme. Le Programme d'action élargi pour les besoins de la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes (au titre de la période 2006-2015) a ensuite été adopté lors de la 2ème Conférence ministérielle africaine sur la prévention des catastrophes tenu en avril 2010.

[5] État ONU-Habitat des villes dans le monde 2008/09.

Au niveau régional, l'Afrique a réalisé de grands progrès dans l'application des 18 recommandations adressées aux délégués à la 2ème Conférence ministérielle africaine sur la prévention des catastrophes (Voir figure 2). Pour parler des institutions, la boîte à outils de la Plate-forme nationale a été mise à jour après l'examen de 19 plates-formes nationales. Le Groupe d'Experts africains en matière de prévention des catastrophes a été créé en 2011 et fonctionne de manière effective à l'heure actuelle. Plusieurs communautés économiques régionales (CER) ont mis en place des unités de prévention des catastrophes (réduction des risques de catastrophes). L'Office des Nations Unies pour la prévention des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Dans certains cas, malheureusement, la principale institution en place responsable de la coordination de la prévention des catastrophes ne parvient pas encore à imposer son influence sur l'ensemble des secteurs contrôlés par les gouvernements.

Au niveau sous-régional

Sur le plan des réformes institutionnelles, un certain nombre de Communautés économiques régionales ont fait des avancées notables en matière de prévention des catastrophes. Pas moins de 5 d'entre elles, à savoir, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'IGAD, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique de l'Afrique de l'Est. (CEA) ont élaboré et/ou défini des politiques st des stratégies de catastrophes (UNISDR) a, sur le plan des compétences en matière de prévention des catastrophes, fourni l'encadrement nécessaire à la Commission de l'Union africaine (CUA) et a reçu et analysé les rapports qui lui ont été communiqués, depuis 2005, par un groupe de 37 pays africains. L'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) a également élaboré une étude visant à explorer la rentabilité de la Stratégie de prévention des risques dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Sur l'ensemble de la région, il existe une tendance positive de mettre en place ou de réformer les cadres institutionnels, législatifs et politiques de prévention des catastrophes, en particulier pour les Réduction des risques de catastrophe (RRC) avec le soutien de l'Office des Nations Unies en matière de prévention des catastrophes. Ces politiques et stratégies s'appuient sur les interventions jugées prioritaires du Cadre d'action de HYOGO (CAH) ainsi que sur les objectifs de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes qui, tous les deux, sont en parfaite harmonie (Voir figure 3).

Les réalisations récentes comprennent la création du Réseau d' alerte rapide et de réponse de la CEDEAO (ECOWARN) ainsi que les initiatives prises par l' Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) pour la coopération Sud-Sud - qui s'appuient sur des expériences réussies au sein de la région de l'Afrique.

Les institutions sous-régionales spécialisées, telles que l'ICPAC (Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD), le Centre de surveillance de la sécheresse de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC DMC), le Centre de formation régional de l'agro

météorologie et de l'hydrologie opérationnelle (AGRHYMET)[6] et le Centre africain des applications météorologiques au développement (ACMAD) répondent aux principaux enjeux mondiaux et régionaux à travers la fourniture de meilleurs services en matière de prévention des catastrophes et d'adaptation au changement climatique (ACC). Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont conjugué leurs efforts pour lancer un Programme quinquennal d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets qui vise à harmoniser la pratique du Conseil des entreprises privées sur l'Afrique dans le cadre des trois communautés économiques régionales et à accroître les investissements dans le secteur de la résilience au changement climatique.

La plupart des pays de la région disposent déjà de modèles décentralisés de gouvernance et d'administration qui proposent une structure potentiellement efficace de prévention des catastrophes à plusieurs niveaux d'intervention.

Pourtant, la majorité des pays ne disposent pas encore de ressources ni de capacités nécessaires pour travailler avec les communautés à risque ou mettre en œuvre des initiatives locales.

Au niveau national

[6] Agro-météorologie et de l'hydrologie opérationnelle et leurs applications

Les gouvernements africains ont effectué des progrès notables dans la mise en œuvre des interventions prioritaires énoncées dans le Cadre d'action de HYOGO et dans la réalisation des objectifs régionaux correspondants.

Malgré la mise en place de **Plates-formes nationales** et des mécanismes similaires et multisectoriels de coordination des activités de prévention des risques de catastrophe dans 38 pays (Voir figure 4), il s'avère, toutefois, que l'engagement des représentants des organisations de la société civile, des Agences des Nations Unies, des médias et du secteur privé dans beaucoup de ces modèles est encore insuffisant.

Sur le plan de **l'identification et de l'évaluation des risques**, de nombreux pays ont réalisé des progrès considérables. Des pays tels que l'Ethiopie sont parvenus à évaluer des risques majeurs et ont réussi à produire des profils de risque dans les unités administratives locales pour orienter la planification de la prévention des catastrophes et les mécanismes d'alerte précoce. Les universités africaines jouent un rôle très important dans le processus d'évaluation des catastrophes, comme cela fut le cas au Mozambique. À ce jour, les systèmes transfrontaliers d'évaluation et de suivi des risques constituent les maillons les plus faibles de la chaîne d'identification des catastrophes.

Les stratégies de sensibilisation publique et de gestion des connaissances en matière de prévention des catastrophes sont en plein essor à travers le continent, même si elles comportent encore certaines lacunes importantes dans le développement des outils de recherche

dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe.

Dans le domaine de **l'enseignement public**, beaucoup de pays intègrent de plus en plus la réduction des risques de catastrophe dans leurs programmes académiques (Madagascar, la Sierra Leone et la République de Maurice se situent à l'avant-garde de ce mouvement), même si beaucoup reste encore à faire. Il faudrait, cependant, retenir qu'un rapport détaillé a été élaboré sur l'impact découlant de l'introduction de la prévention des catastrophes dans les établissements scolaires, et l'on envisage de plus en plus de concevoir des programmes de formation universitaire essentiellement orientés vers la science des risques de catastrophe et le développement durable.

La reconnaissance de plus en plus partagée de la relation qui prévaut entre la pauvreté et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles a abouti à l'intégration des objectifs de la prévention des catastrophes dans un nombre de plus en plus appréciable de politiques et de plans sectoriels de développement qui visent à réduire les facteurs sous-jacents de risque en Afrique. Les stratégies mises en place pour l'application de telles politiques figurent dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et dans le Cadre d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF) de certains pays de la région.

Or, la plupart des gouvernements ne sont pas encore au stade de la mise en œuvre des programmes efficaces de réduction des facteurs sous-jacents de risque de catastrophes en raison des contraintes financières ou des capacités techniques et opérationnelles limitées. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les stratégies de développement ne suivent pas le même rythme que la croissance physique et démographique des agglomérations urbaines informelles et anarchiques où prévalent de nombreux facteurs de risque. Des mesures urgentes et coordonnées capables de juguler ces causes sous-jacentes de vulnérabilité aux catastrophes et de suivre de près l'apparition des cas de vulnérabilité à travers un dispositif de surveillance de chaque catastrophe doivent être prises.

Sur le plan de **la préparation d'une intervention et d'une reconstruction effectives**, les capacités institutionnelles ont été renforcées dans la plupart des pays, à la suite des opérations de planification d'urgence, de la mise en place des mécanismes de financement en cas de situation d'urgence et de l'amélioration des systèmes de gestion de l'information. C'est l'un des indicateurs les plus performants des pays qui communiquent leurs rapports. Malgré ce renforcement des capacités institutionnelles dans la plupart des pays, il faudrait tout de même prendre les dispositions nécessaires pour améliorer davantage les mesures d'urgence grâce à la participation d'un ensemble des parties prenantes dans **la planification et l'évaluation des interventions.**

En matière de coopération internationale, certaines des Priorités du Cadre d'action de HYOGO bénéficient du soutien mérité, même si l'on n'accorde pas encore beaucoup d'attention aux mesures visant à s'assurer que les programmes de Réduction des risques de catastrophe répondent effectivement aux besoins

des gouvernements nationaux par rapport aux aboutissements définitifs qui constituent la propriété effective des gouvernements.

Pour les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, et surtout pour les gouvernements nationaux et les institutions régionales, le moment est venu de saisir les éléments de la dynamique documentés dans le présent rapport d'étape en facilitant et en participant à l'élaboration et à la prise des décisions au plus haut niveau (Voir figure 3).

Pour répondre efficacement aux problèmes mentionnés ci-dessus aux niveaux régional, sous- régional et national, toutes les parties prenantes sont appelées à accélérer la mise en œuvre parallèle de la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes et du Cadre d'action de HYOGO.

RAPPORT STRUCTURÉ ET CONTENU

BUT ET STRUCTURE DU RAPPORT

Les recherches menées en 2013 dans le cadre de l'élaboration du Rapport intérimaire sur l'état d'avancement de la prévention des catastrophes en Afrique, regroupe les informations suivantes :

- Les résumés du profil des risques de catastrophe de l'Afrique, dont les tendances récentes et les défis émergents (Voir le chapitre 2) ;
- Les évaluations des progrès effectuées par l'Afrique dans le cadre des initiatives de prévention des catastrophes, conformément aux recommandations formulées par la Déclaration ministérielle lors du Sommet de l'Union africaine en 2010 (Voir chapitre 3) ;
- L'examen des avancées des institutions sous-régionales africaines vers l'intégration de la réduction des risques de catastrophe (la prévention des catastrophes) dans leurs stratégies, politiques et programmes (Voir chapitre 4) ;
- L'analyse des récentes avancées de l'Afrique vers la mise en œuvre, au niveau national, des objectifs convenus dans le cadre de la prévention des catastrophes, en particulier les priorités de la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes et du Cadre d'action de HYOGO (Voir chapitre 5) ;
- La production d'une analyse détaillée des progrès effectués en matière de prévention des catastrophes sur les thèmes jugés essentiels pour le continent africain tels que la sécheresse et les risques de catastrophe en milieu urbain (Voir chapitre 6) ;
- La production d' une note de synthèse des initiatives récentes et actuelles de certains partenaires en matière de prévention des catastrophes (Voir chapitre 7), et
- Les recommandations des mesures à prendre et des principaux domaines éligibles pour les investissements afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de prévention des catastrophes en Afrique sub-saharienne, y compris l'adoption d'un programme d'action révisé pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes (Voir chapitre 8).

SOURCES DES DONNEES

Les chapitres 1 et 2 s'appuient sur des données secondaires obtenues à partir d'une vaste gamme de sources variées. Les données statistiques s'inspirent essentiellement des rapports de la Banque mondiale, des Agences des Nations Unies et des comptes-rendus soumis par les partenaires ainsi que des

documents publiés par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) complétés, par ailleurs par des données provenant des organisations non - gouvernementales (ONG), des institutions académiques et des organismes de recherche et des experts indépendants. Des efforts ont été faits pour vérifier et recouper les données utilisées.

Le chapitre 3 est un recueil des éléments d'analyse des politiques, des stratégies et des programmes des institutions régionales et sous- régionales engagées dans des initiatives de Réduction des risques de catastrophe en Afrique. Les informations publiées a été mises à jour à l'aide des rapports verbaux écrits et transcrits reçus directement des institutions concernées.

Le chapitre 4 regroupe des informations qui découlent en grande partie d'un projet de rapport de l'Union africaine sur les progrès effectués en matière de prévention des catastrophes élaboré aux niveaux régional et sous-régional au début de décembre 2012. Ces informations sont complétées par des études théoriques menées à partir des sites internet officiels des Communautés économiques régionales et des Centres régionaux de mise en œuvre, et des entretiens avec des sources d'informations clés, au gré des circonstances.

Le chapitre 5 s'appuie sur les rapports de surveillance disponibles du Cadre d'action de HYOGO communiqués par les pays africains impliqués dans l'exécution de ses recommandations au cours des trois dernières années. Il importe de souligner que le Dispositif de surveillance du Cadre d'action de HYOGO utilise une méthode de suivi basée sur l'auto-évaluation. Même si cette méthode encourage une mainmise effective sur les résultats des opérations de surveillance, elle ne dispose ni de procédure de validation, ni de mécanisme de vérification en mesure de garantir l'objectivité des données. Les pays, en principe, sont censés produire et présenter leurs rapports 'en toute bonne foi', dans l'intérêt de générer une analyse authentique des progrès effectués au niveau national. Même si les paramètres de détermination des critères et de notation des rapports ont été arrêtés, il y a tout lieu de prévoir également un certain niveau d'incohérence des données finales à partir d'une méthode basée sur l'auto - évaluation.

D'autres sources ont également été utilisées pour le chapitre 5, afin de compléter les données fournies par les pays et de faciliter la compilation des informations plus détaillées à partir des exemples figurant dans les Encadrés. Il s'agit notamment des stratégies de planification générale de l'aide au développement et de réduction de la pauvreté, tels que les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et les Cadres d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF), et des plans stratégiques sectoriels tels que les Programmes nationaux d'adaptation aux changements climatiques (PANA). Toutes ces sources parallèles et complémentaires permettent d'évaluer facilement l'intégration de la réduction des risques de catastrophe, la qualité des rapports et des documents publiés, ainsi que la pertinence des outils et des notes d'orientation.

Le chapitre 6 tire ses éléments d'information des documents

communiqués par l'Office des Nations Unies pour la prévention des risques et les partenaires et met en évidence les tendances thématiques de l'Afrique. Même s'il ne s'agit pas d'un rapport académique, ce chapitre ressort le type de pensée qui prévaut à l'heure actuelle en termes de risques de catastrophe dans les domaines de la sécheresse et des risques en milieu urbain.

Le chapitre 7 est basé sur des informations obtenues auprès des experts et techniciens en Réduction des risques de catastrophe. Un formulaire a été largement diffusé auprès des bailleurs de fonds, des ONG et des organismes des Nations Unies dans lequel il leur a été demandé de faire un inventaire de leurs efforts en Afrique et de les classer en fonction des objectifs de la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes et des priorités du Cadre d'action de HYOGO . Même s'ils sont complétés par l'analyse des données secondaires, les résultats exposés dans le présent chapitre ne sont pas exhaustifs. L'Office des Nations Unies en matière de prévention des catastrophes (UNISDR) encourage toutes les organisations internationales engagées dans des initiatives de Réduction des risques de catastrophe en Afrique sub-saharienne à partager les informations sur leurs activités, afin d'améliorer la coordination et la collaboration interinstitutionnelle.

Chapitre 1: CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre sert d'introduction au présent rapport sur la situation de la prévention des catastrophes en Afrique en 2013. Il couvre l'ensemble des 54 pays constitutifs de la 'région' de l'Afrique.

1.1 NOMBRE/COUT DES CATASTROPHES EN AFRIQUE

Les catastrophes continuent à causer de sérieux dommages aux nations et communautés d'Afrique. Rien qu'en 2012, plus de 37 millions de personnes dans la région ont directement subi les effets dévastateurs des 147 catastrophes, au total, enregistrées sur l'ensemble du Continent. Les catastrophes survenues en 2011 ont coûté la vie, la santé, les moyens de subsistance ou les maisons à 31,5 millions de personnes. À elle seule, la sécheresse porte la responsabilité de plus de 90% de victimes au courant de ces deux années[7].

Au-delà des conséquences humaines et sociales des catastrophes, le bilan économique des catastrophes est également dévastateur. Les pertes annuelles entre 2001 et 2010 en Afrique s'évaluent, en moyenne, à plus de 1 milliard de Dollars américains (US$)[8]. Les catastrophes freinent la croissance économique dans la région et détournent des ressources précieuses qui auraient dû être investies dans le développement. Elles perpétuent ainsi le cycle vicieux de la pauvreté et de la vulnérabilité.

En Afrique où l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et la précarité de la santé humaine constituent un réseau de vulnérabilités interconnectées, même les risques de moindre envergure peuvent déclencher des catastrophes. Le changement climatique à l'échelle mondiale est en train de modifier le profil de certains risques dans la région et contribue à aggraver la vulnérabilité de nombreux moyens traditionnels de subsistance.

Les tendances telles que l'urbanisation sauvage augmentent l'exposition aux risques et contribuent à aggraver les vulnérabilités déjà connues. Elles entraînent, de fait, la concentration des risques en milieu urbain sur l'ensemble de la région. Le chapitre 2 analyse, dans les moindres détails, ces risques de catastrophes et leurs impacts correspondants.

1.2 CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE DE PREVENTION DES CATASTROPHES EN AFRIQUE

Les efforts concertés en matière de prévention des catastrophes ont connu une accélération appréciable en Afrique au cours de la dernière décennie.

En 2004, l'Union africaine a développé, en collaboration avec l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le

[7] Source: «EM-DAT: Base de données sur les catastrophes OFDA / CRED, www.emdat.be - Université Catholique de Louvain - Bruxelles - Belgique ', Créé le: Jan-16-2013. - La version de données: v12.07.
[8] Ibid.

développement de l'Afrique (NEPAD/NPCA)[9], la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes (ARSDRR). Elle a, dans cette entreprise, bénéficié du soutien de l'Office des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) et de la coopération du Bureau du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) chargé de la prévention des crises et la reconstruction, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Banque africaine de développement (BAD). La stratégie a été approuvée lors de la 10ème Session de la CMAE et elle a reçu l'avis favorable de l'Assemblée de l'Union africaine, en Juillet 2004, qui a vivement recommandé l'élaboration d'un Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie. La 1ère Conférence ministérielle sur la prévention des catastrophes a entériné le Programme d'action arrêté pour la période 2006-2010 qui a été adopté par le Conseil exécutif de l'Union africaine en Janvier 2006.

Plusieurs des huit Communautés économiques régionales officiellement reconnues par la Commission de l'Union africaine (CUA) ont, au fil du temps, créé des stratégies, des politiques, des institutions ou des unités spécialisées à vocation sous-régionale responsables de la prévention des catastrophes. Certains d'entre ces communautés économiques régionales ont instauré des partenariats de collaboration avec les bailleurs de fonds, les organismes spécialisés de l'ONU et les organisations de la société civile et sont déjà en train de mettre en œuvre leurs plans. Les progrès effectués en matière de prévention des catastrophes par les Communautés économiques régionales et les partenaires de mise en œuvre [parmi lesquels se retrouvent certains des Centres régionaux d'exécution (CRE)] sont exposés dans le chapitre 4.

En 2010, se sont tenues la 3ème Plate-forme régionale africaine sur la prévention des catastrophes et la 2ème Conférence ministérielle africaine sur la prévention des catastrophes qui ont abouti à l'élaboration du Programme d'action élargi en matière de prévention des catastrophes (pour la période 2006-2015) dans la région. En 2011, le Groupe d'Experts africains a été reconstitué et a tenu, en avril 2013, sa 3ème réunion des principaux membres.

Ces initiatives reflètent les efforts consentis au niveau mondial pour faire mieux connaître et accepter l'importance de la prévention des catastrophes naturelles. Au lendemain de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (1990-1999) et du lancement, en 2000, de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, a renforcé la nécessité d'une prise de conscience effective des enjeux de la prévention des catastrophes naturelles dans la perspective de consolider le développement durable. Lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobé, au Japon, en 2005, 168 pays ont adopté le Cadre d'action de HYOGO (mis sur pied pour la période 2005-2015), dont le thème central est le Renforcement de la résilience des nations et des collectivités. Le Cadre d'action de HYOGO (CAH) est en effet un appel lancé à la communauté internationale

[9] En Février 2010, la 14e Assemblée de l'UA a créé le NPCA en tant qu'organe technique de l'UA pour remplacer le Secrétariat du NEPAD.

en faveur de la poursuite de trois objectifs stratégiques permettant de réduire de manière significative les pertes découlant des catastrophes naturelles et leurs impacts sur le patrimoine social et économique, ainsi que sur les ressources environnementales des communautés et des pays. Le Cadre d'action de HYOGO (CAH) prévoit par ailleurs, aux niveaux local, national et international, cinq domaines d'intervention prioritaires en matière de prévention des catastrophes naturelles. Le Cadre d'action de HYOGO et la Stratégie régionale africaine pour la prévention des catastrophes (constituée de six objectifs) proposent également des cibles complémentaires et des priorités qui se renforcent mutuellement, même si elles présentent de légères variations dans leur calendrier d'exécution et dans la structure de leurs objectifs.

Alors que la responsabilité principale d'investir dans la prévention des catastrophes naturelles et d'initier les actions qui s'y rattachent au niveau national est une prérogative qui revient aux gouvernements des États, la Stratégie régionale africaine pour la prévention des catastrophes et le Cadre d'action de HYOGO ont pour vocation d'interpeler les organisations régionales et internationales, en collaboration avec les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, et de les inviter à collaborer dans la mise en œuvre des programmes de réduction des risques de catastrophe. L'Office des Nations Unies en matière de prévention des catastrophes est l'organisme officiellement mandaté pour coordonner la mise en œuvre du Cadre d'action de HYOGO dont les orientations sont conformes aux priorités complémentaires de la Stratégie régionale africaine pour la prévention des catastrophes (ARSDRR) en Afrique. En matière de coordination de la mise en œuvre du Cadre d'action de HYOGO en Afrique, le Bureau régional de l'UNISDR pour l'Afrique travaille avec des partenaires, en particulier le Groupe interinstitutionnel sur la prévention des catastrophes naturelles. Tous ensemble, ils conjuguent leurs efforts pour s'assurer que les mesures prises à leurs niveaux respectifs, à savoir le développement des instruments stratégiques, des axes d'orientation et des indicateurs de suivi, permettent de réaliser certaines avancées qui s'inscrivent dans le sillage des priorités du Cadre d'action de HYOGO et de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des catastrophes.

1.3 POSSIBILITÉS EN AFRIQUE : POURQUOI NOUS DEVONS INVESTIR DANS LA PREVENTION DES CATASTROPHES

Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA[10]) , six des dix économies les plus dynamiques du monde entre 2001 et 2010 étaient celles des pays africains. Sept des dix meilleures nations qui, selon les prévisions, deviendront les économies les plus dynamiques à l'horizon 2015 sont des pays d'Afrique subsaharienne (Voir tableau 1). La croissance dans les pays d'Afrique du Nord se caractérise par un mélange des périodes de forte croissance et celles de faible croissance.

[10] FIDA, 2011.Sub-saharienne, L'État de petits exploitants dans l'agriculture. http://www.ifad.org/events/agriculture/doc/papers/livingston.pdf

Figure 1: Ampleur du champ d'intervention en Afrique

Table 1: 10 économies mondiales au taux de croissance le plus rapide (Taux annuel moyen de croissance du PIB) [11]

2001-2010		2011-15 prévision	
Angola	11,1	Chine	9,5
Chine	10,5	Inde	8,2
Myanmar	10,3	Ethiopie	8,1
Nigeria	8,9	Mozambique	7,7
Ethiopie	8,4	Tanzanie	7,2
Kazakhstan	8,2	Viêt-Nam	7,2
Tchad	7,9	Congo *	7,0
Mozambique	7,9	Ghana	7,0
Cambodge	7,7	Zambie	6,9
Rwanda	7,6	Nigeria	6,8

***République du Congo**

Les données présentes constituent des arguments supplémentaires qui justifient la protection de ces investissements et la mise en place des mesures visant à partager les avantages générés par cette croissance avec les personnes les plus exposées aux risques de catastrophes.

La dimension de l'Afrique constitue un important facteur de sa capacité de croissance. La superficie totale de 18 des plus grands pays du monde (tels que la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, l'Inde, le Mexique et le Pérou) ne correspond toujours pas à l'envergure du Continent africain qui est de : 30,1 millions de km^2 (Voir figure 1).

La croissance exponentielle des infrastructures de communication, notamment la couverture de téléphonie cellulaire dont les implications sont déterminantes pour la collecte et le partage des informations et des messages d'avertissement, constitue, pour l'Afrique, une autre opportunité d'investissement. Les technologies relatives à l'exploitation et aux applications de l'énergie solaire (y compris les ordinateurs et les tablettes) devraient, en principe, stimuler la demande et augmenter la capacité des infrastructures lorsque ces dernières deviennent accessibles à des prix abordables pour les communautés africaines qui vivent encore dans des localités éloignées des réseaux de communication. Ces technologies présentent des perspectives très prometteuses pour l'enseignement primaire et supérieur, notamment au niveau des applications de la prévention des catastrophes naturelles.
Malgré la dimension de l'Afrique, ses richesses en ressources naturelles et sa croissance économique prometteuse, de nombreuses études ont prévu les impacts négatifs des catastrophes et des changements climatiques sur les économies africaines si l'adaptation au changement climatique et la prévention des catastrophes naturelles ne figurent pas dans l'agenda des

[11] Hors pays de moins de 10m ainsi que l'Irak et l'Afghanistan

priorités stratégiques des gouvernements. Les statistiques révèlent que les catastrophes naturelles sont responsables, à hauteur de 3 à 15%, des pertes annuelles du produit intérieur brut (PIB) dans les pays africains.
Les conclusions du Modèle d'évaluation intégrée (MEI) sur les coûts économiques du changement climatique en Afrique montrent une projection de la réduction du PIB annuel des pays africains, allant de 1,5% à 3% en 2030. Par ailleurs, selon le modèle d'estimation utilisé dans le Magazine STERN, si aucune mesure d'adaptation au changement climatique n'est prise, le changement climatique pourrait, d'ici 2010, causer des pertes annuelles correspondant à 2% du PIB dans les pays africains.

De même, selon le modèle de calcul utilisé par le FONDS[12] , la perte annuelle du PIB subie par les pays africains découlant des effets du changement climatique sera de 2,7% à l'horizon 2025 (valeur centrale, y compris les secteurs privés et publics). Le modèle publie les coûts économiques découlant des répercussions du changement climatique dans le secteur des ressources en eau, les coûts des impacts sur la santé et de l'énergie indispensable pour le rafraichissement/refroidissement de la température, et prend également en compte certains avantages que le secteur agricole pourrait en tirer. Les effets varient fortement au sein de la région comme le confirment les valeurs calculées pour chaque pays africain pour l'échéance butoir de l'année 2030 (Voir figure 2[13]).

[12] Le cadre climatique pour l'incertitude, la négociation et de la distribution (FONDS) est un modèle intégré d'évaluation du changement climatique qui sert de banc d'essai pour étudier les impacts des changements climatiques dans un contexte dynamique.
[13] FONDS modèle national

Figure 2: Coûts annuels du changement climatique évalués sur la base du PIB

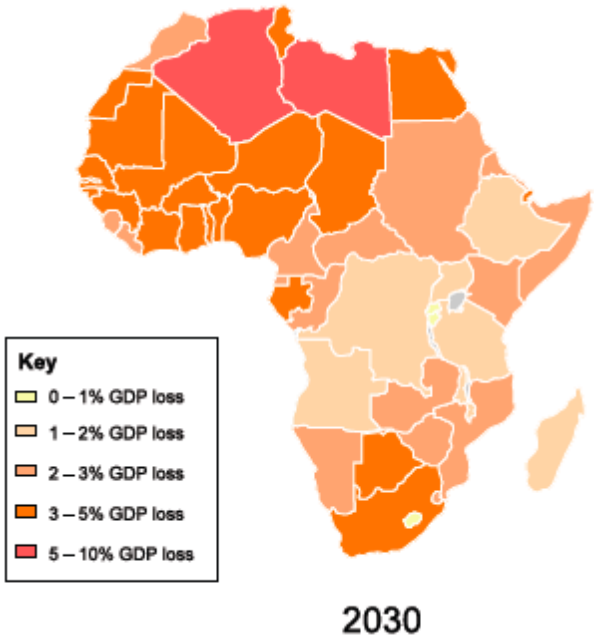

Ces trois modèles de calcul proposent tout simplement une couverture partielle des effets du changement climatique et ne tiennent pas compte des événements extrêmes (dont les inondations), ni d'autres catastrophes, ni des liens intersectoriels, ni des effets contingents sur le plan social ou des effets cumulatifs et leurs impacts sur la capacité d'adaptation au changement climatique.

Plus concrètement, la disparition de l'Angola de la liste prévue des économies les plus dynamiques peut s'expliquer en partie par les taux très élevés de mortalité dus à des catastrophes d'ordre biologique qui ont, pour la première fois, été enregistrés en 2006. Dès 2009 également, le taux de croissance élevé du PIB de l'Angola était déjà inférieur à 3%, pour des raisons relevant partiellement de la crise de liquidité causée par une baisse des cours du

pétrole au niveau mondial. Entre 2003 et 2004, la croissance du PIB du Nigeria a baissé de plus de 10% à moins de 7%. Entre temps, le pays a connu une montée en flèche des catastrophes naturelles qui ont causé un très nombre de décès liés aux facteurs hydrologiques, météorologiques et biologiques dont le préjudice économique s'est avéré le plus élevé de tout le continent en 2010.

D'autres pays connaissent des tendances erratiques et fluctuantes dans la croissance de leur PIB en phase avec la fréquence des catastrophes naturelles auxquels ils sont confrontés. Le renforcement de la résilience par la prévention des catastrophes qui réduit systématiquement les risques communs à la variabilité du changement climatique est le seul recours efficace en matière de protection des économies en croissance et des ressources viagères des ménages. Pour atteindre cet objectif, la nouvelle génération d'experts africains en matière de prévention des catastrophes doit être équipée et prête à piloter cette incertitude.

Chapitre 2: MOTEURS DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE

En 2009, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et CARE ont évalué les implications humanitaires du changement climatique en tenant particulièrement compte des tempêtes, des inondations et de la sécheresse[14]. Les points névralgiques des risques, déterminés par le chevauchement de la grande vulnérabilité humaine et la répartition des aléas liés à la météo, étaient évidents surtout en Afrique subsaharienne.

Ces résultats font suite à l'évaluation des risques de catastrophes sur la planète par la Banque mondiale en 2006, publiés dans un rapport intitulé 'Points névralgiques des catastrophes naturelles: Une analyse globale des risques'[15]. Le rapport a conclu que de toutes les régions du monde, l'Afrique était plus à risques de catastrophe.

S'agissant du risque de catastrophe dans le contexte africain, ce chapitre présente un aperçu des survenances de catastrophe en Afrique et une analyse des facteurs principaux provoquant les risques de catastrophe dans la région.

Le présent chapitre donne un résumé exhaustif des plus importantes composantes et des conséquences des

Encadré 1: Définitions sélectionnées de la terminologie de la SIPC sur la réduction des risques de catastrophe (2009)

Catastrophe
Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources

Risque de catastrophe
Les pertes catastrophiques potentielles, en vies humaines, en état de santé, en moyens de subsistance, en biens et en services, pouvant survenir à une communauté particulière ou à une société au cours d'une ou moment particulier à l'avenir.

Aléa
Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socioéconomiques, ou des dommages à l'environnement. Les dangers en ce qui concerne la préoccupation de réduction des risques de catastrophe comme indiqué dans la note 3 du Cadre de Hyogo sont *'…les risques d'origine naturelle et de l'environnement et des risques technologiques'*

Exposition
Les populations, les biens, les systèmes ou d'autres éléments présents dans les zones de danger qui sont par la suite sujets aux pertes potentielles.

Vulnérabilité
Les caractéristiques et les circonstances d'une communauté, système ou bien qui sont susceptible aux effets dommageables dun aléa.

Changement climatique
(a) Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit le changement climatique comme 'un changement dans l'état du climat, qui peut être identifié (par exemple en utilisant des tests statistiques) par des changements dans la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés, et qui persiste pendant une période prolongée, généralement pendant des décennies, voire plus. Le changement climatique peut être dû à des processus internes naturels ou à des forces externes ou à des changements anthropiques persistants de la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres'.

(b) La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit le changement climatique 'comme un changement de climat qui est attribué directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui est, en plus de la variabilité naturelle du climat, observe sur des périodes comparables'.

(c) Source: http://www.unisdr.org/eng/terminology/terminology-2009-eng.html

[14]Enhart, C., Thow, A., de Blois, M. and Warhurst, A. 2009. *Humanitarian Implications of Climate Change: Mapping emerging trends and risk hotspots* http://www.careclimatechange.org/files/reports/CARE_Human_Implications.pdf

[15]Dilley, M., Chen, R. and Diechmann, U., 2006.*Natural Disaster Hotspots: A Global Risk Analysis.* World Bank.

risques de catastrophe dans les pays et régions en Afrique. Afin d'harmoniser l'application de la terminologie à travers les pays et régions, ce chapitre se sert de la terminologie de la SIPC dont un résumé est inclus dans l'encadré 1.

Figure 3: Classification des catastrophes

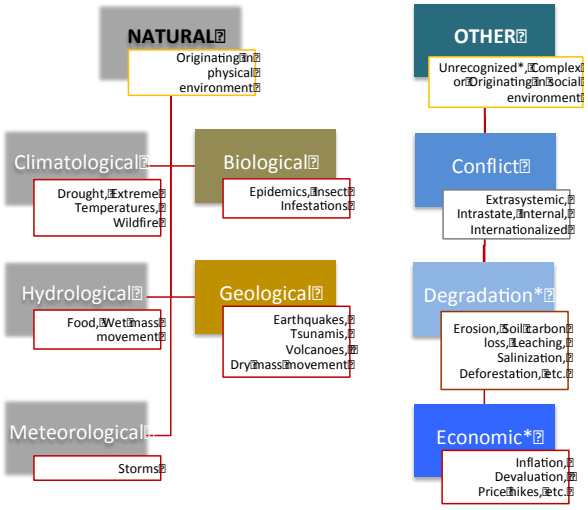

Notes: Hazard classification, adapted from CRED to correspond with African risk profiles and UNISDR terminology

*Unrecognised to date as triggering a specific humanitarian disaster (often relegated to the realm of development)

La classification des catastrophes appliquée aux bases des données sur les catastrophes internationales de

CRED
EM-DAT, a été également adapté pour correspondre à la terminologie de la SIPC, tel que résumé au schéma 3. Elle a été également élargie pour inclure les catastrophes liées au conflit et à la dégradation de l'environnement comme composante principale du profil de risque de catastrophe en Afrique.

2.1 TENDANCES DES RISQUES DE CATASTROPHES

Selon les bases de données de la CRED EM-DAT, entre 1990 et 2012, l'Afrique a connu en moyenne 152 catastrophes par an, dont la plupart sont déclenchées par les aléas hydrologiques et climatologiques.

En 2012, 111 catastrophes ont été signalées[16] en Afrique. En faisant table rase de celles qui sont classées comme des accidents (industriels, de transport ou divers), environ 37% ont été provoquées par les inondations, 25% par les sécheresses et 19% par les épidémies.

En 2012, les aléas les plus mortels sur le continent et d'origine naturelle étaient des épidémies qui ont tué 548 personnes en République Démocratique du Congo (RDC), 135 en Ouganda et 97 au Niger, suite aux inondations qui ont été fatales à 148 personnes au Nigeria, 69 en Algérie et 68 au Niger.
Dans la même année, plus de 37 millions d'Africains ont été touchés par les catastrophes provoquées par les aléas naturels. La catastrophe ayant le plus grand impact a été causée par la sécheresse (affectant 5,8 millions de personnes en Éthiopie, mais également de grands nombres au Kenya, au Mali, au Soudan, en Somalie, au Burkina Faso, au Tchad et dans d'autres pays).

Au cours de la même année, les inondations ont touché plus de deux millions d'Africains. Les plus grands nombres des régions inondées étaient au Tchad, au Niger, au Kenya, au

[16] EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database, www.emdat.be accessed 15 Jan 2013.

Soudan du Sud et au Nigeria. Par ailleurs, les tempêtes ont affecté 456.800 Africains en 2012, principalement à Madagascar et au Mozambique.

Un résumé des événements engendrés par les catastrophes par pays au cours de la période de 1975 à 2012, compilés par le by CRED, est inclus dans les profils de pays.

2.2 ALEAS NATURELS ET AUTRES DE LA REGION

Les pays africains partagent une diversité de conditions topographiques, géologiques, hydrologiques et climatiques et sont sujets à un éventail d'aléas naturels et autres. Ils sont décrits dans le résumé suivant et illustrés au tableau 2 ci-dessous.

Table 2: Catastrophes en Afrique de 2011 à 2012 et les moyennes annuelles (2001-2010) par Type et par CER

No. d'événements	CEN-SAD (N=23)	COMESA (N-19)	EAC (N=5)	CEEAC (N=10)	CEDEAO (N=15)	IGAD (N=7)	SADC (N=15)	UMA (N=5)	AFRIQUE (N=54)
Hydrologique: 2011-2012	**22**	**20**	**13**	**13**	**18**	**9**	**25**	**3**	**67**
Moy. Ann.. 2001-2010	27	16	8	8	18	13	12	5	50
Météorologique: 2011-2012	**5**	**8**	**2**	**4**	**1**	**2**	**12**	**0**	**19**
Moy. Ann.. 2001-2010	4	4	1	1	3	1	5	0	10
Climatologique: 2011-2012	**15**	**13**	**5**	**3**	**9**	**10**	**8**	**4**	**33**
Moy. Ann.. 2001-2010	7	7	3	2	4	5	6	1	18
Biologique: 2011-2012	**13**	**9**	**3**	**14**	**9**	**2**	**7**	**0**	**28**
Moy. Ann.. 2001-2010	23	14	5	10	15	10	12	0	42
Geophysique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy. Ann.. 2001-2010	1	2	1	1	0	1	1	1	5
TOTAL: 2011-2012(2 years)	**55**	**50**	**23**	**34**	**37**	**23**	**52**	**7**	**147**
Moy. Ann. 2001-2010	62	3	17	22	39	30	36	7	125

Fatalités	CEN-SAD (N=23)	COMESA (N-19)	EAC (N=5)	CEEAC (N=10)	CEDEAO (N=15)	IGAD (N=7)	SADC (N=15)	UMA (N=5)	AFRIQUE (N=54)
Hydrologique: 2011-2012/12	**535**	**192**	**199**	**176**	**483**	**165**	**378**	**79**	**1221**
Moy.Ann.. 2001-2010	358	299	116	96	222	282	146	163	887
Météorologique: 2011-2012	**32**	**202**	**35**	**13**	**11**	**43**	**198**	**0**	**265**
Moy. Ann.. 2001-2010	42	91	1	7	21	14	95	3	150
Climatologique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy.Ann.. 2001-2010	33	124	73	36	15	67	71	6	187
Biologique: 2011-2012	**1736**	**1378**	**147**	**2566**	**1075**	**135**	**1244**	**0**	**3837**
Moy.Ann.. 2001-2010	2495	2035	376	1197	1968	677	2084	6	5254
Géophysique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy.Ann. 2001-2010	945	32	10	22	1	32	24	291	246
TOTAL: 2011-2012(2 years)	**2303**	**1772**	**381**	**2755**	**1569**	**343**	**1820**	**79**	**5323**
Moy. Ann. 2001-2010	3022	250	574	1358	2235	1070	2419	468	6833

Dégradations (US$ million)	CEN-SAD (N=23)	COMESA (N-19)	EAC (N=5)	CEEAC (N=10)	CEDEAO (N=15)	IGAD (N=7)	SADC (N=15)	UMA (N=5)	AFRIQUE (N=54)
Hydrologique: 2011-2012	**15.8**	**130**	**130**	**0**	**15.8**	**130**	**223**	**779**	**1 147.8**
Moy. Ann.. 2001-2010	147.4	72.0	4.0	0.7	104.1	20.3	79.3	93.2	297.7
Météorologique:2011-2012	**0**	**100**	**0**	**0**	**0**	**0**	**110**	**0**	**110**
Moy. Ann. 2001-2010	24.1	36.5	0.1	0	48.1	.05	41.8	.05	90.0
Climatologique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy. Ann. . 2001-2010	90.0	0	0	0	0	0	3.0	90.0	133.0
Biologique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy. Ann. . 2001-2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Geophysique: 2011-2012	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Moy. Ann.. 2001-2010	52.0	14.6	10.1	1.6	0	22	6.6	540.0	568.6
TOTAL: 2011-2012 (2 years)	**15.8**	**230**	**130**	**0**	**15.8**	**130**	**333**	**779**	**1 257.8**
Moy. Ann.. 2001-2010	313.5	123.2	10.1	2.3	152.3	42.3	170.8	723.2	1 089.3

Source: Compiled by UNISDR/L. Moriniere; Data: EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database Accessed 16 Jan 2013

2.2.1Changement climatique et aléas climatologiques

On s'attend à ce que les changements climatiques aient un impact significatif sur les risques de catastrophe en Afrique. Selon le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le changement climatique global, causé par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre suite aux activités humaines, aurait des effets multiples sur la région. Celle-ci se caractérise par l' 'un des continents les plus vulnérables au changement climatique et à la variabilité climatique[17]'.

Plusieurs régions semi-arides subiront une baisse des ressources en eau. En 2020, on prévoit qu'entre 75 et 250 millions de personnes seront exposés à un stress[18] hydrique accru en raison de la baisse des précipitations et plus de chaleur

extrême suite au changement climatique.

En 2025, la demande en eau dans plusieurs pays de la région, en particulier en Afrique du Nord, dépassera leurs ressources'[19] en eau douce provenant des terres et utilisables du point de vue économique. Les projections correspondantes pour la santé humaine comporteront une plus grande prévalence des maladies diarrhéiques et la malnutrition accrue.

Les conséquences pour certains types d'activités agricoles sont également évidentes. D'ici 2020, les rendements découlant de l'agriculture pluviale pourraient être réduits de moitié. La production agricole, y compris l'accès à l'alimentation dans plusieurs pays africains, seraient gravement compromis. La sécurité alimentaire

[17]IPCC 4th Assessment Report, 2007, http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg2/en/contents.html

[18]La définition du glossaire de l'Agence européenne de l'environnement stipule: ' le stress hydrique se produit lorsque la demande d'eau excède la quantité disponible au cours d'une certain période ou lorsque la mauvaise qualité limite son usage... Le stress hydrique cause la détérioration des ressources en eau douce en termes de quantité (surexploitation aquifère, rivières asséchées, etc.) et la qualité (eutrophication, pollution de la matière organique, intrusion saline, etc.).' Source: *www.eea.europa.eu/publications/92-9157-202-0/3.5.pdf*

[19]IPCC 4th Assessment Report, 2007, http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg2/en/ch9s9-4-1.html

serait négativement affectée et la malnutrition serait exacerbée.

D'ici 2080, on prévoit que des millions de personnes connaitront des inondations chaque année en raison de la montée des eaux. Les méga deltas de faible altitude tels que les deltas du Niger, du Limpopo et de l'Okavango et les petits États insulaires comme Maurice, le Cap-Vert, les Comores, les Seychelles et Sao Tome & Principe, seront particulièrement vulnérables aux inondations. On s'attend à ce que les cyclones tropicaux (typhons et ouragans) deviennent plus intenses, avec de plus grandes vitesses de vent et de fortes précipitations associées à des hausses des températures à la surface des mers tropicales.

Figure 4: Impacts climatiques en Afrique

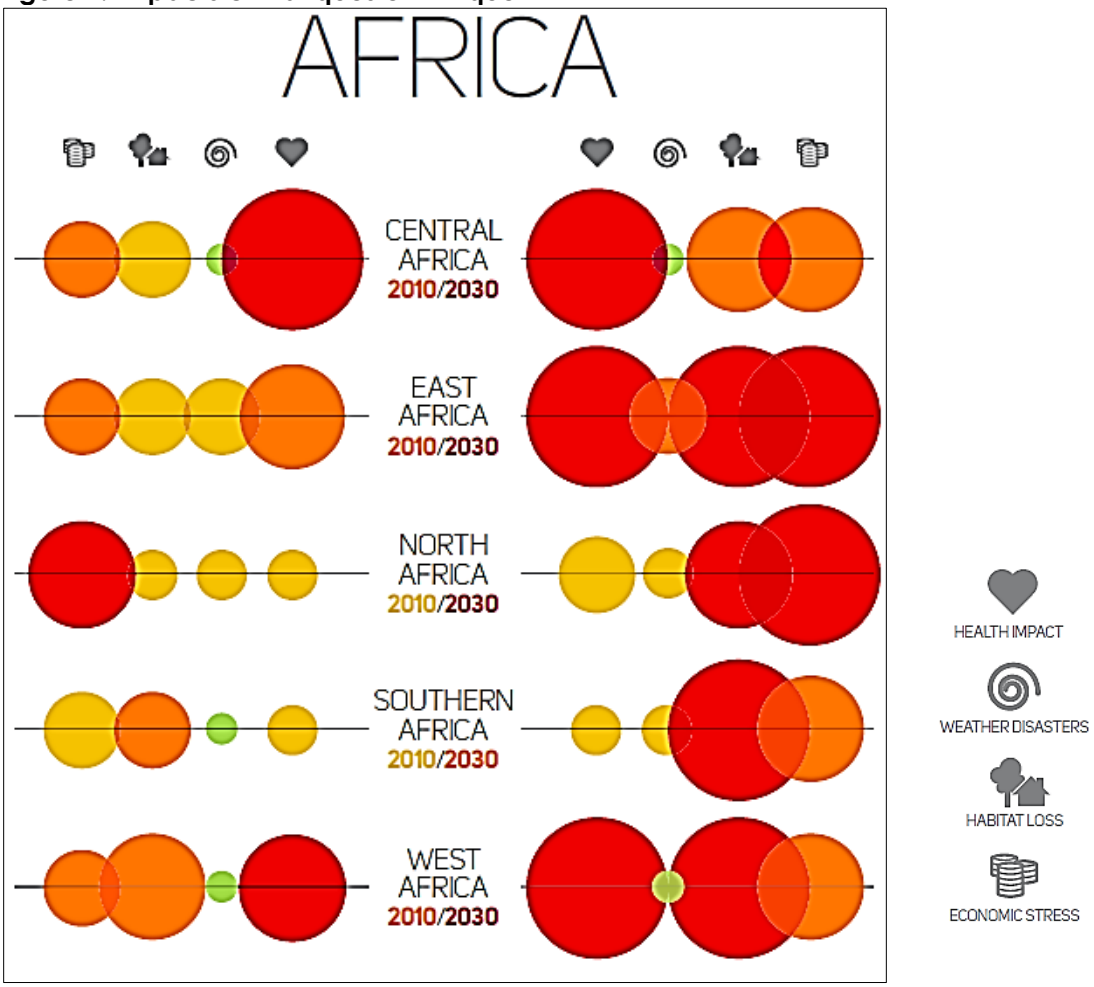

SOURCE: DARA, 2010. Climate Vulnerability Monitor

Selon les recherches[20] récentes de la Banque mondiale, une intensification des vagues de tempêtes et de la montée des eaux liées au changement

[20]Dasgupta et al, 2009. Sea-Level Rise and Storm Surges: A Comparative Analysis of Impacts in Developing Countries, World Bank, Policy Research Working Paper No. 4901.

climatique global affectera de manière significative plusieurs pays côtiers en Afrique. D'après cette étude, l'augmentation totale des zones affectées sera plus grande au Mozambique, à Madagascar, au Nigeria et en Mauritanie, bien que la Côte d'Ivoire, le Bénin, la République du Congo, la Mauritanie et le Liberia connaîtront des pourcentages d'augmentation plus importants en comparaison des zones actuelles. Plus de la moitié de la population côtière de Djibouti, Togo, Mozambique, Tanzanie et du Soudan subira des inondations en raison de l'intensification des vagues de tempêtes et de la montée des eaux. La recherche indique également que le Mozambique, le Ghana et le Togo pourraient perdre plus de 50% de leur PIB côtier suite à ces aléas.

On prévoit que les côtes du continent seront exposées aux risques accrus y compris l'érosion en raison du changement climatique et de la montée des eaux. Étant donné le grand nombre de villes et des populations sans cesse croissante vivant sur ou à proximité des côtes, les gouvernements des pays affectés sont préoccupés dans la mesure où cette exposition aux risques pourrait nécessiter un investissement dans l'adaptation s'élevant à 5 à 10% de leur PIB. Trois des cinq régions jugées à grand risque d'inondations dans les régions côtières et du delta sont en Afrique: Afrique du nord, Afrique de l'ouest et Afrique australe.
Le schéma 4 illustre la répartition des impacts possibles du changement climatique en Afrique. Tous les pays africains auront besoin de s'adapter aux nouveaux scénarios de risque qui comportent de graves conséquences de la mortalité et de la morbidité associées aux aléas naturels. Étant donné que la capacité d'adaptation en Afrique est jugée faible à l'heure actuelle, un effort global sera nécessaire pour satisfaire les besoins régionaux de ce nouveau défi.
Le schéma 5 illustre l'impact du changement climatique en Afrique par région. Les quatre régions d'impact sont représentées par un icone en forme de coeur, un ouragan, une maison et un silo à grains. Plus grand le cercle correspondant et plus prête la couleur du rouge vif, plus fort est l'impact du changement climatique. Les impacts sont divisés en réalités actuelles (à gauche) et une projection pour 2030 (à droite). Cette illustration indique que toutes les régions d'Afrique seront gravement affectées par un changement climatique

Figure 5: aperçu concevable du changement climatique futur en Afrique overview of projected

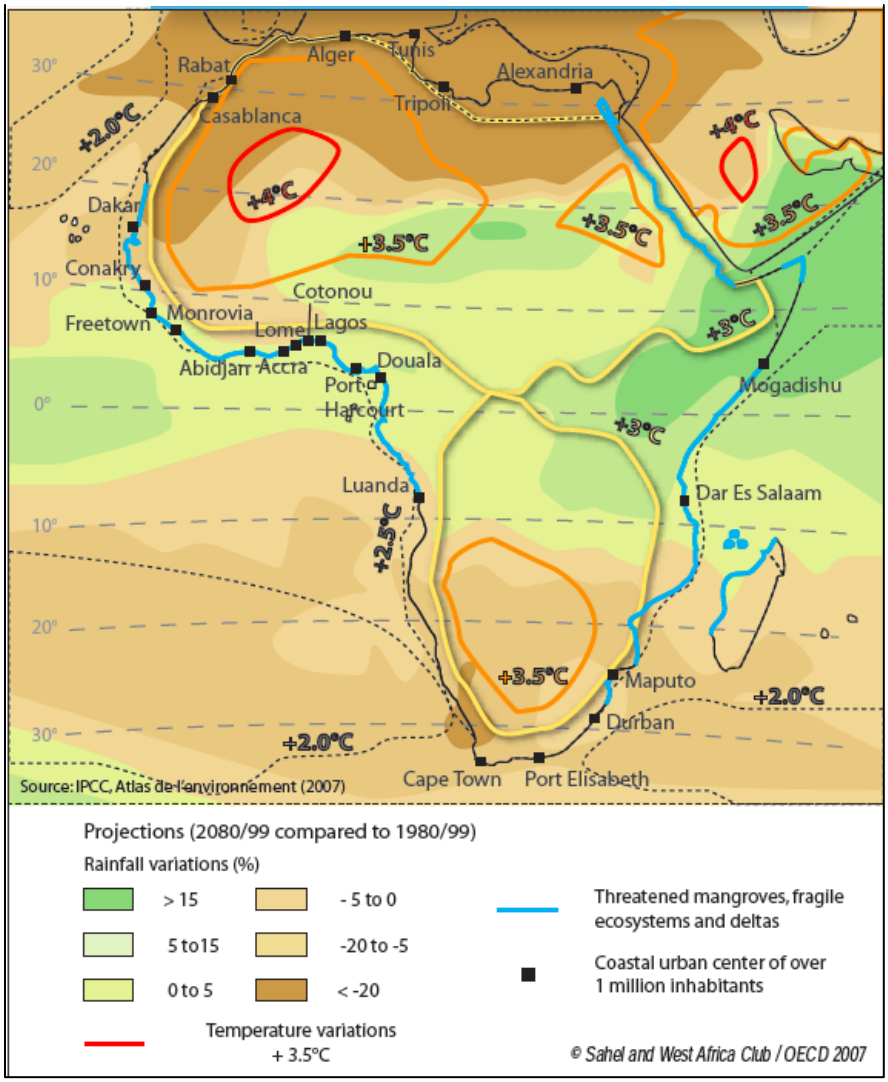

SECHERESSE

Bien que les définitions de sécheresse et des causes de la sécheresse varient, il se dégage un consensus raisonnable que

La sécheresse météorologique est le résultat d'une période prolongée de la pluviométrie en dessous de la moyenne, ce qui crée une pénurie de l'eau disponible.

La sécheresse en agriculture intervient lorsque le sol ne renferme pas assez d'eau pour soutenir une activité agricole moyenne.

La sécheresse hydrique se produit lorsque les réserves en eau souterraine et de surface baissent en dessous d'une moyenne statistique établie.

La sécheresse socio-économique se produit lorsque la demande de bien économique (tel que l'eau, l'énergie hydro-électrique, le fourrage du bétail) dépassent l'offre suite à la pénurie en fourniture d'eau liée aux conditions climatiques.

La relation entre ces conditions de sécheresse est illustrée au schéma 6.

La sécheresse est un phénomène normal, récurrent du climat, en particulier à travers l'Afrique subsaharienne. En Afrique subsaharienne, la sécheresse a été liée aux manifestations extrêmes d'El Niño – Phénomène d'oscillation australe (ENSO). Les facteurs contributeurs provoqués par l'homme, telles que la déforestation et la désertification, ont entrainé une baisse de la pluviométrie et affecté l'aptitude du sol à retenir l'humidité.

Les sécheresses diffèrent des aléas de la mère nature en ce sens qu'elles sont des phénomènes lents qui affectent de vastes espaces pendant des mois ou des années. Cela peut conduire de plus grandes couches de la population à être affectées par la sécheresse que par d'autres catastrophes. En Afrique, les sécheresses représentent moins de 15% de toutes les survenances de catastrophe (d'origine naturelle), mais elles représentent environ 80% de toutes les personnes affectées, ce qui révèle la dépendance de la plupart des populations de l'eau pour leur subsistance.

Les sécheresses en Afrique peuvent créer de graves impacts environnementaux, sociaux et économiques. Elles exacerbent la dégradation environnementale par la déforestation, le surpâturage du bétail, l'érosion des sols, les feux de brousse, la perte de la biodiversité et la surexploitation des ressources en eaux souterraines (Encadré 2).

La disponibilité réduite de l'eau potable au cours des sécheresses a également tendance à affecter les pratiques d'hygiène et à avoir un impact négatif sur la santé humaine, ce qui augmente la prévalence des maladies comme le choléra. Les femmes et les enfants supportent également un plus lourd fardeau en matière de corvée d'eau pour la consommation du ménage.

Les pénuries alimentaires provoquées par la sécheresse ont un impact négatif sur l'état nutritionnel des populations affectées; et lorsque subsistent des conditions politiques et économiques néfastes, la sécheresse peut conduire à la famine.

La banque de données du CRED a enregistré un total de 35 millions personnes tuées ou affectées par l'es aléas climatologiques en Afrique en 2012 et 29 millions en 2011. La vaste majorité des évènements sont liés à la sécheresse. La quasi-totalité des projections de changement climatique prévoient de grandes chances de graves sécheresses en Afrique subsaharienne.

Figure 6: Relationships between types of drought

SOURCE: DARA, 2010. Climate Vulnerability Monitor

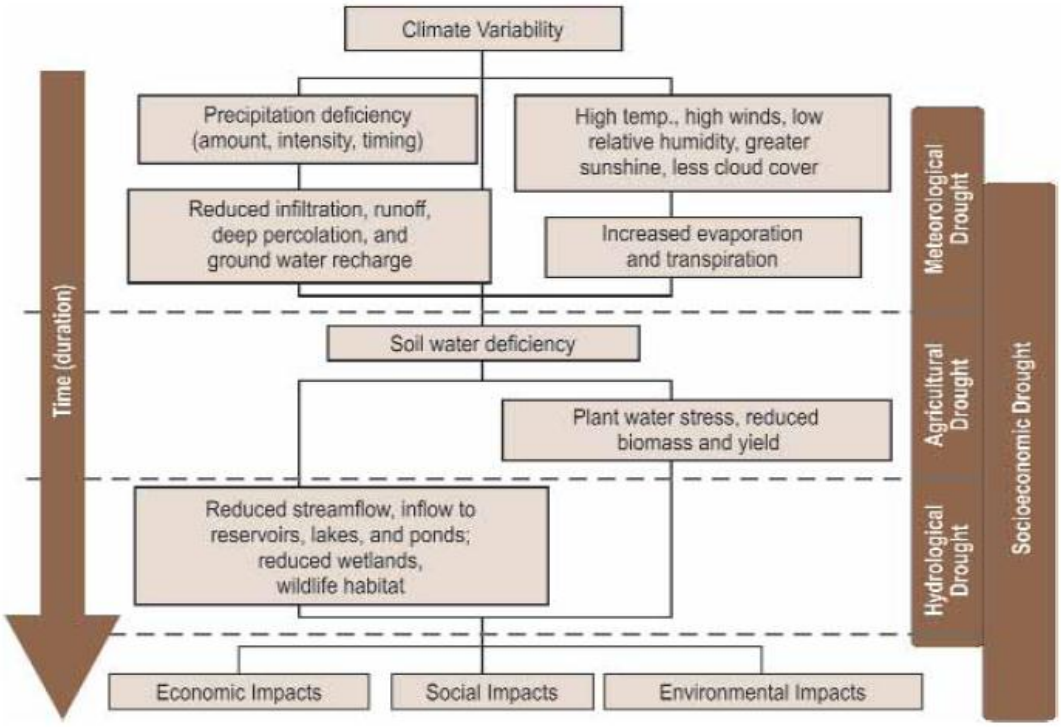

Encadré 2. Sécheresse au Sahel en 2012

En 2012, les institutions des Nations Unies ont estimé que plus de 16 millions de personnes au Mali, au Soudan, au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal, en Gambie et au Tchad ont été affectées par la sécheresse. La sécheresse a réduit la production céréalière au Sahel de 26% par rapport à l'année précédente. Le Tchad et la Gambie ont connu des baisses de 50% dans la production et d'autres pays ont souffert de graves déficits localisés.

La situation a été compliquée par de fortes hausses des prix des denrées alimentaires et une baisse des transferts d'argent en raison de la crise économique mondiale et du retour des travailleurs migrants de la Libye. La situation sécuritaire en détérioration dans les zones septentrionales du Sahel a davantage aggravé la situation.

températures extrêmes

Les définitions des vagues de chaleur et de froid extrême sur la base des seuils météorologiques varient selon le lieu, tandis que les réactions humaines aux températures extrêmes dépendent de l'état de santé de l'individu, de l'acclimatation et du mode de vie. Il n'existe pas de données statistiques fiables sur les pertes causées par les vagues de chaleur en Afrique bien que des cas soient régulièrement signalés dans la presse. L'EM-DAT de CRED a annoncé que, depuis 2001, des chaleurs extrêmes ont tué 60 personnes au Nigeria (juin 2002) et 40 personnes en Algérie (juillet 2003). Les vagues de froid extrême ont affecté 7500 personnes au Maroc (février 2012) et tué 22 personnes en Afrique du Sud (mai 2007). Les aléas de température extrême représenteraient environ 1% des cas

d'aléas totaux en Afrique de l'ouest et en Afrique australe.

2.2.2 Aléas hydrologiques

Inondation

L'inondation survient principalement suite aux périodes de forte précipitation et à une conséquence inhérente des cyclones tropicaux et des vagues de tempête. Les causes contributrices provoquées par l'homme comprennent les dégradations des terres, la déforestation des zones d'agglomération ainsi que la planification inadéquate des plans d'occupation des terres. L'inondation peut être également le fait des décharges délibérées provenant des réservoirs fluviaux.

Les inondations (et en particulier les crues éclairs, qui sont causées par les cyclones tropicaux e de graves tempêtes) font partie des aléas naturels les plus dévastateurs en Afrique entraînant la perte des vies humaines, des biens de subsistance et des propriétés. Elles contribuent également à la propagation des maladies telles que la malaria, la dengue et le choléra (Encadré 3).

Selon les caractéristiques topographiques et géologiques de certaines zones, l'inondation peut engendrer des raz de marée des glissements de terrain et des flottements de débris, en particulier lorsque la terre a été l'objet de déforestation.

Encadré 3: Inondations au Nigeria, octobre 2012

Au moins 1,3 million de Nigérians ont été déplacés en raison des inondations et 431 personnes sont décédées de ce que les autorités appellent la 'pire inondation il y a plus de 40 ans'. Environ 30 des 36 États que compte le pays ont été affectés par des pluies diluviennes qui ont commencé en juillet 2012, selon la National Emergency Management Agency (NEMA).

Des pluies diluviennes ont submerge la plupart des États du Delta et de Bayelsa au sud-ouest, affectant quelques 350 communautés et faisant de 120.000 personnes des gens sans abris (Nigerian Red Cross).

Des cas suspects de choléra ont été signalés et l'inondation en cours a davantage accru les risques de déclaration des foyers de choléra.

SOURCE: IRIN news, http://www.irinnews.org/report/96504/NIGERIA-Worst-flooding-in-decades

Figure 7: Les repères du cyclone tropical au Sud-Est de l'Afrique (1950-2004)

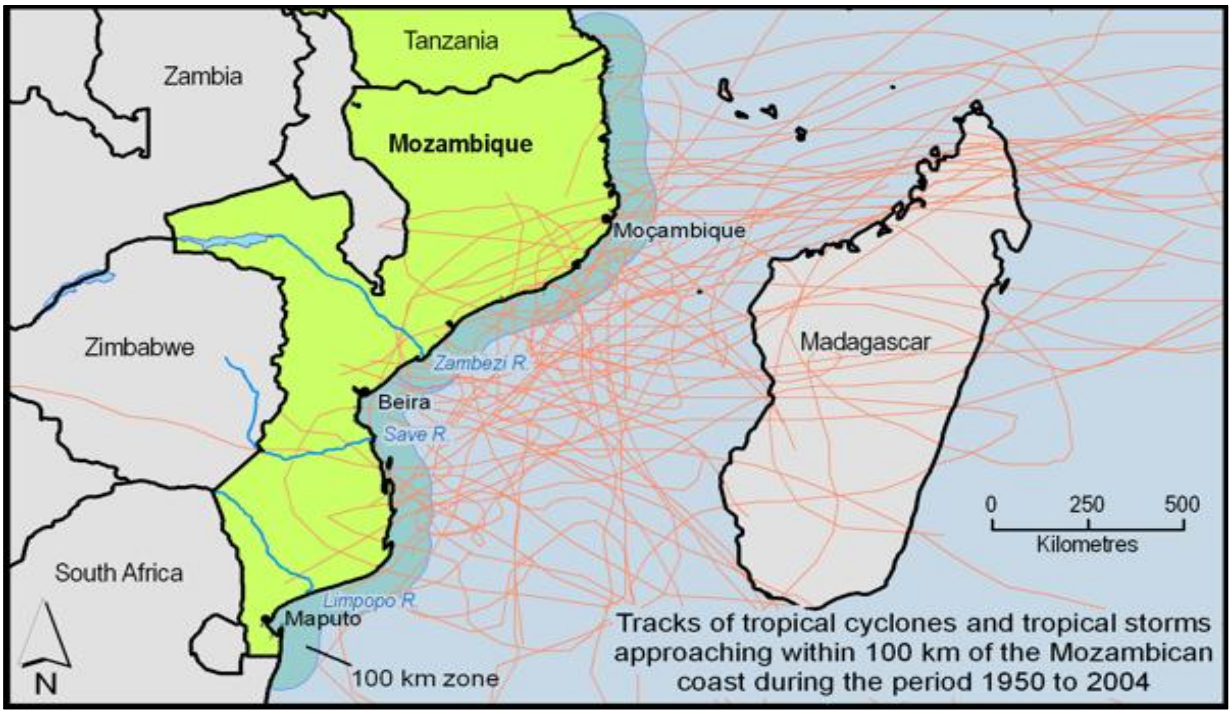

Box 4: Cyclone Hubert à Madagascar

Le cyclone Hubert a touché la côte sud-est de Madagascar dans la nuit du 10 mars 2010, tuant 120 personnes et affectant près de 200.000 autres personnes.

Selon le Bureau national pour la gestion des risques et des catastrophes, les fortes pluies des cyclones ont également cause des inondations faisant de plus de 38.000 personnes des déplacés temporaires et tuant 54 personnes. Un total de 7 districts ont été affectés. Certains des sept districts affectés ont également connu une épidémie de Chikungunya (une maladie transmise par les moustiques), aggravée par les eaux stagnantes. Les infrastructures de transport ont été gravement endommagées laissant la plupart des districts affectés inaccessible par la route.

Le BNGRC a opéré avec des ressources limitées depuis la crise politique de 2009 à Madagascar.

Source: IFRC, http://www.ifrc.org/docs/appeals/10/MDRMG006.pdf

Selon le rapport sur les implications du changement climatique de CARE/OCHA en 2009, l'Afrique (en particulier l'Afrique subsaharienne) a la plus forte concentration des points névralgiques de risque d'inondation (les aléas et la vulnérabilité sont concomitants). L'analyse des foyers par la banque mondiale confirme que les

pays africains sont relativement à haut risque de mortalité suite à l'inondation et sont relativement à faible risque en termes de pertes économiques, en termes de valeurs absolues et en pourcentage du PIB.

Les bases de données de CRED EM-DAT ont signalé que plus de deux millions de personnes ont perdu la vie ou affectées par les catastrophes hydrologiques (la plupart suite aux inondations) en Afrique en 2012 et 1,4 million sont morts en 2011.

2.2.3 Aléas météorologiques

cyclones TROPICAUX

de forts vents et des fortes pluviométries, les cyclones constituent l'un desSur les 105 tempêtes enregistrées dans la banque des données d'EM-DAT entre 2001 et 2013 en Afrique, 43 étaient des

Source: gis-solutions.co.za

cyclones tropicaux. Bien que des catastrophes de tempête aient

mentionné dans 29 pays différents, 25 des cyclones tropicaux ont été enregistrés à Madagascar et 7 au Mozambique.

Les cyclones tropicaux affectant l'Afrique subsaharienne se forment dans l'océan indien au cours des mois d'avril à décembre. En raison de la combinaison fréquente plus violents et destructifs phénomènes météorologiques, occasionnant des dommages substantiels aux habitats, aux infrastructures et à la pêcherie et d'importants déplacements des ménages (Encadré 4).

Les zones les plus fréquemment touchées par les cyclones sont les îles de l'océan indien et les régions côtières de l'Afrique orientale et australe (Cf schéma 7). Les cyclones occasionnels pénètrent le continent jusqu'au Botswana. L'analyse et les données des foyers par la Banque mondiale sur les risques d'inondation mettent en relief le risque relativement élevé de la mortalité et les pertes économiques en pourcentage du PIB des pays touchés par les cyclones.

autres aléas mÉtÉorologiques:

Les types suivants d'aléas se produisent en Afrique mais ont des impacts relativement faibles sur les vies humaines et l'activité économique,[21] en partie dû à la nature localisée de leur impact, en partie à cause de la densité relativement faible de la population dans les régions susceptibles aux aléas. Il est également possible qu'il y ait peu d'informations sur les aléas.

Des lignes de grains se forment à partir des activités intenses de tempêtes associées aux moussons de l'Afrique de l'ouest, qui sont responsables de la plupart des pluies annuelles en Afrique de l'Ouest. Les lignes de grains peuvent entraîner des vents violents et des dégâts causer par l'inondation sur une période très courte.

Les tempêtes de grêle accompagnées

de gros orages peuvent provoquer d'importants dégâts à l'habitat et à l'agriculture, comme le 'Highveld' dans les plateaux des terres intérieures sud-africaines à une altitude de 1500 mètres.

Les tornades interviennent principalement en Afrique du Sud, causent des dégâts non fréquents mais substantiels aux établissements humains ainsi qu'à l'agriculture et aux infrastructures industrielles. Les pertes de vies humaines sont fréquentes. Par ailleurs, le développement rapide et les voies imprévues des tornades rendent les transmissions d'alerte précoce inefficaces.

[21] M. Dilley et al, 2005. Natural Disaster Hotspots: A Global Risk Analysis. UNDP,

Les tempêtes de sable dans le sahel ont un impact négatif sur la santé humaine et dégradent les ressources agricoles et autres ressources naturelles.

2.2.4 Aléas géologiques

SÉISMES

Selon l'EM-DAT, 20 tremblements de terre ont été enregistrés dans 20 pays différents africains depuis 2000. Le plus mortel de ceux-ci s'est produit en Algérie en 2003 (tuant 2266 personnes) et au Maroc en 2004 (tuant 628). L'Afrique subsaharienne est caractérisée par une activité sismique faible, mais le tremblement de terre de 2009 à Karonga, Malawi a affecté plus de 15.000 personnes. Les séismes mesurant plus de 6 sur l'échelle de Richter se produisent en moyenne une fois l'an dans la vallée du Rift en Afrique de l'Est, tandis que les chaînes de montagne camerounaises connaissent des tremblements de terre liés aux volcans ou de faux mouvements de magnitude similaire. Il est également courant que ceux-ci déclenchent des raz de marée (mouvements de masse à l'état sec). Cependant, étant donné la densité relativement faible de la population dans ces régions, l'impact social et économique est généralement infime.

Tsunamis

Très peu de recherches ont été faites sur les risques associés aux tsunamis dans la région, bien que le tsunami de l'océan indien ait eu un impact sur un certain nombre de pays africains, tuant 298 personnes en Somalie et faisant déplacer plus de 50.000 autres. A Madagascar, environ 1000 personnes ont été déplacées par le même tsunami[22].

Volcans

L'Afrique compte 25 volcans actifs, dont la majorité se trouve le long de la zone du rift continental de l'Afrique orientale (East African Rift). Certains volcans sont causés par une couche de terre (manteau) qui est anormalement plus chaude que les zones environnantes (connues comme 'foyers' en géologie). Depuis 2000, sept éruptions ont été enregistrées dans les pays africains. La plus mortelle de celles-ci a été le Mont Nyiragongo en RDC (tuant 200 personnes en 2002) et le mont Khartala aux Comores, qui a fait une éruption trois fois et déplacé près de 300,000 personnes (EM-DAT).

Selon le rapport de la Banque mondiale sur les foyers, le risque global des activités volcaniques en Afrique subsaharienne est faible en raison des éruptions qui se produisent peu fréquemment et elles sont susceptibles d'avoir un impact sur les zones peu peuplées. Lorsqu'un volcan fait son éruption, cependant, il peut causer des impacts dévastateurs en un laps de temps.

2.2.5 Aléas biologiques

santÉ humaine et ÉpidÉmies

Selon le CRED[23], les épidémies représentent 32% des survenances de

[22] Ibid

[23] Guha-Sapir D., Hargitt, D. and Hoyois P.*Thirty Years of Natural Disasters: The Numbers*. Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED), PresseUniversitaire de Louvain, 2004

catastrophe en Afrique de 1975 à 2003, ce qui en fait le type de risque le plus fréquent dans la région. Les épidémies les plus communes dans la région sont le VIH/Sida, la malaria, la méningite, la rougeole, le choléra et d'autres maladies diarrhéiques.

Depuis 2000, 270 sur 376 épidémies enregistrées en Afrique ont impliqué des maladies infectieuses bactériennes; la majorité de celles-ci ont été diagnostiquées comme étant le choléra, tuant plus de 20.000 individus dans 37 pays. Le reste des épidémies a été causé par une douzaine d'infections virales différentes. Très peu d'épidémies ont été enregistrées en dehors de l'Afrique subsaharienne (EM-DAT).

Le rapport sur les OMD[24] relatives à la pauvreté décrit les conditions de santé en Afrique comme étant 'les pires de la planète'. L'espérance de vie à la naissance dans la région n'est que de 46 ans. Plus de 10% des nourrissons meurent avant d'atteindre un an et 17% des enfants meurent avant d'atteindre cinq ans.[25]

La malaria est la cause principale de la mortalité à moins de cinq ans. Cela constitue 10% de la charge de morbidité et représente 40% des dépenses de santé publique. Non seulement la malaria entraîne la perte de vie humaine et la perte de la productivité en raison de la maladie et de la mort prématurée, elle entrave également la scolarité des enfants et le développement social par l'absentéisme. Elle a rendu les individus, les ménages et les communautés particulièrement vulnérables aux aléas naturels dans la mesure où la résilience physique a été érodée et a entraîné l'appauvrissement par la perte de revenus et le coût du traitement.[26]

On estime que 28 millions de personnes en Afrique sont infectées au VIH/Sida. En Afrique centrale et orientale, les taux de prévalence de la maladie se situent entre 5% et 12%, tandis que dans certains pays de l'Afrique australe, les taux avoisinent 20%[27].

Bien qu'étant un aléa en lui-même, le VIH/Sida a des effets directs et indirects sur la vulnérabilité des populations aux dangers. Non seulement, il accroît la susceptibilité des populations à d'autres maladies et affaiblit la santé physique des populations vivant avec le virus, il exacerbe également l'insécurité alimentaire et la malnutrition au sein des ménages affectés. Le coût de la médication et les besoins accrus en administration des soins ruinent les foyers démunis et l'effet débilitant de la morbidité et de la mortalité du VIH/Sida sur les structures sociales érodent les stratégies traditionnelles d'adaptation pendant et après les catastrophes.

Les populations ayant une forte prévalence du VIH/Sida, de la malaria et d'autres maladies sont particulièrement vulnérables à la détérioration de la fourniture d'eau et des conditions de santé publique qui se produisent communément pendant et après certains aléas. Par ailleurs, de telles conditions créent souvent un environnement où ces maladies et autres prolifèrent. En outre, les coûts directs et indirects des maladies dans la région constituent un fardeau

[24] *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*, Sachs J., et al, 2005.
[25] Unicef, 2005.
[26] Roll Back Malaria Partnership, http://www.rbm.who.int/
[27] *ICSU Africa Strategy for Human Health and Well-being,* 2007

socioéconomique important pour les ménages au niveau national dans les pays africains, entravant ainsi l'investissement dans les autres aspects de développement.

infestations des insectes

Depuis 2001, les infestations des insectes représentent moins de 1% du nombre total des catastrophes se produisant en Afrique (13 infestations ont été enregistrées dans 13 pays différents, la plupart étant les criquets pèlerins). Cependant, l'impact d'une infestation d'un insecte peut être généralisé, comme dans le cas de l'infestation des chenilles en 2009 au Liberia, ce qui a eu un impact sur un demi-million de personnes. Par ailleurs, lorsque les infestations d'insecte affectent les cultures vivrières ou de rente, elles peuvent causer une baisse de la sécurité alimentaire au-delà d'un seul cycle agricole. Elles peuvent également contaminer les sources d'eau et provoquer le déplacement des populations.

2.2.6 Autres aléas

Tel que décrit plus tôt, les aléas sont des phénomènes dangereux qui ont la potentialité de causer des dommages ou la perte de vies humaines ou des moyens de subsistance. Bien que n'étant pas actuellement abordés systématiquement par la communauté humanitaire (ou enregistrés par le CRED), certains aléas décrits sont hors des radars. Ce qui les rend différents des aléas naturels décrits plus haut est la complexité de leur origine; la plupart sont largement provoqués par l'homme et doivent leur origine à d'autres aléas.

dégradation de l'environnement

La dégradation des terres est un aléa qui peut être classifié en trois types: physique, chimique et biologique. Ces types ne se produisent nécessairement pas de façon individuelle; la spirale de rétroaction entre les processus est souvent présente[28]. La dégradation *physique des terres se réfère à l'érosion*, à la perte du carbone organique du sol et aux transformations dans la structure physique du sol, comme le compactage ou la formation de croûte et l'engorgement de l'eau. La dégradation *chimique comprend le lessivage, la salinisation, l'*acidification, les déséquilibres en nutriment, et la perte des sols fertiles. La dégradation *biologique comporte la dégradation des parcours, la déforestation et la perte en biodiversité, impliquant la perte de la matière organique du sol ou des populations de la faune et de la flore ou des espèces dans le sol*[29].

Bien que toutes ces formes de dégradation puissent être déclenchées par les facteurs directs et naturels, elles peuvent également l'être par les facteurs anthropiques (gestion non durable des terres et développement des infrastructures). Plus fondamentalement, les causes sous-jacentes de la dégradation de la terre en Afrique comprennent la densité de la population, l'accès au marché, la jouissance foncière, l'accès aux services de vulgarisation, la décentralisation, les politiques internationales et l'emploi dans le secteur non agricole. Le risque de la dégradation des terres ne peut être durablement réduit sans aborder

[28]Katyal and Vlek 2000
[29]Scherr 1999

soigneusement chacun de ces facteurs et les causes sous-jacentes[30].

Souvent un aléa oublié en raison de sa nature apparemment insidieuse, la dégradation des terres est une tendance grave et une situation qui a tendance à s'aggraver en Afrique. Les principales causes de la dégradation des terres sont liées aux 'sécheresses récurrentes et à l'existence de l'aridité grave, l'accroissement des populations humaines et à la croissance correspondantes en populations de bétail, ainsi que les politiques nationales agricoles et d'établissement humain inadéquate'[31]. La dégradation des terres peut soit être un processus lent soit extrêmement rapide selon les conditions environnementales et sociales. 'Cependant, les résultats sont une capacité de charge de la terre due à la perte des fonctions de l'écosystème[32]'. En1993, 65% des terres agricoles sont déjà jugés dégradées, ce qui provoque jusqu'à 50% des pertes de la productivité des terres sèches de la région[33].

La pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de la dégradation de la terre, dans la mesure où les populations démunies sont contraintes de privilégier leurs besoins immédiats avant la qualité à long terme de la terre. Beaucoup de petits exploitants surexploitent les terres marginales, soit à cause d'un manque d'accès aux technologies abordables qui améliorent les rendements) soit à cause des sources alternatives d'emplois.

Les éleveurs de bétail ont tendance à surcharger leurs sites pour accroître leurs chances de survie à la prochaine sécheresse, et une grande partie de la population rurale élaguent les arbres et les arbustes aux fins de bois de chauffe parce qu'ils ne peuvent pas faire les frais d'autres sources d'énergie. En outre, les terres cultivables dégradées et les mauvais rendements contribuent à l'alimentation et à l'insécurité des revenus, ce qui entraîne une pratique pérenne des stratégies de survie destructive de l'environnement et perpétue ainsi que le cycle de la dégradation.

Plus qu'un simple aléa, la dégradation des terres traduit à la fois et contribue fortement à la vulnérabilité, en particulier en Afrique subsaharienne. Non seulement elle aggrave les impacts des aléas telles que l'inondation, la dégradation et réduit la résilience générale et la capacité de se soustraire aux catastrophes. La dégradation a été à maintes fois liée à la mortalité infantile, à l'illétrisme des femmes et à d'autres dynamiques en Afrique de l'Ouest[34]. Le schéma 9 illustre la complexité de la dégradation de l'environnement.

Conflit

Selon le Programme[35] des données de Uppsala sur les conflits, 129 événements de conflit ont été enregistrés en Afrique depuis 2001. Ces événements ont eu

[30]Van Braun et al, 2010. The Economics of Land Degradation.http://www.globalsoilweek.org/wp-content/uploads/GSW_IssuePaper_Economics-of-Land-Degradation.pdf.
[31]Ibid.
[32]R. Cooke, T. Jallow, S. Lafleur, M. Laman, J. Njoroge, V. Nyagah and E. Obas (eds.), Promoting Farmer Innovation. Harnessing local environmental knowledge in East Africa, UNDP – Office to Combat Desertification and Drought (UNSO/SEED/BDP), 1999, p. 27.
[33]*Africa Review Report on Drought and Desertification*, United Nations Economic Commission for Africa, 2007
[34]http://www.grida.no/graphicslib/detail/adult-female-literacy-and-land-degradation-in-west-africa_d8c5
[35]Uppsala Conflict Data Program (Date of retrieval: 2013/01/17) UCDP Conflict Encyclopedia: www.ucdp.uu.se/database, Uppsala University.

lieu dans 24 pays africains différents représentant chaque région du continent. La relation entre les facteurs climatiques et les conflits est très prononcée en Afrique. Il a été constaté que 1% d'augmentation de la pluviométrie annuelle réduit la probabilité d'un grave conflit de 6%[36].

Selon le document d'orientation de 2008 de CARE/OCHA pour le changement climatique et l'étude de la vulnérabilité[37] humaine, 'l'interaction de la population élevée et sans cesse croissante et les risques humanitaires accrus découlant du changement climatique pourraient conduire aux déplacements humains dans des régions africaines. Par les interactions extrêmement complexes entre les facteurs environnementaux, sociaux et politiques, le changement climatique pourrait également jouer un rôle dans le déclenchement ou l'exacerbation de conflit'.

Les conflits nécessitent la fourniture permanente de ressources financières et humaines, ce faisant, détournent les biens et les investissements des activités sociales, économiques et productives. Ils impliquent souvent les hommes et quelquefois les enfants dans les groupes armés, contraignant le reste des membres de la famille à assumer le plus gros volume de travail et les rôles complémentaires.

L'insécurité physique et la peur de l'attaque limitent l'accès des populations aux sources alimentaires, au bois de chauffe, à la terre cultivable, au pâturage et aux marchés et comportent de graves conséquences pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. En décembre 2012, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)[38] a dressé une liste de 28 pays africains en quête d'aide extérieure pour l'alimentation[39], dont plusieurs situations sont liées à l'insécurité, au conflit et à l'existence de grands nombres de déplacés internes.

Figure 8: Nombre de conflits armés (1997-2012)

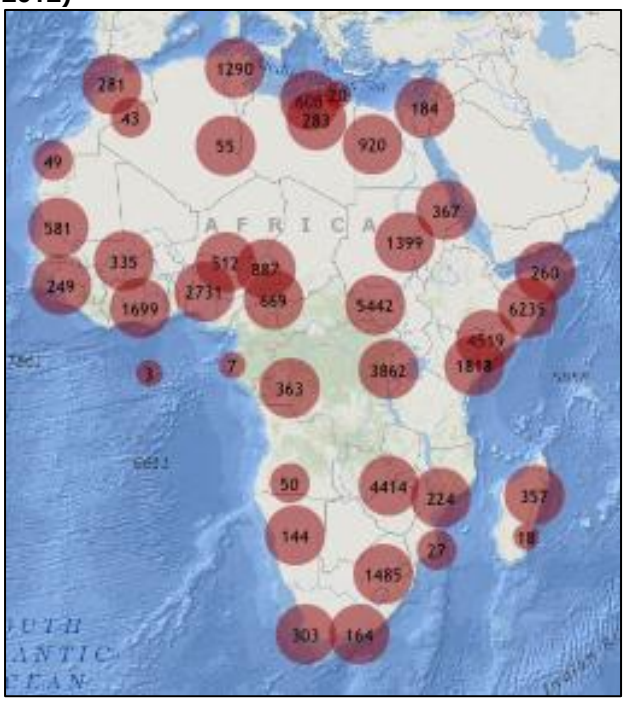

Le mouvement limité dans les régions de conflit prolongé peut entraîner la surexploitation des ressources naturelles qui conduisent alors à la dégradation de l'environnement. Par contre, les conflits locaux sur les ressources naturelles en baisse peuvent attiser les conflits sur une plus grande échelle.

[36]Miguel, E., S. Satyanath, and E. Sergenti. 2004. Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach. *Journal of Political Economy* 112 (4): 725–53.].

[37]http://www.careclimatechange.org/files/reports/Human_Implications_DiscussionPaper.pdf

[38] Crop Prospects and Food Situation - No.4, FAO, Rome, 2012; http://www.fao.org/docrep/017/al995e/al995e00.pdf.

[39] Les pays en crise nécessitant l'aide extérieure s'attendent à manquer de ressources pour aborder les problèmes cruciaux d'insécurité alimentaire.

Les populations déplacées ou déracinées par les conflits sont très vulnérables à d'autres aléas par leur manque d'accès au logement adéquat, à l'alimentation, à l'eau, au savoir traditionnel ou aux réseaux d'appui social. Le centre de contrôle de déplacement interne (IDMC) a estimé que en 2011, 'plus de 26 millions de personnes ont été déplacées par les conflits et la violence dans le monde...[et] plus du tiers d'entre elles sont en Afrique, la région comptant le plus grand nombre de déplacés internes dépassant les réfugiés de 5 contre 1[40].

Figure 9: Nombre de conflits sociaux (1990-2011)

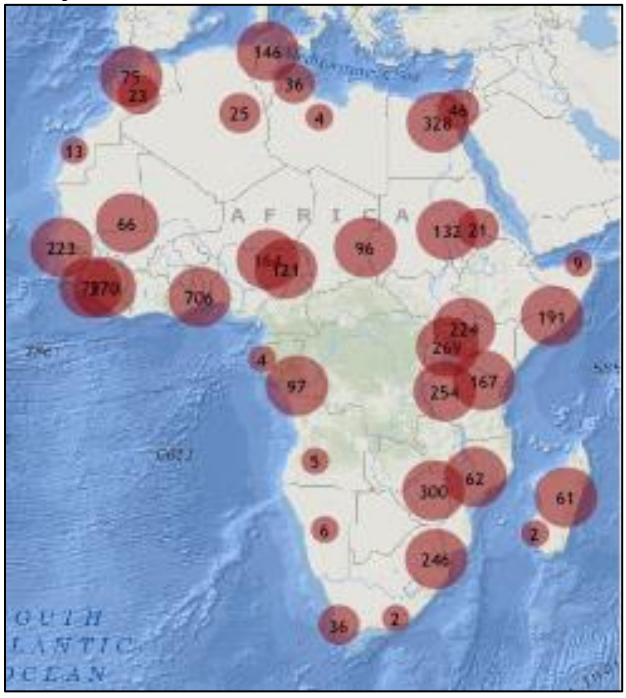

2.3 VULNERABILITE EN AFRIQUE

Le document d'orientation de CARE/OCHA(2008[41]) a affirmé que les régions de plus grande vulnérabilité dans le monde sont situées en Afrique, en particulier dans le Sahel, la Corne de l'Afrique, l'Afrique centrale. Le rapport a également souligné des poches isolées de grande vulnérabilité dans la plupart du continent.

Plus tôt, en 2004, UNDP published *Living with Risk: Une revue globale des initiatives[42] de réduction des catastrophes a attiré l'attention sur la nécessité urgente de réduire les risques de catastrophes*. Elle a décrit la situation en Afrique comme suit 'Le continent africain est très vulnérable aux catastrophes découlant des causes naturelles, en particulier de celles de nature hydro météorologique qui entraînent la sécheresse et les inondations. Tout aussi importante, la vulnérabilité aux aléas est élevée et prend de l'ampleur.'

Cette description est également valable aujourd'hui. Toutes les formes de vulnérabilité en Afrique demeurent élevées, et la pauvreté endémique est une cause majeure de l'exode rural, de la dégradation de l'environnement, de la morbidité et de l'insécurité alimentaire.

Dans tout contexte, l'impact d'une catastrophe dépend de la nature et de

[40]IDMC, NRC and PCS, 2011. Internal Displacement in Africa: A Development Challenge. http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/CF58226E548B5FB8C1257A1B002F5020/$file/internal-displacement-in-africa-development-challenge-2012.pdf.

[41]http://www.careclimatechange.org/files/reports/Human_Implications_DiscussionPaper.pdf

[42] http://www.unisdr.org/files/657_lwr1.pdf

la portée des facteurs sous-jacents de la vulnérabilité tel qu'il est illustré. Cette section souligne certains des aspects clés de la vulnérabilité en Afrique et comment ils influencent les façons dont les populations sont affectées et sortent

l'Afrique demeure à la traîne d'autres régions de la planète, avec la baisse de la pauvreté absolue et relative jugée trop lente. Selon un récent rapport de la BAD[43], l'Afrique subsaharienne n'est pas à même de réaliser son objectif régional

Figure 10: Link between environmental degradation, disaster risk and vulnerability

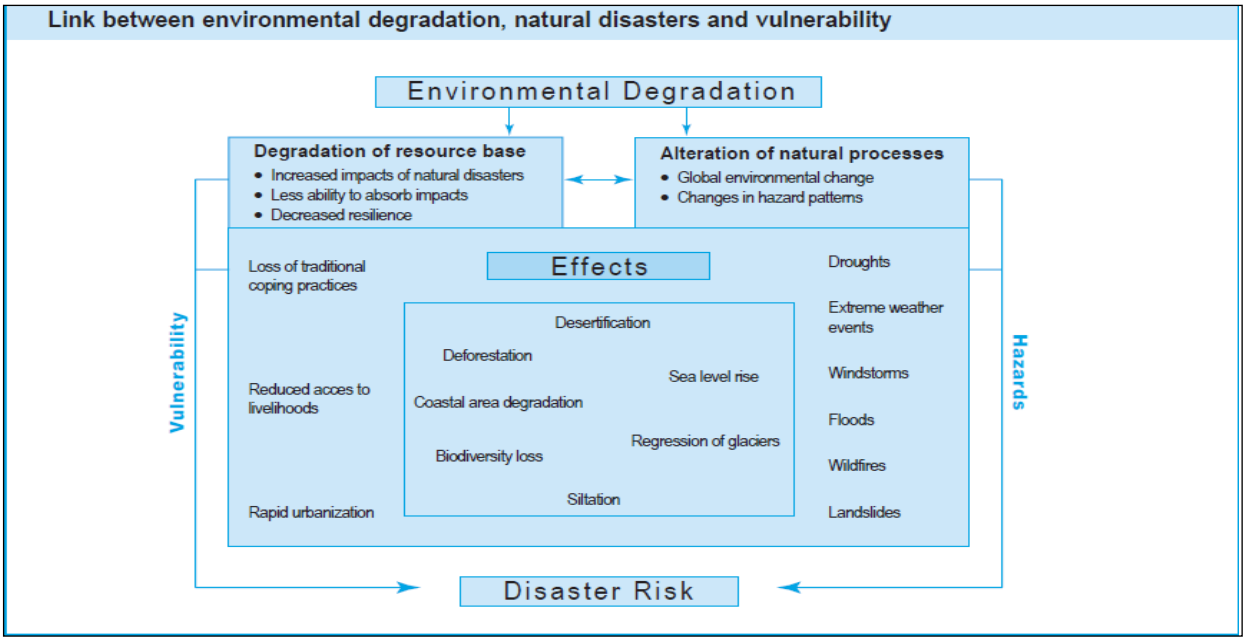

des situations d'aléas. Cette analyse comporte la pauvreté économique, l'insécurité alimentaire/malnutrition et l'exclusion politique. Les dynamiques telles que les épidémies et les phénomènes lents comme la dégradation de la terre ont été décrits dans la section 2.2 ci-dessus.

2.3.1 Pauvreté économique

Selon les données de 2011 du FMI, 18 des 20 pays les plus pauvres (mesurées en PIB par tête et la parité du pouvoir d'achat) se trouvent en Afrique.

Malgré les progrès remarquables dans la lutte contre la pauvreté extrême, de réduction du pourcentage des personnes vivant dans la pauvreté extrême de 29% en 2015. La plupart des gains réalisés au début de la décennie précédente ont été soit compensés soit inversés, principalement suite à la crise financière mondiale ainsi que l'envolée des prix des produits alimentaires dans le monde et le carburant. Les grandes disparités en termes de pauvreté entre les pays africains sont également une grande préoccupation. Bien que le Maroc, la Gambie, le Sénégal, le Cameroun, l'Éthiopie et le Ghana aient fait des progrès significatifs en vue de l'éradication de la pauvreté, d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le

[43] http://www.afdb.org/en/blogs/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/poverty-is-on-the-retreat-in-africa-8996/

Nigeria ont connu des augmentations du niveau de la pauvreté extrême.

Plus de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne vit encore en dessous du seuil[44] de la pauvreté et 390 millions de personnes dans la région survivent avec mois de 1,25[45] dollar par jour. Il s'agit d'un facteur sous-jacent majeur de risque de catastrophe dans la mesure où la pauvreté en termes de revenus empêche l'accumulation des biens qui auraient pu être utilisés pour préparer, atténuer et se soustraire à l'impact des aléas. En outre, les catastrophes épuisent davantage les ressources déjà limitées, réduisent les opportunités d'emploi et dégradent l'environnement, perpétuant ainsi les cycles de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Bien la croissance moyenne en PIB par tête ait augmenté en Afrique passant de 4% en 2001-2010 à 13% en 2010, la moitié des 54 pays dans la région sont toujours classés comme de pays à faible revenu et un autre groupe de 23 pays classés comme pays à revenu intermédiaire[46].

Des niveaux élevés de dette extérieure placent également un lourd fardeau sur les économies régionales. Le FMI et la Banque mondiale ont classé 33 pays africains comme Pays Pauvres Très Endettés (PPTE),[47] les proposant à des programmes de pardon de la dette. Sur une note positive, depuis 2011, ces pays d'Afrique subsahariens ont été en mesure de drainer les épargnes du pardon de la dette des PPTE vers la réduction de la pauvreté et les dépenses publiques (éducation, soins de santé et initiatives sociales). Les autres bonnes nouvelles sont que, selon le FIDA, six des dix économies les plus rapides en croissance pour 2001-2010 sont des nations africaines et sept de dix pays en tête sont en passe d'être les plus performants économiquement d'ici 2015 et se trouvent en Afrique subsaharienne (Cf tableau 1).

2.3.2 Insécurité alimentaire et malnutrition

L'insécurité alimentaire en Afrique en particulier en Afrique subsaharienne est persistante et généralisée. Selon le Bureau américain pour l'aide en cas de catastrophe (OFDA) et l'Evaluation de 2012-2022[48] sur la sécurité alimentaire au plan international, le nombre de pays africains où les populations vivent dans l'insécurité alimentaire dans 39 pays au sud du Sahara compte environ 357 millions de personnes, soit une baisse de 4.3% par rapport à 2011. Malgré qu'on ne prévoit pas d'insécurité alimentaire pour 2013, l'Afrique du Nord est sujette au risque d'environnement politique incertain et ayant la variabilité de la production annuelle dont la moyenne est la plus forte[49] (38% par rapport à 21% en Afrique subsaharienne).

À travers l'Afrique subsaharienne, le progrès a été insuffisant pour réaliser l'objectif No 1 des OMD des Nations Unies à savoir l'élimination de la faim

[44]Chen, S. and Ravallion, M., 2008.*The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty.*World Bank.

[45] The international poverty line has been revised to $1.25 per day for 2005 prices.

[46]World Bank, 2012.Classification of MIDCs and LIDCs.http://data.worldbank.org/country

[47] HIPC Programme defines three minimum requirements for participation in the program: 1.) country must show its debt is unsustainable; 2.) country must be sufficiently poor to qualify for loans from the World Bank's International Development Association or the IMF's Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), which provide long-term, interest-free loans to the world's poorest nations and 3.) country must establish a track record of reforms to help prevent future debt crises.[1]

[48] http://www.ers.usda.gov/media/849266/gfa23.pdf

[49]Using coefficient of variation, which measures deviation from average, 1980-2011.

d'ici 2015 (UNICEF, 2011). Tandis que sept pays sont sur la bonne voie (Algérie, Tunisie, Guinée Bissau, Ghana, République du Congo, Angola et Mozambique) pour y parvenir, beaucoup n'ont réalisé aucun progrès. Les récentes enquêtes (2010) estiment que environ 245 millions de personnes en Afrique subsaharienne sont malnutries [50] (un peu moins qu'en 2009).

L'agriculture africaine représente 32% du PIB de la région et emploie plus de 75% de sa population[51]. *En raison de la poussée démographique*, la productivité faible ou stagnante, les perturbations politiques, la faiblesse des institutions et les infrastructures médiocres, l'Afrique a été un importateur net des produits alimentaires depuis les années 70 [52]. Entre 1980 et 2007, les importations nettes totales de l'Afrique ont augmenté de 3,4% par an, mais cette croissance a été alimentée essentiellement par la croissance démographique à 2,6% par an).

L'état nutritionnel pauvre augmente également la vulnérabilité aux impacts physiques, sociaux et économiques des aléas physiques et est lui-même susceptible d'être davantage exacerbé par l'accès limité, ou la disponibilité des produits alimentaires pendant et après une catastrophe.

2.3.3 L'exclusion des communautés marginales existe en Afrique, pour es raisons allant du genre et de l'ethnicité aux modalités de moyens de subsistance. Entre autres, cependant, citons la marginalisation chronique

Marginalisation des populations d'éleveurs qui continuent d'être l'une des forms les plus visible d'exclusion et ayant un impact important sur la vulnérabilité aux aléas naturels.

La population d'éleveurs des terres semi-arides et arides de l'Afrique est estimée à 268 millions (plus du quart de la population totale), vivant dans une superficie représentant 43% de la superficie totale du continent[53]. Les moyens de subsistance des éleveurs reposent sur le bétail mobile qui suit des modes migratoires nomadiques ou de transhumance afin de tirer profit de la disponibilité évolutive de l'eau et des terres de pâturage.

Bien que les pasteurs fassent une contribution importante aux économies nationales et régionales et fournissent l'essentiel de la viande qui est consommé en Afrique, ils ont tendance à expérimenter une forte incidence de la pauvreté extrême et sont particulièrement vulnérables à la sécheresse. Par exemple, dans les zones pastorales, au nord de l'Ouganda, 64% de la population vivent en dessous du

seuil de la pauvreté par rapport à 38% au plan national.[54]

En 2010, l'Union africaine a institué un cadre politique pour le pastoralisme en Afrique. Tandis que plusieurs gouvernements nationaux dans la région adoptent à présent des stratégies pour améliorer la situation des éleveurs, la prévalence actuelle de la

[50] J. Fanzo, UNDP, 2012. The Nutrition Challenge in Sub Saharan Africa. http://web.undp.org/africa/knowledge/WP-2012-012-Fanzo-nutrition-challenge.pdf

[51]Commission for Africa, 2005. Our Common Interest: Report of the Commission for Africa,

[52]http://www.fao.org/docrep/015/i2497e/i2497e00.pdf

[53]Policy Framework for Pastoralism in Africa.**African Union, October 2010.**
http://rea.au.int/en/sites/default/files/Policy%20Framework%20for%20Pastoralism.pdf

[54]*Survival of the Fittest: Pastoralism and Climate change in East Africa*, Oxfam Briefing Paper, 2008

pauvreté et la vulnérabilité au sein de ces groupes est largement due à

Figure 11: La recette des catastrophes

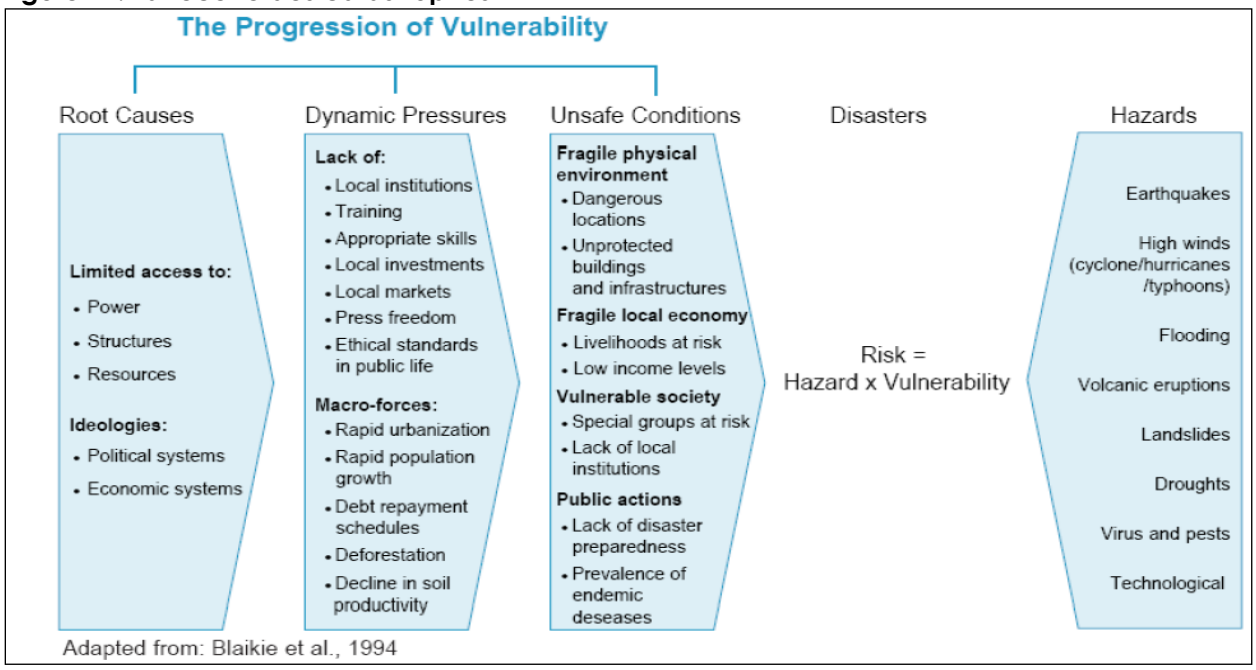

l'exclusion historique des processus de prise décision qui affecte leurs moyens de subsistance.

Historiquement, et en comparaison avec les autres secteurs de la population, il y a eu un investissement relativement faible des gouvernements de la région en infrastructure, éducation, santé et d'autres services de base pour les communautés de pasteurs. Ceci a contribué à créer ou à entretenir une gamme de vulnérabilités socioéconomique, physique et environnementale.

Par ailleurs, les politiques de développement qui favorisent les droits à la propriété privée et l'expansion de l'agriculture dans les zones semi-arides ont limité la mobilité des éleveurs, réduisant de ce fait leurs mécanismes traditionnels d'adaptation à la sécheresse et à d'autres aléas, même découlant en conflit sur les ressources rares.

Compte tenu des descriptions précitées des aléas, des menaces et des vulnérabilités à travers le continent africain comme introduction, le présent rapport explore ensuite la gamme des actions qui ont été lancées par une multitude d'acteurs afin de réduire les risques. Le chapitre suivant donne les détails de l'évolution de la RCC sur le continent.

Chapitre 3: EVOLUTION DE LA PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHEAU NIVEAU REGIONAL (AFRIQUE)

3.1 STRATEGIE REGIONALE AFRICAINE ET PROGRAMME D'ACTION

L'engagement de l'UA[55] à prévenir les risques de catastrophe et élaborer la résilience des pays et des peuples africains s'enracine dans son acte constitutif, qui a été adoptée par 53 pays en 2000. Les chefs d'Etat et de gouvernements, des États membres se sont engagés, en tant que signataires de cet acte, à promouvoir, entre autres objectifs, la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique[56]. Box 5.

Sur ces bases, l'UA a créé le NEPAD[57] en 2001 pour promouvoir une croissance accélérée et un développement durable, éradiquer la pauvreté généralisée et accablante et mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation.

L'UA/NEPAD procède à la formation du Groupe de travail de l'Afrique chargé de la prévention des risques de catastrophe.[58] pour faciliter la prise en compte et l'intégration de la prévention des risques de catastrophe dans toutes les phases du développement en Afrique et mettre au point la Stratégie régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophe en 2004.

En février 2010, la 14ème Assemblée de l'UA a mise en place la NPCA comme organe technique de l'UA, en remplacement du Secrétariat du NEPAD. La NPCA est le résultat clé de l'intégration du NEPAD à l'UA.

Le Groupe consultatif[59] en matière de prévention des risques de catastrophe pour l'Afrique était créé en 2005 suivi de l'organisation de la 1ère Conférence ministérielle africaine sur la Prévention des risques de catastrophe (à laquelle 42 pays, la Banque africaine de développement, plusieurs mécanismes des Nations unies, les agences internationales et bailleurs de fonds bilatéraux ont pris part), qui a adopté le Programme d'action qui a ensuite été entériné par une résolution de la 8ème Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine.

[55]L'Union africaine, depuis 2011, est composée de 54 États membres dont : l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la République Centrafricaine, les Comores, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, les îles Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, la République démocratique arabe sahraouie, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Sud-Soudan, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

[56]http://www.africaunion.org/root/au/AboutAu/Constitutive_Act_en.htm

[57]Depuis 2010, il est plus communément appelé l'Agence du NEPAD (Agence de planification & de Coordination du NEPAD ou NPCA).

[58] Le groupe de travail Afrique était composé des institutions régionales et sous-régionales, de la Banque africaine de développement, des agences de l'ONU comme le PNUD et le PNUE sous la direction de la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD, avec le soutien de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes. (http://www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/eng/task%20force/tf-working-group-dr-africa-eng.htm)

[59]Pour faciliter la mise en œuvre du cadre d'Action de Hyogo, un groupe consultatif africain (GCA) a été mis en place avec cinq représentants du gouvernement et deux des experts qui avaient été très actifs en matière de prévention des risques de catastrophe dans le continent. L'objectif principal du GCA est d'accorder le soutien des experts régionaux au groupe de travail Afrique sur la base de leurs connaissances au niveau national et communautaire et leur expérience, afin d'encourager les efforts du groupe de travail pour faire avancer le processus de prévention des risques de catastrophe partout sur le continent. Le GCA a favorisé le plaidoyer parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement en Afrique. Cela a aussi contribué à l'organisation de la première Conférence ministérielle portant sur la prévention des risques de catastrophe en Afrique. (www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/2005/.../inf12-Progress-Report-Africa-WG-IATF12.doc)

Bien plus tôt, en 2003, le groupe de travail Afrique s'était chargé de procéder à l'évaluation de l'état de la prévention des risques de catastrophe en Afrique, dont les résultats constituent la première étude de base en matière de prévention des risques de catastrophe dans la région. Le rapport d'évaluation avait conclu que les pays africains sont confrontés aux défis majeurs ci-après, notamment :

- Institutionnalisation insuffisante de la prévention des risques de catastrophe;
- insuffisance de communication et de gestion de l'information;
- Insuffisance de participation de la part des citoyens;
- restriction en matière d'Identification des risques et d'évaluation dans l'ensemble de la région; et
- Faible intégration dans le processus d'élaboration des plans en matière de prévention des risques de catastrophe.

Sur la base de cette évaluation, le groupe de travail Afrique a élaboré une Stratégie régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophe SRAPRC. Les objectifs de cette stratégie étaient de:

- Accroître l'engagement politique en matière de Prévention des risques de catastrophe;
- Améliorer l'identification et l'évaluation des risques de catastrophe;
- Améliorer la gestion des connaissances en matière de Prévention des risques de catastrophe ;
- Améliorer la sensibilisation du public en matière de prévention des risques de catastrophe;
- Améliorer la gouvernance en matière de prévention des risques de catastrophe; et
- intégrer la prévention des risques de catastrophe dans la gestion des mesures d'urgence et de réaction.

Après évaluation minutieuse des experts, des gouvernements et des autres parties prenantes, la SRAPRC a été adoptée par ses 53 Etats membres à la 10ème réunion de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement CMAE en juin 2004 et reconnue officiellement au Sommet de l'UA de 2004. Lors de cet événement, l'UA a demandé que soit élaboré un programme d'action pour sa mise en œuvre. Elle s'était engagée à fournir une orientation stratégique pour encourager et promouvoir la mise en œuvre de cette stratégie, à solliciter l'appui des partenaires de développement et à en assurer la coordination au niveau régional.

A l'issue de consultations avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales, le « Programme d'Action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des risques de catastrophe » (Programme d'action) a été élaboré en 2005, ainsi que des "Lignes directrices pour prendre en compte l'évaluation des risques de catastrophe en matière de développement". Tous deux ont été adoptés à la 1ère Conférence ministérielle africaine sur la Prévention des risques de catastrophe en 2005 et ont été intégrés dans le programme quinquennal de la CMAE en 2006.

En 2007, la 1ère plateforme régionale africaine pour la Prévention des risques de catastrophe a été convoquée pour

favoriser l'engagement régional, promouvoir la coopération et la coordination entre les pays africains et échanger des expériences des efforts consentis en matière de prévention des risques de catastrophe en Afrique. Ce dispositif a également servi de cadre pour la tenue d'un forum au cours duquel s'est préparé le premier rapport d'étape pour les pays africains en rapport avec le Cadre de Hyogo et pour se préparer à la tenue de la 1ère session de la plate-forme mondiale en matière de Prévention des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Genève en juin 2007 et a rassemblé des représentants de plusieurs gouvernements africains.

Lors de la réunion consultative des parlementaires portant sur la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes qui s'était tenue à Nairobi en février 2009, les parlementaires africains de la République du Tchad, de l'Égypte, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, de la Namibie, du Sénégal, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et l'Assemblée législative est-africaine, se sont engagés à mener une série d'actions visant à accélérer l'ordre du jour en matière de prévention des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique en Afrique et de travailler pour s'assurer que les intérêts africains figurent bien au programme mondial des résolutions en matière du changement climatique.

La 2ème plate-forme régionale de l'Afrique portant sur la prévention des risques de catastrophe a eu lieu en mai 2009. Lors de cette réunion, les participants ont pu évaluer les progrès réalisés en matière de prévention des risques de catastrophe en Afrique, discuter des défis émergents et des nouvelles possibilités et convenir sur la position africaine pour la 2ème plateforme mondiale en matière de prévention des risques de catastrophe prévue en juin 2009. Cette réunion a également constitué l'occasion de réviser et de mettre à jour le Programme d'action ainsi que de fournir des mécanismes précis pour la mise en œuvre, entérinés par la 2ème Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe tenue à Nairobi en avril 2010. Cette conférence a adopté le Programme d'Action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine en matière de prévention des risques de catastrophe (2006-2015) et a validé les 18 recommandations mises en évidence[2] dans la résolution subséquente.[60]

L'objectif global du Programme d'action élargi (EX.CL/589(XVII) II) de 2006 à 2015 est de parvenir à une réduction substantielle des impacts sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes sur le peuple africain et sur les économies, facilitant ainsi la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement en Afrique.

La 3ème plateforme régionale de l'Afrique a eu lieu à Nairobi lors de la réunion d'experts de la 2ème Conférence ministérielle africaine de 2010. Les thèmes abordés étaient liés au changement climatique, aux villes, institutions d'enseignement et aux hôpitaux plus sécurisés ainsi qu'au financement à risque.

[60]Décision du rapport de la 2ème Conférence ministérielle sur la prévention des risques de catastrophe. CL/Déc.607 (XVIII). Cette décision répond à la recommandation 18 de la déclaration ministérielle.

La 4ème plateforme régionale de l'Afrique, organisée conjointement avec le 5eme Forum africain portant sur l'adaptation à la sécheresse, a eu lieu en février 2013 à Arusha, en Tanzanie. 45 pays africains[61] ont participé à cette plate-forme qui a passé en revue les réalisations et les défis dans la mise en œuvre de la SRAPRC et son Programme d'action élargi, a identifié des mesures pour s'acquitter des engagements communs d'ici 2015. Ce dispositif a facilité la consolidation de la position de l'Afrique à la 4ème Session de la plate-forme mondiale sur la prévention des risques de catastrophe et les consultations qui ont abouti à la conception du Cadre de Hyogo-2.

Plus tard, la Plateforme régionale de l'Afrique s'est penchée sur le caractère changeant de la vulnérabilité et sur le leadership du gouvernement nécessaires pour mener un processus inclusif des consultations pour répondre aux défis présents et émergeants. Cette réunion s'est clôturée avec la reconnaissance officielle des points suivants, notamment:

- L'Afrique est un continent dynamique dans cette période de transformation rapide, caractérisée par des mutations en matière de l'économie, de la société et de l'environnement.
- Les communautés africaines, en particulier les femmes et les enfants, se placent sur la ligne de front eu égard aux risques de catastrophe et jouent des rôles de plus en plus influents en matière de renforcement des capacités à la résilience.
- Les résultats objectifs et équitables sont réalisables en matière de développement.
- Les connaissances de fond et les ressources techniques et humaines sont déjà disponibles à l'échelle nationale et locale sur le continent.
- Le ciblage de progrès en matière des efforts de prévention des risques de catastrophe à tous les niveaux aide les gouvernements africains.
- Le programme de prévention des risques de catastrophe est maintenant à l'ordre du jour de chaque gouvernement en Afrique.

3.2 DECLARATION MINISTERIELLE ET RECOMMANDATIONS A LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

La 2ème Conférence ministérielle africaine tenue en 2010 sur la prévention des risques de catastrophe a officiellement adhéré à une déclaration qui met en évidence les 18 recommandations spécifiques faites au Sommet de l'Union africaine (SUA).
Ces recommandations et les progrès réalisés dans leur mise en valeur, sont décrits ci-après, agencé au titre des thèmes suivants: cadres institutionnels, financement, capacité et cibles (villes, communautés et populations les plus vulnérables).

3.2.1 Cadres institutionnels

Les différentes institutions qui sont évoquées dans les 18 recommandations comprennent les plateformes nationales pour la prévention des risques de catastrophe, le Groupe de Travail Africain pour la Prévention des Risques

[61] http://www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/we/inform/events/30143

de Catastrophe (GTAPRC), le mécanisme chargé de Réduction certifiée des émissions CER (et leurs unités de prévention des risques de catastrophe) ainsi que le processus de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes, en matière du Cadre de Hyogo et du suivi des objectifs de la SRAPRC.

PLATEFORMES NATIONALES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Comme leur première recommandation, la 2ème Conférence ministérielle 2010 sur la prévention des risques de catastrophe a préconisé que la Commission de l'Union africaine continue à mobiliser un soutien politique et à plaider auprès de la communauté internationale, les institutions et les partenaires en matière de développement d'appuyer les États membres en vue d'institutionnaliser les plates-formes nationales multisectorielles pour la prévention des risques de catastrophe, ou les mécanismes de coordination similaires, ayant intégré la gestion des risques eu égard à la catastrophe et au climat (en portant un accent particulier sur l'intégration de la prévention des risques de catastrophe) dans les secteurs de la planification et les finances, la santé, l'éducation, le développement urbain, l'infrastructure, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'industrie, l'agriculture et la sécurité alimentaire, entre autres priorités nationales.

Avant la recommandation de 2010, l'organe chargé du Cadre de hyogo a lancé un appel à toutes les Nations "pour soutenir la création et le renforcement des mécanismes nationaux intégrés tels que les plates-formes nationales multisectorielles" pour s'assurer que la prévention des risques de catastrophe constitue une priorité nationale et locale. Une plate-forme nationale se défini comme un forum de prise en charge et d'orientation et un comité des parties prenantes multilatérales. Ce dispositif fait valoir la prévention des risques de catastrophe à différents niveaux et se charge de la coordination, des analyses et des orientations dans les domaines prioritaires nécessitant une action concertée à travers un processus coordonné et participatif. Au moment de la mise sous presse de l'ensemble d'outils d'orientation de la plate-forme nationale de 2010 en matière de prévention des risques de catastrophe (PRC) [62] ("NP Toolkit"), au moins 30 plates-formes nationales officielles auraient existé en Afrique (et 10 autres étaient en cours de mise en place). A la fin de mars 2013, 40 pays d'Afrique avaient déjà mis en place des plateformes nationales ou des structures équivalentes.

Le NP Tool kit pour l'Afrique a été conçu pour promouvoir et mettre en valeur les lignes directrices de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes des plateformes nationales en matière de prévention des risques de catastrophe' créé initialement en 2005 et révisé en 2010.

Les chapitres du Toolkit reflètent de près la manière dont les lignes directrices de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes s'appliquent aux pays africains. Le NP Toolkit oriente les pays africains sur le processus de mise en place des plateformes nationales en matière de prévention des risques de catastrophe. Il sert tout aussi bien à identifier les activités majeures et les voies et moyens de dynamiser les plates-formes nationales existantes.

En 2012, le mécanisme de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes était mandaté d'élaborer

[62]Un ensemble d'outils d'orientation en matière de plate-forme nationale pour la prévention des risques de catastrophe (PRC) a été développé en faveur des pays africains par le Bureau régional de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour l'Afrique avec le soutien de la République fédérale d'Allemagne et de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO).

un rapport sur l'état des plateformes nationales en Afrique[63]. Ce rapport a évalué la capacité de dix-neuf (19) plateformes nationales dans l'ensemble de trois blocs régionaux principaux de l'Afrique notamment : la CEDEAO, la CEEAC et la SADC.

Bien que l'adhésion aux plates-formes nationales dans l'ensemble de l'échantillon étudié se soit avérée appropriée pour se pencher sur les risques au niveau national, les résolutions du rapport suggèrent que la capacité des plateformes nationales en matière de prévention des risques de catastrophe à travers toute l'Afrique est en moyenne faible (atteignant 48%[64]). L'élément moteur le plus important de forte proportion de capacité en matière de plate-forme nationale semble être l'intégration institutionnelle. Les résultats supputent, par conséquent, que la manière actuelle dont des plateformes nationales sont mises en place pourrait ne pas être le moyen le plus efficace pour garantir l'appropriation nationale et le leadership en matière de prévention des risques de catastrophe, ce qui implique que son concept pourrait être remis en question.

Le concept de plateformes nationales en Afrique devrait être repensé à la lumière de ces résultats, et une évaluation plus détaillée d'un échantillon plus grand de pays pourrait être nécessaire afin d'établir un plan d'action pour leur reconstitution, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle de coordination et de plaidoyer en matière de prévention des risques de catastrophe en Afrique.

GROUPE DE TRAVAIL AFRIQUE EN MATIERE DE PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE[65]

Pour mettre en œuvre la déclaration ministérielle conformément à une décision du Conseil exécutif de l'UA, la Commission de l'UA, en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie internationale pour la prévention les catastrophes, a convoqué la réunion inaugurale du GTAPRC reconstitué à Nairobi, du 29 au 31 mars 2011[66]. Cette réunion a rédigé un document provisoire sur la position de l'Afrique qui a ensuite été présenté à la plate-forme mondiale de 2011 portant sur la prévention des catastrophes qui a eu lieu à Genève.[67]

La reconstitution du GTAPRC a donc représenté la réalisation de l'un des indicateurs mesurables en vertu de la SRAPRC du fait qu'elle est favorable à la coordination globale et au suivi de la mise en œuvre de la SRAPRC dans le Programme d'action.

Le 31 mars 2011, le GTAPRC a adopté le mandat et l'objectif général d'intervenir en tant que groupe consultatif et d'apporter une assistance technique à la CUA, aux Communautés économiques régionales, aux États membres et aux partenaires et d'orienter la mise en œuvre des programmes prioritaires de la Stratégie

[63]Tall, A., 2012. Évaluation de la capacité des plateformes nationales en matière de prévention des risques en Afrique, rapport provisoire final du Bureau régional pour l'Afrique SIPC.

[64]' Cette moyenne cache de grandes différences d'un pays a l'autre, avec des taux élevés de capacité pn atteints aux Comores (82 %), au Ghana (78 %) et aux îles Maurice (65 %) en fonction des classements régionaux, la région de la SADC mène avec un taux moyen de capacité pn de 52 %, suivi par le bloc de l'Afrique de l'est et enfin, la région de la CEDEAO où beaucoup de pn restent encore non opérationnelles. » (source: 52 ci-dessus)

[65]*Déclaration de la 2e Conférence ministérielle sur la prévention des risques de catastrophe, Nairobi, 2010.*

[66]http://www.stratégie Internationale Pour La Prévention Des Catastrophes.org/campaign/resilientcities/events/view/18385 and http://www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/archive/18754

[67]http://www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/files/20541_stratégie internationale pour la prévention des catastrophesafricaspotlightnewletterissue.pdf

régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophe et de son Programme d'Action ". Vingt membres clés ont été identifiés, notamment: la CUA/NPCA, la Banque africaine de développement, chacun des huit CER, un expert par région (un total de cinq), la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes, le GFDRR, un représentant des entités spécialisées régionales, un représentant de la société civile et un représentant du monde universitaire et des instituts de recherche. Une prorogation d'adhésion a été accordée à de nombreux autres partenaires dans la prévention des risques de catastrophe. La Présidence a été confiée à la CUA. Le GTAPRC a été mis en place pour agir en tant que réseau placé sous la direction hiérarchique de la plate-forme régionale de l'Afrique.

La deuxième réunion du GTAPRC reconstitué a été organisée à l'intention des membres clés à Yaoundé, au Cameroun en mai 2012[68]. Les participants ont préconisé la tenue d'une 3ème Conférence ministérielle Afrique précédée par la réunion technique de la plate-forme régionale avant la fin de la même année (dont aucune n'a pu être organisée).

La 14e recommandation[54] de la 2è Conférence ministérielle sur la prévention des risques de catastrophe en appelle à la Commission de l'Union africaine et aux communautés économiques régionales de « mettre en place et/ou renforcer, au sein de leurs structures organisationnelles des unités chargées de prévention des risques de catastrophe fonctionnelles abordable et durable pour en assurer la coordination et le suivi ». La même déclaration préconise auprès des CER d' « accroître la mise en œuvre de leurs rôles et responsabilités tels qu'énoncés dans la stratégie de l'Afrique et le Programme d'Action »

La deuxième recommandation auprès de la Commission de l'Union africaine consistait à procéder à la « reconstitution du Groupe de travail Afrique en matière de Prévention des risques de catastrophe (GTAPRC) en vue d'en assurer la coordination et d'apporter une assistance technique aux États membres pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophe et son programme d'action'. »

La troisième réunion de la GTAPRC s'est tenue à Zanzibar (Tanzanie) en septembre 2012. Le GTAPRC a convenu de diversifier les dispositions et de mener une large variété d'activités pour faire avancer le processus de renforcement des capacités à la résilience des communautés, y compris la contribution potentielle des connaissances indigènes en faveur de la prévention des risques de catastrophe, dont la nécessité d'accroître la circulation d'informations et d'établir des liens institutionnels, entre autres choses. Un communiqué conjoint a été publié par le groupe qui a reconnu "la nécessité d'une initiative de coopération interrégionale en Afrique pour accélérer et intensifier la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine et le Programme d'action en faveur de la Prévention des risques de catastrophe 2006-2015; visant en particulier de soutenir les institutions africaines pour le renforcement des capacités durables à l'intégration de la Prévention des risques de catastrophe et, par ricochet, à la résilience des communautés africaines.[69]

La réunion prochaine du GTAPRC est prévue pour 2013, à Johannesburg, en Afrique du Sud.

[68] http://www.disasterriskreduction.net/fileadmin/user_upload/drought/docs/Revised%20TOR%20AWGDRR%20TOR.pdf

[69] http://www.STRATÉGIE INTERNATIONALE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES.org/files/30143_annex2reportontheawgondrrinafrica.pdf

UNITES CHARGEES DE PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET RESPONSABILITE AU SEIN DES CER

L'Union africaine reconnaît huit CER. Parmi celles-ci, la SADC et le COMESA ont créé une unité chargée de prévention des risques de catastrophe ou disposent des membres délégués du personnel chargés de prévention des risques de catastrophe et la CEDEAO, la CEEAC et l'IGAD ont tous élaboré des politiques, des plans ou des stratégies de prévention des risques de catastrophe. Les CER disposant de structures de prévention des risques de catastrophe moins visibles ont également mené des efforts tels que l'élaboration de directives ou programmes avec les États membres afin d'appuyer des interventions en matière de prévention des risques de catastrophe tant aux niveaux régionaux que sous-régionaux.
Certaines des CER non officiellement reconnues par l'UA (par exemple, la CEPGL et la COI) se sont également investies dans les efforts pour la prévention des risques de catastrophe.

La 4è recommandation de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a préconisé que la Commission de l'Union africaine, les organisations régionales et sous-régionales ainsi que les États membres mènent en permanence le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la prévention des risques et son Programme d'Action conformément aux dispositions du Cadre de Hyogo et d'évaluer et d'en dresser un rapport tous les deux ans sur les progrès réalisés. La recommandation 16 de la même déclaration lance un appel aux États membres d' « adopter le Programme d'Action révisé pour la mise en œuvre de la stratégie africaine pour la prévention des risques (2006-2015) et de mener le suivi des progrès réalisés ». La 17ème recommandation invitait « stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et les partenaires à s'engager avec la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les pays africains pour appuyer la mise en œuvre de la présente déclaration, le cas échéant ». Un bref aperçu de leurs diverses contributions figure au chapitre 7.

Les possibilites d'organisation, au niveau regional, des ateliers de formation sur le droit en matiere de catastrophe, sur les normes internationales pour la gestion de l'aide humanitaire et sur l'exploration des cadres reglementaires dans les sous-regions contribuent a faire avancer l'elaboration des politiques et de planification en matiere de prevention des risques de catastrophe. Les efforts reels consentis en matiere de prevention des risques de catastrophe par les communautes economiques regionales (reconnues et non reconnues) sont examines en detail dans le chapitre 4 ci-dessous.

APPUI DE LA STRATÉGIE INTERNATIONALE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES ET SUIVI DE LA SRAPRC ET DU CADRE DE HYOGO[54]

Le mécanisme de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes exige que tous les pays présentent, tous les deux ans, en ligne, leur rapport de suivi du Cadre de Hyogo qui décrit l'évolution de leurs activités menées en matière de prévention des risques de catastrophe. Idéalement, ce rapport de suivi est compilé conjointement au cours d'une réunion de la plate-forme nationale ou de celle de la planification avec tous les secteurs chargés de prévention des risques de catastrophe selon leur contribution à la réalisation des progrès majeurs en ce qui concerne le Programme d'action Afrique et le Cadre de Hyogo. Le suivi et les rapports s'élaborent sous forme d'une auto-évaluation et contiennent donc un contrepoids ou un équilibre limités qui s'appuient plutôt sur l'objectivité et la connaissance de fond des élaborateurs des rapports de tous les mécanismes de prévention des risques de catastrophe menées par toutes les parties prenantes dans le

pays. Bien que les critères par nombre de points soient documentés, les résultats présentent généralement des défis imposants qui, à ce jour, ne permettent pas d'établir une comparaison complète entre les pays.

Il y a eu quatre périodes de présentation des rapports du Cadre de Hyogo depuis sa création : 2007, 2009, 2011 et 2013. Le nombre de pays africains présentant des rapports de suivi pour chaque période se trouve dans le tableau [370]. Bien que le total des pays ayant présenté des rapports pendant au moins une période (de 37), soit assez élevé (plus de deux-tiers du continent), le tableau 3 démontre la difficulté constante en matière de démarche pour garantir un suivi d'auto-évaluation nationale du Cadre de Hyogo selon la base d'élaboration biennale de rapports. Les pays qui ont présenté les rapports pour les quatre périodes sont le Kenya, les îles Maurice et la Tanzanie.

Table 3: Evolution du suivi ARS et Cadre de Hyogo

Reporting Period	Number of Countries Submitting	% Africa
2005-7	10	19%
2007-9	19	36%
2009-11	26	49%
2011-13	21	39%
Total	**37***	**69%**
17 countries have never submitted		
3 countries have submitted all 4 reporting periods		

Il importe de réfléchir sur le processus de suivi du Cadre de Hyogo, à la fois pour trouver un ensemble de dispositions visant à inciter les pays à soumettre leurs rapports d'étape tous les deux ans et pour identifier des schémas de validation, qui rendent les résultats de suivi moins subjectifs et plus faciles à analyser et à comparer à travers le continent. Les détails des résultats de suivi du Cadre de Hyogo au niveau national se trouvent au chapitre 5.

Au-delà de mener le suivi du Cadre de hyogo, le Bureau régional chargé de Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour l'Afrique a été créé à Nairobi avec le soutien du gouvernement Allemand en 2002, deux ans seulement après que le Secrétariat ait été créé à Genève.

Avec le soutien de la Banque mondiale, du GTPRC, de l'Allemagne, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement International (ASDI), de l'Agence australienne pour le développement International (AusAid), de la Suisse et de la DG ECHO, le Bureau régional pour l'Afrique chargé de Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes, prend actuellement en charge (ainsi que l'UA) les Conseillers de cinq sous-régions (CER) en matière de prévention des risques de catastrophe: la corne de l'Afrique/l'IGAD, l'Afrique de l'est (CAE), l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Afrique centrale et l'Afrique du Sud (SADC).

Un deuxième Bureau régional chargé de Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes des Etats arabes au Caire prend en charge les 10 pays d'Afrique du Nord (et les Comores). Voir Figure 13 pour une carte de la répartition de la prise en charge du continent.

[70] http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/reports/?pid:222

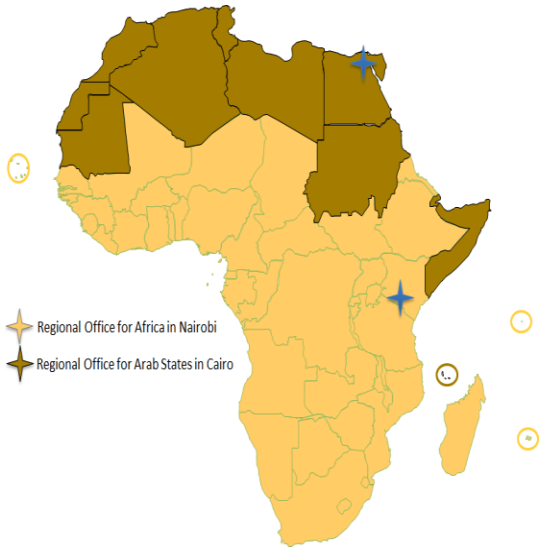

Figure 12: Couverture de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Afrique

L'objectif initial du Bureau régional de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour l'Afrique a été d'établir une forte relation avec l'Union africaine et de renforcer les capacités nationales et la coordination des plateformes nationales en matière de prévention des risques de catastrophe entre les États membres. En 2005, sous la direction de la CUA et sur la base de l'expertise africaine, le Bureau régional chargé de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes en 'Afrique a contribué à l'élaboration du Programme d'action.

Au-delà du mandat assigné au Bureau régional chargé de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes lors des assises de Genève, ce mécanisme s'engage à soutenir la CUA dans ses activités de prévention des risques de catastrophe. Le Bureau régional chargé de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes en Afrique a également servi efficacement dans le processus de rétablissement du GTAPRC, et s'est évertué dans l'organisation et l'orientation du groupe interinstitutionnel des Nations Unies en matière de prévention des risques de catastrophe en Afrique.

Plus récemment, l'intérêt général s'est reporté sur le renforcement des capacités sous-régionales. Ensuite, le Bureau régional chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes en Afrique s'est embarqué sur la voie visant à établir des liens de partenariats avec les réseaux universitaires, les fournisseurs de services en matière de climat et les ONG afin de promouvoir aussi bien davantage les gouvernements que de soutenir les connaissances en matière de prévention des risques de catastrophe à la fois au niveau des pertes économiques dues aux catastrophes et à celui de la nécessité croissante de planification des risques sensibles afin de juguler le rythme accéléré vers l'urbanisation et la capacité du réchauffement dans la région.

Le programme du Bureau régional chargé de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes en Afrique est déterminé en consultation avec des entités intergouvernementales régionales et sous-régionales africaines, ainsi que sur la base des demandes de pays spécifiques, afin de s'assurer que les activités sont complémentaires pour les plus grands processus en cours. La priorité est également donnée aux pays identifies par les partenaires (tells que les Nations unies et la Banque mondiale) comme étant à haut-risque dans ces efforts.

3.2.2 Financement

Les Recommandations 7 à 10 de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe[1] *ont été consacrées au financement en matière de prévention des risques de catastrophe. Les progrès réalisés par les États membres et les bailleurs de fonds ainsi qu'à travers la mise en commun du risque au niveau continental et régional et les mécanismes de financement sont décrits ci-dessous.*

PLACEMENT DE FONDS AUX FINS DE PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE PAR LES ETATS MEMBRES

Bien que l'institutionnalisation des mécanismes de prévention des risques de catastrophe au sein des gouvernements figure de manière croissante à l'ordre du jour de nombreux pays africains, il y a toujours un manque d'engagement budgétaire de leur part pour l'intégration des mesures de prévention des risques de catastrophe dans les fonctions gouvernementales et ministérielles de front: développement, éducation, santé, etc.[71]. Un état d'esprit de plus tributaire persiste concernant les composants des gouvernements comme la «gestion des catastrophes», «protection civile» ou «gestion des risques de catastrophe» à assumer la charge de la prévention des risques aux aléas naturels et anthropiques. À la 2e Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe, les gouvernements s'étaient rapprochés de l'engagement à affecter un certain pourcentage de leurs budgets nationaux et d'autres recettes à la prévention des risques de catastrophe.

Selon le rapport du Cadre de Hyogo de 2011[72] (élaboré pour un total de 29 pays africains),"la plupart des gouvernements n'avaient pas de fonds affectés à la consolidation ou au renforcement des capacités à la résilience à long terme. Il est généralement répondu à ce genre de besoins par des réaffectations budgétaires à court terme, des prévisions de placement de fonds et par le financement extérieur. Pendant que les gouvernements africains ont déclaré globalement manquer de fonds disponibles pour le recouvrement à long terme (plus de 70 % des pays déclarants), les pays tels que le Malawi, le Burkina Faso, le Maroc, le Mali, les Seychelles, Madagascar et le Cap-Vert ont indiqué que leur programme de recouvrement après catastrophe intègrent explicitement et prévoit la prévention des risques de catastrophe au budget. Par exemple, bien que le Sénégal ait signalé auparavant une marge de 2 % d'affectation des fonds de recouvrement à la prévention des risques de catastrophe dans le rapport du Cadre de Hyogo 2011, l'affectation des fonds pour la prévention demeure de manière régulière un défi important dans ce pays.

[71] Rapport initial : Etude de rentabilité en matière de prévention des risques de catastrophe dans les secteurs de la santé et de l'éducation dans la corne de l'Afrique. Rapport final du Centre africain d'études des catastrophes sur la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes avec l'Afrique.

[72] http://www.stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.org/files/24012_briefingnote04africa.pdf

Le declaration[55] a également lancé un appel pressant aux États membres, sous les auspices de la CUA d' «examiner la possibilité du risque financier continental mis en commun pour parvenir à la création d'un pool Panafricain de risque de catastrophe appartenant à l'Afrique, s'appuyant sur les outils et mécanismes existants et nouveaux de financement à la prévention des risques de catastrophe » et a également appelé à une "étude pour la création d'un mécanisme de financement régional en matière de prévision des risques de catastrophe, qui permet aux États membres d'accéder aux fonds existants et futur, régional et global en faveur du changement climatique et de la prévision des risques de catastrophe. ".

Le mécanisme chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a entrepris le développement à l'échelle continentale, en collaboration avec le PNUD, des bases de données pour assister les gouvernements dans l'évaluation des pertes économiques causées par les catastrophes. Le PNUD s'est embarqué, à l'échelle continentale, sur le développement des bases de données en vue d'appuyer les gouvernements dans l'évaluation des pertes économiques causées par les catastrophes. Ces bases de données sont déjà disponibles pour l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Mali, le Maroc, le Mozambique et l'Égypte depuis 2012-2013. Avec 20 pays supplémentaires programmés au cours des cinq prochaines années.

MECANISMES CONTINENTAUX DE MISE EN COMMUN DE FINANCEMENT AUX RISQUES ET DE FINANCEMENT REGIONAL

Une analyse des pertes économiques et assurées en raison de catastrophes naturelles dans le monde indique un nombre croissant de données sur la croissance de la fréquence et de la gravité des catastrophes. Par conséquent, l'exposition financière et économique des pays en développement aux catastrophes naturelles augmente chaque année à cause de diverses raisons, allant de la concentration croissante des populations et des biens dans les zones à haut risque, aux accroissements en matière de changement climatique et de variabilité.

Le concept prévention des risques de catastrophe commence à figurer à l'ordre du jour des discussions entre les ministres chargés des finances en Afrique, qui ont récemment lancé un appel pour une 'institutionnalisation financière soutenue et celle d'autres instruments tels que les réserves stratégiques de grain, la budgétisation des fonds exceptionnels, ainsi qu'à travers la mutualisation des risques dans toutes les [sous-] régions[73] (ARC, encadré 6).

Lors de cette 2è Conférence ministérielle africaine de 2010 sur la Prévention des risques de catastrophe, les Ministres avaient initié une étude conduisant à la mise en place d'un mécanisme Panafricain de financement en faveur de la prévention des risques de catastrophe qui permet aux Etats membres de l'UA d'accéder au financement existant et futur, au niveau régional ou mondial en vue de l'Adaptation au changement climatique (ACC) et de la prévention des risques de catastrophe[74].

Le financement des risques de catastrophe exige une combinaison de dispositifs privés de financement des risques (corporatifs et communautaires) et de collectes des fonds auprès des gouvernements (p. ex., les collectes des ressources hybrides qui peuvent inclure la budgétisation par poste pour la

[73] Ministres Africains des finances à Lilongwe, Malawi, 29-30 Mars 2010.
[74] http://www.unisdr.org/files/24012_briefingnote04africa.pdf

prévention des risques de catastrophe par secteur). Toutefois, le financement des risques ne devrait pas seulement être envisagé comme un exercice axés sur le marché, ni comme une approche descendante. Le Gouvernement et la société civile doivent également être encouragés à se servir des épargnes communautaires et des mécanismes d'assurance pour faire face aux risques des catastrophes. De manière similaire, les gouvernements doivent procéder à la séparation des fonds pour l'affectation à la prévention des risques de catastrophe afin de répondre aux besoins de développement, d'aide humanitaire, de catastrophe et pour les allocations exceptionnelles à l'aide nationale et internationale. Par ailleurs, il est évident que les gouvernements africains ne budgétisent ni ne financent de manière adéquate les risques de catastrophe en dépit de leur exposition à ces risques et de la possibilité des mécanismes de transfert manifestes de ces risques (tels que les assurances connexes au marché, la planification urbaine et régionale appropriée et applicable, l'intégration du concept prévention des risques de catastrophe dans les pratiques de développement etc.). Toutefois, l'affectation des fonds

Encadré 6: Capacité africaine au risque (ARC)

L'organe chargé de la capacité africaine au risque est une institution spécialisée de l'UA, destiné à aider les États membres à résister et à se remettre des ravages des catastrophes naturelles. Vingt-deux pays ont signé l'Accord (traité) portant création de la (C'AR), qui est entré en vigueur l'an dernier, Ce traité établit la position de l'ARC comme une institution spécialisée. Mandatée par les Chefs d'États de l'UA en juillet 2012, les délégués des 41 pays membres à travers le continent se sont réuni pour finaliser l'accord portant création de l''ARC.

Cette entité financière appartenant à l'Afrique, dirigée par l'UA se servira des moyens de contrôle météo satellite avancés pour évaluer et affecter des fonds immédiats aux pays africains frappés par la sécheresse, avec d'autres aléas naturels à suivre dans les prochaines années. Plus pertinent que jamais à la lumière des effets persistants de la sécheresse dans la corne de l'Afrique l'an dernier et de la crise en cours au Sahel, ce nouveau mécanisme pionnier est prévu pour minimiser la dépendance de l'Afrique à l'aide extérieure.

ARC bénéficie de l'appui de la Fondation Rockefeller, du Département pour le développement international (DFID), du Gouvernement du Royaume-Uni, de l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA) et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

L'objectif de l'ARC et le logiciel de quantification des risques météo ainsi que la vue du risque Afrique est de capitaliser sur la diversification naturelle des risques météorologiques à travers toute l'Afrique, permettre aux pays de gérer leurs risques comme un groupe et d'obtenir des fonds des bailleurs de fonds et du marché international du risque d'une manière efficace du point de vue du financement afin de répondre aux risques probables, pratiquement incertaines. ARC utilisera les mécanismes financiers modernes comme la mutualisation des risques et le transfert de risque pour créer des facilités de financement exceptionnelles. Ces techniques, pour le moins inédites, peuvent être appliquées par les pays africains de façon novatrice pour minimiser le coût de la réponse aux catastrophes, avant qu'elles ne se transforment en crises humanitaires et pour fournir de meilleurs prestations aux sinistrés.

ARC intégrera une compagnie mutuelle d'assurance aux Bermudes pour une période intérimaire avec les prévisions de transfert du premier portefeuille de marché en décembre 2013. Le modèle d'un dispositif d'inondation est en cours de conception et ARC envisage d'offrir une couverture aux risques de sécurité alimentaire liés aux inondations aux gouvernements clients en décembre 2014.

Source: http://www.africanriskcapacity.org/arcestablishment

au risque doit être un exercice réaliste régi par le processus d'évaluations des risques scientifique et éprouvé.

PLACEMENT DE FONDS EN PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE PAR LES BAILLEURS DE FONDS

Tout comme les gouvernements, les partenaires en investissement doivent comprendre l'importance d'affecter un niveau approprié d'investissement aux activités connexes à la prévention des risques de catastrophe. Au cours des 10 dernières années, il n'est plus à démontrer que la communauté internationale s'expose davantage au risque axé sur l'investissement de la prévention des risques de catastrophe. À cette fin, les travaux entrepris par des organisations comme la Banque mondiale (à travers le GFDRR), la Commission européenne (à travers DIPECHO et la DG ECHO), la Banque africaine de développement, Deutsche Gesellschafttfür Internationale Zusammenarbeit(GIZ), l'Agence des États-Unis pour le développement International (USAID), le ministère britannique du développement International (DFID), AusAID, SIDA, Noraid, divers organismes de l'ONU, la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) et la Croix-Rouge nationale / du Croissant-Rouge et de nombreuses organisations non gouvernementales, notamment: Oxfam, CARE, Plan International, World Vision, mais aussi des petites organisations nationales) portent de plus en plus une particulière attention à la prévention des risques de catastrophe. Il existe peu de preuve à hypothéquer, cependant, que des investissements adéquats en matière de prévention des risques de catastrophe en Afrique seraient disponibles. Malheureusement, de nombreux bailleurs de fonds focalisent sur l'apport des solutions aux catastrophes et aux besoins humanitaires et par conséquent, ne se penchent pas sur les questions liées à la prévention à long terme des risques de catastrophe et le développement intégré. Le secteur des assurances, qui a sans doute le plus à perdre dans le monde développé, n'envisage non plus aucune mesure préventive d'investissements en matière de prévention des risques de catastrophe dans les marchés émergents africains.

La 2ème plate-forme mondiale de 2009 avait également lancé un appel pour le développement et pour le besoin en partenaires humanitaires pour s'assurer que des versements d'un pour cent de l'aide publique au développement et de dix pour cent de l'aide humanitaire, en ligne avec le résumé du Président de la deuxième séance de la plate-forme mondiale, prend en charge la prévention des risques de catastrophe, de la planification d'intervention et de récupération, y compris des conflits armés et/ou des difficultés économiques graves.

Les sources de données actuelles ne fournissent pas un outil facilement accessible ou fiable pour analyser l'engagement des bailleurs de fonds eu égard à la prévention des risques de catastrophe. Structures de codage sont faibles et les rapports des bailleurs de fonds sont incompatibles. Il est largement reconnu que la nécessité de mutation des activités de prévention des risques de catastrophe vers une action plus mesurable financée de manière adéquate s'impose. Cependant, une récente analyse[75] publiée par Global Humanitarian Assistance (GHA) rapporte que des progrès objectifs ont été réalisés depuis la mise au point du Cadre de Hyogo, particulièrement en ce qui concerne l'émergence de la prévention des

[75] http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/10/Aid-investments-in-disaster-risk-reduction-rhetoric-to-action-Dan-Sparks1.pdf

risques de catastrophe dans nombre de politiques des bailleurs de fonds gouvernementaux et qu'il existe de plus en plus d'appui à la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et au dispositif mondial de prévision des catastrophes et de relèvement (GFDRR). Cependant, les niveaux de financement [de la prévention des risques de catastrophe] par rapport à l'aide internationale semblent encore être relativement faibles, malgré les restrictions en matière de suivi des investissements.

Selon l'analyse de GHA, «.. .la part des bailleurs de fonds à l'aide humanitaire du Comité d'aide au développement (CAD), affectée à la planification d'intervention en cas de catastrophe a augmenté, passant de US$ 59 millions en 2006 à plus de $US 350 millions d'ici 2010. En dépit de cette augmentation, pour ce qui est des bailleurs de fonds gouvernementaux, l'enveloppe de fonds mis en commun destinée à la prévision des risques de catastrophe en 2010 est tombé au-dessous de 4 % de leurs dépenses à l'aide humanitaire, encore bien en deçà des 10 % préconisées à la plate-forme mondiale de 2009. Au cours des cinq années précédant la mise au point du Cadre de Hyogo, seuls deux bailleurs de fonds gouvernementaux sur 24 que compte le CAD ont affecté plus de 10 % du total de leur financement officiel à l''aide humanitaire aux activités liées à la prévention des risques de catastrophe; six ont dépensé entre 6 % et 8 %, et les autres gouvernements ont contribué encore moins. Bien que ces chiffres n'incluent pas nécessairement les financements de tous les gouvernements à la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et au dispositif mondial de prévision des catastrophes et de relèvement GFDRR (le volume de financement de ces institutions est difficile à localiser dans les données), les niveaux sont encore très faibles".

Parmi les 20 premiers bénéficiaires au classement des bailleurs de fonds bilatéraux à l'aide humanitaire du Comité d'aide au développement (CAD), entre 2006-2010, les fonds les nations africaines ont pris cinq places (par ordre de volume d'intervention): l'Ethiopie, le Kenya, le Mozambique, le Ghana et le Zimbabwe (Tableau 4).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné un bon exemple d'engagement en matière de prévention des risques de catastrophe. Bien qu'elle ne soit pas un mécanisme de mise en œuvre direct en matière de prévention des risques de catastrophe, l'OMS affecte un pourcentage de son propre budget aux parts de l'Afrique sur la base de 1% des suggestions[76]. Cela pourrait servir de modèle pour d'autres organismes de développement des Nations unies.

3.2.3 Capacité

La nécessité de renforcer davantage des capacités à travers le continent a été clairement reconnue par la Conférence ministérielle africaine comme préalable à la prévention des risques de catastrophe. Ce renforcement des capacités a été préconisé aux multiples dimensions: l'éducation nationale, un réseau de formation, la recherche et l'échange et enfin, l'embrassement de divers systèmes de connaissances.

[76] Une étude approfondie sur la contribution des Nations Unies en matière de mise en œuvre du Cadre de Hyogo : étude externe conduite pour l'évaluation de mi-parcours 2010-.2011

Table 4:Premiers bénéficiaires des fonds pour la prévention des risques de catastrophe
(*Aide au développement international)

20 premiers bénéficiaires des fonds pour la prévention des risques de catastrophe (Ordre de classement sur 20)	**Total de prévention des risques de catastrophe à l'ADI* des bailleurs de fonds CAD** (US$ mill)	**% du total d'attributions CAD pour la prévention des risques de catastrophe par pays**	**Ordre de classement officiel d'aide humanitaire/ Classement ODI 2006–10**	**Premiers Bailleurs de fonds**
Ethiopie (5)	125,8	5%	4 / 3	UE (38%), Canada (27%), RU (23%)
Kenya (11)	49,1	2%	10 / 14	UE (49%), Canada (17%), Japon (11%)
Mozambique (12)	43,2	2%	35 / 10	Canada (32%), Allemagne (25%), US (15%)
Ghana (18)	31,9	1%	74 / 15	Canada (66%), Japon (25%),
Zimbabwe (19)	27,4	1%	12 / 43	Canada (75%), UE (9%), Norvège (8%)

EDUCATION NATIONALE

En 2012, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont conjointement publié la « Prévention des risques de catastrophe dans les programmes scolaires: des études de cas de trente pays, les résultats d'un effort[77] de recherche qui explorait des exemples de prévention des risques de catastrophe dans l'éducation au sein des programmes scolaires nationaux; sept de ces études de cas provenaient de l'Afrique. L'effort met en valeur que les approches apprentissage et formation utilisées dans le traitement du programme de prévention des risques de catastrophe semblent généralement limitées dans la pratique et que les 'liens sont pas, dans bien des cas, établis entre la compétence, l'engagement communautaire et les ambitions de citoyenneté proactive en matière de prévention des risques de catastrophe". Ce document fournit une liste de vérification pour une pratique optimale de prévention des risques de catastrophe optimale à la fois en faveur du programme scolaire et de la pédagogie. Bien que les résultats mettent en évidence le fait qu'il existe un programme scolaire intégrant l'éducation sur le changement climatique relativement moins élaboré en matière de prévision des risques de catastrophe», les études de cas africains étaient généralement positives, exception faite à cette tendance. L'UNICEF a publié une autre compilation

[77]http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002170/217036e.pdf

sur les efforts d'introduire la notion prévention des risques de catastrophe aux programmes scolaires nationaux[78] en 2012. L'une des principales conclusions qu'il proposait spécifiquement à l'Afrique était que 'une approche de développement des capacités à travers la formation régionale s'est révélée très bien réussie et permet de galvaniser l'engagement des ministères de l'éducation". Cela a produit des implications évidentes pour les communautés économiques régionales africaines.

En 2013, l'UNESCO et l'UNICEF ont publié «Vers une culture d'apprentissage sécurisée et résiliente: conseils pratiques pour l'intégration de la prévention des risques de catastrophe dans les programmes scolaires" (version guide). Ces conseils pratiques, qui forment un volume parallèle en matière de prévention des risques de catastrophe aux programmes d'études depuis 2012," est conçu pour fournir des cadres et des outils dynamiques afin d'aider les pays et les instances infranationales à mettre en valeur l'ordre du jour du programme scolaire portant sur la prévention des risques de catastrophe.'

La 'onzième recommandation de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a lancé un appel à la Commission de l'Union africaine et aux États membres de faire des concepts risques de catastrophe et adaptation au changement climatique une priorité de l'éducation nationale à travers leur intégration dans le système éducatif, y compris l'élaboration de programmes et la formation des enseignants.

Depuis 2003, le Bureau régional chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour l'Afrique publie des matériels scolaires et didactiques sur la prévention des risques de catastrophe pour l'usage dans des écoles en collaboration avec le PNUE et l'IGAD. Une série intitulée " La rencontre de Safari avec..." [79] contient des volumes sur le glissement de terrain, la sécheresse, les inondations et plus récemment les aléas côtiers et marins pour les enfants de l'école primaire, adaptés aux caractéristiques de la région IGAD. Le gouvernement de la Tanzanie et le Bureau régional chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes pour l'Afrique a produit un autre document intitulé "Méthodes de réduction des risques » pour les Grades 1-3. Une série distincte[80] a été élaborée pour aider les enseignants dans les écoles africaines à explorer la prévention des risques de catastrophe avec leurs élèves, y compris le risque de l'eau, la dégradation des sols et la protection de l'environnement.

RÉSEAU DE FORMATION, DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGE

Depuis de nombreuses années, de plusieurs différentes entités ont tenté d'établir des centres de recherche

La troisième recommandation[55], de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a lancé un appel à la Commission de l'Union africaine et les États membres pour créer un réseau d'institutions de renforcement des capacités en matière de gestion de la formation, de recherche et d'information et d'échange aux niveaux national, sous-régional et régional en collaboration avec des partenaires internationaux et régionaux.

[78] http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/EEPCT_DRRCaseStudy_2012.pdf

[7] [h] [D] [N] http://www.unisdr.org/files/8534_40615safarifloodsenglish1.pdf

glissement de terrain :http://www.unisdr.org/files/8539_safarisencounterwithalandslide1.pdf

[80] risques de l'eau: http://www.unisdr.org/files/8542_waterriskafricaaschoolsguideenglish1.pdf

degradation des sols: http://www.unisdr.org/files/8543_landuseschool1.pdf

Protection de l'environnement: http://www.unisdr.org/files/8547_environmentalprotectionschool1.pdf

régionaux ou de centres d'excellence en Afrique. Seuls quelques-uns ont réussi. Le réseau des partenaires de mise en valeur de la résilience des personnes exposées aux risques (Periperi U) est une plate-forme de partenariat Universitaire ayant en vue la prévention des risques de catastrophes en Afrique, en portant une attention particulière sur la promotion des activités de l'Université eu égard à la prévention des risques et de la vulnérabilité en Afrique.

Depuis 2006, six cours accélérés localement pertinents portant sur la prévision des risques sont assurés par Periperi U dans cinq établissements universitaires se trouvant en Algérie, en Ethiopie, en Afrique du Sud et en Tanzanie, atteignant plus de 170 étudiants et professionnels et couvrant une large variété de sujets, allant de la vulnérabilité sismique à l'évaluation des risques communautaires. Entretemps, le partenariat de Periperi U s'est élargi dans le but de renforcer les capacités d'apprentissage et de formation connexes au risque de catastrophe, dans les institutions de l'Afrique de l' est, de l''Ouest et australe en incluant dix Universités africaines.

Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a largement contribué à la mise en place d'un Centre sous-régional pour l''atténuation de catastrophe et de récupération durable (DIMSUR). Ce projet vise à mener des activités de terrain et de jeter les bases d'un mécanisme sous-régional de gestion des risques de Catastrophe. Une fois établi, ce mécanisme institutionnalisera un appui technique et fonctionnel aux gouvernements nationaux (tels que ceux des Comores, Madagascar, Malawi et Mozambique), ainsi qu'aux partenaires de la sous-région en vue d'une prestation plus adéquate et plus durable en matière d'activités liées à la prévention des risques de catastrophe aux communautés vulnérables. L'ONU-HABITAT est l'animateur principal dans la phase initiale, en partenariat avec la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.

Le Réseau universitaire pour la prévention des risques de catastrophe en Afrique (UNEDRA[81]) a été formé en octobre 2005 aux fins de promouvoir le renforcement des capacités en matière des disciplines clés aux objectifs de prévention des risques de catastrophe en Afrique. Il a été initialement créé par les institutions d'enseignement universitaire de l'Afrique de l'est et compte aujourd'hui 35 institutions membres dans toutes les régions de l'Afrique (Ouganda, Kenya, Tanzanie, République Démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Malawi, Mozambique, Madagascar, Namibie, Angola, Cameroun, Nigéria, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Mali, Algérie et Egypte).

L'UNEDRA réunit les établissements ayant des mandats et des intérêts en matière de prévention des risques de catastrophe. Il permet aux institutions membres d'entreprendre des recherches concertées en gestion des ressources hydriques, inondations, sécheresse et désertification, risques géologiques, incendies, épidémies et en d'autres sujets d'intérêt commun.

Par le biais de l'UNEDRA, les institutions membres sont en mesure d'offrir des cours crédités partagés basés sur un programme commun pour l'obtention de maîtrise, de licence et de grade de

[81]UNEDRA, http://www.itc.nl/unu/dgim/unedra/default.asp

premier cycle, ainsi que des possibilités d'échanges pour les membres du corps professoral et les étudiants.

L'UNEDRA organise également des ateliers portant sur plusieurs domaines d'intérêt de la prévention des risques de catastrophe et offre une formation spécialisée en matière d'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et des technologies connexes aux fins de prévention des risques de catastrophe. Il fournit également des prestations en consultation aux autres institutions, y compris aux plateformes africaines nationales et régionales en matière de prévention des risques de catastrophe.

L'UNEDRA est coordonné par l'Institut International pour la Science de l'information géographique et de l'Observation de la terre (ITC), le Enschede (Pays-Bas), dans le cadre du programme affilié à l'Université des Nations Unies DGiM. La gestion quotidienne est assurée par un Conseil exécutif composé de représentants des cinq institutions membres. Le financement des opérations du réseau est fourni par ITC et complété par les contributions des institutions membres.

De nombreux outils de formation ont été produits par les partenaires pour la mise en valeur et pour apporter l'appui au processus de renforcement des capacités en faveur des professionnels de prévention des risques de catastrophe à travers le continent.
Seuls quelques-uns des nombreux exemples possibles suivent:

- Avec le soutien du Gouvernement d'Allemagne, le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et la Commission européenne, le Gouvernement du Kenya a publié un module de formation multirisques sur les Aléas naturels et le système d'alerte rapide pour la formation des formateurs ».
- le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a publié un ouvrage pour renforcer les capacités des gestionnaires de l'eau en vue de faire face aux catastrophes hydro-climatiques tels que les inondations et les sécheresses en Afrique.
- La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), conjointement avec l'Association suédoise de contingences civile (MSB), avaient publié un Toolkit semblable de formation des formateurs dérivé d'importants travaux d'alerte rapide en Afrique de l'Ouest (Gambie, Sierra Leone et Libéria).

UTILISATION DE PLUSIEURS SYSTÈMES DE CONNAISSANCES

En 2008, le PNUE a produit un document intitulé « Savoirs autochtones en matière de gestion de la catastrophe en Afrique », qui décrit la prévention des risques de catastrophe liée à la recherche au Kenya, en Tanzanie, au Swaziland et en Afrique du Sud. Cette étude a révélé que les systèmes de savoirs autochtones ont permis aux différentes communautés dans ces pays de vivre en harmonie avec leur environnement depuis des générations. Ces systèmes de connaissances se sont avéré des outils importants dans la conservation de l'environnement

(prévention des risques de catastrophe) et de la gestion de la catastrophe.

Tandis qu'il existe de plus en plus d'applications spatiales bien établies et d'autres technologies informatisées à l'appui de la prévention des risques de catastrophe sur le continent (et plus particulièrement en matière d'alerte précoce), il existe beaucoup moins de cas attestant de leur impact direct au niveau communautaire. Comme seul exemple, bien que la couverture et la technologie de la téléphonie cellulaire aient augmenté exponentiellement – et encore plus vite en Afrique que dans les autres continents avec un potentiel prometteur pour la lutte contre la pauvreté et de la transparence – ils ne se sont pas mis au pas avec cette nouvelle technologie.
En outre, l'on se rend de plus en plus compte que pour la plupart des africains, « l'adoption d'une nouvelle technologie n'implique pas l'abandon de ce qu'ils faisaient ou de ce qui constituait, auparavant, leur crédo» [82].

En collaboration avec les agences nationales de prévention des risques de catastrophe, la FICR et d'autres partenaires, MSB a systématiquement fait des savoirs traditionnels la Fondation communautaires, EWS en avait conçu avec les sociétés de la Croix-Rouge nationale du Libéria, de la Sierra Leone et de la Gambie depuis 2009. Dans ces communautés systèmes d'alerte précoce (SCAR), les communautés sont habilitées à collecter ; compiler et assurer le suivi des indicateurs clés qu'ils comprennent, plutôt que d'attendre simplement, des mises en garde d'un système externe. Des efforts similaires sont entrepris dans tout le continent; plusieurs sont décrits dans des principes d'orientation des CEWS de la FICR. [83]

3.2.4 Cibles

La douzième recommandation de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a lancé un appel aux États membres « d' entreprendre des évaluations de la vulnérabilité des écoles, des dispensaires et des centres urbains, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans visant à assurer leur sécurité et la résilience".

Une approche finale émergeant des 18 recommandations approuvées a la 2e conférence ministérielle sur la prévention des risques de catastrophe entraine l'assurance d'un ensemble d'objectifs concrets ayant bénéficié d'une importance explicite de la part des états membres. Ces objectifs spécifiques faisaient mention de communautés et de gouvernements locaux, d'écoles, d'établissements de santé et de gouvernements locaux et enfin et surtout, de personnes les plus vulnérables au risque.

COMMUNAUTES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX

La cinquième recommandation de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a exigé des États membres « la décentralisation et la mise en œuvre des catastrophes locales et communautaires basées sur des stratégies et programmes soutenus par des mécanismes de financement adéquats, réalistes et prévisibles, jouant un rôle majeur auprès des collectivités locales et responsabilisant les ONG locales et régionales, y compris les bénévolats individuels ».

Bien que les acteurs en matière de prévention des risques de catastrophe

[82] Millar, D., 2004.Interfacing two knowledge systems: Local Knowledge and Science in Africa.http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.119.21&rep=rep1&type=pdf

[83] http://www.ifrc.org/PageFiles/103323/1227800-IFRC-CEWS-Guiding-Principles-EN.pdf

au niveau local et communautaire soient quelque peu équipés pour faire face aux événements de la Catastrophe, une étude de 2012 sur les risques urbains a révélé que ces acteurs ont été "limitée par le fonds, la capacité (connaissances et coordination) et les infrastructures. « Slow » fait désormais partie du jargon du secteur dans la majeure partie de l'Afrique, et beaucoup de gouvernements municipaux locaux sur le continent ne sont pas bien liés sur le plan administratif avec les autorités régionales et nationales.

Depuis 2004, le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a contribué efficacement à la production d'une série de supports de formation pour les dirigeants communautaires en Afrique. Cette série comprend des volumes sur *l'environnement*, *l'utilisation des terres, le risque de l'eau et la lutte contre la pauvreté*. Un autre volume comprend la prévention des risques de catastrophe et la gouvernance locale.

Conformément aux recommandations ci-dessus, la même déclaration encourage "le renforcement des capacités et des partenariats entre les États membres en vue d'accéder et d'utiliser les savoirs traditionnels existants, spatiaux et d'autres technologies pour la prévision des risques".

EVALUATIONS DE VULNERABILITE DANS DES ÉCOLES, ETABLISSEMENTS DE SANTE, VILLES

Pendant que le volume du travail sur la prévention des risques de catastrophe fait des progrès à presque tous les niveaux pour (édifier les connaissances et les compétences), il existe très peu de preuve documenté pour attester l'évolution dans toute l'Afrique en matière de réalisation d'évaluations de la vulnérabilité dans des écoles et des établissements de santé. Le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie pour la prévention internationale des catastrophes a entrepris un projet qui explore des initiatives de rentabilité en matière de prévention des risques de catastrophe dans les écoles et les établissements de santé, par le biais desquels les informations sur les progrès réalisés sur chaque évaluation sur la vulnérabilité respective ou risque pourraient être fournies.

Sous les auspices de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et de l'ONU-Habitat, les villes et gouvernements municipaux locaux bénéficient d'une attention accrue en matière de prévention des risques de catastrophe. Dans une publication récente sur les villes et le changement climatique, ONU-Habitat a souligné que bien que l'Afrique dispose de la plus faible proportion en population urbaine par rapport aux autres continents (celui de 2000 et projeté pour 2025), le taux de variation de démographie urbaine d'Afrique de 2000 à 2025 vivant dans les écozones forestières devrait augmenter plus vite par rapport à d'autres continents. En effet, la variation en pourcentage dans tous les autres écozones (côtier, à faible altitude, terres cultivées, sèches et montagnes) pour l'Afrique en 2025 est deuxième seulement après l'Asie.

En 2010, stratégie internationale pour la prévention des catastrophes avait lancé la campagne mondiale "Rendre les villes résilientes" ("la campagne") en mettant l'accent sur le renforcement des capacités urbaines des villes à résister et à se remettre de catastrophe. La campagne a été guidée par trois principes clés: "en savoir plus ; Investir

plus sagement ; et construire plus décemment », qui se fondent sur les cinq priorités du Cadre de Hyogo.
A partir d'octobre 2012, plus de 1 200 villes avaient signé la campagne, s'engageant ainsi à prendre des mesures spécifiques pour renforcer leur résilience. Ces actions sont guidées par le « dix éléments indispensables pour faire des villes résilientes » (« dix principes fondamentaux ») - une liste de 10 points de facteurs, élaborés par le mécanisme chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes avec des parties prenantes et des partenaires multiples qui considèrent comme fondamentale l'amélioration des villes et de leur capacité de résistance. Principe fondamental 3 – Évaluation de l'aléa multirisques – connaître votre risque, est l'un des dix principes fondamentaux qui souligne l'importance d'évaluer la vulnérabilité (risque) dans les villes.

La sixième recommandation de la 2è Conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophe a exigé que l'Union africaine lance un appel pressant aux États membres "d'intégrer les considérations de capitaux propres et l'autonomisation de genre en application du Programme d'Action'.

En 2012, la campagne a produit deux outils pour aider les administrations locales à mettre en œuvre les dix principes fondamentaux : le manuel de référence pour les chefs[84] de gouvernement locaux et l'outil d'auto-évaluation de gouvernement Local et du Cadre de Hyogo-Local (LGSAT) ainsi que le Guide pratique[85].

[84]http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/toolkit/handbook
[85]Template: http://www.preventionweb.net/applications/hfa/assets/lgsat/documents/en/LGSAT_Offline_Template_en.pdf
Practical Guide: http://www.preventionweb.net/applications/hfa/assets/lgsat/documents/GuidanceNote.pdf

En 2012 le Bureau régional pour l'Afrique chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a lancé un projet guide pour « concrétiser » la campagne dans trois villes en Afrique – Narok et Kisumu au Kenya et à Moshi en Tanzanie. Les objectifs spécifiques du projet pilote – "Rendre les villes résilientes: ma ville s'y prête!" – devaient servir d'apprendre quelles activités de prévention de catastrophes les villes entreprenaient, de procéder à une évaluation préliminaire de la résilience de la ville selon les dix principes fondamentaux et ce faisant, de comprendre le cadre de dix éléments essentiels dans un contexte local ville africaine.
La recherche a conclu que bien que la prévention des risques de catastrophe ne soit pas intégrée dans la planification des ordres du jour d'aucun des trois gouvernements locaux ville pilote, il y a reconnaissance de la valeur, de l'importance et du potentiel du concept « prévention des risques de catastrophe » pour orienter, promouvoir les activités de réduction des risques à l'échelle de la ville. Le résultat a été un document intitulé "résilience de la ville en Afrique : un guide de 10-principes fondamentaux[86].»

En revanche, les résultats indiquent également qu'une simple identification risques urbains n'aborde pas le risque moteur connu comme drainage défectueux. La nécessité de lier l'identification des risques aux solutions était primordiale.

L'ONU-Habitat s'est jointe à la campagne avec l'initiative "je suis un changeur de ville ' et un document de campagne, avec emphase sur l'Afrique.

[86]http://www.unisdr.org/files/29935_cityresilienceinafricasansdate.pdf

[87] L'ONU-Habitat a également produit une série mettant en vedette des études approfondies en anglais et en Français sur « l'état des villes africaines » pour 2008 et 2010[88]. Ces études mettent en évidence les implications de la prévention des risques de catastrophe.

Des informations supplémentaires sur l'état d'évolution de la prévention des risques de catastrophe en milieux urbains en Afrique sont fournis au chapitre 6, Thèmes spécifiques.

LES PLUS VULNERABLES

Il y a un sentiment croissant qui pousse à croire que lorsque l'on parle du terme genre et lorsqu'il en est fait priorité en matière de prévention des risques de catastrophe, ce terme transcende les défis chroniques de pouvoir entre les hommes et les femmes pour représenter plutôt les notions de luttes de pouvoir de toutes sortes: entre employeurs et employés, entre le gouvernement et le peuple, entre les plus riches et les plus pauvres". Dans le cadre de la prévention des risques de catastrophe, « les considérations d'autonomisation » même s'étendent jusqu'à donner des premiers d'avertissement aux visiteurs ou migrants dans les zones à risque, de même que les barrières de langue entravent communément leur sécurité.

En 2008, le mécanisme chargé de stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a produit un document intitulé: « Rendre la prévention des risques de catastrophe sexo-spécifique », qui conclu en précisant que l'Afrique dispose d'un Plan d'Action régional et des lignes directrices pour l'intégration de l'Évaluation des risques de catastrophe dans le développement, où l'importance du genre est discutée. Cependant, tous les pays africains n'étaient pas au même stade de développement en ce qui concerne l' " intégration des questions d'égalité entre les sexes ". En 2009, l'UA a élaboré une politique d'égalité des sexes, mais cette politique[89] ne mentionne pas de catastrophes.
Plus tôt, en 2005, l'ONU-Habitat avait publié un ouvrage intitulé: « Naviguer en genre dans les villes africaines » dans lequel l'essentiel est porté sur les droits de l'eau et souligne les défis liés à l'égalité des sexes et à la pauvreté.

En 2009, le mécanisme chargé de stratégie internationale de prévention des catastrophes a demandé que soit mener une étude par le « Réseau genre et catastrophe » intitulé: " le processus de prévention des risques de catastrophe: Une perspective du genre" Dans ce document, l'Afrique était censé être le continent ayant des réalisations plus élevées en termes d'" intégration des questions d'égalité entre les sexes " au niveau du gouvernement, en raison du nombre plus élevé des rapports nationaux se référant aux femmes ou aux questions connexes au genre. En fait, l'Afrique dispose d'un Plan d'Action régional et des lignes directrices pour l'intégration de l'Évaluation des risques de catastrophe dans le développement, où l'importance du genre est discutée.

Cependant, tous les pays africains ne sont pas au même niveau de progrès dans l'intégration des femmes dans la prévention des risques de catastrophe.

[87] http://www.unhabitat.org/pmss/getElectronicVersion.aspx?nr=3422&alt=1
[88] http://www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/UNH_StateofAfricanCities_2010.pdf

[89] www.africa-union.org/.../african%20union%20gender%20policy.doc

Certains pays élaborent encore leurs plans de prévention des catastrophes, et pourtant il est prévu que ce travail ouvrira des envergures pour l'intégration des questions sexo-spécifiques dans leurs politiques, lois et stratégies.

Il est évident d'après les éléments détaillés ci-dessus que les pays africains ont réalisé des progrès consistants étant donné que le Cadre de Hyogo a été lancé, en dépit de la présence continuelle des catastrophes et des luttes économiques et civiles. La déclaration ministérielle de 2010 et ses 18 recommandations spécifiques, qui sont alignées sur les objectifs de la SRAPRC, ont jeté des bases solides pour l'exploration des progrès sous régionales subséquents. Les communautés économiques régionales et les entités techniques qui les soutiennent ci-après décrites forment un canal principal à travers lequel les prévention des risques de catastrophe réalise de si grands progrès sur le continent.

Chapitre 4: ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL

4.1 LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER)

Les organisations intergouvernementales sous-régionales sont les piliers du leadership et de la coordination au niveau régional. En Afrique, l'UA et les CER, assistées de la SIPC et d'autres parties prenantes ont fourni des financements cruciaux aux évènements de la connaissance, aux plates-formes et à la formation pour le renforcement des capacités, au développement et aux conseils techniques sur les évaluations de la réduction des risques de catastrophe.

Pour l'essentiel, les mesures de réduction des risques de catastrophes et de sécheresse ainsi que les mécanismes de mise en œuvre ont été institués à l'UA. La planification, le développement et la mise en oeuvre varient au niveau sous-régional, toutefois, en partie en raison de la complexité des impacts de catastrophe dans le temps et dans l'espace et en partie compte tenu d'une panoplie de facteurs additionnels tels que la volonté économique, géographique et politique et de la diversité sociales au niveau continental. Cependant, les organisations sous-régionales contribuent à bâtir un environnement propice qui s'adresse mieux au risque dans les secteurs de développement des pays membres.

Ci-dessous, les huit communautés économiques sous-régionales (CER) reconnues par l'UA sont décrites par ordre alphabétique. Un accent est mis sur leurs efforts en vue de la réduction des risques de catastrophes (Mention est également faite des CER non officiellement reconnues par l'UA). Le cas échéant, une référence est faite également des Alliances monétaires régionales respectives (AMR). Les activités qui y sont présentées ne sont pas inclusives mais sont plutôt destinées à illustrer les principaux efforts consentis et les progrès réalisés depuis 2005. À la fin de ce chapitre, les Centres régionaux de mise en œuvre (RIC) ou les entités techniques spécialisées sont également présentées à la lumière de leurs contributions correspondantes à la réduction des risques de catastrophes. Lorsqu'elles sont disponibles, les informations limitées sont également fournies aux trois entités non officiellement reconnues par la Commission de l'Union africaine: la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR) (composée de 12 pays), la Ligue des États Arabes (LAS) (composée de 10 de leurs 20 États membres en Afrique) et la Commission de l'Océan Indien (composée de 4 des 5 États membres considérés comme faisant parties de l'Afrique), Tableau 5.

Table 5: CER en Afrique

CER Par ordre de la date de la création	Nombre d'États membres*
CEDEAO (1975)	15
CEEAC (1983)	10
IGAD (1986)	7
UMA (1989)	5
SADC (1992)	15
COMESA (1994)	19
CEN-SAD (1998)	23
EAC (2000)	5
Les CER non reconnues par l'UA: LAS, 1946 COI, 1984 ICGLR, 2007	 10 Africains sur les 22) 4 Africains (sur 5) 12

* 30 pays sont membres de 2 CER
8 pays sont membres de 3 CER

4.1.1 CER: Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)

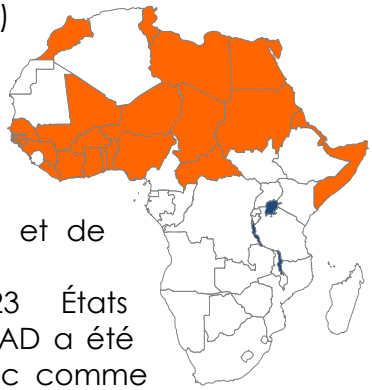

La Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) est une CER dotée du statut d'observateur des Nations Unies. La CEN-SAD est le cadre d'intégration et de complémentarité, composée de 23 États membres. La CEN-SAD a été créée en 1998 avec comme objectif principal de créer une union économique complète axée sur l'investissement dans les secteurs agricoles, industriels, culturels et énergétiques. Elle vise à collaborer avec les autres communautés régionales et l'UA pour consolider la paix, la sécurité et la stabilité et réaliser le développement économique et social global. Cet aspect comporte la facilitation du libre mouvement des personnes et des capitaux, la promotion du commerce extérieur par le développement et la mise en oeuvre d'une politique d'investissement pour les États membres et l'harmonisation des systèmes éducatifs, pédagogiques, scientifiques et culturels des divers cycles d'éducation.

Malgré l'instabilité régionale récente, les ministres, lors du Conseil exécutif de la CEN-SAD de 2012 ont manifesté leur intérêt à la restructuration de la CEN-SAD, en soulignant qu'elle serait redynamisée. Les ministres ont annoncé que la CEN-SAD maintiendrait son siège à Tripoli en Libye.
Les États membres de la CEN- SAD sont: Bénin, Burkina Faso, République Centrafricaine (RCA), Tchad, Côte d' Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Liberia, Libye, Mali, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo et Tunisie.

Figure 13 Grande Muraille Verte

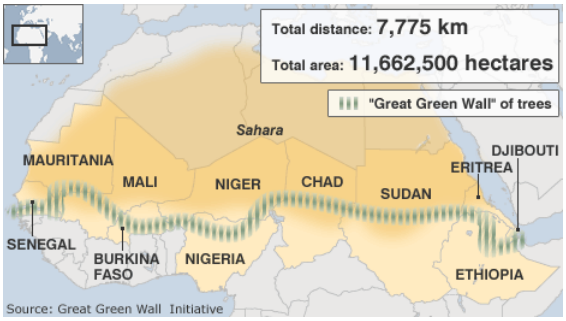

la CEN-SAD ET LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

L'initiative[90] de la Grande Muraille Verte a été initiée au plus haut niveau politique en Afrique en réponse à la préoccupation suscitée par les effets

[90] The Great Green Wall Initiative of the Sahara and the Sahel: Introductory note No. 3, CEN-SAD/OSS, 2008. http://www.oss-online.org/pdf/imv-en.pdf

combinés de la dégradation de l'environnement rural naturel et la sécheresse. Cette initiative été adoptée au Sommet des Chefs d'États et de gouvernements (à Syrte, Libye, en juillet 2005) comme programme prioritaire de la CEN-SAD.

L'UA a officiellement adopté l'initiative de la Grande Muraille Verte en décembre 2006 à Abuja au Nigeria comme l'un des piliers d'une stratégie rurale conciliant le développement et les catastrophes. La CEN-SAD a adopté l'initiative de la Grande Muraille Verte (schéma 14) comme une priorité dans sa stratégie de gestion des ressources naturelles et de son développement rural, qui définit les objectifs principaux pour ses interventions dans la période menant à 2015.
Aux fins de l'intégration régionale, le volet 'gestion des ressources naturelles' a adopté les orientations suivantes: veiller à la consolidation des mesures visant à combattre la désertification et à valoriser les expériences réussies, en particulier par les échanges intra-régionaux; et dynamiser les actions liées à la lutte contre la désertification par un programme d'investissement régional qui pourrait avoir un impact socioéconomique et écologique tangible, durable.

L'idée d'une ceinture verte a vu le jour dans les années 50, bien avant la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (Nairobi, 1977). Ses meilleurs projets connus sont la ceinture verte à Niamey, Niger (1965), le barrage vert de l'Algérie (1971) et la ceinture verte à Nouakchott en Mauritanie (1975). Dans les autres pays, la reforestation et les activités de fixation des dunes ont été effectuées avec l'aide des départements de la foresterie. Considérées comme des infrastructures, ces entreprises fournissent un service environnemental public tout en contribuant à la réduction des risques des catastrophes.

Au-delà de la Grande Muraille, on n'identifie point d'autres efforts spécifiquement liés à la réduction des risques de catastrophes pour cette CER.

4.1.2 CER: Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe (COMESA[91])

Le Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe (COMESA) a été créé en 1994 pour remplacer l'ancienne Zone d'échange préférentiel (ZEP) créée plus de 30 ans plus tôt. Tel que le définit le traité, le COMESA a été créé comme une organisation des États souverains, libres et indépendants qui ont convenu de collaborer en vue de développer leurs ressources naturelles et humaines au profit de toutes leurs populations. Elle se concentre principalement sur la formation d'une grande unité commerciale et économique capable de surmonter certaines de barrières qui se dressent sur le chemin des États pris individuellement.

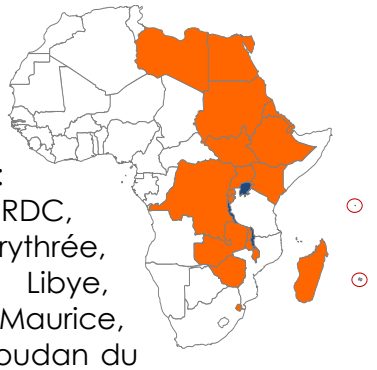

Basé à Lusaka, en Zambie, le COMESA compte 20 États membres: Burundi, Comores, RDC, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud[92], Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Le COMESA est un marché

[91] http://www.comesa.int
[92] L'ajout du Soudan du Sud (14 Oct 2011) n'a pas encore été confirmé sur le site web officiel du COMESA. Il n'était donc pas

principal pour le commerce intérieur et extérieur. Son objectif stratégique principal est d'accroître la prospérité économique par l'intégration régionale. Il dispose d'un coordinateur en changement climatique qui est à la fois chargé de la gestion des risques de catastrophe.
En outre, le COMESA offre à ses membres et partenaires un éventail d'avantages qui comprennent un marché harmonisé et plus compétitif, une plus grande productivité industrielle et la compétitivité, la production agricole accrue et la sécurité alimentaire, une exploitation plus rationnelle des ressources naturelles des politiques monétaire, bancaire et financière plus harmonisées ainsi que des infrastructures de transport et de communication plus fiables. Bien répartis et exécutés, tous ces services ont la capacité de servir d'outils de base pour une société résiliente aux catastrophes.

Le COMESA ET la RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES(DRR)

Le COMESA, l'EAC et la SADC ont lancé un programme quinquennal conjoint sur le changement climatique, l'adaptation et l'atténuation en décembre 2011[93]. Le Programme, une initiative de la tripartite COMESA-EAC-SADC, vise à harmoniser les programmes du changement climatique par les trois blocs régionaux et se pencher sur les impacts du changement climatique dans la région du COMESA-EAC-SADC par des actions réussies d'adaptation et d'atténuation pour améliorer la résilience économique et sociétale.

Ce programme conjoint met l'accent sur l'accroissement des investissements dans l'agriculture résiliente au climat et au carbone (une agriculture intelligente face au climat) et améliorer ses liens avec la foresterie, l'aménagement du territoire et les pratiques énergétiques d'ici 2016. Le programme a reçu 20 millions de dollars du gouvernement royal de la Norvège, de la Commission de l'Union européenne et de la DFID, ce qui témoigne d'un partenariat exemplaire entre l'Afrique et l'Europe sur le changement climatique.

4.1.3 CER: Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC[94])

La Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) est une organisation régionale intergouvernementale créée en 2000 dans le but d'élargir et d'approfondir la coopération entre les États partenaires dans les domaines politiques, économiques et sociaux pour leur avantage mutuel. Son siège est à Arusha, Tanzanie. L'EAC comprend cinq pays: Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda.

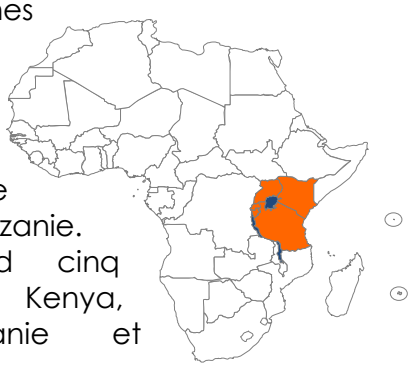

L'EAC et la rÉduction des risques de catastrophes(RRC)

À l'EAC, la gestion des risques de catastrophe est coiffée par le Département de l'Environnement et des

inclus dans l'analyse des rapports de pays du Cadre d'action de Hyogo au chapitre 6, ci-dessous.
[93]http://www.preventionweb.net/english/professional/news/v.php?id=24066&utm_source=pw_search&utm_medium=search&utm_campaign=search

[94]http://www.eac.int

ressources naturelles, qui a été créé en 2012. La Communauté de l'Afrique de l'Est a mis au point divers outils pour se pencher sur les défis du changement climatique (BCP). Par exemple, la Politique de changement climatique de l'EAC met l'accent sur la réduction des risques de catastrophe comme un outil pour le bilan commun de pays (BCP).

Pour l'heure, le Secrétariat de l'EAC préconise des politiques régionales en rapport à la réduction des risques de catastrophe y compris l'élaboration d'un cadre de gestion des risques de catastrophes qui définit les mesures pour l'intégration de la RRC dans les plans et programmes. Une partie de la mise en œuvre du cadre comporte une stratégie globale de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe de l'EAC (2012-2016), approuvée au début de 2013. La stratégie repose sur les objectifs de l'ARSDRR et les priorités du Cadre d'action de Hyogo, et se concentre sur les régions d'intervention conjointe par les États partenaires en RRC et la gestion des catastrophes. L'objectif de cette stratégie est d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir le développement durable par l'amélioration des moyens de subsistance des communautés et la réduction des risques de développement dans la région découlant des aléas et des catastrophes naturelles. Dans l'élaboration de la stratégie, il est entendu que les risques de catastrophes résultant de l'interaction entre les aléas naturels, technologiques et provoqués par les conflits et les conditions de vulnérabilité. La stratégie sera liée par conséquent à d'autres stratégies sectorielles pour renforcer et harmoniser la mise en œuvre et l'utilité.

L'EAC entend associer les communautés à tous les niveaux afin de déterminer les risques et la fréquence des catastrophes de façon participative. Tous les efforts seront consentis pour faire participer les enfants et les jeunes en tant qu'acteurs clés dans la réduction des risques de catastrophe et la prise de décisions. L'appropriation, la confiance et l'engagement par les communautés en seront améliorés.

La technologie spatiale par la télédétection et le système d'information géographique seront appliqués pour la précision et la complémentarité des initiatives communautaires.

- L'EAC recherche l'(appui technique 1) pour renforcer les plates-formes nationales pour la RRC au sein de ses États partenaires et 2) fournir l'appui régional pour les interventions de RRC au niveau sous-régional par l'appui institutionnel, l'élaboration de programme, l'adoption des meilleures pratiques et fournir l'orientation et le matériel de plaidoyer à ses États membres.
- L'EAC envisage de mettre au point un rapport régional sur l'état d'avancement de l'ARSDRR et la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo au sein des États membres de l'EAC. Le rapport permettra d'effectuer une analyse générale des lacunes sur l'état de la RRC dans la sous-région, une condition sine qua non aux plans d'action futurs.

D'autres réalisations clés de l'EAC sur la gestion et l'atténuation des risques comprennent:

- L'approbation de la politique de l'EAC en matière de changement climatique et l'émission d'une déclaration sur la sécurité alimentaire et

le changement climatique par le Sommet de l'EAC.

- La création d'un fonds sur le changement climatique de l'EAC et l'Unité de coordination sur le changement climatique au secrétariat de l'EAC.
- L'adoption d'une position régionale sur le changement climatique comme contribution à la position africaine commune en matière de négociation sur le changement climatique.
- Le lancement par l' EAC-COMESA-SADC d'une initiative quinquennale sur le changement climatique (cf COMESA).

Le bureau régional de la SIPC pour l'Afrique apporte son appui à l'EAC par le biais d'un conseiller en RRC basé au siège de l'EAC à Arusha.

4.1.4 CER: Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la RMA (CEMAC)

Basée à Libreville, Gabon, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est une organisation régionale intergouvernementale créée en 1983 et comprenant dix pays: Angola, Burundi, Cameroun, RCA, Tchad, République du Congo, RDC, Guinée Équatoriale, Gabon and São Tomé et Principe. L'organisation s'emploie à réaliser l'autonomie collective, élever le niveau de vie de ses populations et maintenir une stabilité économique par la coopération harmonieuse. Son but ultime est de créer un marché commun de l'Afrique centrale. Les objectifs que s'est fixé la CEEAC ont été freinés en raison de la prolongation des conflits dans la région.

La CEEAC et la RRC

La CEEAC a investi ou a contribué aux efforts suivants pour privilégier le portefeuille de la RRC dans la sous-région:

- Grâce à l'appui de la Commission de l'Union africaine, les chefs d'États et de gouvernements ont adopté une politique sous-régionale sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles, en vertu des objectifs de l'ARSDRR et du Cadre d'action de Hyogo.
- Lors de la plate-forme sous-régionale organisée en octobre 2012, un plan triennal de la RRC a été élaboré et adopté par les États membres pour harmoniser les processus de planification de la CEEAC avec le CAH et l'ARSDRR.
- la CEEAC, en collaboration avec la SIPC et d'autres partenaires, intègre en ce moment la RCC/BCP dans les programmes de développement de la CEEAC.
- En 2010, la CEEAC a entériné le plan d'action 2012-2016 de la déclaration tripartite de Yaoundé de l'OIT, qui se concentre sur l'état de préparation et comporte l'apport de mécanismes pour l'alerte précoce et les systèmes d'intervention.
- La CEEAC a organisé deux forums sous-régionaux: 1) sur l'application des prévisions météorologiques pour la RRC et 2) se pencher sur les lacunes entre la recherche scientifique climatique et les

programmes de RRC/BCP. Les négociateurs de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) ont contribué à assurer la liaison des conditions de réduction des risques climatiques avec les processus de négociation de la Conférence des Parties (COP).

- Les partenariats techniques avec la Commission de l'Union africaine et la SIPC sont mobilisés autour du thème de la RRC. Les ressources budgétaires ont été allouées pour la RRC.
- En juin 2012, la CEEAC a adopté une stratégie régionale pour la réduction des risques, la gestion des risqué et le BCP; un cadre de mise en oeuvre pour la stratégie régionale; et une déclaration, expression de l'engagement politique fort.

L'Alliance monétaire régionale (AMR) de la région de l'Afrique centrale est la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC),[95] créée en 1994 et opérationnelle en 1999. Le but de la CEMAC est de promouvoir l'intégration économique et une plus grande solidarité au sein des populations des six pays qui ont en partage une monnaie commune , le CFA y compris les pays et les régions démunis et en fin de compte, comme mentionné plus tôt, créer un marché commun de l'Afrique centrale.

Les objectifs de la CEMAC sont de promouvoir le commerce, créer un marché commun véritable et une plus grande solidarité au sein des populations y compris les pays et les régions démunis. Dans ce cadre, les activités prioritaires de la CEMAC sont comme suit:

- Renforcer les capacités pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité comme conditions préalables essentielles pour le développement économique et social;
- Développer l'intégration physique et économique et monétaires et;
- créer un mécanisme financier autonome la CEEAC.

La CEMAC et la RRC

La SIPC travaille en étroite collaboration avec la CEMAC par le biais e la CEEAC. Un conseiller en RRC est à présent en poste pour aider la région et les États membres de la CEEAC/CEMAC en intégrant la RRC dans leurs plans et programmes de développement. Une partie cruciale de l'intégration est de s'inspirer des politiques sensibles à la gestion des risques de catastrophes et la CCA.

En septembre 2012, la CEMAC a participé à la déclaration d'Addis Abéba en appui à la mise en œuvre du Cadre globale pour les services climatiques (GFCS). (Cf encadré 9).

4.1.5 CER: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) et la RMA (UEMOA)

La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation régionale intergouvernementale dont le siège est à Abuja au Nigeria. Elle a été créée en 1975 et comprend actuellement 15 pays: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

[95] http://www.cemac.cf

Sa mission est de promouvoir l'intégration régionale dans tous les domaines des économies des pays membres, en particulier l'agriculture, le commerce, l'énergie, l'industrie, les finances, les ressources naturelles, les questions sociales et culturelles, le transport et les télécommunications. Les révisions au traité fondateur en 1993 ont inclus les articles pertinents au renforcement des institutions de gestion des catastrophes, la création du système d'alerte précoce et la fourniture de l'aide alimentaire.

La CEDEAO et la RRC

La CDEAO a investi et a contribué aux efforts suivants pour privilégier le portefeuille de la RRC dans la sous-région:

- Les Chefs d'État représentant les pays membres de la CEDEAO ont adopté une politique régionale pour la RRC et un plan d'action 2010-2015 en octobre 2009. La politique et le plan sont bien harmonisés au Cadre d'action de Hyogo et à l'ARSDRR.
- La Commission de la CEDEAO a élaboré et adopté de nouvelles directives avec ses États membres afin de renforcer les plates-formes nationales pour la RRC en Afrique de l'Ouest.
- La CEDEAO a apporté son appui à l'élaboration des plates-formes nationales au Burkina Faso, au Cap-Vert, et en Côte d'Ivoire dans le cadre du mandat de la Direction qui a lancé un appel en vue de la normalisation des capacités pour la RRC dans la région et pour le renforcement des capacités des États membres.
- Un atelier de formation sur les législations portant sur l'intervention internationale en cas de catastrophe a été organisé conjointement à l'intention des directeurs en charge des catastrophes en Afrique de l'Ouest et l'IFRC à Dakar, Sénégal en septembre 2012.
- Dans le cadre de cet atelier, la CEDEAO se prépare à vulgariser sa politique humanitaire pour la région et envisage d'incorporer les directives de l'IDRL dans son approche.
- En septembre 2012, la CEDEAO a pris part à la déclaration d'Addis Abeba en appui à la mise en œuvre de la GFCS. (Cf encadré 9)
- Un projet pilote pour le renforcement des plates-formes nationales est en cours d'exécution dans six États membres: Bénin, Gambie, Guinée, Liberia, Mali et Sierra Leone. Une seconde phase, enrichie par les enseignements dégagés des projets pilotes, doit être exécuté avec les autres États membres en 2013.
- ECOWARN, créé par la CEDEAO et initialement créé pour la prévention des conflits dans la sous-région, a récemment mis au point des indicateurs pour le contrôle des aléas naturels.
- Les États membres de la CEDEAO ont constitué une plate-forme pour l'échange des données et des informations, en mettant un accent particulier sur la prévision météorologique conjointe pour anticiper les catastrophes majeures.

L'UEMOA et la RRC

Créée en 1994 et avec pour siège Ouagadougou, Burkina Faso, l'Alliance monétaire régionale (AMR) de l'Afrique de l'Ouest est l'Union monétaire et économique (UEMOA[96]). Elle comprend

[96] http://www.uemoa.int/Pages/Home.aspx

huit pays: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Son siège est à Ouagadougou, Burkina Faso.

En novembre 2012, le Président de la Commission de la CEDEAO et son homologue à l'UEMOA ont signé un protocole d'accord sur les arrangements institutionnels pour l'exécution d'un accord de coopération entre les deux institutions. Le protocole d'accord vise à améliorer les aspects d'un accord de coopération de 2004 et de partenariat entre eux. Il cherche par ailleurs à veiller à ce que la coopération future entre les deux organisations soit le plus effectif pour aborder les défis de la région dans le cadre de l'unification économique et l'intégration régionale.

4.1.6 CER: Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD[97])

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est une organisation régionale et intergouvernementale créée en 1996. Elle remplace l'Autorité intergouvernementale sur la Sécheresse et le développement (IGADD) qui fut créée en 1986. Basée à Djibouti, l'IGAD compte actuellement sept pays: Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan et Ouganda.

IGAD et la RRC

L'IGAD dispose actuellement d'un programme de gestion des risques de catastrophe et a également adopté l'Initiative de la durabilité et de la résilience à la sécheresse et aux catastrophes et la stratégie de novembre 2012 avec l'appui des États membres et des partenaires. Cette stratégie a été mise au point par le secrétariat de l'IGAD en consultation avec les États membres, les partenaires au développement, les acteurs non-étatiques et d'autres intervenants suite au Sommet des Chefs d'États et de gouvernements qui a été convoqué à Nairobi en septembre 2011. Les participants ont déclaré leur engagement à mettre un terme aux urgences de la sécheresse dans la région de l'IGAD sur une base permanente.

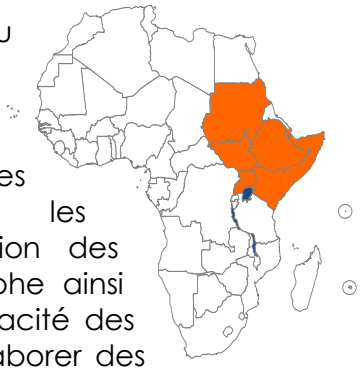

L'objectif du programme de l'IGAD est de prendre des mesures délibérées pour améliorer les capacités de gestion des risques de catastrophe ainsi qu'améliorer la capacité des États membres à élaborer des stratégies et des plans d'ensemble de gestion des risques de catastrophe par la gestion des risques plutôt que les catastrophes proprement dites (Encadré 8).

Les stratégies du programme de l'IGAD comprennent:

- Elaboration des politiques d'appui, de la législation et des accords pour la gestion des catastrophes;
- Elaboration des stratégies de l'état de préparation en cas de catastrophe et processus de planification d'urgence;
- Amélioration de la collaboration régionale pour la préparation et l'intervention;

[97] http://igad.int/

- Renforcement de l'alerte précoce et des systèmes d'information et analyse de la vulnérabilité;
- Développement de l'éducation et de la formation pour l'atténuation des catastrophes;
- Amélioration de l'état de préparation pour l'impact et l'évaluation des besoins et mobilisation des ressources; et
- Amélioration de l'état de préparation pour le ciblage, la mise en oeuvre, le contrôle et l'évaluation des secours et de l'assistance à la réhabilitation.

Grâce à la participation active de ses États membres, l'IGAD a mis au point un programme exhaustif sur la gestion des risques de catastrophes.
L'IGAD et les partenaires au développement ont créé deux importants mécanismes pour aider à la mise en oeuvre de programme; d'abord, le Comité ministériel en charge des institutions de gestion des risques de catastrophe des États membres apporte leur assistance en termes de politique et d'orientation politique, et deuxièmement, le Groupe consultatif technique des États membres aide dans les questions techniques au cours de la période de mies en oeuvre. L'IGAD a mobilisé les ressources pour lancer la mise en oeuvre du programme et a mis au point un kit de formation en gestion des risques de catastrophes pour les États.

L'état des instruments de la gestion des risques de catastrophe tels que les politiques, la législation, les stratégies et les plans d'action nationaux est actuellement en cours d'examen dans le but d'élaborer un cadre régional d'intervention afin d'aider les États membres à réaliser les objectifs du programme de la gestion des risques de catastrophe.

L'IGAD a créé deux institutions clés – considérés à la fois comme des Centres régionaux de mise en oeuvre: notamment, la prévision climatique de l'IGAD et l'action future de l'IGAD comprennent la prévision climatique et les Centres d'application (ICPAC) et l'Alerte précoce des conflits et les Mécanismes d'intervention (CEWARN).

L'IGAD et ses partenaires au développement collaborent pour soutenir les approches à la résilience à la sécheresse dans la sous-région en fournissant un cadre général, l'orientation et les services consultatifs aux États membres, en aidant à l'initiation des meilleures pratiques et fourniture d'assistance pour atténuer les conflits transfrontaliers et la migration.

L'IGAD envisage d'élaborer un rapport régional sur l'état d'avancement de l'ARSDRR et la mise en oeuvre du Cadre d'action de Hyogo dans les États membres de l'IGAD. Tandis que l'appui est nécessaire pour former les représentants des États membres en rédaction des rapports, le rapport d'étape de l'ARSDRR et du Cadre d'action de Hyogo identifiera les forces et les faiblesses de la RRC/CCA dans la région de l'IGAD et servira ainsi de base pour la planification future.

Encadré 7: L'**IGAD pilote une nouvelle initiative pour réduire les risques de sécheresse**
En 2011, la région de l'IGAD a été touchée par une grave sécheresse qui a affecté plus de 13 millions de personnes et exacerbé l'insécurité alimentaire chronique pour atteindre des niveaux de famine. En réponse à l'urgence de la sécheresse, les chefs d'États et de gouvernements de la Corne de l'Afrique ont pris une décision collective qui a préconisé une stratégie pour en finir avec les urgences de la sécheresse tout en soulignant la nécessité de poser de actes différents (une approche holistique dans un cadre régional), à l'appui des plans d'investissement au niveau des États membres et régional. Le Sommet a été tenu à Nairobi et a chargé l'IGAD de la responsabilité de conduire et de coordonner la mise en oeuvre de l'initiative.

En septembre 2012, l'IGAD a participé à l'approbation de la Déclaration d'Addis Abeba en appui à la mise en oeuvre de la GFCS. (Cf encadré 9)
(Cf encadré 7).

Les actions futures de l'IGAD comprennent ce qui suit: le renforcement des institutions régionales et nationales en gestion des risques de catastrophes afin de soutenir les acquis à ce jour; encouragement de la poursuite de la DRM/RRC à base communautaire; l'inclusion des mécanismes d'adaptation et le savoir traditionnel en matière d'alerte précoce; et préparation d'un atlas et des cartes sous-régionales et pluri-aléa qui identifient les questions de risque de catastrophe transfrontalière en particulier pour la sécheresse, l'inondation, les ravageurs et les maladies ainsi que l'activité volcanique et tectonique.

L'IGAD a entériné l'initiative 'Soutenir la Corne de la Résilience de l'Afrique' (SHARE), qui a reçu une contribution de 250 millions d'euros de l'Union européenne (L'UE en mai 2012. La première phase (2012-2013), financée par l'UE, prévoit des mesures dans les régions affectées par la sécheresse en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. Elle est conçue pour améliorer la résilience des communautés et fournit un meilleur accès à l'eau potable et à la nutrition.

En novembre 2011, les représentants de l'IGAD se sont réunis pour confirmer son rôle dans la mise en œuvre de la Stratégie de Nairobi: partenariat

Encadré 8: Unité de réduction des risques de catastrophe de la SADC

Tous les États membres de la SADC disposent de structures de gestion des catastrophes qui entreprennent des activités nationales, quelquefois avec l'assistance des organisations internationales et des partenaires à la coopération. Lorsque de fortes inondations inattendues ont déplacé plus d'un million de personnes en Afrique australe en 2007, la SADC a commencé à se réunir tous les ans pour se préparer à des occurrences futures. Elle a créé une unité de réduction des risques de catastrophes pour coordonner l'état de préparation régionale et des programmes d'intervention pour les aléas et les catastrophes transfrontaliers.

La plate-forme régionale de la SADC pour la RRC a été inaugurée en 2011. Elle affirme que la coopération en politiques de sécurité alimentaire a conduit à un état de préparation efficace en cas de catastrophe et à un mécanisme de gestion par la mise en œuvre des programmes et projets visant à la détection précoce, à l'alerte précoce et à l'atténuation des effets de catastrophe. Ces programmes comprennent:

- Centre des services climatiqueS (ancien centre de contrôle de la sécheresse)
- Programmes hydrauliques; Programme de gestion des ressources naturelles
- Système de gestion des informations agricoles
- Unité régionale de télédétection
- Unité de gestion de programme d'analyse de la vulnérabilité régionale.

Source: http://www.sadc.int/themes/disaster-risk-management/

amélioré pour éradiquer les urgences de la sécheresse.

Le bureau régional de la SIPC pour l'Afrique soutient l'IGAD par un conseiller en RRC basé à Djibouti.

Alliance monétaire régionale (RMA) et la région de l'Afrique orientale

En septembre 2012, le groupe de travail de haut niveau qui négocie le protocole de l'union monétaire de l'EAC a tenu sa neuvième réunion à Kigali, Rwanda. Il a exhorté les membres à accélérer les transformations politiques afin que le protocole puisse être adopté d'ici la fin de l'année.

4.1.7CER: Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC[98])

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation régionale intergouvernementale qui a commencé en tant qu'États de la ligne de front en 1980. Son objectif initial a été la libération politique de l'Afrique australe mais son objectif s'est élargi pour inclure l'autonomisation économique lorsque le traité qui a créé la SADC a été signé en 1992. La SADC comprend à présent 15 États membres; Angola, Botswana, RDC, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. La SADC a son siège à Gaborone, Botswana. Les Comores bénéficient du statut d'observateur.

La SADC ET la RRC

La SADC a investi ou a contribué aux efforts suivants pour privilégier le portefeuille de la RRC dans la sous-région.

- La Southern Africa Society for Disaster Reduction (SASDiR[99]), une communauté de pratique pour la RRC dans le cadre de la SADC, a été officiellement créée le 12 octobre 2012 lors de la première conférence biennale en Afrique du Sud. La SASDiR regroupe des organisations de la société civile, des institutions universitaires et de recherche et des entités gouvernementales dont le but commun est de réduire les risques de catastrophe sous un angle transdisciplinaire. La SASDiR a la conviction que les Africains ont les compétences, les connaissances pour s'approprier leur profil commun de gestion des risques et possède le savoir-faire pour trouver les solutions africaines pratiques face aux questions pressantes des risques de catastrophes. La SASDiR oeuvre sur le principe qu'il existe déjà une foison de connaissances en RRC dans la région, qui ne cessent de croître à rythme exponentiel et qui peuvent être échangées. La SASDiR est ouverte à quiconque au sein et en dehors de la région et qui s'intéresse à collaborer sur les questions liées à la RRC dans la région de la SADC.

- La Gestion des Risques de Catastrophes a été instituée comme un noyau du programme d'action

[98] http://www.sadc.int/

[99] www.sasdir.org

régionale de la SADC en 2008; Le Secrétariat de la SADC – l'institution exécutive principale de l'organisation – a créé une unité de la RRC en 2009 (Cf encadré 8).

- Le projet de stratégie de la RRC de la SADC et le Plan d'Action correspondant sont étroitement en harmonie avec le cadre de développement de la région et de sa vision pour le développement durable. La stratégie de la RRC de la SADC s'intègre au Programme de développement stratégique et indicatif (RISDP) ainsi qu'au plan indicatif stratégique pour l'Organe sur les politiques, la défense (SIPO)[100]
- Les systèmes d'alerte précoce ont été renforcés aux niveaux sous-régional et national (exemple, réseaux hydro-métrologiques spécialisés et centres de service climatique aux niveaux régional et sous-régional; et les systèmes d'alerte précoce liés à la sécurité alimentaire au niveau national).
- EAC-COMESA-SADC ont lancé une initiative de changement climatique quinquennal (Cf COMESA).
- La plate-forme sous-régionale pour la RRC a organisé des ateliers consultatifs, régionaux et plurisectoriels sur la RRC en 2011. Les représentants comprenaient les ministres de l'Agriculture et de la Santé, les partenaires des Nations Unies (FAO, OCHA, UNICEF et OMS), plusieurs départements de la SADC ainsi que les représentants des collectivités locales (Administrations locales pour la durabilité- ICLEI) et des centres de connaissances (Periperi UNetwork).
- Le secteur hydraulique de la SADC a mis au point un accord protocolaire d'échanges des données climatiques pour les pays riverains du Bassin fluvial du Zambèze, ce qui accroit les autres protocoles d'échange des données qui existent entre les services hydro-météorologiques et les unités de gestion des risques de catastrophes au niveau national.
- Une base de données des contacts en RRC, des praticiens de la région de la SADC a été également établie.

- La SADC a renforcé l'unité de coordination de la RRC par l'augmentation du personnel ainsi que la collaboration plus grande avec la participation et l'appui des partenaires au développement.

- La SADC a organisé un atelier de renforcement des capacités sur le thème de la résilience urbaine en même temps que les forums connexes Les participants comprennent la SIPC, les Villes Unies et les administrations locales (UCLG), les collectivités locales du Swaziland et les municipalités et les responsables politiques de la région de la SADC.
- La SADC a participé aux forums sur les perspectives climatiques organisés conjointement avec la SIPC en 2011 et 2012, qui a créé des liaisons entre la DRR/CCA sur les questions liées aux aléas comme le développement durable, la santé, les ressources hydrauliques et l'agriculture.
- En septembre 2012, la SADC a participé à la Déclaration d'Addis Abeba en appui à la mise en œuvre de la GFCS. (Cf encadré 9)
- En 2011, la SADC, l'EAC et le COMESA ont lancé leur programme quinquennal conjoint sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

[100] http://www.sadc.int/files/9113/6492/3812/sipo_en_3.pdf

L'Alliance monétaire régionale (AMR) de l'Afrique australe

Le Comité des gouverneurs de la Banque centrale de la SADC soutient les plans de création d'une union monétaire à la SADC et lance la coopération au sein des banques centrales de la région. La création d'une Union monétaire régionale à la SADC est l'un des cinq objectifs du Protocole de la SADC sur le commerce et représente un jalon clé dans l'initiative en vue d'une intégration plus profonde avec la SADC. La création de l'Union monétaire de la SADC n'est pas anticipée jusqu'en 2016 au plus tôt, mais des avancées importantes sont faites pour favoriser son introduction.

4.1.8 CER: Union du Maghreb Arabe (UMA)

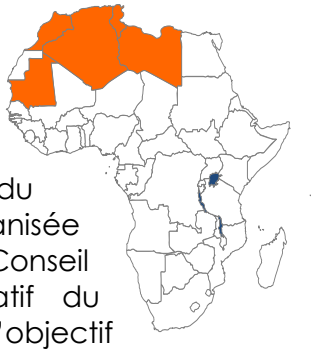

Dans les années 60, la première Conférence des ministres en charge de l'Economie du Maghreb a été organisée et a créé le Conseil Permanent Consultatif du Maghreb (CPCM). L'objectif était de coordonner et d'harmoniser les plans de développement des États membres (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie), et de renforcer le commerce intra-régional et les relations avec l'UE, mais l'unification du CPCM a été plus faible que prévu. En 1989, un traité a porté création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) entre l'Algérie, le Maroc, le Tunisie, la Libye et la Mauritanie[101]. Le siège de l'UMA se trouve à Rabat, Maroc.

Le traité de 1989 de l'UMA contient les objectifs de renforcer tous les liens politiques et économiques au sein des États membres afin de veiller à la coordination politique, la production et le commerce, et adopter des stratégies économiques larges à suivre dans le développement de l'agriculture, de

Encadré 9: Appui accru aux RICS

Les CER de la CEMAC, de la CEDEAO, de l'IGAD, de la SADC et de la COI et la RIC de l'ACMAD ont déclaré le soutien suivant pour la mise en oeuvre du Cadre global pour les services climatiques à Addis Abeba, en septembre 2012:

- L'appui à la mise en oeuvre de la GFCS en Afrique pour veiller à ce que la Commission de l'Union africaine, les CER et leurs États membres soient en mesure de créer et de renforcer les services climatiques;
- L'appui aux efforts de la Conférence ministérielle sur la météorologie (AMCOMET) pour adopter la Stratégie africaine sur la météorologie, en tenant compte du mandat et de l'expérience des centres climatologiques régionaux actuels en Afrique (tels que l'ACMAD, l'AGRHYMET, l'IGAD, l'ICPAC, la SADC- CSC (centre de services climatiques) ainsi que la structure globale de mise en oeuvre de la GFCS;
- Fournir l'appui à la CEMAC et à la COI dans la création des centres climatiques régionaux;
- Demander à l'AMCOMET, l'association régionale de l'OMM pour l'Afrique (RA-I) d'exécuter dans l'immédiat la stratégie par le canal des CER et de leurs Etats membres;
- demander que l'UE et la Commission de l'Union africaine incluent la mise en œuvre de la GFCS en Afrique dans le Partenariat sur le Climat et l'Environnement de la Stratégie conjointe Afrique –UE et d'identifier les fonds pour sa mise en oeuvre (par exemple, par le Fonds européen de développement et l'Alliance globale pour le changement climatique) aux niveaux régional , national et continental;
- Demander que la Commission de l'UA renforce son rôle principal en parvenant à la position africaine commune dans les négociations sur le changement climatique et dans la mise en œuvre de la GFCS en Afrique;
- Demande que la communauté internationale fournisse des ressources pour la mise en œuvre de la GFCS en Afrique.

[101] www.maghrebarabe.org

l'industrie et du commerce et de la sécurité alimentaire.

Les défis politiques de la région tels que les frontières fermées entre les États membres ont porté atteinte à la finalisation du projet de l'UMA. Afin de contribuer à surmonter les obstacles et influencer la volonté politique, le ministre marocain des Affaires étrangères a récemment préconisé la participation des organisations de jeunes, des groupes de la société civile, des syndicats et de divers organismes professionnels. Dans le contexte des crises économiques et financières, le syndicat des travailleurs marocains (UMT) et le syndicat général des travailleurs algériens (UGTA) ont signé un protocole d'accord en septembre 2012 pour organiser des réunions annuelles, des séances de réflexions et adopter une politique commune sur les questions politiques, économiques, sociales et syndicales dans la région[102]. En janvier 2013, l'UE a renouvelé ses appels en vue d'un Maghreb unifié comme la seule voie de stimuler le développement, assurer la stabilité et la sécurité[98].

La SIPC interagit avec l'UMA par son bureau régional pour les États arabes, Son siège est au Caire, en Égypte.

L'UMA et la RRC

L'UMA a investi ou a contribué aux efforts suivants pour privilégier le portefeuille de la RRC dans la sous-région.

La 10e réunion annuelle des directeurs des instituts de météorologie tenue en 2010 a comporté plusieurs conclusions axées sur les impacts du climat, le changement climatique et les questions de risques connexes. Il s'agit des évènements importants suivants:

- Les représentants des États membres de l'UMA participants ont convenu de conduire une étude d'évaluation des instituts de météorologie dans l'UMA.
- Un programme de formation a été créé pour les officiels maghrébins travaillant dans le secteur climatique afin d'introduire de nouvelles technologies pour une meilleure intégration et échanger des informations régionales.
- Les liens de communication ont été établis entre les centres météorologiques maghrébins pour les réseaux d'échange d'informations et de données liées aux prévisions maritimes.
- Les intervenants ont recommandé un système complet qui facilite l'analyse instantanée du temps par des images radar avec la diffusion périodique à travers la région.
- Une télédétection et un système d'alerte précoce ont été établis qui assurent la participation des spécialistes actuels de la météorologie à travers la région.

4.1.9 CER: Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR[103])

La Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (ICGLR) a été créée en 2007. Son siège se trouve à Bujumbura, Burundi. C'est une organisation intergouvernementale de douze pays: Angola, Burundi, RCA, République du Congo, RDC, Kenya,

[102] http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/homepage/

[103] https://icglr.org/

Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud[104], Soudan, Tanzanie, et Zambie. Sa création tient au fait que l'instabilité politique et les conflits ont tous une dimension régionale et nécessitent un effort concerté pour promouvoir la stabilité et le développement de la paix. Dans ce contexte, la responsabilité de l'ICGLR est de coordonner, de faciliter, de contrôler et de veiller à la mise en œuvre du Pacte de sécurité de 2006, à la stabilité et au développement dans la région des grands lacs. Les principales divisions de l'ICGLR sont la paix et la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance, le développement économique et l'intégration régionale ainsi que les questions humanitaires et sociales.

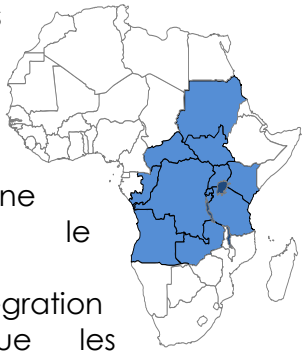

L'ICGLR et la RRC

Les États membres se sont engagés à respecter les principes constitutionnels communs suivants dont tous ont des implications sur la RRC:

• Trouver des solutions durables pour garantir la protection et l'assistance aux populations affectées par les conflits politiques dans la région des Grands Lacs, ainsi que par les catastrophes humanitaires, sociales et environnementales, en mettant en œuvre un programme d'action régional pour les questions humanitaires, sociales et environnementales qui comportent deux sous-programmes;

• Promouvoir les politiques visant à la prévention des catastrophes, à la protection et à l'assistance et la quête de solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes ainsi que pour leur environnement;

• Promouvoir les politiques pertinentes pour garantir l'accès aux services sociaux de base par les populations affectées par les conflits et les effets des catastrophes naturelles.

L'ICGLR a également mis au point un cadre pour les solutions humanitaires, sociales et environnementales au titre et autour du sous-programme 1 du programme d'action régional intitulé 'Cadre pour l'état de préparation aux catastrophes, la protection et l'assistance aux déplacés internes et leur environnement'.

L'objectif général de ce programme est de concevoir un cadre global par lequel les questions liées à la protection et à l'assistance des communautés déracinées peuvent être abordées. La protection et l'assistance comprennent également les domaines tels que la conformité aux instruments internationaux, les droits de la propriété des populations rapatriées, la maintenance de la nature civile des camps de réfugiés et les établissements, l'accès humanitaire et la sûreté des travailleurs humanitaires, la remise en état de l'environnement et les établissements humains mais également la prévention des catastrophes et l'état de préparation et la planification d'urgence.

Six projets ont été identifiés dans ce programme dont la plupart ont trait à l'état de préparation:

- Le respect des instruments internationaux et régionaux sur les droits de l'homme, le droit international humanitaire, la

[104]The addition of South Sudan (24 Nov. 2012) was not yet confirmed on the official ICGLR website.

délivrance de documents d'identité aux déplacés internes et aux réfugiés et aux apatrides;

- La protection, l'assistance et la recherche de solutions durables aux populations déplacées (réfugiés et déplacées internes) et les communautés qui les accueillent;
- L'élaboration d'un cadre juridique pour les questions liées au recouvrement des terres et des propriétés par les rapatriés et les déplacés internes;
- La création d'un cadre régional sur l'accès humanitaire et la sûreté des travailleurs;
- L'évaluation environnementale, la restauration et la réhabilitation des établissements humains en particulier à l'intérieur et autour des camps et des établissements de réfugiés/personnes déplacées; et
- La création d'un mécanisme régional de planification d'urgence et de gestion des catastrophes.

4.1.10 CER: Commission de l'Océan Indien (COI)

La COI a été créée en 1984. Bien que n'étant pas reconnue par l'UA, son objectif est de renforcer les liens et l'amitié au sein des États membres qui partagent une histoire, une géographie, des valeurs, la culture et l'intérêt communs. La COI facilite la coopération au sein des États membres et encourage les efforts mutuels pour répondre aux crises, encourager le développement des ressources et promouvoir l'échange d'information et d'expertise. La COI est la seule organisation régionale africaine comprenant exclusivement des États insulaires et dont le mandat spécifique est de se pencher sur les questions insulaires et maritimes. L'impact des risques naturels sur les États insulaires crée des vulnérabilités complémentaires face au changement climatique global et à la montée du niveau des eaux. À cet égard, la Commission se penche sur la RRC par les systèmes marins d'alerte multi-aléas. Basée à Ebene, Maurice, la COI comprend cinq pays: Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Les Maldives jouissent du statut d'observatrices[105].

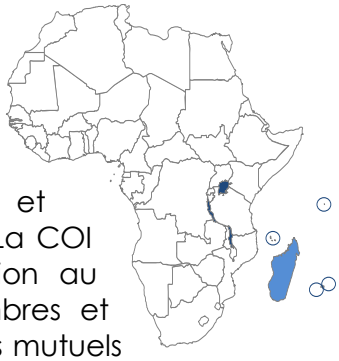

La COI et la RRC

La COI a investi dans les efforts suivants liés à la RRC:

- En janvier 2013, le Conseil de la COI a approuvé un Plan de développement stratégique et a accepté ses priorités pour la mise en oeuvre future qui comprennent la mer, l'air, et la connectivité numérique, l'amélioration de la sécurité alimentaire, le lancement futur d'un canal de télévision régional.
- 'Acclimate', le premier projet régional de la COI, a été adopté par le Conseil des Ministres en janvier 2013.
- En décembre 2012, les États membres et les territoires de la COI ainsi que la Croix-Rouge se sont réunis à l'Ile de la Réunion pour leur premier atelier de formation sur le droit international relatif aux catastrophes, où les participants ont été initiés aux normes internationales pour la gestion de l'aide humanitaire et la garantie des droits humains aux personnes affectées ainsi que l'exploration des cadres régulateurs dans la sous-région.

[105] http://politics.ioconline.org/fr/accueil.html

• En novembre 2012, la COI a participé à un exercice de simulation coordonné par la Plate-forme pour l'intervention régionale dans l'océan indien (PIROI) de la Croix-Rouge française et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR). Cet exercice a regroupé pour la première fois les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (RC/RC) et les sociétés civiles dans l'océan indien. La coordination régionale renforce le domaine afin de mieux répondre aux catastrophes naturelles[106].

• En septembre 2012, la COI a participé à la Déclaration d'Addis Abeba en appui à la mise en œuvre de la GFCS. (Voir encadré 9)

• En juillet 2012, la COI a organisé un atelier pour élaborer une stratégie régionale pour le bilan commun de pays pour les iles de l'océan indien. Le projet de stratégie s'inspire des travaux de 2010 de la COI sur la compréhension des vulnérabilités des États membres du changement climatique et de leurs priorités communes pour relever ces défis. Les domaines privilégiés de préoccupation comprenaient : la RRC, la gestion intégrée de l'eau, l'environnement terrestre et marin, la santé publique et la sécurité alimentaire. La stratégie attend l'approbation du Conseil des Ministres de la COI.

4.1.11 CER: Ligue des États arabes (LAS)

En 1946, les représentants de sept États arabes se sont réunis au Caire, en Égypte et ont officiellement créé la charte des États de la Ligue Arabe. Actuellement, on compte 22 membres des États de la Ligue Arabe de l'Afrique et du Moyen-Orient. Le but de la Ligue Arabe est d'encourager la coopération étroite au sein des États membres, coordonner les activités politiques, défendre l'indépendance et la souveraineté des États, faciliter les intérêts généraux des États de la Ligue Arabe, promouvoir la coopération au sein des États membres dans les questions économiques, financières, de bien-être social et de justice, ainsi que dans les questions de nationalité, des passeports et des visas, entre autres. Les accords et les traités signés entre chaque État membre et d'autres pays ne s'appliquent pas à d'autres États membres. Les dix pays membres africains de la Ligue Arabe sont : Algérie, Égypte, Djibouti, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan, Somalie, Tunisie et Comores. Le siège permanent est au Caire en Égypte.

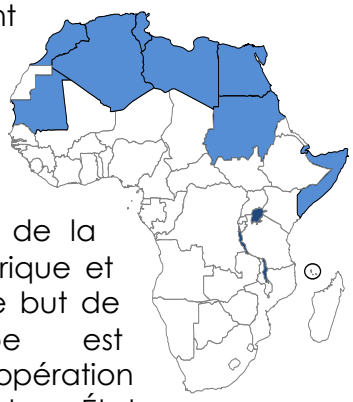

La ligue arabe et la rrc

La ligue Arabe a consenti des efforts suivants liés à la RRC:

• En 2010, lors de la 22e Session du Conseil des Ministres Arabes en charge de l'Environnement, la stratégie arabe 2020 pour la réduction des risques de catastrophes (ASDRR) a été adoptée. L'ASDRR a été également adoptée au Sommet des Chefs d'État à Baghdad, Iraq en mars 2012. L'objectif à deux volets de la stratégie est de mettre l'accent sur une vision, les priorités

106 http://security.ioconline.org/news/read/article/regional-coordination-strengthens-the-field-to-better-respond-to-natural-disasters.html

stratégiques et les domaines essentiels de la mise en oeuvre de la RRC dans la région arabe et améliorer les mécanismes institutionnels et de coordination ainsi que les arrangements de contrôle pour soutenir sa mise en œuvre aux niveaux régional, national et local par la préparation d'un programme d'action.

- L'ASDRR complète les efforts en cours en RRC par les institutions nationales et les points focaux et les organisations techniques régionales. Les partenaires à la mise en oeuvre de l'ASDRR se concentreront sur les approches plurisectorielles qui cherchent à réduire les nouveaux risques à travers la région arabe d'ici 2020, conformément aux priorités globales soulignées par le cadre d'action de Hyogo et les OMD.

4.2 LES CENTRES RÉGIONAUX DE MISE EN OEUVRE (RICS)

Un certain nombre d'institutions ou d'agences ont été développées en Afrique pour fournir des services techniques spécialisés aux CER et à chaque pays. Bien que le terme RIC ne soit d'usage courant, il se réfère ici à toutes les institutions africaines qui disposent d'un portefeuille de divers services liés à la RRC qui répondent aux besoins prédéterminés en Afrique. La plupart des entités citées ici fournissent des services d'alerte précoce, climatiques, météorologiques ou de gestion des données. Elles sont présentées par ordre alphabétique dans leur langue d'origine.

4.2.1 Le Centre africain des applications météorologiques pour le développement (ACMAD)

L'ACMAD, organisation régionale intergouvernementale dont le siège est à Niamey, Niger, se spécialise dans les conditions atmosphériques et climatiques sur le continent africain. Créée en 1987 par la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'ACMAD a été opérationnelle depuis 1992. L'ACMAD comprend 54 États membres en Afrique.
L'ACMAD[107]accomplit ses programmes d'action en mettant en oeuvre un réseau avec une panoplie de points focaux, y compris les services nationaux de météorologie de 54 États africains et d'autres partenaires. Les groupements économiques sous-régionaux sont la SADC, la CEDEAO, l'IGAD, la CEMAC, le CILSS et la COI.

L'ACMAD et la RRC

L'ACMAD donne des informations météorologiques et climatiques aux États membres pour la gestion des risques de catastrophe et des systèmes d'alerte précoce afin de promouvoir le développement durable en Afrique (notamment dans le cadre des stratégies nationales pour l'élimination de la pauvre) dans les domaines de l'agriculture, des ressources en eau, la santé, la sûreté publique et l'énergie renouvelable. L'ACMAD fournit également l'appui aux centres météorologiques sous-régionaux afin d'améliorer l'utilisation de l'information climatique pour améliorer les programmes de gestion des risques de catastrophe.

[107] http://www.acmad.net/quinoussomme_en.html

En février 2012, le bureau régional de la SIPC pour l'Afrique a annoncé son partenariat avec l'ACMAD afin de veiller à la diffusion rapide des informations météorologiques aux directeurs en charge des catastrophes. Le partenariat s'emploie à forger des liens plus étroits entre la communauté scientifique climatique et les directeurs en charge des catastrophes en Afrique dans le but d'action précoce améliorée aux niveaux local, national, régional et international en forgeant une meilleure compréhension de l'alerte précoce. Le dialogue structuré entre les scientifiques climatiques et les directeurs aboutira à une meilleure compréhension du changement climatique et l'impact sur les communautés vulnérables. Le partenariat soutient l'idée que le changement climatique global entrainera des évènements même plus extrêmes et la variabilité météorologique qui auront un impact plus grand sur la gestion des catastrophes à l'avenir.

En Septembre 2012, l'ACMAD a participé à la déclaration d'Addis Abeba en appui à la mise en de la GFCS. (Cf encadré 9).

En 2010, le directeur général de l'ACMAD, M. Mohammed S. Boulahya, a visité l'Institut international de recherche sur le climat et la Société des institutions et a préconisé des informations sur le changement climatique dans les langues que les communautés africaines peuvent comprendre et utiliser.

4.2.2 Contrôle africain de l'environnement et du développement durable (AMESD)[108]

Créée en 2008, le Contrôle africain de l'environnement et du développement durable (AMESD) est un programme financé par le 9e Fonds européen de développement et est programmé pour se poursuivre au moins jusqu'à la moitié de l'année 2013. AMESD est géré par la Commission de l'Union africaine à Addis Abeba, avec un comité directeur comprenant les principales parties prenantes de l'AMESD: les communautés économiques régionales de l'Afrique (CEDEAO, SADC, CEMAC, IGAD et la COI) avec une orientation du Secrétariat[109] des ACP. L'AMESD fournit des décideurs des CER, de la Commission de l'UA et au niveau national l'accès intégral aux données de l'environnement et les produits dont ils ont besoin pour améliorer la politique nationale et régionale et les processus de prise de décisions.

Les objectifs de l'AMESD sont de veiller à ce que l'Afrique soit mieux équipée pour recevoir et appliquer les informations météorologiques pour le développement lié à l'environnement et aux ressources nationales, et qu'elle ait la capacité de traiter les données et de maintenir des stations satellites dans la région. AMESD contribue à la RRC en Afrique tout en s'employant à améliorer les conditions de vie et les perspectives de 350 millions de personnes démunies qui vivent actuellement dans la pauvreté et la misère en Afrique et dont les moyens de subsistance sont

[108] http://au.int/amesd
[109]http://www.eumetsat.int/Home/Main/News/CorporateNews/804481?l=en

largement tributaires de l'environnement.

L'AMESD et la RRC

L'AMESD crée des services d'information régionale opérationnelle pour soutenir et améliorer les processus de gestion de l'environnement, en se focalisant sur les cinq thèmes suivants:

- La gestion des ressources en eau dans la région de la CEMAC, exécutée sous le leadership de la Commission Internationale sur le Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) à Kinshasa, RDC.
- La gestion des ressources environnementales et agricoles dans la région de la SADC exécutée sous le leadership du département des services météorologiques du Botswana à Gaborone, Botswana.
- La dégradation des terres et l'atténuation de l'environnement et la conservation de l'habitat naturel dans la région de l'IGAD, exécutée sous le leadership de l'ICPAC, à Nairobi, Kenya.
- La gestion marine et côtière dans la région de la COI sous le leadership de l'Institut océanographique mauricien (MOI), à Quatre-Bornes, Maurice.
- La gestion des cultures vivrières et des parcours dans la région de la CEDEAO, exécuté sous le leadership du Centre régional pour l'agrométéorologique et l'hydrologie opérationnelle (AGRHYMET) du Comité permanent inter-État pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) à Niamey, Niger (Cf Section 4.2.3 Agro Météorologie et hydrologie opérationnelle).

Chaque thème est exécuté dans la région par un Centre régional de mise en œuvre, qui est une institution spécialisée chargée de créer un réseau régional de partenaires pour réaliser les objectifs du programme.

AMESD a présenté leurs produits et services au pavillon africain lors de la 17e Conférence des Parties (COP17) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la 7e réunion des parties au Protocole de Kyoto (CMP7), tenue à Durban, en Afrique du Sud vers la fin de 2011.

Le 5e Comité directeur du projet de l'AMESD a été organisé à Addis Abeba, Éthiopie en février 2011. La réunion a souligné les réalisations qui sont entre autres:

- L'installation de 60% des 107 stations d' EUMETCast déployées en Afrique avec toutes les stations devant être opérationnelles en juin 2011.
- Plus de 500 stagiaires ont participé aux activités de formation sur les divers aspects liés aux applications de l'observation terrestre. Les données complémentaires de l'observation de la terre sont diffusées via EUMETCast-Africa pour fournir aux utilisateurs africains l'accès opérationnel aux données essentielles pour leur utilisation de ces produits tells que THEMA, AVISO les produits océanographiques, l'estimation pluviométrique TAMSAT, les produits de couleur océanique basés sur MODIS/MERIS et les produits des feux basés sur MODIS/MSG de l'Afrique australe, etc.

4.2.3 Agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET)/ (CILSS)[110]

Le Centre régional pour l'Agro Météorologie et l'Hydrologie opérationnelle (AGHRYMET) a été créé en 1974 avec neuf États membres, en tant qu'institution spécialisée du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). En tant qu'organisation multi-États, l'AGRHYMET jouit à la fois de la représentation juridique et de l'autonomie financière. Son siège est à Niamey, au Niger. Les États membres sont : Burkina Faso, Cap-Vert, Tchad, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Depuis, elle a élargi sa couverture et son appui à 17 pays en tant qu'aile technique de la CEDEAO.

Sa mission est de promouvoir l'information et la formation sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles et en eau. Grâce à la coopération de l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT), AGRHYMET encourage l'utilisation des données de METEOSAT pour les activités opérationnelles et de développement, y compris les estimations de la pluviométrie, la formation ainsi que les applications agro-météorologiques et hydrologiques. AGRHYMET a été le centre régional de référence pour l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet PUMA et constitue un centre régional de mise en oeuvre dans l'AMESD, chargé de la gestion des cultures vivrières et des parcours dans la région[111] de la CEDEAO.

AGRHYMET et la RRC

En partenariat avec l'ACMAD, AGRHYMET participe activement à la lute contre la sécheresse et aux politiques d'intervention, aux pratiques d'atténuation de l'impact de la sécheresse, ainsi qu'au suivi et à la collecte des données (avec des archives historiques datant de 1903).

4.2.4 Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)

Basée à Kinshasa, RDC, la CICOS a été créée en 1999 par un groupe de pays voisins afin de gérer conjointement les ressources de la région. L'objectif immédiat est d'améliorer la coopération au sein des États membres par la communication améliorée en se servant du fleuve Congo et des affluents. Un objectif futur est de promouvoir la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) afin d'améliorer le développement et d'atténuer la pauvreté dans les États membres. Les États membres de la CICOS sont: Cameroun, RCA, RDC et la république du Congo.

CICOS et la RRC

CICOS collabore avec les institutions nationales, les groupes de travail, les ateliers de table-ronde et les séances de formation conjointe avec la gestion transfrontalière en eau de la GIZ dans le Bassin du Congo. Ce projet s'emploie à établir des stratégies et des principes conjoints par lesquels les pays riverains gèrent le Bassin du Congo et améliorent la coopération dans les domaines de la navigation interne et la gestion des ressources en eau. Les comités de CICOS bénéficieront des avis sur les stratégies de développement pour la

[110] http://www.agrhymet.ne

[111] http://www.eumetsat.int/Home/Main/AboutEUMETSAT/InternationalRelations/Africa/SP_1226315215087?l=en

gestion des ressources en eau. À la fin du projet en 2015, CICOS envisage de collecter les informations liées à la gestion du bassin du fleuve dans une base de données qui sera accessible aux institutions dans les pays riverains qui joueront un rôle actif dans la gestion des connaissances.

4.2.5 Alerte Precoce de la Cedeao et Reseau d'intervention (ECOWARN[112])

L'alerte précoce de la CEDEAO et le réseau d'intervention (ECOWARN) est un outil d'observation et de contrôle pour la prévention des conflits et la prise de décisions. Tel qu'il est défini dans l'Article 58 et le traité révisé de la CEDEAO en 1993, sa création et son fonctionnement sont définis par le Protocole lié au mécanisme pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits, le maintien de la paix et la sécurité en décembre 1999. La mise en œuvre de l'ECOWARN a commencé en 2003. ECOWARN est géré conjointement par la CEDEAO (Abuja, Nigeria) et un réseau des analystes de la CEDEAO coordonnés par le Réseau de l'Afrique de l'Ouest de la consolidation de la paix (WANEP), basé à Accra, Ghana.

ECOWARN et la rrc

La CEDEAO a élargi l'ECOWARN pour fournir l'alerte précoce en cas de catastrophe avec des indicateurs mis au point pour le contrôle des aléas naturels. Un fonds d'urgence a été créé afin de soutenir les États membres de la CEDEAO affectés par les catastrophes naturelles tels que la sécheresse et les inondations.

En 2010, un exercice de formation de l'ECOWARN a été organisé par le WANEP avec la collaboration de la CEDEAO au Ghana, grâce au financement du gouvernement finlandais. La formation visait à renforcer une plus grande capacité pour la collecte normalisée et l'organisation des informations basée sur l'observation régulière, l'enregistrement et le compte rendu du système d'ECOWARN.

4.2.6 Centre d'application et de prévision climatique de l'IGAD (ICPAC[113])

Le Centre est une organisation régionale intergouvernementale basée à Nairobi, Kenya. En 1989, 24 pays en Afrique orientale et australe ont créé un centre de contrôle de la sécheresse dont le siège est à Nairobi et un sous-centre à Harare, Zimbabwe (Centre de lutte contre la sécheresse d'Harare - DMCH), en réponse aux catastrophes dévastatrices liées au climat. En octobre 2003, les chefs d'État et de gouvernements de l'IGAD ont organisé leur 10e Sommet à Kampala, Ouganda, où la DMCN a été adoptée comme une institution spécialisée de l'IGAD. Dans le même temps, l'appellation de l'institution avait changé en Centre d'applications et de prévision climatique (ICPAC) afin de mieux réfléchir sur tous ses mandats, sa mission et ses objectifs dans le cadre du système de l'IGAD. Un protocole a été signé en avril 2017 pour intégrer l'institution pleinement dans l'IGAD. Le centre est responsable de sept membres des pays de l'IGAD: Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda, ainsi que le

[112] http://www.ecowarn.org/

[113] http://www.icpac.net/

Burundi, le Rwanda et la Tanzanie (États membres de l'EAC).

L'ICPAC se sert des données techniques et scientifiques (y compris les données générées par l'utilisation de la technologie spatiale) et se fie à la recherche et à l'expertise pour faire des prévisions climatiques, compile les risques climatiques et les cartes d'aléas et fournit des informations pertinentes d'alerte précoce. Il produit des bulletins réguliers sur la météo et le climat saisonnier, les mises à jour sur les modes d'El Niño et d'autres phénomènes climatiques et fournit des résumés climatiques. L'ICPAC organise également des ateliers de formation réguliers pour les utilisateurs des données climatiques de la région.

ICPAC et la rrc

ICPAC n'a cessé de travailler en étroite collaboration avec le bureau régional de la SIPC pour l'Afrique afin d'intégrer les informations climatiques saisonnières dans la RRC dans la Grande Corne de l'Afrique (GHA).
En collaboration avec les divers services météorologiques et hydrologiques nationaux et avec ses partenaires, l'ICPAC organise deux forums sur les perspectives climatiques chaque année pour les pays de la Grande Corne de l'Afrique. Au cours de ces forums, les utilisateurs de divers secteurs, y compris l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, l'élevage et la sécurité alimentaire, les ressources en eau, les médias, la RRC et autres, ont formulé les implications potentielles des prévisions climatiques et adopter des stratégies d'atténuation pour les pays et les secteurs respectifs.

Une réunion a été organisée en mai 2012 dans le cadre de la stratégie régionale de l'IGAD pour l'intégration des informations climatiques dans les secteurs socioéconomiques clés pour la RRC et le développement durable. Le thème du forum a été 'Renforcer la résilience face aux catastrophes liées au climat dans la Grande Corne de l'Afrique par les forums climatiques régionaux'. Les participants comprenaient les experts nationaux de la région, les experts régionaux et internationaux impliqués dans la prévision climatique saisonnière, ainsi que les utilisateurs des données climatiques et des avis d'alerte précoce des secteurs tels que la sécurité alimentaire et la RRC[114].

4.2.7 Forum régional sur les perspectives climatiques (RCOF[115])

Les forums régionaux sur les perspectives climatiques (RCOFs) sont actifs dans plusieurs régions de la planète et fournissent des informations climatiques en temps réel et sur demande. Les RCOFs sont organisés dans le but principal de produire et de diffuser les informations climatiques pour les saisons futures. Les experts climatiques dégagent un consensus sur les saisons à venir et tirent leurs conclusions pour les groupes d'utilisateurs participants qui viennent des secteurs sensibles au climat comme l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'eau, la santé et la gestion de l'écosystème et la conservation, outre la gestion des risques de catastrophe. Un réseau régional et

[114]http://www.preventionweb.net/english/professional/policies/v.php?id=25490
[115]http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/wcasp/clips/outlooks/climate_forecasts.html

national des prestataires de service climatique et network of climate service et des représentants d'utilisateur des secteurs sont associés au processus[116] de la RCOF.

Le programme de la RCOF est financé par les États membres de l'ACMAD avec des fonds supplémentaires fournis par la BAD et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et dans certains cas, par la Banque mondiale et la SIPC. Météo-France, UK Met Office, et d'autres centres de production globale de l'OMM (GPCs) ainsi que l'Institut de recherche internationale de l'Université de Columbia pour le Climat et la Société ont fourni des appuis techniques aux activités du RCOF.

Étant donné qu'aucune étude n'est actuellement disponible qui quantifie de manière convaincante les avantages des produits des perspectives climatiques, les activités du RCOF dépendent largement du financement d projet de durée limitée, généralement un à trois ans. Peu d'effort a été consacré à l'institutionnalisation du financement de l'activité du RCOF par des budgets réguliers des donateurs et des institutions participants. Par conséquent, la durabilité financière sera largement tributaire du développement de la recherche qui démontre la valeur des services climatiques et de leur utilité dans la sensibilisation des décideurs et des bailleurs de fonds.

RCOF et la rrc

RCOF communique ses efforts liés à la RRC dans les forums suivants:

- Le Forum des Perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique (GHACOF[117]), coordonné par l'ICPAC couvre les pays suivants : Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Soudan, Somalie, Tanzanie et Ouganda. Le Forum de la GHACOF est financé par le projet de l''USAID/OFDA 'Climate Prediction and Applications for Disaster Risk Reduction in the Greater Horn of Africa', qui coordonne l'OMM. Ce Forum est supposé regrouper les scientifiques climatiques impliqués dans la prévision climatique saisonnière, la communauté des utilisateurs finaux et les décideurs.

- Le Forum sud-africain des perspectives climatiques régionales est un processus d'application et de prévision climatique régionale (SARCOF) adopté par les 14 États membres actuels de la SADC : Angola, Botswana, RDC, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe de concert avec les autres partenaires. SARCOF[118] est coordonnée par le Centre de contrôle et de lutte contre la sécheresse de la SADC (SADC-DMC) situé à Gaborone, Botswana.

- PRESAO[119], coordonné depuis Niamey par l'ACMAD, est un RCOF qui est consacré à l'Afrique de l'ouest. L'ACMAD oeuvre à améliorer la fourniture des informations météorologiques et climatiques et de ce fait encourage le développement durable en Afrique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la

[116] Ogallo et al 2008. Cited in http://climate-services.org/

[117] GHACOF statements are available at: http://www.icpac.net/Forecasts/forecasts.html.

[118] The latest SARCOF statement as well as previous statements are available at: http://www.sadc.int/dmc/index.htm

[119] French: Prévisions Saisonnières en Afrique de l'Ouest

gestion des risques de catastrophes, la santé, la sûreté du public, et l'énergie renouvelable. La plus récente déclaration de PRESAO ainsi que les déclarations précédentes et d'autres produits de la perspective climatique sont disponibles en ligne (Cf le lien ci-dessous[120]).

4.2.8 Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement (RCMRD)

Le Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement (RCMRD), précédemment dénommé Centre régional pour les services de topographie, de cartographie et de télédétection (RCSSMRS) a été créé à Nairobi, Kenya en 1975. Sous les auspices de la CEA et de l'Organisation de l'Unité africaine de l'époque (OUA), les États membres fondateurs étaient : Kenya, Ouganda, Somalie, Tanzanie et Malawi.

La RCMRD a été un point focal de longue date pour le renforcement des capacités en topographie et en cartographie, en système de gestion de l'information, en télédétection et en évaluation et en gestion des ressources naturelles. La RCMRD est une organisation intergouvernementale à but non lucratif dont la mission est de développer le système d'alerte précoce y compris le contrôle de l'environnement et la gestion des catastrophes; et de développer et de coordonner les capacités en géo-information, et en développement urbain[121]. Il est financé par 15 États contractants: Botswana, Comores, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Namibie, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

Doté d'environ 50 membres du personnel, le Centre forme 400 à 500 personnes par an. Il exécute également des projets au nom de ses pays membres et des partenaires au développement. Le Centre dispose actuellement d'un récepteur satellite pour capter les données et les produits de l'Advanced Synthetic Aperture Radar (ASAR) et des capteurs de Medium Resolution Imaging Spectrometer (MERIS), et des plans sont en cours pour installer les produits d'observation terrestre additionnels GEONETcast receiver. Le Centre a été actif dans le développement des infrastructures de données spatiales en Afrique par ses contributions aux initiatives telles que African Geodetic Reference Frame (AFREF), Mapping Africa for Africa (MAFA) et Spatial Data Infrastructure Africa (SDI-Africa)[122].

RCMRD et rrc

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme des applications satellites opérationnelles (UNOSAT) financent l'IGAD pour développer des initiatives qui renforcent la capacité au niveau régional pour atténuer les effets des catastrophes. Ce programme, encouragé par les pays de l'IGAD, s'emploie à développer la capacité technique et améliorer les connaissances dans l'utilisation des technologies géospatiales comme outils efficace pour exécuter les activités cohérentes de RRC. La RCMRD[123]

[120] http://www.acmad.ne/en/climat/previ_saison.htm
[121] http://www.ecoprofiles.org/ad_details.php?co=391
[122] http://www.servir.net/africa
[123] http://www.rcmrd.org/index.php?view=article&catid=1%3Alatest-news&id=202%3Aunitarunosaticpacrcmrd-drr-capacity-

finance la mise en oeuvre de la composante technique, le renforcement des capacités et les services complémentaires d'appui technique pour l'initiative.

L'initiative de l'UNOSAT veillera à ce que les connaissances au niveau technique soient communiquées en amont aux décideurs et horizontalement à travers les secteurs essentiels à l'intégration de la RRC, en s'y penchant par une approche holistique intégrant le changement climatique et les droits de l'homme, les aspects de la sécurité humaine dans la méthodologie de renforcement des capacités pour assurer les synergies et d'autres contributions au développement durable.

Les délégués participant à cette initiative sont issus de l'Agence pour la coopération technique et le développement (ACTED), FAO-Somalie, ICPAC, Kenya Polytechnic University College, UNISDR, RCMRD, KMD, IGAD, CEWARN, AMESD et UNOSAT.

4.2.9 Le Sahara et l'Observatoire du Sahel (OSS)

En juillet 1989, un projet a vu le jour dans la communauté internationale pour 'un observatoire des régions du Sahara, qui répond aux besoins de contrôler le développement de cette région aride, fragile et en détérioration rapide, afin de la protéger plus efficacement'. Le projet a reçu l'appui du Sommet du groupe des pays du G7. En mai 1992, l'observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) a été officiellement créé en tant qu'association internationale lors d'une conférence fondatrice à Paris, France et était au départ située au siège de l'UNESCO.

Cependant, en février1997, l'Assemblée générale de l'OSS s'est réunie à Niamey, Niger et a décidé d'adopter le statut d'une organisation internationale et a transféré l'OSS de son siège initial au siège de l'UNESCO pour l'Afrique. L'Assemblée a également adopté la stratégie 2000 de l'OSS qui a ensuite adopté l'Action 21 et la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification) (UNCCD) comme base du cadre stratégique. Suite à une conférence en mars 2000 à Rabat, Maroc, l'OSS a été créée en tant qu'organisation internationale en Tunisie aux termes d'un accord de siège entre le gouvernement tunisien et l'UNESCO, signé le 18 juin 1999 et ratifié par la Tunisie en vertu de la loi de 2000-12 du 7 février 2000.

En avril 2004, à Tunis, en Tunisie, la deuxième session de l'assemblée générale de l'OSS a adopté la stratégie 2010. Elle élargit la vision stratégique de l'organisation aux principaux accords environnementaux multilatéraux (UNCCD, Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (UNCBD), UNFCCC) et les initiatives africaines et internationales telles que le NEPAD et les OMD.

L'OSS a une mission claire pour mobiliser et renforcer les capacités de ses membres et partenaires pour aborder les problèmes environnementaux, les questions de développement durable et la pauvreté – en mettant un accent particulier sur l'eau et la dégradation des terres. Le rôle de l'OSS s'inscrit d'emblée dans le contexte des engagements environnementaux (exemple, Action 21, UNCCD, UNFCCC,

development-in-east-africa-using-geo-spatial-technologies-igad-regional-synergy-for-improved-local-impact-technical-meeting-held-at-rcmrd-november-27-2012&format=pdf&option=com_content&Itemid=55

UNCBD) pour le développement durable dans les zones arides, semi-arides et subhumides de l'Afrique. L'OSS se concentre sur le renforcement des capacités africaines pour produire, gérer et diffuser les informations applicables à la gestion durable des ressources naturelles.

L'OSS finance actuellement 22 pays africains et a créé 11 observateurs dont 15 travaillent sur une base pilote (Figure 15).

OSS et la RRC

L'OSS a créé trois piliers pour la gouvernance. Les trois composantes de base du programme d'observation et de contrôle environnemental de l'OSS s'emploient à renforcer la gouvernance environnementale dans les pays et les sous-régions de l'OSS et se présente comme suit:

• le contrôle environnemental par une panoplie de réseaux d'observatoires nationaux; les solutions apportées par les données substantielles;
• les systèmes d'alerte précoce environnementaux qui permettent aux pays membres d'anticiper, de prévoir et de s'adapter aux changements;
• L'évaluation de l'impact et le contrôle de diverses mesures prises pour se pencher sur la dégradation de l'environnement en vue des politiques et programmes généraux de développement.

Figure 14: observatoires de l'OSS

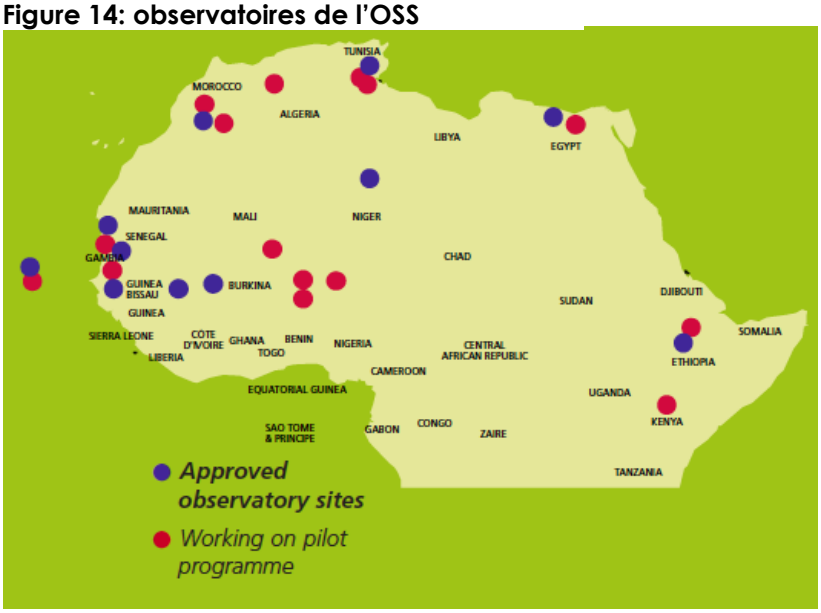

Chapitre 5: PROGRES EN MATIERE DE RRC AU NIVEAU NATIONAL

Ce chapitre examine les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (CAH) et la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe (SRARRC). Comme indiqué à la figure 16, les similitudes fondamentales des deux cadres permettent le suivi concomitant des progrès réalisés au niveau national[124].

Les données des rapports les plus récents présentés par 34 pays en Afrique en utilisant le moniteur CAH en ligne ont été assemblés et, le cas échéant, complétées par des données provenant de sources internes et externes. Les sections suivantes présentent les conclusions et l'analyse du niveau et de la qualité des réalisations par rapport à chaque indicateur pour les cinq prioritésd'action du CAH et les objectifs correspondants de la SRARRC.

Les défis collectifs et spécifiques à chaque pays sont mis en évidence afin de comprendre la nature des obstacles à la réalisation des progrès durables.
Les études des cas sont utilisées pour fournir des exemples de bonnes pratiques. Elles proviennent des pays qui ont déposé les rapports CAH ainsi que d'autres pays en Afrique dont l'expérience en RRC est réputée valable dans la région et au-delà.

5. 1 PROCESSUS DE SUIVI

Depuis juillet 2007, 37 des 54 pays d'Afrique ont officiellement fait état de progrès, au moins une fois, en utilisant l'outil de suivi CAH (voir encadré 10). La compilation et la présentation d'un rapport CAH est en soi un indicateur des priorités, d'engagement et de la volonté politique. Les pays qui ont répondu au cours des périodes de publication doivent être félicités pour leurs efforts et pour l'excellente qualité de certains de ces rapports.

Figure 15: Alignments entre objectifs de la stratégie Africaine pour la priorités du CAH

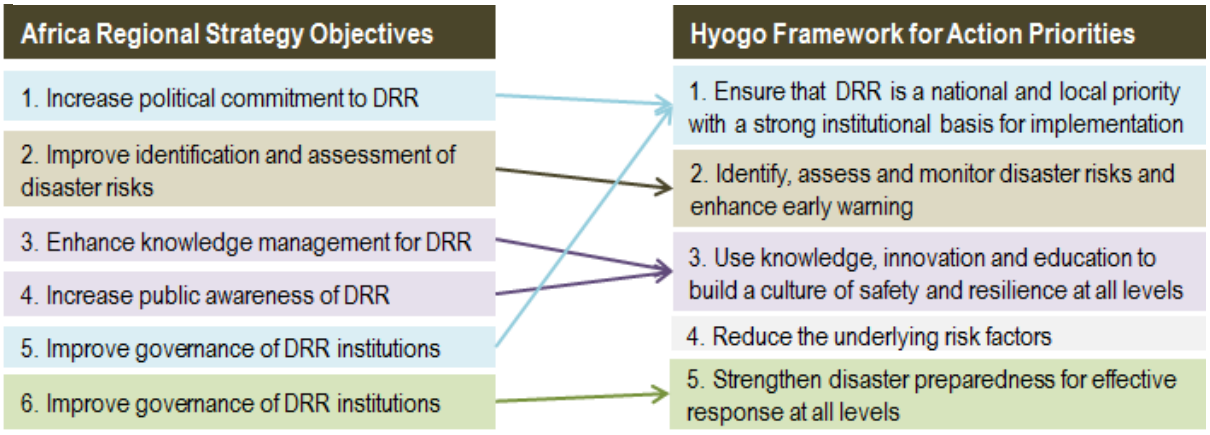

[124] La seule différence importante est dans l'ordre et, dans la Stratégie régionale africaine de l'année 2004, la question de la réduction des risques sous-jacents n'est pas explicitement formulée.

Encadré 10 Suivi de la mise en œuvre du CAH

Responsabilités institutionnelles

Le CAH déclare qu'il est de la responsabilité combinée des Etats, des institutions régionales et des organisations internationales de suivre les progrès et en conséquence présenter des rapports. Entre autres responsabilités, les Etats sont appelés à effectuer des évaluations de base sur l'état de la RRC, à publier, à mettre à jour des résumés des programmes nationaux et à examiner le progrès national pour atteindre les objectifs et les priorités du CAH.

Les organisations internationales – le secrétariat de l'ONU/SIPC en particulier - sont appelées à organiser des revues périodiques des progrès dans la mise en œuvre du CAH. Les organisations régionales et internationales sont également tenues de procéder à des évaluations de référence régionales et faire le bilan des progrès accomplis.

Outil de suivi

Un outil de suivi des progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques du CAH (outil de suivi du CAH) a été développé et lancé en 2007. Il est disponible en ligne et facilite le partage de l'information. Lorsque les pays éprouvent des difficultés à utiliser les ressources en ligne, une version hors - ligne du rapport peut être sollicitée. Cet outil prévoit l'utilisation de 22 indicateurs de base mis en place pour garantir une évaluation cohérente dans et entre les pays et les régions. Ceux-ci peuvent être complétés par des indicateurs supplémentaires pertinents pour le contexte politique, géographique ou socio- économique de chaque pays.

Les pays sont tenus d'effectuer l'auto-évaluation des progrès réalisés à l'égard de chaque indicateur sur une échelle de 1 à 5 selon les critères ci-dessous. Ils sont accompagnés de textes expliquant quels éléments des indicateurs composites ont été atteints et ceux qui font défaut. Ils soulignent également les difficultés rencontrées dans la réalisation de nouveaux progrès.

Niveau1	*Niveau2*	*Niveau3*	*Niveau4*	*Niveau5*
Les progrès sont mineurs et il y a peu de signes de planification ou de nouvelles mesures pour améliorer la situation	Les progrès ont été réalisés, mais sont relativement faibles ou incomplets. Même si des améliorations sont prévues, l'engagement et les capacités sont limités.	Il y a certains engagements et capacités de parvenir à la RRC mais les progrès ne sont pas substantiels.	Une réalisation substantielle a été atteinte, mais avec quelques lacunes reconnues au niveau de l'engagement, des ressources financières ou des capacités opérationnelles.	Une réalisation complète a été atteinte, avec l'engagement et les capacités pour soutenir les efforts à tous les niveaux.

Source: UNSDR, 2008.

L'on ne peut pas supposer, cependant, que cet engagement à l'amélioration de la RRC n'existe pas, ou que moins de progrès ont été réalisés dans les pays qui n'ont jamais (ou pas récemment) présenté des rapports CAH. Dans certains pays, les informations requises n'ont peut-être pas étés disponibles ou accessibles. Dans les pays qui connaissent une crise politique ou humanitaire, les procédures officielles de présentation de rapport sur des questions non urgentes sont peut-être mises au second plan.

Bien qu'une tendance positive ait été notée dans l'utilisation de l'outil de suivi du CAH pour les trois premières périodes de présentation des rapports, la période la plus récente (2011-13) a révélé une baisse dans le dépôt des rapports. Les tableaux 6 et 7 indiquent le nombre de pays qui ont transmis les rapports à chaque période sous examen ainsi que ceux dont les données sont compilées dans l'analyse.

Table
6: Pays déposant les rapports CAH pour chaque période sous examen

Pays	Rapporté2005-2007	Rapporté 2007-2009	Rapporté 2009-2011	Rapporté 2011-2013	Pays	Rapporté 2005-2007	Rapporté 2007-2009	Rapporté 2009-2011	Rapporté 2011-2013
Algérie		√	√		Liberia				
Angola		√			Madagascar		√	√	**
Benin					Malawi		√	√	**
Botswana	√		√		Mali			√	
Burkina Faso		√	√	√	Mauritanie				
Burundi		√	√		Île Maurice	√	√	√	√
Cameroun					Maroc	√		√	√
Cape Ver	√	√	√		Mozambique		√	√	
CAR					Namibie			√	
Chad					Niger				√
Comores	√		√	**	Nigeria	√		√	
Congo, Rép.					Rwanda				√
Côte d'Ivoire		√	√		Sao Tome & Prin.				
DRC					Sénégal		√	√	**
Djibouti	√			√	Seychelles			√	
Egypte		√	√		Sierra Leone		√	√	**
Guinée Eq					Somalie				
Erythrée					Afrique du Sud				
Ethiopie				√	Soudan				
Gabon					Sud Soudan				
Gambie				**	Swaziland		√		
Ghana		√	√	**	Tanzanie	√	√	√	**
Guinée			√		Togo		√	√	**
Guinée Bissau				**	Tunisie				**
Kenya	√	√	√	√	Uganda				**
Lesotho			√	**	Zambie		√	√	
Libye					Zimbabwe	√			

Total des Rapports CAH de 2005-2007: 10 **Total des Rapports CAH de 2007-2009:** 19

Total des Rapports CAH de 2009-2011: 26 **Total des Rapports CAH de 2011-2013:** 21 √disponible en ligne; **provisoire

Communauté économique régionale (CER) : % de pays par CER dont les transmissions sont inclues dans le présent rapport

CEN -SAD : 61 % (de 23 États membres) COMESA : 68 % (de 19 États membres)
CAE : 80 % (5 États membres) CEEAC : 20 % (de 10 États membres)
CEDEAO : 87 % (de 15 États membres) IGAD : 43 % (de 7 États membres)
SADC : 80 % (de 15 États membres) UMA : 40 % (5 États membres)

CIRGL : 45 % (11) LAS : 50 % (10 pays africains) CIO : 100 % (4 pays africain)

Table 7: Transmission par période sous examen

Période considérée	Nombre de pays qui ont déposé le rapport	% Afrique	Utilisés dans ce rapport
2005-7	10	19%	0
2007-9	19	36%	2
2009-11	26	49%	18
2011-13	21	39%	14
Total	**37***	**69%**	**34**

17 pays n'ont jamais présenté le rapport
3 pays ont déposé le rapport durant toutes les 4 périodes sous examen.
* Différents résultats de pays qui ont présenté le rapport en 2013 sans détails par indicateur et aucun précédent rapport n'est disponible; ils ont donc été retirés de l'analyse pour cette version.

5.2 RESULTATS DU SUIVI

5.2.1 Cadres institutionnels et gouvernance

Stratégie régionale africaine

Objectif 1:
Accroître l'engagement politique en matière de réduction des risques de catastrophe.

Objectif 5:
Améliorer la gouvernance des institutions en charge de la réduction des risques de catastrophe.

En ligne avec la priorité 1 du CAH:
Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

Indicateur1:

Des cadres institutionnels et juridiques nationaux pour la réduction des risques de catastrophes existent avec des responsabilités et des capacités décentralisées à tous les niveaux.

Justification[125]*:La Constitution, les lois et le système gouvernemental d'un pays constituent la base pour l'élaboration des plans et des modalités organisationnelles pour agir dans tous les domaines de la réduction des risques de catastrophe.*

En Afrique, il y a un engagement, sans équivoque, de la majorité des pays déclarants à mettre en place des cadres institutionnels et juridiques solides pour la RRC. Les résultats, indiquant au moins une réalisation importante (niveau 4 ou élevé), ont été rapportés par près de 60% des pays ayant déposé les rapports - le deuxième résultat le plus élevé pour un seul indicateur CAH (sur un total de 22 indicateurs de base). Le résultat national auto-déclaré pour cet indicateur est de 3,38 en moyenne (sur un maximum de 5)[126]. Au niveau de la CER, la CEEAC (seulement avec deux pays déclarants sur 10) détient la moyenne la plus élevée(5,0) [127](tableau 8)

Table 8: Cadres juridiques et institutionnels

Moyenne Panafricaine(N=34)	**3.37**
Pays ayant la côte 4 ou 5	*57%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,00
COMESA (N=13/19)	3,62
CAE(N=4/5)	3,75
CEEAC(N=2/10)	5,00
CEDEAO(N=13/15)	3,15
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	4,00
UMA (N=2/5)	2,50

[125] Sauf indication contraire, la justification de chaque indicateur est tirée de lignes directrices pour mesurer la réduction des risques de catastrophes et la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, SIPC, 2008

[126]Il convient de noter que les scores moyens sont tirés à partir des scores des seuls pays qui ont déposé le rapport sur le suivi CAH. Par conséquent, ces résultats doivent être considérés à titre indicatif et non pas comme un tableau complet des progrès accomplis dans la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux.

[127]Dépassé seulement par les quatre pays africains de la Commission de l'Océan Indien (COI), non reconnus par l'Union Africaine (moyenne de 3,5).

Dans presque tous les pays de la région, les cadres juridiques existent afin de faire face aux catastrophes ; mais dans la plupart des pays, ces cadres précèdent le CAH et sont plutôt orientés vers la gestion des réponses d'urgence plutôt que vers la réduction proactive et systématique des risques de catastrophe[128].

Figure 16: Figure: Progrès des pays africains à l'égard de Priorités d'action (PPA) du CAH, 2007-2013

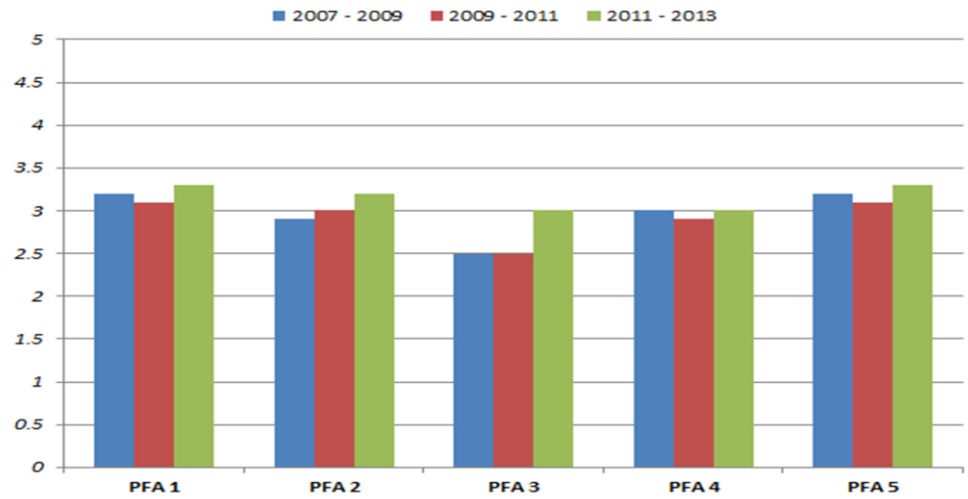

Source: Calculé (seulement pour les pays déclarants) à partir des rapports de suivi du CAH, (Cycles: 2007-2009, 2009-2011 et 2011-2013)

Le progrès à l'égard de cet indicateur est relativement lent car il nécessite un gros investissement en temps pour élaborer, réviser et approuver la législation. Toutefois, la Fédération internationale (FICR) a massivement investi dans le soutien des cadres juridiques pour GRC. Encourageant une législation appropriée à travers l'Afrique, la FICR a élaboré des lignes directrices pour contribuer à l'état de préparation nationale en soutenant le développement des cadres juridiques, politiques et institutionnels nationaux qui sont conformes aux normes minimales de coordination, de qualité et de responsabilisation. La FICR a actuellement des projets spécifiques liés à la législation en Namibie, au Mozambique et en Ouganda.

La tâche de la FICR a inclus un examen de 2011 intitulé « catastrophes en Afrique, le cas de l'état de préparation juridique » ainsi que des analyses approfondies les plus récentes de la législation connexe au Mozambique, en Sierra Leone, en Afrique du Sud et en Ouganda.

Dans la même année, le gouvernement de l'Ouganda a approuvé la politique nationale de préparation et de gestion des catastrophes et a reconnu l'Ouganda comme le seul État membre de l'IGAD qui a une politique R/GRC approuvée.

La mission de la politique est de créer un cadre efficace à travers lequel la préparation et la gestion des catastrophes sont inscrites dans les aspects des processus de développement, en se concentrant sur

[128] *Rapport sur l'état de la réduction des risques de catastrophe dans la région de l'Afrique subsaharienne, Banque mondiale, Janvier 2008*

l'effort de sauver des vies, sur les moyens de subsistance et les ressources du pays. Pour traduire la politique en action, l'Ouganda, avec l'assistance de l'ONU/SIPC et le support financier de l'UE, a développé une feuille de route pour l'élaboration d'un plan d'action stratégique national (2012-2016) qui utilise une approche multi- partite.

En 2012-2013, l'ONU/SIPC et ses partenaires ont aidé la CAE, l'Ethiopie et le Kenya à avancer dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe.

En 2012, la Fédération internationale a également lancé une base de données juridique en matière de catastrophe (voir le lien[129]) dans lequel les documents officiels sont archivés. Depuis 2005 (quand le CAH a été approuvé), les documents spécifiques de lois, de politique et de planification en matière de catastrophes ont été élaborés et téléchargés pour au moins huit pays représentant toutes les régions de l'Afrique: Djibouti, Gambie, Kenya, Madagascar, Namibie, Sénégal, Sierra Leone et Zambie.

Compte tenu de la nature multipartite et multi- disciplinaire de la RRC, le leadership d'une institution ayant la capacité d'assurer la coordination entre les ministères et à travers de multiples niveaux administratifs est essentiel à la réussite. Comme avec l'orientation des cadres juridiques décrits ci-dessus, la portée et le mandat des institutions chargées de la RRC dans les pays déclarants reflètent le paradigme prédominant lors de leur élaboration.

Tous les pays déclarants en Afrique ont des institutions qui sont chargées de coordonner les questions liées aux catastrophes. Cependant, comme la plupart d'entre elles ont été créées pour gérer des secours en cas de catastrophe ou à travers les entités de la protection civile, leur autorité et leur capacité à coordonner les questions de réduction des risques peuvent encore être limitées. Dans certains cas, leurs noms ont été modifiés pour intégrer la RRC dans leurs mandats, mais leurs fonctions n'ont changé que de manière marginale.

Simultanément, la recherche sur la gouvernance climatique en Afrique de 2010 a théorisé que le cadre de politique pour la DPA était insuffisante dans la région et que son positionnement institutionnel dans le secteur de l'environnement limite l'intégration efficace. Malheureusement, le même document ne fait aucune attention systématique à la RRC et présente les deux programmes en concurrence plutôt qu'en synergie.

Parmi les pays de la région, le Madagascar et le Sénégal ont récemment créé ou réformé les institutions afin d'intégrer la responsabilité pour la RRC, démontrant ainsi une bonne compréhension de la portée de ce concept et un engagement politique clair de faciliter les progrès.

Toutefois, certaines institutions les plus récentes dans la région ne possèdent pas encore suffisamment de fonds ou de ressources humaines qualifiées pour fonctionner efficacement, tel que rapporté par le Djibouti, le Swaziland et le Togo. Un soutien durable et un investissement sont nécessaires pour que les pays soient en mesure de produire des résultats tangibles.

[129]http://www.ifrc.org/en/publications-and-reports/idrl-database/

Une RRC efficace repose alors sur un cadre institutionnel qui coordonne, encourage et facilite les efforts aux niveaux local et national. Dans les pays déclarants, la plupart des institutions responsables de la gestion des catastrophes et de la RRC opèrent à travers des structures provinciales et de district, mais éprouvent des difficultés à atteindre les niveaux du village ou de la communauté. La majorité des pays soulignent d'importants défis en termes de capacités institutionnelles limitées (tel que le manque de ressources humaines qualifiées et de ressources financières) à différents ou à tous les niveaux.

Des défis similaires en termes de capacités institutionnelles ont été signalés en 2003-2004, lorsque l'évaluation de la RRC a été menée pour informer la SRARRC. Ces défis ont été repris dans les rapports de suivi du CAH en 2007 et dans le Report de l'état des lieux de l'Afrique[109]en 2008. Bien qu'il soit reconnu que le renforcement des capacités prend du temps, surtout lorsque l'on travaille du niveau national au niveau local, ce domaine requiert encore de l'attention et un investissement.

Pour une compilation approfondie des progrès au niveau des pays à travers le continent, dans ce domaine, veuillez consulter l'inventaire de l'ONU/SIPC des mécanismes nationaux de coordination, des cadres juridiques et des plans nationaux pour la RRC en Afrique, en 2010[130].

INDICATEUR 2:

Des ressources allouées et adéquates sont disponibles pour mettre en œuvre les activités de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux administratifs.

Justification : les ressources allouées se réfèrent à des fonds qui sont spécifiquement alloués à, et seulement à, des actions de réduction des risques de catastrophe.

Des progrès substantiels minimaux à l'égard de cet indicateur ont été rapportés, avec 38% des pays seulement signalant une réalisation substantielle ou complète (niveau 4 ou 5) (tableau 9). Quelques pays ont signalé l'absence de tout budget à cet effet (niveau 1). Les scores les plus élevés en moyenne au niveau de CER ont été signalés par l'UMA, la CAE et de la CEEAC (chacune avec 3,5).

Aucun cas de dotation budgétaire nationale spécifique à la RRC n'a été présenté. Il est généralement vrai que les budgets ou les ressources décrites dans les rapports sont le plus souvent ad hoc et / ou ciblent des efforts centrés sur le développement des capacités de réduction des risquestels que la prévention des épidémies. Les pays ont mentionné les immenses défis auxquels ils sont confrontés dans l'estimation du financement de la RRC, en vertu de sa répartition à de nombreux organismes et niveaux.

Presque tous les pays déclarants ont indiqué que les niveaux de ressources actuels ne sont pas suffisants pour leurs besoins[131]. Un certain nombre de rapports nationaux a également souligné les questions-clés relatives à l'utilisation de ces ressources, telles que

[130]http://www.preventionweb.net/files/18926_africadrrinventoryfinal.pdf

[131] Les données quantitatives ne sont pas disponibles pour permettre des calculs plus précis des déficits.

les négociations fastidieuses pour établir les priorités et les programmes concurrents.

Table 9: Ressources allouées et adéquates

MoyennePanafricaine(N=34)	**3.12**
Pays avec le score 4 ou 5	38%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2,93
COMESA (N=13/19)	3,15
CAE(N=4/5)	3,50
CEEAC(N=2/10)	3,50
CEDEAO(N=13/15)	3,08
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	3,08
UMA (N=2/5)	3,50

Beaucoup de pays, tels que le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire et la Tanzanie, ont indiqué que les fonds sont alloués principalement aux secours et aux activités de préparation, plutôt qu'à l'intégration des mesures de la RRC dans les programmes de développement. D'autres pays, tels que le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, l'Île Maurice, le Mozambique, le Sénégal et les Seychelles, ont attesté que les ressources allouées sont utilisées pour intégrer certaines activités de RRC dans les programmes de développement et de réduction de la pauvreté.

L'institution nationale chargée de la gestion des catastrophes au Kenya, le Ministère des programmes spéciaux d'alors, fait état de difficultés dans la réalisation des engagements budgétaires similaires à la RRC tels qu'ils sont alloués à d'autres ministères ou secteurs compétents. Au Ghana, en dépit de leur allocation pour la gestion des catastrophes à tous les niveaux de gouvernement, les fonds ne sont pas souvent entièrement dépensés parce que de nombreuses institutions qui mettent en œuvre des projets de développement ne sont pas conscientes des avantages de la RRC.

Le manque de ressources humaines dûment qualifiées à différents niveaux a été mis en évidence en particulier par le Burkina Faso, les Comores, le Djibouti, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Swaziland; dévoilant que la plupart des pays interprètent « ressources dédiées et adéquates » dans un sens bien plus large.

INDICATEUR 3:

La participation de la communauté et la décentralisation sont assurées par la délégation d'autorité et l'affectation des ressources au niveau local.

Justification: La participation communautaire dans la réduction des risques de catastrophe peut être encouragée par l'adoption de politiques spécifiques, la promotion du travail en réseau, la gestion stratégique du volontariat, l'attribution de fonctions et de responsabilités, la délégation des pouvoirs nécessaires et par la mise à disposition des ressources adéquates.

Une prise de conscience de la nécessité d'impliquer les acteurs locaux dans les efforts de RRC a été exprimée dans la majorité des rapports des pays, mais un minimum de progrès substantiels (niveaux 4 et 5) a été signalé, avec seulement 41 % des pays ayant atteint de tels niveaux de progrès (tableau 10). Parmi les huit CER reconnues, la CAE avait le meilleur score de 3,25. Dans l'ensemble, cet indicateur a enregistré la performance la plus basse des quatre indicateurs inclus dans la priorité 1 du CAH (avec la plus grande proportion des pays ayant enregistré un score de 1 ou 2).

Table 10: RRC locale / centrée sur la communauté

MoyennePanafricaine(N=34)	**2,97**
Pays ayant le score 4 ou 5	41%
Moyenne par REC:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,00
COMESA (N=13/19)	3,08
CAE(N=4/5)	3,25
CEEAC(N=2/10)	2,50
CEDEAO(N=13/15)	3,00
IGAD (N=3/7)	3,30
SADC (N=12/15)	2,92
UMA (N=2/5)	3,00

La plupart des pays qui ont des scores plus faibles se concentrent sur l'utilisation ou la création de modèles décentralisés pour promouvoir la participation de la communauté dans les activités de RRC.

Cependant, les expériences réussies ont été signalées par le Cap- Vert, le Ghana, le Madagascar, le Malawi et le Mozambique, où la participation de la communauté est encouragée à travers des assemblées et des comités locaux de RRC. Au Madagascar, par exemple, 177 communautés vulnérables ont déjà élaboré des plans de RRC, et des efforts sont faits pour impliquer plus de leaders de la communauté. Au Ghana, les groupes de volontaires en cas de catastrophe ont été formés, y compris les groupes spécifiques pour surveiller les pratiques de feu de brousse et réduire les risques de catastrophes d'incendies forestiers.

Au Mozambique, la ville côtière de Beira, exposée aux inondations, a été nommée lauréate du premier Prix du RISQUE (2012)[132]à la suite de sa proposition centrée sur la communauté en mettant la technologie d'alerte précoce'à la disposition de six comités de réduction des risques de catastrophes dans les cantons de Beira.

Ces six comités recevront une formation sur les systèmes d'alerte précoce centrés sur la population'.

Centrés sur les personnes, les SCAP décentralisés, soutenus par MSB[133]et la FICR (voir les lignes directrices[134]), ont également été signalés par la Sierra Leone, le Libéria et la Gambie. Ces SCAP dotent de pouvoir les communautés locales pour évaluer leurs propres indicateurs (c'est-à-dire lorsqu'elles sont en dehors d'une zone de système d'alerte précoce national ou leur permettre de comprendre les messages d'alerte provenant de l'extérieur et de participer à une action rapide.

Bien qu'une structure décentralisée aide beaucoup à faciliter la participation des acteurs du niveau local au niveau national, elle ne garantit pas la participation active des communautés. Dans le cas de la plupart des pays déclarants, une délégation limitée des ressources financières et les lacunes en matière de recrutement humain empêchent les activités telles que les campagnes de sensibilisation des communautés et des ateliers de formation d'avoir lieu. Certaines institutions ne peuvent pas se permettre les coûts de transport et de communication de base nécessaires à la participation active des communautés dans les régions rurales ou isolées.

[132]http://risk-award.org/risk-award/About-the-RISK-Award.html

[133]Myndighetenförsamhällsskyddochberedskap (MSB)

[134]IFRC, Guiding Principles for CEWS, 2013. http://www.ifrc.org/PageFiles/103323/1227800-IFRC-CEWS-Guiding-Principles-EN.pdf

INDICATEUR 4:

Une plate-forme nationale multisectorielle pour la réduction des risques de catastrophe fonctionne.

Justification: Impliquer les parties prenantes dans un dialogue sur la réduction des risques de catastrophes aidera à créer un consensus national sur la nécessité et les priorités en vue de la réduction des catastrophes. Ce dialogue améliore la prise de conscience des aléas, des risques de catastrophes et de la réduction des risques. Il peut autonomiser les acteurs vulnérables, notamment les femmes et les personnes socialement et économiquement défavorisées. Il peut également promouvoir l'action des gouvernements locaux, des entreprises privées, des groupes communautaires et des ONG par le partage d'informations et la création d'une coalition.

Une plate-forme nationale plurisectorielle pour la réduction des risques de catastrophes peut être définie comme un forum multipartite ou un comité. Elle agit comme une protectrice de la RRC à différents niveaux. Elle assure la coordination et l'analyse et donne des conseils dans les domaines prioritaires nécessitant une action concertée à travers un processus coordonné et participatif. C'est le mécanisme de coordination principal veillant à l'intégration de la RRC dans les politiques de développement, de la planification et des programmes au niveau national.

Stratégie régionale africaine

Objectif 2:
Améliorer l'identification et l'évaluation des risques de catastrophes.

En ligne avec la priorité 2 du CAH

Comme le montre la figure 17, il existe actuellement, en Afrique, 40[135] plates-formes nationales officielles (ou mécanismes nationaux qui fonctionnent comme des plates-formes nationales) dont plusieurs ont été lancées avec l'aide de l'ONU/SIPC.

Des réalisations substantielles ou complètes (niveaux 4 et 5 respectivement) ont été signalées par plus de la moitié des pays déclarants (tableau 11). Sept pays ont attribué des notes indiquant les progrès mineurs (1 ou 2). La moyenne panafricaine est de 3,24 et les CER qui ont les scores les plus élevés sont la CAE et la CEEAC (chacune avec une moyenne de 4,0). La distribution remarquable des scores à tous les niveaux indique qu'un nombre important de pays fait toujours face aux défis en termes de fonctionnalités, de mandat et des ressources pendant que la région fait preuve des progrès (en termes de formation des plates-formes).

Table 11: Plates-formes nationales

MoyennePanafricaine (N=34)	**3,24**
Pays ayant le score 4 ou 5	*56%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2,93
COMESA (N=13/19)	3,31
CAE (N=4/5)	4,00
CEEAC (N=2/10)	4,00
CEDEAO (N=13/15)	2,92
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	3,50
UMA (N=2/5)	3,50

[135] http://www.preventionweb.net/english/hyogo/national/list/?pid:23&pih:2 et plus confirmé ailleurs.

Comme indiqué ci-haut, le Bureau régional de l'ONU/SIPC pour l'Afrique a développé une boîte à outils pour former ou renforcer les plates-formes nationales à travers l'Afrique[136].

En 2012, la capacité de 19 plates-formes nationales d'Afrique a été évaluée (encadré 11). Les résultats suggèrent que les plates-formes nationales sont la voie la plus directe pour assurer l'appropriation et la direction nationales sur la question de la RRC, remettant en question leur utilité, bien que sans difficultés. L'étude a déterminé la qualité de l'adhésion des plateformes nationales dans tous les domaines pour être efficaces en faisant correctement face aux risques nationaux, en termes de représentation intersectorielle de tous les secteurs sensibles aux risques à l'échelle nationale et de l'engagement multipartite , tout en évitant la domination de n'importe quel groupe des parties prenantes sur la plate-forme (comme le gouvernement, les ONG , le secteur privé, etc.). Douze des dix-neuf plates-formes nationales étudiées ont obtenu les scores les plus élevés possibles pour l'adhésion.

Allant au-delà des moyennes faibles des scores de plates-formes nationales en général et considérant plutôt des indicateurs de capacités individuelles, les rapports de suivi CAH ont montré que les principaux problèmes de capacité auxquels sont confrontées les plates-formes nationales en Afrique sont liés à/au :

- Financement: la capacité financière et l'appropriation des plates-formes nationales par les États membres;
- L'intégration institutionnelle dans un cadre national cohérent de gestion des catastrophes; et
- L'activité et l'impact limités des plates-formes nationales

5.2.2 Identification et évaluation des risques

INDICATEUR 1:

Des évaluations des risques nationales et locales basées sur la base de données des aléas et les informations de vulnérabilité sont disponibles et incluent des évaluations des risques pour les secteurs-clés.

Justification: L'évaluation nationale des risques permet aux décideurs et au public de développer une compréhension fondamentale de l'exposition d'un pays à divers aléas mais aussi de ses vulnérabilités sociales, économiques, environnementales et physiques. Ces vulnérabilités devraient couvrir plusieurs aléas et tenir compte de tous les facteurs de vulnérabilité pertinents afin que les mesures de réduction des risques de catastrophe appropriées soient identifiées et mises en œuvre sans nuire à la population ou aux secteurs d'activité.

[136] http://www.preventionweb.net/files/26441_toolkit4nationalplatformslow.pdf

Figure 17: Plates-formes nationales en Afrique avec les années de formation

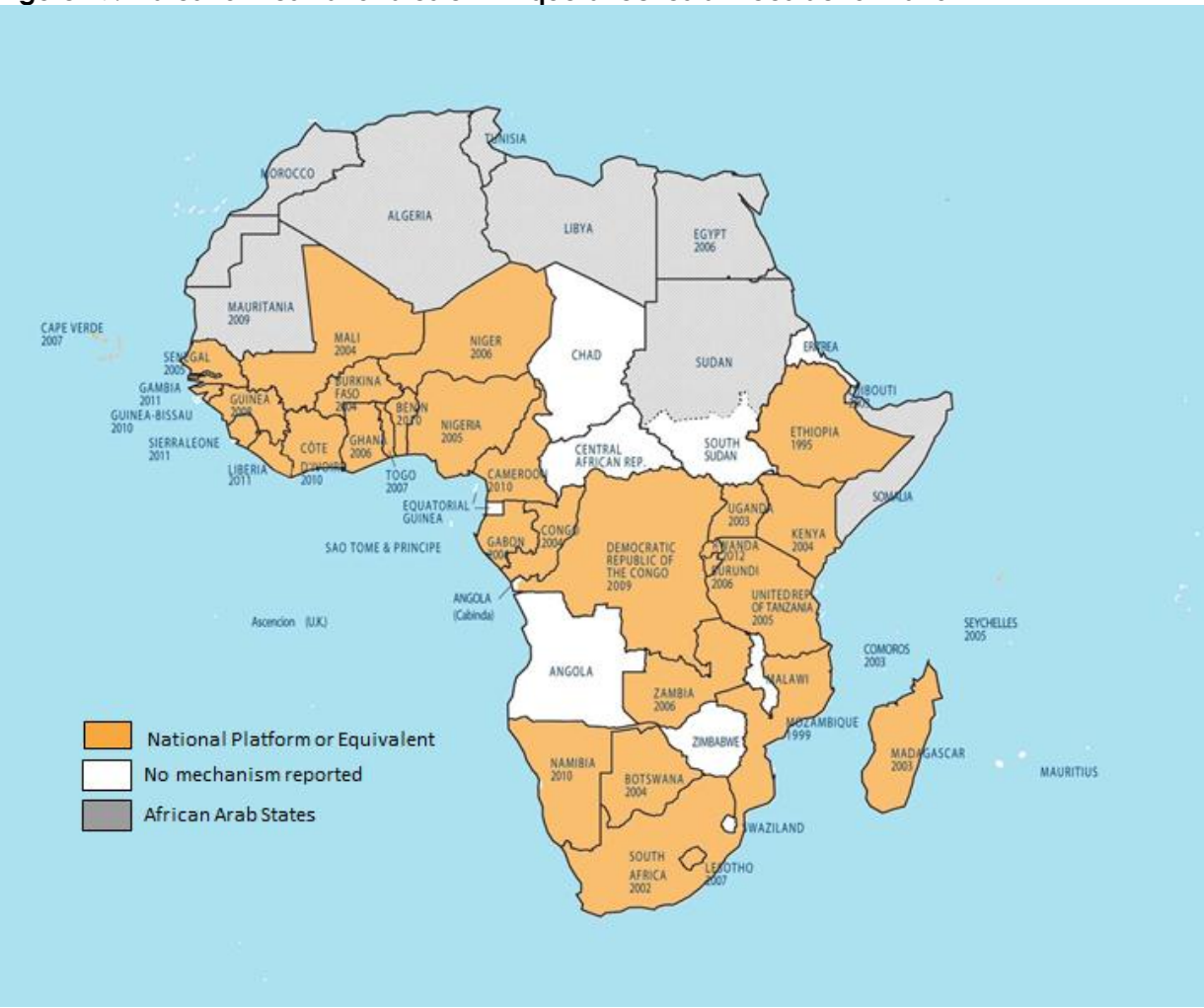

En termes d'identification et d'évaluation des risques, il y a une augmentation des capacités dans certains hôpitaux et écoles. Les données sur la perte en cas de catastrophe sont largement disponibles bien qu'elles ne sont pas souvent incorporées à une base de données centrale. Les SAP sont parfois placés sous le fonctionnement des ONG et d'autres institutions non gouvernementales. Souvent, le service météorologique dans les pays africains est la clé du développement et de la transmission des avertissements et des systèmes d'alerte. Cependant, différents moyens de diffusion de l'information existent et utilisent souvent des médias avec des résultats variables.

Il existe des liens solides (coordonnés au niveau sous-régional) avec des institutions régionales spécialisées dans les changements climatiques et dans la gestion des risques, comme mentionné ci-haut le Centre de prévision et d'application de l'IGAD (ICPAC) en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique; le Centre de services climatiques en Afrique du Sud; et le Centre africain des applications météorologiques pour le

développement (ACMAD) en Afrique de l'Ouest.

Toutefois, des lacunes existent dans la cartographie des risques. Il y a peu de données disponibles et une incapacité à tirer pleinement profit des ressources offertes pour la gestion des risques climatiques au niveau sous-régional – ce qui entrave le développement des programmes de réduction des risques, en particulier au niveau national. Il est nécessaire de renforcer la capacité des institutions spécialisées dans le changement climatique et la gestion des risques afin de concevoir une meilleure planification de la préparation et de l'alerte précoce des catastrophes imminentes.

Un peu plus de 40% des pays africains déclarants ont au moins indiqué que des progrès significatifs (niveau 4 ou 5) ont été réalisés à l'égard de cet indicateur (tableau 12). La moyenne panafricaine est de 3,21 (sur 5 au maximum) ; l'Union Africaine du Maghreb Arabe (UMA) était la plus élevée dans le classement de REC avec 3,5 suivie par l'IGAD avec 3,33.

Table 12: Évaluation des risques

Moyenne panafricaine (N=34)	**3,21**
Pays ayant le score 4 ou 5	41%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,21
COMESA (N=13/19)	3,15
CAE (N=4/5)	3,25
CEEAC (N=2/10)	2,50
CEDEAO (N=13/15)	3,23
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	3,00
UMA (N=2/5)	3,50

Encadré 11: Évaluation de la capacité des plates-formes nationales pour la RRC en Afrique

La capacité de 19 plates-formes nationales à travers trois CER (CEDEAO, CEEAC et SADC) a été étudiée en 2012.

Les résultats indiquent que, en moyenne, les plates-formes nationales possèdent une faible capacité à soutenir la mise en œuvre des objectifs du CAH au niveau national (moyenne de 41% - score d'un échantillon). Cette moyenne masque de grandes différences de scores d'un pays à un autre. Cependant, avec la capacité des scores élevés de plate-forme nationale atteints aux Comores (82 %), au Ghana (78 %) et sur Ile Maurice (65 %) ces scores sont basés sur les réponses fournies à l'étude. Cette moyenne masque aussi des capacités inexistantes dans des plates-formes non encore adoptées / mises en œuvre en Afrique de l'Est et de l'Ouest. A titre de classements régionaux, la région de la SADC est en tête de la capacité de plate-forme nationale avec un score moyen de 52 %, suivie par le bloc de l'Afrique de l'Est et, enfin, la région de la CEDEAO où de nombreuses plates-formes nationales restent encore non opérationnelles.

La capacité extrêmement faible de la plupart des plates-formes nationales est évidente. Cette étude suggère que les plates-formes nationales pour la RRC en Afrique possèdent une capacité limitée pour atteindre leurs objectifs de coordination et de plaidoyer au niveau national pour l'intégration de la RRC.

Source: Évaluation de la capacité des plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophes en Afrique, Bureau Régional de l'ONU/SIPC pour l'Afrique 2012.

L'UA, le NEPAD et l'ONU/SIPC ont élaboré un premier ensemble de lignes directrices[137] pour l'intégration de l'évaluation des risques de catastrophes dans le développement (2004), et le PNUD a créé le Programme Global d'Identification des Risques (GRIP)[138] pour contribuer davantage à la normalisation et à l'archivage des évaluations des risques dans le monde

[138] www.gripweb.org

entier. Le portail de la base de données de catastrophes du GRIP facilite l'accès centralisé aux bases de données perdues en cas de catastrophes dans le monde entier. Les bases de données de perte en cas de catastrophes constituent un point d'entrée simple pour un pays pour commencer son exercice d'évaluation des risques. GRIP maintient un inventaire des bases de données nationales et d'autres catastrophes. Depuis que l'initiative a été développée en Amérique Latine, le Maroc, l'Egypte, le Mozambique et le Mali sont actuellement les seules données nationales disponibles dans ces archives.

L'ONU/SIPC et le PNUD parrainent la mise en œuvre de 'DesInventar', une méthodologie de perte de base de données en cas de catastrophe en Afrique (qui appuie la priorité 2). Durant les années 1990, le concept de DesInventar a été initialement lancé par les praticiens liés au réseau d'études des sciences sociales pour la prévention des catastrophes en Amérique Latine. Il est maintenant devenu un concept développé, une méthodologie et une application logicielle qui permet de suivre et de recueillir des données relatives aux catastrophes pour les catastrophes de toutes les échelles d'une manière systématique, homogène et compatible. Avec le soutien du fonds de l'ONU/SIPC et d'ECHO, les gouvernements de l'Ethiopie, du Kenya et de l'Ouganda ont tous lancé des bases de données DesInventar nationales en 2013. L'ONU/SIPC assure la formation de membres du personnel du RCMRD pour renforcer les capacités régionales et établir des bases de données perdues en cas de catastrophes dans la région. L'ONU/SIPC a également des plans pour reproduire cet effort avec les institutions sénégalaises afin de soutenir sa mise en œuvre dans les pays d'Afrique francophone.

Certains pays ont compilé des données sur les aléas, mais ils manquent encore de données correspondantes sur les facteurs de vulnérabilité pour pouvoir procéder à une évaluation globale des risques. D'autres ont effectué des évaluations des risques pour certains secteurs ou zones géographiques particulières, mais n'ont pas encore atteint une couverture complète. Dans plusieurs cas, même si des données existent ou bien des évaluations des risques ont été effectuées, l'information n'est pas encore disponible pour les décideurs ou n'est pas largement partagée (voir l'indicateur 2 ci-dessous).

Depuis la sécheresse de 2001-2002, la SADC a développé des comités régionaux et nationaux d'évaluation de vulnérabilité aboutissant à une amélioration significative de la capacité des États membres d'établir et de contrôler l'impact de la sécheresse sur les conditions de la sécurité alimentaire .

Plus souvent qu'autrement, les évaluations des risques sophistiquées sont menées par des entités ou des consultants externes sans la supervision directe et l'engagement des gouvernements et des organismes scientifiques africains. Bien qu'utiles, les produits finaux des évaluations qui manquent l'appropriation nationale, sont mal compris et donc ne contribuent guère à promouvoir la gouvernance dans le cadre de la RRC. Un exemple pourrait être l'étude récente en Afrique du Nord, entreprise pour explorer les risques auxquels les villes côtières devront faire face en 2030. Alexandrie, Casablanca et Tunis ont été étudiés avec la vallée du

Bouregreg entre Rabat et Salé au Maroc. L'étude a analysé l'exposition à des risques tels que les inondations et les ondes de tempête, les tremblements de terre et les tsunamis, ainsi que les conditions météorologiques extrêmes de plus en plus fréquentes associées au changement climatique.

Beaucoup de pays ont entrepris à plusieurs niveaux les évaluations des risques multirisques, et mettent les résultats à la disposition des autorités compétentes et du public. L'Ethiopie a mené des évaluations des risques multirisques par la recherche de l'information auprès des ménages et des collectivités afin d'établir des profils de risque au niveau du district. Ces profils de risque forment alors la base de la planification de la RRC au niveau local, du SAP et de la planification d'urgence.

Au Mozambique, l'autorité nationale de gestion des catastrophes (InstitutoNacional de Gestãodas Calamidades - INGC) a collaboré avec le GRIP, le Réseau de Systèmes d'Alerte Précoce Contre la Famine (FEWS NET) et une université nationale pour produire la plus récente évaluation des risques. En outre, les autorités de gestion d'eau recourent aux données SIG SAHIMS[139]pour évaluer le risque dans le bassin du fleuve Limpopo.

Plusieurs pays ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs afin de produire des évaluations complètes des risques. Pour beaucoup, les limites financières et le manque de ressources humaines qualifiées pour entreprendre des évaluations font obstacle à de nouveaux progrès.

[139] Système de gestion de l'information de l'Afrique Australe sur le développement humain

Les pays faisant état de progrès mineur (niveaux 1 et 2) - l'Angola, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Swaziland et la Zambie - s'efforcent de surmonter des défis importants en termes de disponibilité des ressources techniques appropriées et la capacité à effectuer des évaluations de risque.

INDICATEUR 2:

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer des données sur les aléas et les vulnérabilités-clés.

Justification: Rendre l'information librement accessible au public est un grand pas vers la transparence. La diffusion appropriée de l'information sur l'exposition évolutive d'un pays aux différents aléas et à ses vulnérabilités sociales, économiques, environnementales et physiques motive les acteurs concernés pour se positionner en faveur de la RRC. Le partage de l'information favorise une culture de collaboration.

Une moyenne de 38% des pays déclarants a au moins réalisé des progrès substantiels dans cet indicateur et la moyenne panafricaine est de 3,18 (sur 5). L'IGAD était la CER la plus prolifique avec 3,67 (tableau 13).

Dans de nombreux cas, les institutions géographiques ou météorologiques sont responsables du suivi et de la gestion des données sur les risques, mais les responsabilités et les mécanismes pour l'intégration des données sur les vulnérabilités ne sont pas clairs. Plusieurs pays ont souligné la nécessité d'accroître la participation de tous les secteurs concernés et d'améliorer les mécanismes de partage des données.

Table 13: Systèmes de suivi des données

Moyenne panafricaine (N=34)	**3,18**
Pays avec le score 4 ou 5	38%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,21
COMESA (N=13/19)	3,23
CAE (N=4/5)	3,25
CEEAC (N=2/10)	2,50
CEDEAO (N=13/15)	3,31
SADC (N=12/15)	3,08
IGAD (N=3/7)	3,67
UMA (N=2/5)	3.00

En 2008, Le gouvernement de l'Éthiopie a établi le secteur de la gestion des risques de catastrophes et de la sécurité alimentaire (DRMFSS), une nouvelle institution au sein du ministère de l'Agriculture en Ethiopie pour mettre en œuvre le GRC[140]en ligne avec la SRARRC et le CAH. Les profils des risques de catastrophe au niveau du district décrits plus haut sont complétés par les « données de base des risques», une base de données contenant les inscriptions de toutes les catastrophes dans le pays. Cette base de données a été intégrée dans la plate-forme de DesInventar pour une plus large diffusion de l'information sur les risques normalisés (voir l'indicateur 1 ci-dessus)

Le renforcement des capacités est un besoin exprimé avec force dans la région. Même les pays au score élevé ont indiqué que des ressources financières supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les systèmes existants et pour former les utilisateurs à gérer les données de manière plus efficace. Les pays à faible score ont signalé que les systèmes de gestion des données doivent encore être créés ou devenir fonctionnels. À travers le continent, le manque d'un large accès à la connexion Internet ou aux ordinateurs, avec de faibles niveaux d'alphabétisation, entrave le partage de données. Dans de nombreux endroits, l'absence de normes pour la maintenance des systèmes informatiques ou de l'archivage des données a entraîné des pertes et des revers majeurs, telle que la perte récente de la version électronique des archives météorologiques du Malawi.

Afin de renforcer la résistance aux catastrophes dans un climat changeant, les décideurs et le public doivent avoir accès à des informations exactes et à jour. L'Initiative Données Ouvertes pour la Résistance (Open Data for Resilience Initiative - OpenDRI) est un partenariat mondial qui vise à renforcer les programmes de partage de données avec la capacité et les outils afin d'utiliser les données pour prendre des décisions éclairées. OpenDRI vise à réduire l'impact des catastrophes en donnant aux décideurs une meilleure information et les outils nécessaires pour appuyer leurs décisions. GFDRR a récemment développé le projet de cartographie de la Corne de l'Afrique (Horn of Africa Mapping Project), une initiative de l'OpenDRI qui cherche à partager les données recueillies par divers organismes humanitaires et des agences de développement œuvrant sur l'intervention dans la Corne de l'Afrique. L'objectif de la plate-forme du site OpenDRI est de faciliter le libre accès à l'information géospatiale, aux données et aux sources de connaissances en rapport avec la réponse en cours à la sécheresse.

Travaillant avec les différents acteurs qui collectent des données, les partenariats posent la base pour la reconstruction de la région de la Corne de l'Afrique à travers la collecte et la diffusion d'informations de qualité. Plus important

[140] http://www.preventionweb.net/english/professional/trainings-events/events/v.php?id=21703

encore, la Banque Mondiale a commencé à travailler en vue d'assurer la durabilité de l'initiative en la transférant aux autorités régionales.

INDICATEUR 3:

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour tous les aléas importants afin de prévenir les communautés.

Justification: les systèmes d'alerte précoce permettent aux individus et aux communautés menacés par les aléas d'agir en temps utile et de manière appropriée afin de réduire les risques de blessures personnelles, la perte en vies humaines, les dégâts matériels et environnementaux et la perte des moyens de subsistance.

Les scores déclarés pour cet indicateur sont les plus élevés pour la priorité 2 (tableau 14). La moyenne panafricaine était de 3,29 et 44 % des pays déclarants ont atteint des progrès substantiels (niveau 4 ou 5). Avec la plus faible proportion de pays inscrits au niveau 1 ou 2, il est évident que le continent progresse. La SADC et la CAE ont été les RECS les plus prolifiques ayant 3,5. Elles étaient suivies de près par le COMESA avec 3,46.

Table 14: Systèmes d'alerte précoce

Moyennepanafricaine(N=34)	**3.29**
Pays ayant le score 4 ou 5	44%
Moyenne par REC:	
CEN-SAD (N=14/23)	3.07
COMESA (N=13/19)	3.46
CAE(N=4/5)	3.50
CEEAC(N=2/10)	3.00
CEDEAO(N=13/15)	3.15
IGAD (N=3/7)	3.33
SADC (N=12/15)	3.50
UMA (N=2/5)	3.00

Au Botswana, le seul pays à signaler un score de progrès complet (niveau 5), le ministère des Services météorologiques et le Bureau national de gestion des catastrophes (NDMO) émettent régulièrement des alertes précoces aux fonctionnaires de district et ensuite communiquent l'alerte aux communautés à risque. Outre la radio, la télévision et la presse écrite, la technologie de SMS du téléphone mobile est utilisée pour diffuser des informations d'alerte précoce. Le recours à la technologie conventionnelle, basée sur l'énergie est une préoccupation signalée.

Pour la Corne de l'Afrique et l'Afrique de l'Est, l'ICPAC fournit de l'information climatique (y compris la sécheresse) et des services de prédiction d'alerte précoce. En Afrique Australe, le Centre de suivi de la sécheresse de la SADC surveille les interactions océan-atmosphère et précipitations pour émettre des messages d'alerte rapide aux pays de la région touchés. Pour l'Afrique de l'Ouest et d'autres sous-régions, l'ACMAD fournit des services similaires (ces entités sont décrites plus en détail dans le chapitre 4).

Figure 18: 4 composantes du SCAP
(Adapté de l'ONU/SIPC)

Les services fournis par les institutions régionales spécialisées, couplés avec le renforcement progressif des institutions chargées de la gestion des catastrophes nationales, sont probablement des facteurs qui contribuent aux réalisations complètes et substantielles apportées à ce jour.
Dans la majorité des pays, cependant, le SAP n'inclut pas encore tous les aléas ni n'étend leur couverture à toutes les régions, bien que le Burkina Faso, le Burundi, le Ghana et la Tanzanie aient inclus des plans d'amélioration du SAP dans leurs DSRP. Dans les pays qui ont connu la guerre tels que la Sierra Leone et le Libéria, les services météorologiques nationaux, qui étaient responsables de l'émission de messages d'alerte précoce, ont été détruits au cours de ces conflits et n'ont pas encore été entièrement réhabilités.

Le défi le plus souvent mis en évidence par les pays déclarants est la capacité d'assurer la diffusion des avertissements aux communautés à risque. À ce jour, les SAP sont encore principalement des entités techniques pyramidales qui sont dépendantes de la technologie. Alors que les Comores et le Madagascar ont signalé que leur SAP a atteint le niveau communautaire, un certain nombre d'autres pays ont signalé l'utilisation de médias nationaux et locaux avec des degrés de succès variables.
D'autres pays indiquent qu'une plus grande collaboration avec les organisations de la société civile, telles que les sociétés de la Croix- Rouge ou du Croissant-Rouge ou les ONG nationales, facilitent le développement du SCAP de bout en bout, centré sur les personnes (figure 18). Pour compléter les efforts et la couverture des systèmes nationaux, les SCAP ont été un moment fort récent des pays comme la Gambie, le Libéria et la Sierra Leone (encadré12).

INDICATEUR 4:

Les évaluations des risques aux niveaux national et local prennent en compte les risques régionaux / transfrontaliers, en vue d'une coopération régionale en matière de réduction des risques.

Justification : Il est nécessaire de coopérer aux niveaux régional et international pour évaluer et surveiller les risques régionaux et transfrontaliers, partager les informations et fournir une alerte précoce par des arrangements appropriés.
Cet indicateur a reçu le score le plus bas de la Priorité 2 du CAH. La moyenne panafricaine était d de 2,28 et seulement 29% des pays déclarants se sont donné les scores 4 ou 5. Plus d'un tiers des pays déclarants se sont attribué un

1 ou 2. L'IGAD apparait comme la REC la plus élevée à 3,33 (tableau 18)

Encadré 12 **Bonnes pratiques à travers l'Afrique en matière des Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce (SCAP**)

Afrique du Nord:

- Les clubs de jeunes de la société du Croissant-Rouge égyptienne sont répartis sur tout le territoire, dans tous les gouvernorats. Il existe 26 clubs au total et au moins 20 sous-sections dans les villages et les villes. Le réseau des jeunes a joué un rôle important dans la transmission des alertes précoces.

Afrique de l'Ouest:

- En Sierra Leone et au Libéria (Projet de renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest, 2008-12), alors qu'aucun SAP n'est mis en œuvre et qu'aucun service météorologique n'est équipé pour émettre des alertes, la participation systématique des représentants de l'Autorité nationale de gestion des risques de catastrophe aux formations complètes aux SAP dans les deux pays a permis une compréhension approfondie de l'importance des mesures axées sur la population dans les alertes précoces et de la nécessité d'aligner les efforts locaux sur un éventuel SAP national.

Corne de l'Afrique:

- Le projet de politique et de stratégie nationale sur la gestion des risques de catastrophe de l'Ethiopie reconnait spécifiquement les SAP au niveau communautaire.
- Les activités de Save the Children UK dans la Corne de l'Afrique montrent que les SCAP menés dans les communautés pastorales fournissent des informations précieuses et spécifiques qui permettent d'analyser de façon systématique les moyens de subsistance, les aléas et les catastrophes. Les résultats obtenus prouvent que la surveillance de la vulnérabilité des communautés face aux aléas physiques permet de mieux comprendre le fonctionnement des communautés à risque.
- En 2008, en Somalie, 20 organisations différentes de l'Ethiopie et du Kenya ont participé à un atelier intitulé « Alerte précoce et réponse transfrontalière ». Les points d'action sur lesquels tous les participants se sont accordés sont : l'harmonisation des différents formats de surveillance, une plus grande implication de la communauté à la collecte et à la transmission de données, à l'élaboration de rapports, à l'amélioration du partage et à la divulgation des informations.

Afrique Orientale et Australe:

- En Ouganda, l'Agence pour le développement et la coopération technique coordonne le Projet de surveillance de la vulnérabilité au sein des communautés. C'est un projet de SAP basé sur une communication rapide par SMS qui surveille et cartographie les tendances les plus dangereuses. Ce système réunit, en temps réel, des preuves de l'évolution des schémas de vulnérabilité dans la vie quotidienne des communautés, identifie et alerte simultanément les autorités concernées dans les zones nécessitant une action urgente.
- CooperazioneInternazionale/Malawi a créé un partenariat avec la Croix-Rouge pour organiser des SCAP pour les inondations à partir d'AGR. En plus de la mise à disposition des fonds destinés à satisfaire les besoins quotidiens fondamentaux, l'AGR contribue également au financement des frais des communications téléphoniques des personnes chargées de surveiller le niveau du fleuve (surveillance SAP) ainsi que pour des visites annuelles des communautés résidant en aval.
- Au Mozambique et au Madagascar, les SAP financés par ECHO (DIPECHO) avaient pour principal objectif de créer des abris cycloniques multi-usages. En dehors de la saison cyclonique, ces abris sont transformés en églises ou en écoles. Les responsables administratifs de ces abris assurent l'entretien de ces derniers pour qu'ils soient fonctionnels durant la saison cyclonique.

Source : Faits saillants extraits de principes directeurs de la FICR pour le SCAR, 2013,http://www.ifrc.org/PageFiles/103323/1227800-IFRC-CEWS-Guiding-Principles-EN.pdf

Table 15: RRC régionale ou transfrontalière

Moyennepanafricaine (N=34)	**2,82**
Pays avec le score 4 ou 5	29%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2,64
COMESA (N=13/19)	3,08
CAE (N=4/5)	3,00
CEEAC (N=2/10)	2,00
CEDEAO (N=13/15)	2,69
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	2,83
UMA (N=2/5)	3,00

Les aléas ne connaissent pas de frontières. Ils vont au-delà des frontières administratives, culturelles et linguistiques et affectent indistinctement une zone rebelle aussi bien qu'un camp de déplacés. Un praticien de la G/RRC doit cibler l'ensemble de l' hazardscape[141],indépendamment des frontières pré- conçues et socialement construites. La coopération régionale saine a été rapportée par le Ghana, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo pour surveiller les risques d'épidémies, les invasions de sauterelles et d'autres insectes nuisibles.

Plusieurs pays ont signalé le besoin d'un cadre juridique et politique pour accompagner les efforts collaboratifs de réduction des risques. L'absence d'accords formels sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins versants communs a été citée par le Mozambique comme un obstacle au progrès qui catalyse les efforts dans la gestion des inondations transfrontalières.

Un certain nombre de pays a souligné la nécessité de renforcer la coordination et l'action des organismes régionaux tels que la SADC, le CILSS[142]et la CEDEAO. Les politiques et les plans de ces CER et d'autres ont été examinés plus en détail au chapitre 4. Cependant, comme c'est souligné dans la section précédente, les systèmes de gestion de l'information doivent être renforcés au niveau national pour que les accords et les systèmes régionaux et internationaux transfrontaliers soient efficaces.

Un exemple classique de la complexité des questions transfrontalières était le cas d'une organisation au Malawi qui exécutait un projet de contrôle des inondations d'une rivière par la plantation d'herbes sur les berges. Le fleuve en soi servait de frontière entre deux autorités traditionnelles avec la plantation d'herbes d'un seul côté de la rivière. Alors que le projet aurait pu réduire les inondations d'un côté, il y avait un danger que cela pourrait aggraver les inondations de l'autre côté de la rive. Ce cas indique clairement la nécessité d'examiner attentivement le hazardscape dans son ensemble, indépendamment des frontières.

L'UE et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) (dont 48 sont des pays africains) ont mis en place un mécanisme de catastrophe dénommé 'Accord de partenariat de Cotonou'[143]. L'objectif principal de ce mécanisme - pris en charge par GFDRR - est d'aborder les questions de la gestion des catastrophes aux niveaux régional et national. Il soutient les activités qui renforcent la coopération transfrontalière et intègrent la GRC à travers des activités de conseil

[141] Il s'agit d'un terme relativement nouveau pour refléter les véritables frontières d'un danger particulier. Pour plus d'informations, voir Khan, 2012:http://www.nat-hazards-earth-syst-sci.net/12/3775/2012/nhess-12-3775-2012.pdf

[142]Comité permanent interétatique de Lutte contre la Sécheresse Dans Le Sahel.

[143] http://www.gfdrr.org/sites/gfdrr.org/files/publication/AFR.pdf

technique. La coopération régionale et sous-régionale - pour faire face aux efforts de réduction des risques transfrontaliers (y compris la cartographie des risques, le SAP régional et la gestion régionale des risques d'inondation dans les zones à risque d'inondation) – est le domaine principal caractéristique du mécanisme.

5.2.3 Gestion des connaissances, l'éducation et la sensibilisation du public

Indicateur 1:
Des informations pertinentes sur les catastrophes sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour toutes les parties prenantes (à travers des réseaux, du développement des systèmes d'échange d'information).

Justification: L'information sur les risques de catastrophe et sur des options de protection, en particulier pour les populations et les autorités locales dans les zones à haut risque, devrait être facilement accessible et compréhensible pour leur permettre de prendre des mesures de réduire les risques et de renforcer la résistance.
Des progrès substantiels (niveau 4 ou 5) sont signalés par moins d'un tiers des pays déclarants pour cet indicateur. La moyenne panafricaine est de 2,97. La CEDEAO est en tête du RECAT 3.15 (tableau 16)

Les réalisations relatives à l'application des technologies modernes d'information et de communication sont mises en évidence par les exemples suivants:

Table 16: information disponible et accessible sur la RRC

Moyenne panafricaine (N=34)	**2,97**
Pays avec le score 4 ou 5	29%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,00
COMESA (N=13/19)	2,92
CAE (N=4/5)	2,75
CEEAC (N=2/10)	2,50
CEDEAO (N=13/15)	3,15
IGAD (N=3/7)	3,00
SADC (N=12/15)	2,92
UMA (N=2/5)	3,00

Stratégie régionale africaine
Objectif 3:
Améliorer la gestion des connaissances pour la réduction des risques de catastrophe.

Objectif 4:
Accroitre la sensibilisation du public sur la réduction des risques de catastrophe.

En ligne avec la priorité 3 du CAH
Utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité.

- Au Ghana, une approche innovante, multi- médiatique est prise dans le but d'atteindre un éventail d'utilisateurs. L'information sur les catastrophes est mise à la disposition d'un large éventail d'utilisateurs à travers l'usage combiné d'un site web, des prospectus didactiques, des téléphones et radios à très haute fréquence(VHF).
- En Afrique du Sud, un logiciel basé sur le Web lié à un SIG est utilisé pour permettre à toutes les sphères de gouvernement de coordonner la planification et la gestion des programmes de RRC.
- Au Madagascar, un site web est en cours de développement pour le

grand public afin d'accéder aux informations sur les risques et la vulnérabilité.

Dans l'ensemble, cependant, il y a une nécessité de continuer à améliorer à la fois la disponibilité et l'accessibilité des informations sur les catastrophes en Afrique. Les défis vont des difficultés logistiques et de communication pour les populations éloignées, tel que rapporté par l'Angola, le Ghana, la Guinée et le Kenya, à la nécessité de traduire les informations pour le Mozambique lusophone. Sans doute, cependant, le besoin le plus fréquemment exprimé est l'investissement dans les systèmes de gestion d'information adéquatement récoltée et dans des réseaux à couverture nationale.

INDICATEUR 2:

Les programmes scolaires, les supports pédagogiques et les formations pertinentes comprennent les concepts et les pratiques de la réduction des risques de catastrophe et du relèvement.

Justification: Intégrer les questions liées aux risques de catastrophe dans les programmes scolaires existants contribue à la formation continue et renforce la connaissance sur la réduction des risques de catastrophe.

Pour cet indicateur, il y avait beaucoup de pays déclarants à plus faibles progrès (41%) que ceux qui ont déclaré des progrès substantiels ou complets (29 %). La moyenne panafricaine était de 2,76 et l'IGAD était la CER occupant le rang le plus élevé avec 3,33 (tableau 17).
Deux pays – le Madagascar et le Nigéria - ont signalé des progrès complets tandis qu'un certain nombre de pays a enregistré des progrès encourageants :

Table 17: RRC dans les programmes scolaires

Moyenne panafricaine (N=34)	**2,76**
Pays avec le score 4 ou 5	29%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2,57
COMESA (N=13/19)	2,92
CAE (N=4/5)	3,00
CEEAC (N=2/10)	2,00
CEDEAO (N=13/15)	2,54
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	2,83
UMA (N=2/5)	3,00

- Au Madagascar, la RRC est maintenant entièrement intégrée dans le système d'enseignement primaire. Le matériel éducatif et des ressources de formation des enseignants ont été adaptés.
- En Sierra Leone, la campagne mondiale «la réduction des risques de catastrophe commence à l'école » continue de prendre de l'élan. Les écoles sélectionnées dans les centres urbains ont intégré les concepts de RRC dans leurs programmes, dans les matériels pédagogiques et dans les programmes de formation. Des plans sont en cours pour augmenter le nombre d'écoles participantes.
- En Ile Maurice, où le programme scolaire comprend déjà des chapitres relatifs à la RRC, des plans sont en cours d'élaboration pour présenter l'information sur le changement climatique dans les programmes des écoles primaires et secondaires.
- Au Nigéria, l'éducation sur la RRC est intégrée dans les programmes scolaires primaires et secondaires à travers le Conseil de recherche

et de développement pédagogiques. L'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA) apporte un soutien important au système universitaire au Nigéria depuis 2009. Six universités, une dans chacune des zones géopolitiques du pays, ont été identifiées et prises en charge par la NEMA pour élaborer et offrir des programmes de Maîtrise sur les études de développement[144]et de gestion des risques de catastrophe. À l'échelle nationale, l'intégration de la RRC dans les programmes des écoles primaires et secondaires est assurée par le conseil de recherche et de développement pédagogiques, une agence engagée par la NEMA.

- Les fonctionnaires du Kenya reconnaissent le poids considérable sur les enfants d'âge scolaire relatif aux catastrophes et à l'impact des catastrophes. En effet, les catastrophes entrainent souvent l'interruption ou l'arrêt des cours pour que les élèves aident leurs frères et sœurs dans la recherche des moyens de subsistance. En outre, les enfants en âge scolaire sont les mieux placés pour diffuser les connaissances en matière de RRC dans leurs communautés. En collaboration avec le Ministère d'Etat pour les programmes spéciaux, le Ministère de l'Education, l'UNICEF et d'autres parties prenantes sous la plate-forme nationale du groupement sur la RRC, l'ONU/SIPC ont lancé des tentatives préliminaires pour résoudre le problème de l'intégration de la RRC dans le système éducatif. Le 'Kenya Institute of Curriculum Development', le comité qui favorise l'inclusion des connaissances de la RRC dans les programmes des écoles primaires et secondaires veut s'assurer qu'une infrastructure solide et conforme de la RRC existe pendant que, en même temps, il répond aux exigences d'apprentissage des enfants en âge scolaire. Le comité s'attend à ce que ses initiatives ouvrent la voie à la construction d'une culture de sécurité et de résistance aux catastrophes à tous les niveaux[145].

Plusieurs des réalisations décrites ci-dessus sont le résultat des efforts de collaboration et de partenariats. En Angola et au Burundi, l'UNICEF collabore avec les ministères de l'Éducation pour soutenir le développement des programmes d'études et assurer la formation des enseignants. Aux Comores, le PNUD facilite la production d'un manuel d'élève pour les écoles primaires ; au Cap-Vert, la société nationale de la Croix-Rouge travaille avec la protection civile pour répandre du matériel éducatif sur la RRC; et au Mozambique, un appui a été fourni par la GIZ pour produire des livrets et des brochures pour les écoles.

Depuis 2003, le Bureau régional de l'ONU/SIPC pour l'Afrique publie du matériel de RRC à utiliser dans des écoles, en collaboration avec le PNUE et l'IGAD. Une série intitulée «rencontre

[144]Rapport d'évaluation des capacités nationales. République fédérale du Nigéria. Juillet 2012.

[145]Mung'oni, M. *Kenya edges closer to mainstreaming DRR in schools*. Disaster Reduction in Africa UNISDR Informs, UNISDR, 2012.

de Safari avec ...[146]'offre aux enfants des écoles primaires des volumes sur les glissements de terrain, la sécheresse, les inondations et, plus récemment, les risques côtiers et marins. La série est adaptée aux caractéristiques de la région de l'IGAD. Le Bureau régional de l'ONU/SIPC pour l'Afrique et le gouvernement de la Tanzanie ont également produit un autre document intitulé « méthodes de réduction des risques »[147]' pour les élèves du niveau 1 à 3. Une série distincte[148]a été développée pour aider les enseignants des écoles africaines à explorer la RRC avec leurs élèves, avec des sujets tels que les risques d'eau, la dégradation des terres et la protection de l'environnement.

Plusieurs autres grandes ONG internationales, telles que ActionAid et Plan International, soutiennent activement la promotion de la RRC dans les écoles, mais elles ne sont pas spécifiquement mentionnées par les pays dans les rapports de suivi du CAH.

Une proportion importante des pays d'Afrique signale encore peu de progrès ou progrès mineurs réalisés dans le domaine de l'éducation concernant la RRC. La majorité des pays qui n'ont enregistré aucun progrès (niveau 1) est francophone, ce qui indique que plus d'attention devrait être axée sur le développement et l'échange de programmes non anglophones au niveau primaire. Alors que certains pays, tels que le Togo et le Sénégal, commencent à envisager des modifications pertinentes dans leurs programmes d'enseignement, d'autres rapportent des défis ou opposition à un tel changement considérable. Selon les pays déclarants, plus de sensibilisation aux avantages de l'établissement d'une culture de prévention au sein du système d'éducation, couplée du soutien financier pour les matériels d'enseignement et de formation des enseignants, faciliterait, selon toute vraisemblance, les progrès futurs.

Des progrès importants dans l'enseignement supérieur sont signalés par un nombre croissant de pays.

- Au Mozambique, un baccalauréat ès sciences en gestion des catastrophes a été instauré en 2008 et une maîtrise ès sciences était prévue pour 2011 à l'Université Eduardo Mondlane. À l'Université Bahir Dar en Éthiopie, une maîtrise ès sciences en science des risques de catastrophe et du développement durable est offerte depuis 2009.
- En Tanzanie, l'École des sciences de l'environnement et de la technologie de l'Université Ardhi offre une maîtrise ès sciences en gestion des risques de catastrophe.
- En Afrique du Sud et en Ethiopie, un nouveau programme de stages permet aux étudiants d'acquérir de l'expérience dans les ministères concernés avant

[146] Aléas marins et côtiers: http://www.unisdr.org/we/inform/publications/26439
Sècheresse : http://www.unisdr.org/files/8540_safaridrought1.pdf
Inondations (disponible en anglais et français): http://www.unisdr.org/files/8534_4081safarifloodsenglish1.pdf
Glissement de terrain: http://www.unisdr.org/files/8539_safarisencounterwithalandslide1.pdf
[147] http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/EEPCT_DRRCaseStudy_2012.pdf
[148] Risques relatifs à l'eau: http://www.unisdr.org/files/8542_waterriskafricaaschoolsguideenglish1.pdf
Dégradation des terres: http://www.unisdr.org/files/8543_landuseschool1.pdf
Protection environnementale: http://www.unisdr.org/files/8547_environmentalprotectionschool1.pdf

l'obtention d'un certificat en gestion des catastrophes.

D'autres sources indiquent que les programmes de l'enseignement supérieur pour la RRC sont sous-déclarées par les pays tandis que les réseaux d'universités travaillant sur la RRC, comme Peri-Peri U, sont rarement mentionnés (voir chapitre 3)[149].

INDICATEUR 3:

Des méthodes de recherche, des outils d'évaluation multirisque et des analyses coûts-avantages sont développés et renforcés.

Justification : Les autorités nationales et régionales ont un rôle à jouer dans le renforcement des capacités techniques et scientifiques nécessaires à l'élaboration, à l'application et à l'amélioration des méthodes d'évaluation des risques.

Bien que les réalisations signalées concernant cet indicateur soient inférieures à celles de tout autre indicateur du CAH, 15 % des pays déclarants estiment qu'ils ont réalisé des progrès substantiels ou complets. La moyenne des notes panafricaines était de 2,44 et la moyenne de CER la plus élevée a été atteinte par l'IGAD à 3,33 (tableau 18).

Table 18: Méthodes et outils de recherche de la RRC

Moyenne panafricaine (N=34)	**2,44**
Pays avec le score 4 ou 5	15%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2,79
COMESA (N=13/19)	2,23
CAE (N=4/5)	2,25
CEEAC (N=2/10)	2,00
CEDEAO (N=13/15)	2,77
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	2,08
UMA (N=2/5)	2,50

Au Madagascar, le Bureau national de gestion des catastrophes (BNGRC) et le Service météorologique sont engagés dans un processus d'amélioration des outils d'évaluation multirisques. En Tanzanie, les universités nationales ont entrepris un large éventail de recherche fondamentale et appliquée pour faire avancer la compréhension des risques et de la vulnérabilité.

D'autres sources[150]indiquent que des recherches pertinentes sont actuellement en cours dans des universités qui offrent des cours de gestion des catastrophes ou de la RRC en Ethiopie, au Kenya, au Lesotho, en Afrique du Sud et en Ouganda. Cependant, ces pays n'ont pas fourni des détails de ces recherches ou de l'information sur ces cours. L'encadré 13 comprend les détails d'un réseau universitaire africain impliqué dans la recherche sur les questions de RRC.

Le Mozambique a indiqué que l'esprit des équipes de recherches multidisciplinaires de RRC, rassemblant les universités, les institutions de RRC et les secteurs social et économique,

[149] http://www.phree-way.org/resources/teaching-and-learning/africa/ and www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/**periperiU**_intro.doc

[150] http://www.phree-way.org/resources/teaching-and-learning/africa/http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/**periperiU**_intro.doc http://www.itc.nl/unu/dgim/unedra/default.asp

n'existe pas et, par conséquent, les études individuelles existantes ne sont pas suffisamment complètes. Ces équipes de recherche affirment qu'à ce jour, les ressources humaines formées dans le domaine de la RRC sont trop peu nombreuses pour avoir un impact.

Plus de la moitié des pays africains déclarants ont reconnu que peu de progrès ou des progrès minimes (niveaux 1 et 2) ont été réalisés au cours de la période considérée, citant le manque de ressources humaines et financières comme contraintes majeures. Le rapport de la Tanzanie a expliqué que des incitations suffisantes n'existent pas actuellement pour la recherche en matière de RRC. En Afrique du Sud, où également peu de progrès a été rapporté à ce jour, un comité consultatif technique a été désigné pour élaborer un agenda stratégique de recherche et la méthodologie.

La recherche sur l'analyse coûts-avantages n'est mentionnée dans le rapport d'aucun pays, bien qu'elle ait été identifiée comme un facteur-clé de grand investissement par les gouvernements et des bailleurs de fonds internationaux. Cependant, la technique devient de plus en plus commune en tant que composante de l'évaluation du CCA et de divers scénarios futurs.

Le score total de cet indicateur a été plus faible que les scores du suivi de CAH, révélant un défi de taille pour les fondements de la connaissance des risques à attirer des investissements et des efforts pour la RRC dans la région.

INDICATEUR 4:

Une stratégie de sensibilisation du public dans tout le pays afin de stimuler une culture de la résistance aux catastrophes, avec la sensibilisation des communautés urbaines et rurales.

Justification: Une stratégie de sensibilisation du public à l'échelle nationale est un plan d'action national à long terme avec des objectifs précis pour organiser la façon dont la population est informée des risques de catastrophe et la façon dont ils peuvent agir pour réduire leur exposition aux aléas.

La grande majorité des pays ont confirmé l'existence d'une stratégie de sensibilisation du public afin de stimuler une culture de la résistance. La réalisation complète (niveau 5) a été signalée par le Botswana et la Gambie et 59% des États membres ont déclaré un score de 4 ou 5 (tableau 19). La moyenne panafricaine était de 3,35. Les CER les plus élevées étaient la SADC et la CEEAC avec des moyennes de 3,5.

Tableau 19: Stratégie de sensibilisation du public

Pays avec le score 4 ou 5 (N=34)	**3,35**
Pays avec le score 4 ou 5	*59%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,29
COMESA (N=13/19)	3,23
CAE(N=4/5)	3,25
CEEAC(N=2/10)	3,50
CEDEAO(N=13/15)	3,38
IGAD (N=3/7)	3,00
SADC (N=12/15)	3,50
UMA (N=2/5)	3,00

Dans la plupart des pays, les stratégies ont certaines limites en termes de portée et / ou de sensibilisation. L'Angola, les Comores, le Burkina Faso, le Burundi et le Kenya font état de

- **Encadré 14: Atelier sur le partenariat avec les médias sur la RRC en Namibie**

- Des stratégies efficaces de médias pour la RRC jouent un rôle important en aidant le public à comprendre pourquoi les catastrophes se produisent et ce qui peut être fait à l'avenir pour limiter leur impact sur la vie des populations. En temps de crise, accéder à des informations précises est essentiel pour les personnes touchées par la catastrophe ainsi que pour celles qui sont chargées d'y répondre.
- En mars 2008, le PNUD, en partenariat avec la Direction de la gestion des urgences (DEM) et le Bureau du Premier ministre (OPM), ont organisé un atelier de deux jours sur le partenariat avec les médias autour de la RRC à Windhoek, en Namibie.
- L'objectif principal de l'atelier présidé par le PNUD était d'engager les médias dans un partenariat avec les acteurs concernés en matière de RRC afin d'améliorer la communication avant, pendant et après les catastrophes ; ce qui facilitera la réponse aux catastrophes et contribuera à la promotion de la préparation à tous les niveaux.
- Les discussions entre les participants à l'atelier ont porté sur le Plan d'action national pour la RRC, qui a été établi par le DEM en consultation avec différents partenaires. La mise en œuvre effective du plan d'action est considérée comme essentielle à la réalisation de la Vision 2030 de la Namibie et la réalisation des OMD. Pour cette raison, le Plan d'action est devenu une priorité nationale nécessitant la participation du gouvernement et des acteurs de la société civile, y compris les médias nationaux.

Source : Bulletin de l'ONU/SIPC « Faits saillants », Février 2009.

programmes visant ou atteignant seulement les populations urbaines. Le Mozambique a des programmes de sensibilisation sur les inondations dans les zones vulnérables, mais il n'y a pas de campagnes similaires pour d'autres dangers. L'Île Maurice rapporte que ses citoyens sont bien conscients du risque de cyclone, mais sont moins au courant

Encadré 13 Periperi U

Periperi U est une plateforme de partenariat universitaire qui vise à réduire les risques de catastrophe en Afrique. C'est l'acronyme de «Partenaires renforçant la résistance des personnes exposées à des risques » - avec un accent particulier sur la promotion de l'action universitaire sur la réduction des risques et de la vulnérabilité en Afrique.

- Cette plateforme a commencé en 2006 dans cinq institutions académiques situées en Algérie, en Ethiopie, en Afrique du Sud et en Tanzanie. Six cours intensifs pertinents au niveau local sur la réduction des risques ont été organisés par Periperi U, pour atteindre plus de 170 praticiens et étudiants. Les cours couvrent un large éventail de sujets, de la vulnérabilité sismique à l'évaluation des risques de la communauté. Dans le but de renforcer l'enseignement des risques liés aux catastrophes et la capacité d'apprentissage dans les établissements en Afrique orientale, occidentale et australe, le partenariat Periperi U a ouvert ses portes pour inclure 10 universités africaines :
- Université Bahir Dar (Bahir Dar, Ethiopie)
- Built Environment Research Laboratory (LBE),
- Université des Sciences et de Technologie, Houari Boumediene (USTHB) (Algérie)
- Centre de formation en gestion des catastrophes (DMTC), Université Ardhi (Dar Es Salaam, Tanzanie)
- Programme sur l'atténuation des catastrophes pour les moyens de subsistance durables (DiMP), l'Université de Stellenbosch (Stellenbosch, Afrique du Sud)
- Université de Makerere (Kampala, Ouganda)
- Université du Ghana (Accra, Ghana)
- Universitéd'Antananarivo (Antananarivo, Madagascar)
- UniversitéMoi (Eldoret, Kenya)
- Université Gaston Berger (Saint- Louis, Sénégal) Uganda)

d'autres dangers.

Un large éventail de techniques de médias populaires et de masse est cité dans les rapports des pays (voir, par exemple, la Namibie, encadré 14). Des expositions, des banderoles, des journaux, des programmes de radio et de télévision et d'autres médias électroniques sont utilisés pour

transmettre des messages à tous les secteurs de la population. Au Ghana, des efforts sont faits pour transmettre des messages en langues anglaise et locales. En Guinée, les moyens de communication traditionnels tels que les « muezzins » (qui appellent les fidèles à la prière) et les 'griots' (bardes) sont utilisés pour intégrer des messages RRC dans les cultures locales. Au Libéria, un rôle important dans la communauté d'alerte précoce est donné aux « crieurs publics ».

Dans plusieurs pays, la célébration de la Journée internationale de réduction des catastrophes[151] est utilisée pour donner une impulsion à la sensibilisation des communautés.

Les rapports du Mozambique et du Swaziland font référence au rôle joué par les ONG dans la sensibilisation du public sur les risques, mettant en évidence le potentiel des initiatives multipartites pour améliorer la sensibilisation dans ces pays et d'autres de la région.

En 2011, la FICR a publié « Sensibilisation et éducation du public à la réduction des risques de catastrophe : un guide » (PAPE[152]).Cette publication est une compilation des meilleures pratiques en matière de RRC dans le monde entier. Les faits saillants de la sensibilisation et de l'éducation du public à la réduction des risques de catastrophe : un guide (PAPE), fournit des exemples de systèmes de messagerie ou de communication publique employés à travers l'Afrique :

- En Ouganda, la branche de la Croix-Rouge de Kitgum a organisé deux émissions radiodiffusées en direct et 40 spots radio sur la pandémie de grippe H1N1 et a formé 15 bénévoles qui ont ensuite fourni 355 séances de sensibilisation qui ont atteint 42 000 personnes.
- En Egypte, des kits de campagne préventive de la pandémie de la grippe aviaire ont été distribués dans les écoles et le ministère de l'Education a exprimé son intérêt à étendre leur utilisation à d'autres sujets de prévention des catastrophes.
- Au Sénégal, au Mali et en Gambie, les artistes de rue débattent avec les enfants sur la signification du «risque», grâce à l'utilisation d'un tableau en plein air.
- Au Mozambique et en Angola, le théâtre est utilisé pour transmettre des messages d'éducation du public en matière de RRC ; et
- Au Malawi, au Sénégal et en Ethiopie, les centres climatologiques utilisent des jeux pour stimuler la prise de décision en matière d'assurance de la météo.

5.2.4 Facteurs de risque sous-jacents

Priorité 4 du CAH:
Réduire les facteurs de risque sous-jacents.

Ce domaine n'est pas spécifié dans la stratégie régionale africaine

INDICATEUR 1:

La RRC est un objectif à part entière des politiques et des plans liés à l'environnement, y compris l'utilisation des terres, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

[151] http://www.un.org/en/events/disasterreductionday/

[152] http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/reducing_risks/302200-Public-awareness-DDR-guide-EN.pdf

Justification: Lorsque les politiques de gestion des ressources naturelles et environnementales intègrent spécifiquement les éléments de réduction des risques de catastrophe, elles peuvent aider à réduire les facteurs de risque sous-jacents.

La plupart des pays africains déclarants ont indiqué qu'ils ont intégré des stratégies de la RRC dans les politiques et les plans environnementaux, notamment en matière de gestion des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques.

Bien qu'aucun pays n'ait fait mention de progrès complet (niveau 5), la note moyenne panafricaine était de 3,30. Cependant, 58 % des pays déclarants ont fait au moins des progrès substantiels (tableau 20). L'IGAD a la moyenne la plus élevée parmi les CER avec 4,0 (tableau 20).

Table 19: RRC « intégrée » dans les politiques sectorielles

Moyenne panafricaine (N=34)	**3,30**
Pays avec le score 4 ou 5	*58%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,29
COMESA (N=13/19)	3,23
CAE (N=4/5)	3,50
CEEAC (N=2/10)	3,00
CEDEAO (N=13/15)	3,31
IGAD (N=3/7)	4,00
SADC (N=12/15)	2,83
UMA (N=2/5)	3,50

Beaucoup de pays ont fortement insisté sur le défi de la coordination multisectorielle comme un obstacle à la mise en œuvre plus efficace des politiques et des plans de RRC. Néanmoins, une prise de conscience de la relation entre la gestion des ressources naturelles et les risques de catastrophe est évidente dans la formulation des plans nationaux de développement des pays déclarants et d'autres de la région.

Les DSRP du Bénin, des Comores, de l'Ethiopie, de la Gambie, du Ghana, du Libéria, du Malawi, du Mozambique, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie, du Togo et de la Zambie incluent une analyse de l'interaction des aléas naturels et des vulnérabilités environnementales. Ils intègrent des objectifs ou des stratégies visant à réduire les risques de catastrophe dans les cadres de gestion de l'environnement et des ressources naturelles[153]. En outre, les PNUAD[154]des Comores, de la Guinée, du Kenya, du Mozambique et du Sénégal comprennent des engagements à réduire les risques de catastrophe. Sur les 31 pays de la région qui ont créé un Programme d'action national d'adaptation (PANA), au moins 19 de leurs programmes incluent un projet qui se concentre explicitement sur la réduction des risques de catastrophe liés au climat.

La majorité de ces programmes impliquent la création ou l'amélioration de la surveillance du climat et des SAP, liée à l'inondation, à la sécheresse ou à la sécurité alimentaire. Les PANA du Cap-Vert, du Malawi, de la Mauritanie, du Soudan et de la Tanzanie incluent des activités de RRC spécifiques qui mettent l'accent sur la gestion de l'eau, tandis que ceux de la Guinée, de l'Ethiopie et de la Tanzanie comprennent des projets innovants de RRC pour le secteur agricole. Bien que la formulation de ces programmes représente une étape-clé vers l'alignement des ACC et des

[153]Étude théorique des DSRP et des PANA par Hélène Lafferty, ONU/SIPC
[154]Étude théorique AliouDia, ONU/SIPC

programmes de RRC, peu de progrès ont été réalisés en termes de mise en œuvre. Rendre le PANA opérationnel nécessite une clarification des politiques mondiales de financement et des arrangements institutionnels qui font encore l'objet de négociations multilatérales en cours, conformément à la CCNUCC. Le tableau 21 montre la présence des stratégies de RRC dans les DSRP, les PANA et les plans-cadres (PNUAD) des pays africains

Table 20: Tableau 21: Présence des stratégies de RRC dans les plans nationaux-clés

Pays	DSRP	PANA	PNUAD	Pays	DSRP	PANA	PNUAD
Algérie				Libye			
Angola				Madagascar	□		
Benin	□	□		Malawi	□	□	
Botswana				Mali	□		
Burkina Faso	□	□	□	Mauritanie	□	□	
Burundi	□	□		Mauritanie			
Cameroun	□			Maroc			
Cape Vert	□	□		Mozambique	□	□	□
CAR		□		Namibie			
Chad	□			Niger	□		
Îles Comores	□	□	□	Nigeria	□		
Congo, Rép. du				Rwanda	□	□	
Côte d'Ivoire				Sao Tome &Principe		□	
Djibouti				Sénégal	□		□
RDC	□			Seychelles			
Egypte				Sierra Leone	□	□	
Guinée Equatoriale				Somalie			
Érythrée				Afrique du Sud			
Ethiopie	□	□	□	Soudan		□	
Gabon				Sud Soudan			
Gambie	□	□		Swaziland			
Ghana	□			Tanzanie	□	□	
Guinée		□	□	Togo	□		
Guinée-Bissau		□		Tunisie			
Kenya	□		□	Uganda	□	□	
Lesotho	□	□		Zambie	□	□	
Liberia	□			Zimbabwe			

INDICATEUR 2:

Des politiques et des plans de développement social sont mis en œuvre pour réduire la vulnérabilité des populations les plus à risque.

Justification: Lorsque des politiques et des plans de développement social sont mis en œuvre pour répondre à des questions telles que la sécurité alimentaire et la santé publique, ils peuvent aider à réduire les facteurs de risque sous-jacents.

Moins de la moitié (44%) des pays africains déclarants ont signalé l'existence des politiques et / ou des plans qui visent à réduire les différentes formes de vulnérabilité (tableau 22). La moyenne panafricaine est de 3,12. De plus, la CEEAC et l'UMA ont eu la moyenne la plus élevée parmi les CER (chacune avec 3,5).

Table 21: les politiques/ plans de développement social

Moyenne panafricaine (N=34)	**3,12**
Pays avec le score 4 ou 5	44%
Moyenne par CER	
CEN-SAD (N=14/23)	2,86
COMESA (N=13/19)	3,15
CAE (N=4/5)	3,25
CEEAC (N=2/10)	3,50
CEDEAO (N=13/15)	2,92
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	3,33
UMA (N=2/5)	3,50

Un examen des DSRP de pays déclarants et d'autres de la région montre que le Burundi, le Cameroun, le Tchad, l'Ethiopie, le Kenya, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie, le Togo et la Zambie ont établi des liens entre le développement social et la RRC. Ces pays mettent en œuvre des programmes de protection sociale pour les secteurs les plus vulnérables de leurs populations. Cependant, ce lien n'a pas encore été rendu explicite dans la majorité des PNUAD pour ces mêmes pays ou d'autres de la région.

Sans aucun doute, le défi majeur pour les gouvernements nationaux reste la disponibilité de ressources financières pour répondre aux besoins de développement social en Afrique subsaharienne. Bien que le financement supplémentaire soit principalement recherché par les accords d'aide bilatéraux ou multilatéraux, il est surprenant que les rapports CAH de tous les pays n'incluent pas beaucoup de détails sur la collaboration avec les ONGI opérant dans la région. Le chapitre 7 ci-dessous explore les contributions internationales dans la région.

Indicateur 3:

Des politiques et des plans sectoriels économiques et productifs ont été mis en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des activités économiques.

Justification: Mettre l'accent sur la protection des activités économiques les plus vulnérables et les secteurs productifs d'un État est une stratégie efficace qui aide à réduire l'impact global des catastrophes.

Moins d'un tiers (29%) des rapports des pays africains considère leur réalisation sur cet indicateur assez substantielle ou complète pour protéger leurs secteurs économiques et productifs contre des risques de catastrophe (tableau 23). La moyenne panafricaine est faible à 2,94 tandis que la CAE et l'UMA ont la moyenne la plus élevée parmi les CER (chacune avec 3,5).

Table 22: Les plans économiques et productifs

Moyenne panafricaine (N=34)	**2,94**
Pays avec le score 4 ou 5	29%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3,07
COMESA (N=13/19)	3,15
CAE (N=4/5)	3,50
CEEAC (N=2/10)	2,50
CEDEAO (N=13/15)	3,08
IGAD (N=3/7)	3,33
SADC (N=12/15)	2,50
UMA (N=2/5)	3,50

Les pays qui ont déclaré des progrès limités dans cet indicateur soulignent les réalisations suivantes:

- Les politiques visant à réduire les risques de catastrophe pour les activités économiques et productives ont été signalées par le Cap-Vert, la République du Congo, le Madagascar, le Mozambique, la

Sierra Leone, le Swaziland et la Tanzanie.

- Au Togo, le cadre régional de la CEDEAO pour le développement économique et la résistance est utilisé pour guider les plans nationaux dans les secteurs concernés.

Encadré 15 : Assurance sur un indice météorologique, Progrès en Afrique

L'assurance sur un indice météorologique est en train de gagner en popularité dans les contextes nationaux de développement grâce, en grande partie, à la disponibilité croissante, à la vitesse et à la fiabilité des données qui peuvent être contrôlées à distance, comme par télédétection. Ces méthodes de transfert à risque ont été essayées dans les pays en développement depuis le début des années 1990. Les pilotes du Malawi (2005) et de l'Ethiopie (2006, trois pilotes différents, l'un soutenu par la Banque mondiale et le PAM) sont les plus connus et étudiés dans la région africaine.

- Déc 2012: Oxfam America et la Fondation Rockefeller ont annoncé un paiement d'assurance indicielle climatique à une échelle sans précédent directement aux agriculteurs pauvres. Grâce à un nouveau programme révolutionnaire qui s'appuie sur une technologie satellitaire de pointe, plus de 12 200 agriculteurs, répartis sur 45 villages du nord de **l'Ethiopie**, ont bénéficié de la protection contre la sécheresse. Comme résultats des conditions de sécheresse de cette année, chaque agriculteur a reçu une part du total de $ 322,772 dans les paiements offerts via le transfert des risques de la Corne de l'Afrique pour le Programme d'adaptation (HARITA) afin d'aider à couvrir les pertes de cultures.

- Basé sur le succès de HARITA , l'Oxfam America et le PAM ont décidé en 2010 de mettre en œuvre le modèle HARITA sur une échelle multinationale en lançant l'Initiative Résistance rurale de 4R (4R en bref : se référant aux quatre stratégies de gestion des risques que l'initiative intègre : réduction des risques, transfert des risques (assurance), prise des risques (crédit) et réserves des risques (épargne) . 4R fonctionnera dans quatre pays , dont **l'Ethiopie et le Sénégal** – unissant le modèle HARITA de l'Oxfam America et les programmes argent-pour-travail, un vaste réseau de filets de sécurité du PAM. A travers 4R, les programmes du PAM fonctionneront comme une «assurance-pour-travail » pour les plus pauvres des agriculteurs participants.
-
- Le Mécanisme mondial d'assurance basé sur un indice (GIIF) de la Société financière internationale (SFI) a récemment signé ses premiers partenariats en Afrique pour élargir l'accès à l'assurance à quelques 35.000 agriculteurs et 5.000 éleveurs, au Kenya et au Rwanda pour les trois prochaines années. Soutenu par l'Union Européenne et les Pays-Bas, le mécanisme fonctionne dans un certain nombre de marchés émergents avec un effort initial sur l'Afrique sub-saharienne, où les agriculteurs et les travailleurs agricoles représentent 60 % de la population active, mais où la plupart ne peuvent pas trouver une couverture de récoltes.
-
- L'assurance contre la sécheresse chez les petits exploitants du Malawi : L'assurance (liée aux prêts) a été indexée sur les mesures des précipitations et couvre les agriculteurs d'arachides et de maïs qui étaient membres de la NASFAM. Le projet pilote a débuté en 2005 et 1710 polices d'assurance ont été vendues pour la saison 2006/ 2007.
-
- **Le Mali, le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie** ont piloté divers types d'assurance sur un indice météorologique depuis 2007**.**
-
- Le département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'UA, avec l'assistance technique du PAM, a lancé le projet de la capacité africaine des risques (CAR) afin de concevoir et de mettre en place un pool de risque panafricain. La CAR devrait fonctionner comme une entité financière autonome appartenant à l'Afrique. Elle est supposée mettre à la disposition des gouvernements africains des fonds d'urgence fiables et rentables en temps opportun, par la mise en commun des risques à travers le continent en cas de sécheresse sévère (voir également l'encadré 6).

***Sources**: http://www.africa-re.com/WEATHERINSURANCE.pdf;*

http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp220176.pdf;http://www.preventionweb.net/files/25413_haritaquarterlyreportoctdec2011web.pdf

Des mesures spécifiques de réduction des risques visant les secteurs économiques et productifs sont mises en œuvre comme suit:

- Des plans d'urgence sont en place pour le secteur agricole au Madagascar, pour l'industrie de la volaille en Tanzanie et pour diverses institutions au Ghana.
- des mesures spécifiques de santé publique ont été prises pour protéger l'industrie du tourisme à l'Île Maurice, même si une approche systématique n'est pas encore prise dans d'autres secteurs économiques du pays.
- Aux Seychelles, le secteur du tourisme est également dans les premiers stades de la considération de la RRC dans ses plans de développement.
- Protéger les infrastructures des transports et des communications et assurer la fourniture ininterrompue en énergie pendant les inondations font l'objet de mesures de réduction des risques pour le secteur économique au Mozambique.
- Les rapports du Cap-Vert que tous les secteurs économiques et productifs mettent en œuvre toutes les mesures susmentionnées pour réduire leur vulnérabilité aux catastrophes.

Cependant, Il y avait deux lacunes importantes dans les rapports contre cet indicateur. Tout d'abord, l'assurance en cas de catastrophes pour les activités économiques et productives n'est mentionnée dans le rapport d'aucun pays, mais d'autres sources indiquent que les projets pilotes ont fait des progrès prometteurs et sont en cours d'extension dans la région (voir encadré 15). Deuxièmement, bien que le secteur d'investissements privé soit en croissance dans la plupart des pays de la région, les rapports ne fournissent pas de détails sur l'interaction ou la coopération avec le secteur privé dans la RRC.

Compte tenu des conséquences du changement climatique mondial, l'assurance indicielle pourrait jouer un rôle dans le soutien des stratégies d'adaptation dans les pays en développement. Dans presque tous les cas examinés dans une étude récente[155], « les assureurs privés ne sont pas les premiers à offrir l'assurance indicielle. Le secteur public, les agences multilatérales et les ONG semblent avoir pris les devants, en partie parce que les assureurs privés se sentent limités par le risque de base élevé associé avec trop peu de stations météorologiques, le manque de sensibilisation sur l'assurance auprès des clients et le besoin des intermédiaires de commercialisation..

Il semblerait que, pour être efficace, l'assurance indicielle aurait considérablement besoin d'investissements publics et privés. Elle a aussi besoin de la volonté de mesurer objectivement le succès et d'adapter les stratégies en conséquence.
L'absence d'informations sur ces zones indique que l'amélioration de la communication inter- institutionnelle et la coordination sont nécessaires pour traduire une conscience qui n'est pas encore naissante sur l'importance de la RRC dans les secteurs économiques et productifs en des progrès plus substantiels en termes de politique et de pratique.

[155]Le mécanisme de gestion des risques Météo, une entreprise conjointe du FIDA et du PAM, a passé en revue les expériences récentes avec les programmes d'assurance indicielle dans le monde http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp220176.pdf

INDICATEUR 4:

La planification et la gestion des peuplements humains intègrent des éléments de réduction des risques de catastrophe, y compris l'application des codes de construction.

Justification: les taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne sont les plus élevés du monde. Des études récentes indiquent que d'ici 2050, plus de la moitié de la population africaine sera urbaine[156]*. Déjà, près des deux tiers (62 pour cent) des citadins en Afrique subsaharienne vivent dans des bidonvilles et plus de la moitié de la population urbaine dans les pays les plus pauvres vivent en dessous du seuil de pauvreté. Beaucoup de pays en Afrique du Nord sont également en voie d'urbanisation à un rythme très rapide. En 2030, la population du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) devrait atteindre 430 millions, dont 280 millions seront citadins (FNUAP, 2007). Pour ces raisons, l'intégration de la RRC dans la planification et la gestion des peuplements humains est critique.*

La moyenne panafricaine des pays déclarants pour cet indicateur est faible (2,79). Des réalisations substantielles ou complètes (niveaux 4 et 5) ont été signalées par seulement 32 % de la région (tableau 24). De faibles scores de 1 et 2 ont été enregistrés par un nombre supplémentaire de 41 %. L'UMA était la plus élevée dans le classement de la CER à 4,00. L'Algérie est le seul pays à signaler des progrès substantiels dans l'indicateur. En examinant les rapports sur cet indicateur, il est à noter que ces pays qui sont les plus exposés aux tremblements de terre ont donné les meilleurs exemples sur les codes de construction, ce qui reflète un degré élevé d'intégration de la RRC dans la planification.

Table 23: Codes de construction et colonies amiables à la RRC

Moyenne panafricaine (N=34)	2,79
Pays avec le score	32%
Moyenne par CER	
CEN-SAD (N=14/23)	2,64
COMESA (N=13/19)	2,92
CAE (N=4/5)	3,00
CEEAC (N=2/10)	3,00
CEDEAO (N=13/15)	2,54
IGAD (N=3/7)	3,67
SADC (N=12/15)	2,75
UMA (N=2/5)	4,00

D'autres réalisations de cet indicateur ont été signalées par le Mozambique et l'Angola. Le Mozambique a signalé un projet de réinstallation à grande échelle qui a abouti à la construction de 30 000 maisons résistantes aux inondations, un projet basé sur une conception qui peut être facilement reproduite ailleurs. En Angola, les institutions de gestion des catastrophes évaluent actuellement tous les nouveaux plans de construction avant le commencement de la construction.

La majorité des pays ont signalé des progrès en termes d'engagement pour l'intégration des mesures de RRC dans la planification et la gestion des peuplements humains, mais les progrès ont été limités pour diverses raisons. Le Mozambique et les Comores ont mis en évidence la nécessité de créer un pool plus large de travailleurs qualifiés. En Côte d'Ivoire, la croissance rapide des peuplements humains due au grand nombre des personnes déplacées de retour (PDI) à l'intérieur a été signalée comme un défi majeur.

Le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Kenya et L'Île Maurice ont également

[156]État des villes dans le monde, 08/09, UN-Habitat

signalé le manque d'application de la législation comme un obstacle majeur à de nouveaux progrès. C'est une question centrale pour la planification urbaine dans la région, étant donné que la croissance urbaine est en zones non-planifiées ou informelles où l'accumulation de risque est plus grande.

Ville de Résistance en Afrique de l'ONU/SIPC[157]: un rapport de 10 pilotes essentiels, l'Essentiel numéro 6 est « Règlements sur les constructions et l'aménagement du territoire ». Dans son évaluation des villes africaines, ce document indique que les gouvernements du Kenya et de la Tanzanie ont établi des codes et des normes de construction, mais le manque d'application de ces codes et normes est un phénomène fréquent.

INDICATEUR 5:

Des mesures de réduction des risques de catastrophe sont intégrées dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Justification: Les processus de redressement après les catastrophes et de réhabilitation offrent des possibilités d'appliquer les normes et les critères appropriés pour réduire les risques de catastrophes futures.

La moyenne panafricaine signalée pour cet indicateur est de 3,03. Un peu plus du tiers (38%) des pays déclarants ont atteint le niveau des progrès substantiels ou plus (tableau 25) avec l'UMA qui a atteint la moyenne la plus élevée parmi les CER à 3,5.

[157]http://www.preventionweb.net/files/29935_cityresilienceinafricasansdate.pdf

Table 24: RRC dans le redressement et la réhabilitation

Moyenne panafricaine (N=34)	3,03
Pays avec le score 4 ou 5	*38%*
Moyenne par CER	
CEN-SAD (N=14/23)	3,07
COMESA (N=13/19)	2,92
CAE (N=4/5)	2,50
CEEAC (N=2/10)	2,00
CEDEAO (N=13/15)	3,08
IGAD (N=3/7)	2,67
SADC (N=12/15)	3,25
UMA (N=2/5)	3,50

L'Île Maurice a indiqué que les situations d'urgence sont systématiquement utilisées pour appliquer des mesures de RRC, tandis que le Mozambique et le Madagascar ont mis en évidence l'utilisation de matériaux et de techniques résistants aux catastrophes dans les processus de reconstruction. En Sierra Leone, les reconstructions peuplements de santé publique en cours et la réhabilitation agricole tiennent compte de la RRC.

L'Angola, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Swaziland et le Togo ont signalé des progrès en termes d'intégration des mesures de RRC dans les processus post-redressement et de réhabilitation, bien que avec une couverture régionale limitée ou avec application partielle.

Selon la majorité des rapports de pays, beaucoup plus de progrès serait possible si davantage de fonds ou un large éventail d'instruments financiers étaient disponibles, y compris la possibilité de services de crédit et d'assurance pour les communautés touchées.

L'Angola, le Ghana, les Comores, le Mozambique, le Swaziland et la Tanzanie ont signalé que, même lorsque le financement est disponible pour la

reconstruction, les capacités techniques limitées des constructeurs et des communautés ainsi que l'utilisation de matériaux de mauvaise qualité peuvent aboutir à la construction des structures et des zones vulnérables. En outre, la pression de reconstruire rapidement peut souvent l'emporter sur le respect des normes de construction, tel que rapporté par le Madagascar. La complexité de l'engagement des communautés dans les processus de réinstallation dans des lieux plus sûrs a également été rapportée par le Ghana et les Seychelles.

Malgré le fait que les ONG contribuent généralement aux processus de redressement et de reconstruction, les rapports ne font pas référence aux des partenariats ou aux efforts de collaboration. Compte tenu de l'engagement croissant à la RRC par les bailleurs de fonds humanitaires et les agences d'aide internationales, un potentiel important pour la collaboration future dans ces efforts pourrait exister.

GFDRR a créé une catégorie spécifique de projet intitulé 'Track III : la RRC dans le redressement'. Grâce à cette modalité, au moins six pays ont été financés : le Bénin, le Djibouti, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria et le Togo. Depuis 2011, près de 2 millions de dollars ont été investis dans ces pays pour des efforts tels que l'évaluation des besoins et des écoles sûres et adaptées à la RRC.

INDICATEUR 6:

Des procédures sont en place pour évaluer les impacts des risques de catastrophe de grands projets de développement, en particulier les infrastructures.

Justification: Lorsque le développement ne prend pas en compte les risques existants, il est susceptible de générer une exposition supplémentaire au risque de catastrophe[158].

La moyenne panafricaine pour cet indicateur était faible à 2,88 (tableau 26). Les pays déclarants ont été équitablement répartis : un tiers se situe aux niveaux 4 et 5 tandis qu'un autre tiers se donne 1 et 2. L'UMA avait la CER la plus élevée avec un score de 3,5.

Table 25: RRC dans les projets de développement et d'infrastructure

Moyenne panafricaine (N=34)	**2,88**
Pays avec le score 4 ou 5	35%
Moyenne par CER	
CEN-SAD (N=14/23)	2,57
COMESA (N=13/19)	2,92
CAE (N=4/5)	3,25
CEEAC (N=2/10)	2,50
CEDEAO (N=13/15)	2,69
IGAD (N=3/7)	3,00
SADC (N=12/15)	3,08
UMA (N=2/5)	3,50

La majorité des pays africains ont des procédures en place pour évaluer l'impact des plans et des projets de développement. Cependant, dans la plupart des pays, les procédures d'évaluation des risques se concentrent sur l'impact potentiel des projets d'environnement, plutôt que sur leur impact sur les facteurs plus généraux qui déclenchent des risques de catastrophe. Malgré cela, près de la moitié des pays déclarants ont identifié des défis concernant l'application systématique de ces procédures et législations de l'évaluation des risques.
Un guide en plus sur l'utilisation de cet indicateur et la portée des évaluations

[158]Réduction des risques de catastrophes: un problème de développement, DFID 2004.

d'impact sont nécessaires pour faciliter la surveillance future des progrès dans les pays africains.

5.2.5 État de préparation pour l'intervention effective et la reconstruction

Stratégie régionale africaine

Objective 6:
Intégrer la réduction de risque de catastrophe dans l'intervention d'urgence

Conformément à la priorité 5 du Cadre d'action de Hyogo (CAH):

Indicateur 1:

Police forte, capacités techniques et institutionnelles et les mécanismes de gestion des risques de catastrophe avec la perspective de la RRC sont en place.

Bien-fondé: l'intervention en cas de catastrophe et la reconstruction donnent des opportunités de se pencher sur les facteurs de causalité des risques lorsque les politiques et les plans de gestion des catastrophes sont enrichis par les connaissances de risque de catastrophe et comprennent des mesures pour réduire ce risque.

La prépondérance des scores élevés contre cet indicateur (59% ont enregistré des points de niveau 4 ou 5) suggère que les institutions responsables de la gestion des risques de catastrophe dans la plupart des pays africains ont confiance en leur capacité d'intégrer les mesures de réduction des risques dans leurs opérations. La Guinée, le Sénégal et la Gambie ont catégorisé leur progrès comme étant général. Les pays les mieux classés sont à la SADC, avec une moyenne de 3.58 (Tableau 27).

Table 26: Politique et état de préparation institutionnelle

Moyenne panafricaine (N=34)	**3.35**
Pays ayant un score de 4 ou 5	*59%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3.14
COMESA (N=13/19)	3.54
EAC (N=4/5)	3.50
CEEAC (N=2/10)	3.50
CEDEAO (N=13/15)	3.46
IGAD (N=3/7)	3.00
SADC (N=12/15)	3.58
UMA (N=2/5)	2.00

Bien que des progrès significatifs aient été enregistrés au cours de cette période, la nécessité de capacité additionnelle a été mentionnée par la quasi totalité des pays ayant soumis des rapports, en particulier en termes de ressources financières plus grandes et de compétences techniques améliorées.

Par ailleurs, selon les rapports des Comores, du Ghana, du Malawi et de Maurice, les cadres législatifs et politiques améliorés sont nécessaires dans ces pays pour intégrer pleinement les pratiques de RRC dans les institutions et les opérations de gestions des catastrophes.

Indicateur 2:

Les plans de préparations de catastrophes et les plans d'intervention sont en place à tous les niveaux administratifs et des tests de formation régulière et des séances de répétition sont organisées pour tester et développer des programmes d'intervention en cas de catastrophe.

Bien-fondé: des tests systématiques et des évaluations permettent à tous les acteurs d'apprécier et d'améliorer par la suite leurs capacités de préparation.

Cet indicateur a obtenu les scores les plus élevés au titre de cette région prioritaire. La moyenne panafricaine a été de 3,38 et la CEDEAO a été la CER la mieux placée avec une moyenne de 3.77. La plupart des pays ayant soumis de rapport ont enregistré un progrès substantiel et général (Tableau 28).

Table 27: État de préparation et plans d'urgence

Moyenne panafricaine (N=34)	**3.38**
Pays ayant un score de 4 sur 5	*59%*
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	3.43
COMESA (N=13/19)	3.08
EAC (N=4/5)	2.75
CEEAC (N=2/10)	3.00
CEDEAO (N=13/15)	3.77
IGAD (N=3/7)	3.00
SADC (N=12/15)	3.42
UMA (N=2/5)	2.50

La quasi-totalité des pays africains cités disposent d'un plan d'intervention ou d'un plan d'urgence, bien que la portée et leurs ressources varient énormément. Au Cap-Vert, à Maurice, au Mozambique et à Madagascar, les plans d'intervention englobent tous les niveaux administratifs, de ce fait, ils facilitent les interventions efficaces pour les catastrophes à tous les échelles. Au Swaziland, les plans d'actions nationaux produits par les pouvoirs publics sont complétés par les ONG travaillant sur des plans de préparation dans les zones rurales.

Les exercices de simulation pour tester les plans d'intervention ont été exécutés à Maurice, Seychelles, Togo, Kenya, Ghana, Guinée, Cap-Vert et Burkina Faso, et dans la plupart des cas exécutés de façon routinière. Cependant, la difficulté dans la mobilisation des intervenants pertinents pour consacrer le temps et les ressources nécessaires a été un défi souvent cité.

Plusieurs pays ont identifié les leçons et les lacunes qui ont émergé au cours du processus d'essai. Le Mozambique a signalé le manque de couverture complet de système de communications radio dans ce pays. Maurice a signalé la nécessité de clarté au regard des procédures d'évacuation. Le Malawi a souligné la nécessité d'incorporer les enseignements dégagés à partir de ces événements dans l'amélioration de ses plans.

Une comparaison de la situation actuelle avec celle de la période[159] précédente de compte rendu indique qu'un grand nombre de pays de la région ont donné priorité à l'investissement en préparation des catastrophes ce qui entraîne un progrès remarquable.

Une étude[160] a été commanditée par la SIPC en 2012 pour évaluer la planification d'intervention dans la sous-région de la Corne de l'Afrique, spécifique à la sécheresse. Le rapport a pu capter plusieurs incompréhensions et des faiblesses existant au regard de la planification d'intervention.

[159] Le rapport d'étape de 2008 de l'Afrique note que quelques plans d'intervention existent, et aucun n'a été testé par des simulations.

[160] Les plans d'intervention en cas de sécheresse et la planification dans la Grande Corne de l'Afrique: Une étude préliminaire de l'efficacité des plans d'intervention en case de sécheresse et une planification au Kenya, en Ouganda et en Ethiopie, UNISDR, 2012. http://www.preventionweb.net/files/26436_droughtcontingencylow.pdf

Également en 2012, l'IFRC a publié des directives sur la planification d'intervention qui sont utiles et applicables en Afrique (Cf lien ci-dessous[161]).

Indicateur 3:

Les réserves financières et les mécanismes d'intervention sont en place pour appuyer la riposte efficace et la reconstruction nécessaires.

Bien-fondé: Assurer la disponibilité des fonds pour l'intervention d'urgence et la reconstruction, et des mécanismes efficaces pour leur déboursement rapide devraient faire partie d'une stratégie de préparation d'un pays.

Un peu plus du tiers des pays déclarants ont affirmé avoir accompli un progrès substantiel ou complet dans cet indicateur (Tableau 29). La moyenne panafricaine était de 2,91 et le meilleur score enregistré était celui de l'UMA à 3.5.

Table 28: Réserves financières

Moyenne panafricaine (N=34)	**2.91**
Les pays ayant des scores de 4 ou 5	35%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2.71
COMESA (N=13/19)	2.77
EAC (N=4/5)	2.50
CEEAC (N=2/10)	1.50
CEDEAO (N=13/15)	2.85
IGAD (N=3/7)	2.67
SADC (N=12/15)	3.25
UMA (N=2/5)	3.50

Les fonds sont généralement détenus au niveau national et gérés par l'institution responsable de la gestion des catastrophes ou la RRC. En Afrique du Sud, il est demandé à tous les organes étatiques de voter des budgets pour l'intervention en cas de catastrophe et la reconstruction; les fonds nationaux ne servent qu'en dernier recours. Le Ghana et le Mozambique ont déclaré que le financement devrait être effectué aux niveaux administratifs inférieurs pour assurer le décaissement opportun et effectif pour les activités de secours et de reconstruction.

Cependant, la plupart des pays ont indiqué que leurs fonds d'urgence étaient insuffisants, bien que certains aient mentionné des faiblesses dans les mécanismes de déboursement. La dépendance de la communauté internationale pour le financement a été enregistrée dans plusieurs cas, même pour le financement des interventions de première phase.

D'autres mécanismes d'intervention financière, tels que l'assurance risque, peuvent exister dans certains pays de la région mais ils ne sont pas mentionnés. L'assurance risque et les mécanismes régionaux de financement sont discutés de façon plus détaillée dans les sections précédentes citées plus haut.

Indicateur 4:

Les procédures sont instituées pour échanger les informations importantes au cours des aléas et des catastrophes et pour entreprendre des études post-événementielles.

Bien-fondé: Créer et tester les procédures pour échanger les informations entre les multiples intervenants au cours des aléas sont des éléments fondamentaux de la préparation en cas de catastrophe.

[161] http://www.ifrc.org/PageFiles/40825/1220900-CPG%202012-EN-LR.pdf

Des réalisations substantielles ou complètes de progrès (Niveaux 4 et 5) ont été signalées par moins de la moitié des pays déclarants (44%). Dans peu de pays, les procédures d'échange d'information au cours des aléas restent à établir (Tableau 30). La moyenne panafricaine était de 2,94 et la meilleure moyenne réalisée par une CER était la CEDEAO à 3.15.

Table 29: Échange d'information au cours des catastrophes et évaluation des efforts de riposte

Moyenne panafricaine (N=34)	**2.94**
Pays au score de 4 ou 5	44%
Moyenne par CER:	
CEN-SAD (N=14/23)	2.93
COMESA (N=13/19)	3.00
EAC (N=4/5)	3.00
CEEAC (N=2/10)	2.50
CEDEAO(N=13/15)	3.15
IGAD (N=3/7)	2.67
SADC (N=12/15)	2.83
UMA (N=2/5)	3.00

Une série d'approches sont adoptées pour la gestion des informations, selon la disponibilité des ressources et les défis spécifiques de chaque contexte. À Maurice et au Mozambique, les services nationaux de météorologie jouent un rôle clé dans la collecte des informations, qui sont alors diffusées par les médias nationaux ou livrées aux centres régionaux et de district. Au Kenya, un centre national des opérations coordonne les informations. L'Afrique du Sud établit un comité conjoint opérationnel au cours des aléas. Au Togo, l'approche thématique des Nations Unies sert à faciliter la participation sous le leadership sectoriel.

Le Ghana dispose d'un site web qui rend disponible les informations aux acteurs globaux et le Ghana et les Seychelles ont des mécanismes qui permettent l'échange d'informations entre le niveau national et régional ainsi qu'avec les régions affectées. Cependant, dans la plupart des pays, des préoccupations ont été exprimées sur la transmission des communications générées au niveau national, en particulier en termes de relai des messages d'alerte précoce.

Suite aux aléas, l'investissement par les États du temps et des ressources pour une évaluation systématique des capacités de préparation et des mécanismes peut entraîner une augmentation substantielle de l'état de préparation en cas de catastrophe.

Les procédures pour entreprendre des examens post-événementiels ont été mentionnés à Madagascar, au Malawi et à Maurice afin que les leçons puissent être intégrées dans les plans futurs et les exercices de simulation. L'Afrique du Sud a souligné la valeur des débrefages immédiats post-catastrophes comme fenêtres d'opportunité pour promouvoir les stratégies de RRC.

La plupart des rapports nationaux n'ont pas mentionné si les plates-formes nationales ont servi à échanger les informations au cours des catastrophes post-événementiels, même si la collaboration à travers ce forum a été mentionnée par Madagascar. Il semblerait qu'il y ait une plus grande potentialité de collaboration entre les intervenants multiples des plates-formes nationales afin d'améliorer la gestion des connaissances pendant et après les aléas et les catastrophes.

Un bon exemple d'une évaluation intégrale de ce qui marche et qui ne l'est pas a été examiné dans les études conduits par les gouvernements du Kenya et de l'Ouganda en 2008, grâce

à l'appui de la SIPC et du SIDA. Les études ont été toutes deux intitulées 'Examen et analyse des politiques et programmes actuels de réduction des risques de sécheresse[162].

Au Kenya, les politiques liées à la gestion de la sécheresse ont été élaborées dans les principaux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau, de l'environnement, du développement foncier et des infrastructures. Ces politiques ont conduit à la création d'un ministère à part entière du Kenya septentrional et d'autres terres arides pour se pencher plus spécialement sur les aléas cycliques de sécheresse. Une politique de gestion de la sécheresse a été élaborée, adoptée et l'Autorité nationale de gestion des catastrophes (NDMA) a été créée.

En Ouganda, il a été mis au point une politique de lutte contre la sécheresse. L'Ouganda a institué une politique nationale de gestion des catastrophes sous l'égide du ministère des secours d'urgence, de la gestion des catastrophes et des réfugiés. La politique met un grand accent sur la réduction des risques de catastrophes dans le pays.

5.3 RESUME DES CONCLUSIONS ET DES APPROCHES CLES

5.3.1Approches de la RRC

Dans le cadre du processus de compte rendu du Cadre d'action de Hyogo, il est demandé aux pays de rendre compte de leur utilisation des bonnes pratiques et des approches transversales en RRC. Dénommée 'Moteurs de progrès', la SIPC a demandé aux pays déclarants d'évaluer leur dépendance (médiocre - 1, partielle-2 ou persistante-3) sur: l'approche pluri-aléas, le genre, le renforcement des capacités, la sécurité humaine/équité sociale ainsi que les partenariats avec la société civile et le secteur privé.
En général, les pays déclarants sont confiants dans leur utilisation des approches de bonne pratique (moyenne de 2,77 au niveau de toutes les CER. Le plus grand nombre de points pour la confiance persistante a été la dépendance de la société civile (21 sur 34 pays) et les plus faibles a été l'utilisation de l'approche de tous les aléas (13 pays). La CEDEAO a été en tête des CER en application de l'approche multi-aléas et la dépendance de la société civile. La CEEAC et l'IGAD sont en tête en genre; L'IGAD en renforcement des capacités; et l'UMA a mené en sécurité et équité (Tableau 31).

Des progrès importants ont été accomplis en Afrique depuis la création du Cadre d'action de Hyogo en 2005. En moins de 10 ans, l'Afrique peut se targuer de la formulation d'au moins huit politiques spécifiques à la RRC, de 40 plates-formes nationales et 10 universités dotées de programmes de recherche et d'enseignement en RRC. L'existence de l'ARSDRR et de son plan d'action est le gage de la volonté politique d'élaborer un cadre régional cohérent pour la RRC en Afrique.

[162]**Kenya:** http://www.preventionweb.net/files/8161_KenyaDroughtRiskReductionPolicyAnalyticalReport.pdfa:
Uganda: http://www.preventionweb.net/files/8160_UgandaDroughtRiskReductionPolicyAnalyticalReport.pdf

Table 30: Dépendance des approches RRC transversales de bonnes pratiques

	Multi-aléas	Genre	Renfroce ment des capacités	Sécurié & Equité	Sociét é civile
Moyenne panafricaine (N=34)	**2.29**	**2.29**	**2.47**	**2.26**	**2.59**
Pays au score de 3 (sur 3)	13	14	17	14	21
Moyenne par CER:					
CEN-SAD (N=14/23)	2.50	2.29	2.50	2.36	2.71
COMESA (N=13/19)	2.00	2.15	2.38	2.08	2.46
EAC (N=4/5)	2.25	**2.50**	2.25	1.75	2.25
CEEAC (N=2/10)	2.50	**2.50**	2.50	2.00	2.50
CEDEAO (N=13/15)	**2.62**	2.46	2.46	2.31	**2.77**
IGAD (N=3/7)	2.00	2.33	**2.67**	2.00	2.67
SADC (N=12/15)	2.08	2.25	2.50	2.33	2.58
UMA (N=2/5)	2.50	2.00	2.50	**3.00**	2.50

5.3.2 Les objectifs de l'ARSDRR et les priorités du CAH: forces et contraintes

Un examen des auto-évaluations de contrôle du CAH des pays déclarants depuis 2005 par rapport aux objectifs de l'ARSDRR et les priorités du CAH révèle des forces et des faiblesses claires dans le portefeuille de la RRC de la région. Énumérées par ordre des plus grandes réalisations à travers la région sont les grandes lignes suivantes:

- Objectif/Priorité 1 de l'ARSDRR/CAH: cadres juridiques et institutionnels
- Obj.6/ Priorité 5 de l'ARSDRR/CAH: état de préparation
- Objectif 2 /Priorité 2 de l'ARSDRR/CAH: Risque d'identification

La priorité enregistrant le score le plus faible par une certaine marge est l'objectif 3/CAH 6/Priorité 3 – Gestions des connaissances. Le second score le plus faible est la Priorité 4 de la CAH – réduction des facteurs de risque.

Cette combinaison des progrès, même en termes de soubresauts, est prévisible et peut suivre de près les modes d'investissement des bailleurs de fonds. Chronologiquement, la formulation de la RRC en termes de politiques et d'institutions (Priorité 1) est une première étape fondamentale qui rend les autres priorités pratiques. L'état de préparation et les efforts d'identification des risques (priorités 5 et 2) sont des efforts relativement concrets assortis de résultats tangibles qui peuvent être mesurés ou contrôlés, même s'ils sont dépourvus de la qualité ou de l'impact attendu (à savoir l'autonomisation communautaire). Les facteurs de réduction des risques (Priorité 4 du CAH 4) et les cultures nouvelles (Priorité 3) présentent les plus grands défis et nécessitent le plus long investissement soutenu.

En raison du fait que l'Afrique est si géographiquement vaste et variée, le progrès de la RRC n'a pas été réalisé partout ou à la même cadence. Les scores combinés de tous les 22 indicateurs de CAH dans les pays déclarants pour chaque CER ont souligné le plus grand progrès en RRC au niveau des CER de l'EAC et de l'IGAD (respectivement 3.13 et 3.11). Les pays membres de la CEEAC et de la CEN-SAD (moyennes respectives de 2,62 et de 2,94) semblent manifester la nécessité d'un plus grand appui vers le progrès substantiel (Cf tableau 32).

Le tableau 32 révèle également la classification des priorités de CAH par les CER. Même si la priorité 3 de la CAH (Objectifs 3 et 4 de l'ARSDRR) peint le plus faible progrès à travers la région en général, la CEEAC et l'UMA semblent

avoir entamé leur marche vers la RRC en ayant pour point de mire cet indicateur. Par conséquent, ils pourraient avoir beaucoup la CEDEAO, réduction des facteurs de risque. Le schéma 19 décrit les scores moyens par CER par priorité de l'ARSDRR/CAH.

Deux des 22 indicateurs de la CAH ont à leur actif des progrès plus remarquables, (les deux avec un score moyen de 3.38): cadres juridiques et institutionnels (Priorité 1.1 de la CAH) et plans d'intervention (Priorité5.2 de la CAH, à l'exception des pays de l'EAC). Suivant de près par des scores moyens élevés est la sensibilisation du public (Priorité 3.4 du CAH) et les mécanismes de renforcement des capacités (Priorité 5.1 de la CAH), chacun avec un score de 3.35.

Bien que des progrès aient été enregistrés dans tous les domaines prioritaires au fil du temps, des

d'expériences à partager avec les autres CER. Il en est de même de la priorité 4 de la CAH pour le CEN-SAD et

contraintes demeurent à peu près similaires. Les pays déclarants ont identifié la disponibilité des ressources financières et la volonté politique soutenue comme les plus grandes contraintes qui entravent le progrès accéléré et une avancée plus durable de la RRC en Afrique au jour d'aujourd'hui. Le plus faible progrès dans l'ensemble a été mentionné pour les outils de recherche dans l'évaluation multirisque (Priorité 3.3 de la CAH, score: 2.44) et la RRC en matière d'éducation du public

(Priorité 3.2, score 2.76 de la CAH).

Les conclusions et les recommandations basées sur les conclusions clés de ce chapitre et d'autres se trouvent au chapitre

Table 31: Classification des progrès selon les CER

Figure 18: Africa Regional Strategy Objective / HFA Priority Scores,

Stratégie régionale africaine	Obj. 1 et 5	Obj. 2	Obj. 3 et 4	NA	Obj. 6
Priorité de la CAH	**HFA 1**	**HFA 2**	**HFA 3**	**HFA 4**	**HFA 5**
Classification selon les objectifs de 1 score plus élevé) à 5 (plus faible)	1 (Pan-africain)	3 (Pan-africain)	5 (Pan-africain)	4 (Pan-africain)	2 (Pan-africain)
Classifications et moyennes generals par CER (compares à la moy. panafricaine 3.06)					
CEN-SAD (Avg: 2.98)	2	4	3	1	5
COMESA (Avg: 3.10)	2	5	4	3	1
EAC (Avg. 3.16)	1	4	2	3	5
CEEAC (Avg.2.82)	3	3	1	2	4
CEDEAO (Avg:3.06)	2	3	4	1	5
IGAD (Avg. 3.21)	3	1	4	2	5
SADC (Avg: 3.09)	3	5	4	2	1
UMA (Avg. 3.14)	2	3	1	4	5

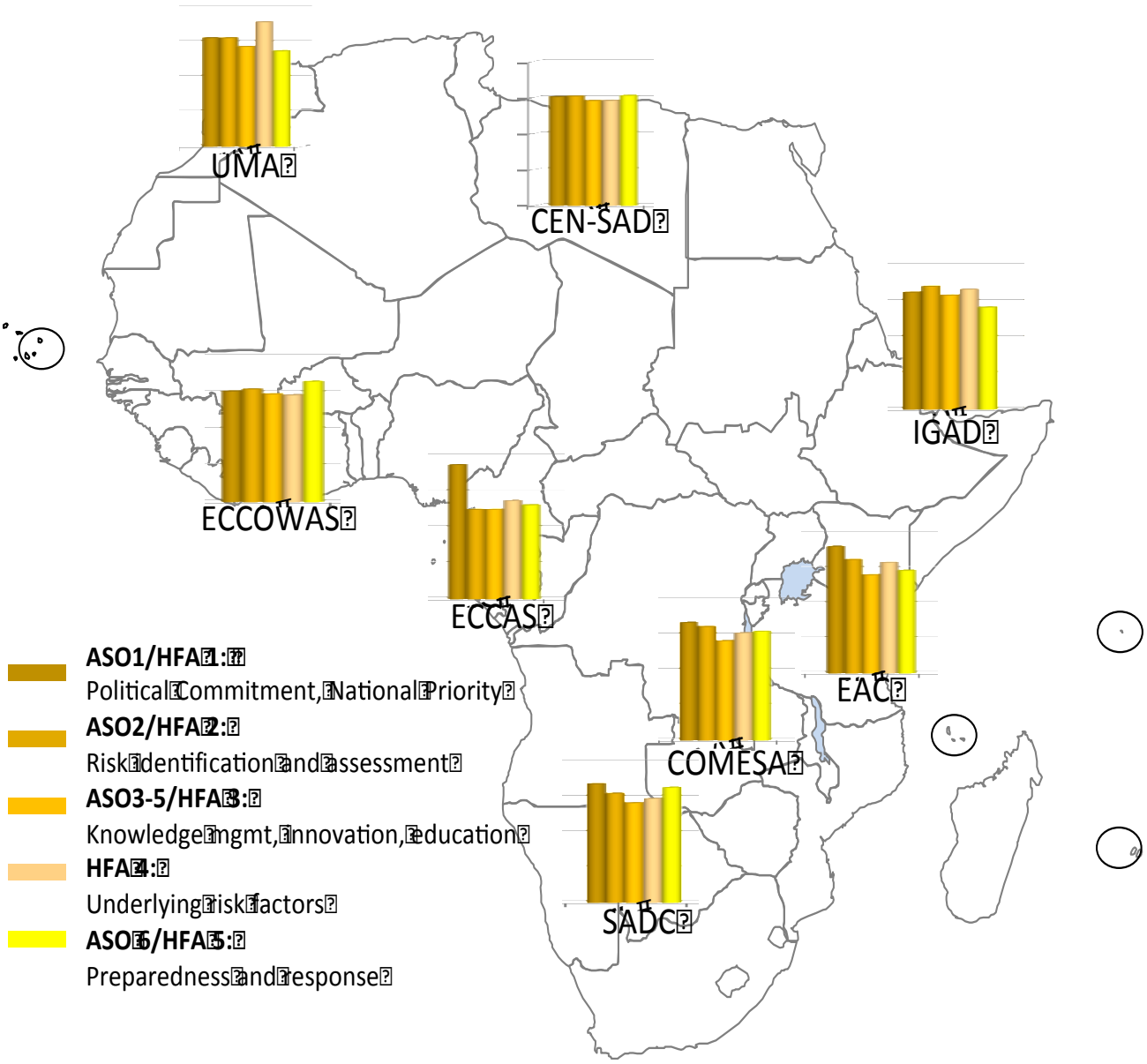
UMA
CEN-SAD
IGAD
ECCOWAS
ECCAS
EAC
COMESA
SADC
ASO1/HFA1:
Political Commitment, National Priority
ASO2/HFA2:
Risk identification and assessment
ASO3-5/HFA3:
Knowledge mgmt, innovation, education
HFA4:
Underlying risk factors
ASO6/HFA5:
Preparedness and response

6.1 Secheresse Reduction Des Risques

6.1.1 Introduction à la sécheresse en Afrique

Comme nous l'avons vu, l'Afrique est extrêmement vulnérable à toutes sortes de catastrophes résultant des risques naturels tels que la sécheresse, les tremblements de terre, les épidémies, les inondations et les tempêtes, en raison de la diversité des conditions géologiques, hydrologiques et topographiques climatologiques à travers le continent.

La sécheresse est une caractéristique récurrente du climat, notamment en Afrique subsaharienne. En Afrique australe, la sécheresse a été liée à des manifestations extrêmes du phénomène El Niño-Oscillation australe (ENSO). Facteurs contributifs d'origine humaine, comme la déforestation et la mauvaise gestion des ressources et les impacts liés à la désertification, se traduisent par une baisse de la pluviométrie et affectent la capacité des sols à retenir l'humidité.

Les sécheresses se distinguent des autres catastrophes naturelles en ce sens qu'elles sont des phénomènes à évolution lente, qui affectent de vastes zones spatiales pendant des périodes de plusieurs mois ou années (Box 16). Cela peut entraîner une plus grande proportion de la population victime de la sécheresse que par d'autres catastrophes. En Afrique, tandis que les sécheresses représentent en moyenne au moins 15 % de tous les cas de catastrophes (d'origine naturelle), ils représentent environ 80 % de toutes les personnes touchées.

Les sécheresses en Afrique ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques graves. Ils aggravent la dégradation de l'environnement par la déforestation, surpâturage du bétail, l'érosion des sols, incendies des forêts, la perte de biodiversité et la surexploitation des ressources en eaux souterraines.
La disponibilité réduite de l'eau potable en période de sécheresse a aussi tendance à affecter les pratiques d'hygiène ainsi que l'impact négatif sur la santé humaine, l'augmentation de la prévalence de maladies comme le choléra. Elle impose également un fardeau plus lourd aux femmes et aux enfants qui puisent l'eau pour la consommation quotidienne des ménages.

Les pénuries alimentaires provoquées par la sécheresse ont un impact défavorable sur l'état nutritionnel des populations touchées, et quand, la situation politique ou le marché défavorable spécifiques existent, la sécheresse peut entraîner la famine. Presque toutes les prévisions de changement climatique signalent de meilleures chances de grave sécheresse en Afrique. L'impact du changement climatique est abordé au chapitre 2.
Les agences des Nations Unies ont estimé que plus de 16 millions de personnes au Mali, au Soudan, au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal, en Gambie et au Tchad ont été victimes de la sécheresse rien qu'en 2012. La sécheresse a provoqué une réduction de 26 % de la production céréalière

dans le Sahel par rapport à l'année précédente. Le Tchad et la Gambie ont tous les deux connu 50 % des baisses de production et les autres pays ont connu des déficits graves et localisés .

Encadré16 : Caractéristiques généralesde la sécheresse

Les catastrophes provoquées par la sécheresse, notamment en Afrique, sont une grave menace parmi les risques naturels qui touchent négativement les moyens d'existence et développement socio-économique des populations urbaines et rurales. Ils diffèrent des autres types de risques tels que les tremblements de terre, les inondations et les tsunamis de façon substantiels et importants.
Contrairement aux événements qui se produisent le long de caractéristiques géologiques ou géographiques généralement bien définies, telles que les lignes de faille, les vallées fluviales ou côtières, les périodes de sécheresse ne correspondent pas strictement à ces types de caractéristiques géographiques et peuvent se produire n'importe où.

Contrairement à l'apparition soudaine d'autres types de catastrophes naturelles, la sécheresse évolue lentement sur une période de temps prolongée et survient généralement après une saison ou après une insuffisance de précipitations. La définition de précipitations « insuffisantes » dépend du climat local et peut conduire à une plus grande proportion de la population touchée par la sécheresse que par d'autres catastrophes.

En 2009, l'UNISDR a signalé que la sécheresse représente en fin de compte une condition de pénurie d'eau par rapport à la demande pour une activité donnée, un groupe ou un secteur de l'environnement. Ce qui est considéré comme un approvisionnement insuffisant en eau se réfère à un lieu spécifiquement géographique. Par exemple, un déficit de précipitations peut nuire à l'agriculture pluviale, mais pas là où il existe un système de réservoir d'une capacité de stockage d'eau suffisante.

Bien que les définitions et les causes de la sécheresse varient souvent, il y a consensus que :

- La sécheresse météorologique résulte d'une période prolongée de précipitations inférieures à la moyenne, ce qui crée une pénurie d'approvisionnement en eaudisponible.
- La sécheresse agricole se produit lorsqu'il y a un approvisionnement en eau insuffisant pour soutenir l'activité moyenne de l'agriculture en raison de déficits d'eau dans le sol, la baisse d'eaux souterraines et le manque de disponibilité d'eau dans les réservoirs.
- La sécheresse hydrologique a lieu lorsque le manque de précipitations ne recharge pas le système hydrologique causant les réserves d'eau de surface et d'eaux souterraines à être au-dessous de la moyenne de statistique établie. Les réserves d'eau de surface et les eaux souterraines ne seront pas immédiatement évidentes.
- La sécheresse socio-économique se produit lorsque la demande pour un bien économique (comme l'eau, l'énergie hydroélectrique, le fourrage pour le bétail) dépasse l'offre en raison d'un manque à gagner lié à la météo dans l'approvisionnement en eau.

Reprenant la même formule d'analyse de vulnérabilité et du risque de sécheresse que celle utilisée pour les autres risques naturels est difficile en raison de données insuffisantes ou inexistantes. Les taux de mortalité sont utilisés pour établir une corrélation entre la gravité et l'impact des catastrophes naturelles. En cas de sécheresse, quelques sécheresses mènent directement à la mortalité, d'ailleurs, les taux de mortalité sont souvent exclus des données multirisques et d'identification des risques.. Impact majeur, indirectement lié à la sécheresse, peut se produire à partir de 1) la crise politique et la guerre civile empêchant l'aide de parvenir aux populations touchées par la sécheresse ou 2) la perturbation de la production agricole ou la diminution d'approvisionnements alimentaires qui sont épuisés longtemps après qu'une sécheresse météorologique ait eu lieu et avant la prochaine récolte. Les données disponibles ne fournissent pas d'informations sur les facteurs indirects et les taux de mortalité directement liés à la sécheresse insuffisamment en corrélation l'impact réel et la perte de la vie, de subsistance et de développement socio-économique. Les données disponibles ne fournissent pas assez de renseignements sur les facteurs indirects et les taux de mortalité directement liés à la sécheresse en corrélation avec l'impact réel et la perte de vie, de gagne-pain et de développement socio-économique..

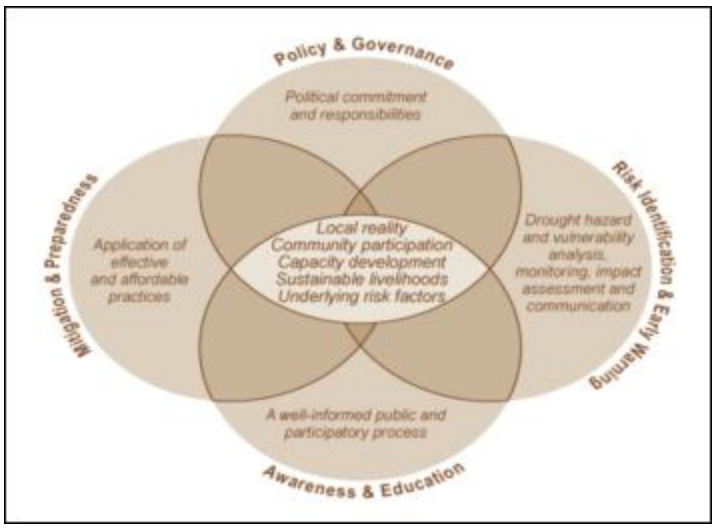

6.1.2 Les progrès en matière de réduction des risques de sécheresse, par rapport aux priorités du CAH

Informé par les cinq priorités CAH, les réunions internationales, les discussions en cours et l'identification des informations et de meilleures pratiques, l'UNISDR a élaboré un cadre pour la mise en œuvre de la réduction des risques de sécheresse sur le continent africain. Dans les éléments décrits dans le cadre de la sécheresse de réduction du risque et pratiques (UNISDR, 2009), ce chapitre examine les mesures actuelles prises pour la réduction des risques de sécheresse et de la gestion des risques de sécheresse à travers le continent (Figure 29).

PRIORITE 1 DE LA CAH : POLITIQUE ET CADRES INSTITUTIONNELS

Les individus et les institutions dans le pouvoir politique doivent être informés du danger que représentent la sécheresse et les difficultés qu'elle engendre pour les personnes dont les moyens de subsistance sont vulnérables à ses effets. Ils doivent s'engager à réduire la souffrance humaine et la dégradation de l'environnement. Pour ce faire, les politiques et la gouvernance durables ainsi que le travail national de résilience en harmonie avec les politiques et les pratiques communautaires liées à l'agriculture, l'eau, la sécurité alimentaire et de la planification des risques doivent être mis en place.

Cette priorité devrait être guidée par des principes qui comprennent l'engagement politique, la participation communautaire et le renforcement des capacités ; des directives claires de la politique en matière d'atténuation et de préparation ; surveillance de la sécheresse, les mécanismes pour assurer l'élaboration de politiques, la mise en œuvre et le respect, et l'investissement à long terme dans des mesures visant à réduire les effets de la sécheresse.

EXEMPLES DE PROGRES DE LA PRIORITE 1 Du CAH

Le gouvernement **Kényan** reconnaît que la gestion de la sécheresse

nécessite une mentalité différente et un ensemble de compétences différentes à celles qui sont applicables aux autres réponses de danger, en particulier en raison de la nature et les caractéristiques de la sécheresse. En fait, le système d'alerte précoce à la sécheresse et de réaction a beaucoup plus en commun avec le développement durable de la réponse en cas de catastrophe.

Dans ce contexte, le Kenya a créé l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse (NDMA) et national de la sécheresse et Fonds de prévoyance en cas de catastrophe (NDDCF)[163].NDMA est placé sous la direction générale de la ministre responsable de la gestion de la sécheresse; actuellement, le ministre d'État de Développement du Nord Kenya et des autres terres arides.

L'objectif de la NDMA est d'assurer un leadership pour l'investissement dans le long terme mesures pour mettre fin d'urgence à la sécheresse. NDDCF comporte deux volets: l'un qui verse des fonds pour la réponse rapide à la sécheresse (c'est à dire, bien avant que les signes de crise sont visibles) et une deuxième partie qui verse des fonds pour une action rapide dans le sillage de catastrophes soudaines.

L' Afrique du Sud a investi beaucoup de temps et d'efforts dans l'élaboration d'une politique nationale cohérente de la sécheresse. Ces efforts ont été accélérés par le développement du Forum consultatif national sur la sécheresse au début des années 1990, qui a rassemblé plus d'intervenants à la table de planification et a permis plusieurs secteurs à être inclus dans les efforts de planification de la sécheresse.

Ces efforts ont abouti à de nouvelles politiques de la sécheresse qui ont cherché à encourager la gestion des risques, aider financièrement les éleveurs, protéger les ressources naturelles, promouvoir la meilleure utilisation des ressources pour les agriculteurs individuels et aider les agriculteurs à maintenir un troupeau de noyau d'élevage pendant une sécheresse. Avec cette politique, les agriculteurs doivent adopter une conservation des ressources spécifiques et des mesures de durabilité à long terme, telles que le respect des capacités de pâturage mis en place pour bénéficier d'une aide financière. Un projet de loi d'assurance agricole contre les risques a également été élaboré en 2002 visant à compléter les revenus des producteurs agricoles dont les cultures et la perte de bétail sont vulnérables aux catastrophes naturelles.

Le principal défi du pays est désormais le maintien d'un équilibre politique entre les encouragements d'une approche de gestion de risques pour les grandes entreprises agricoles et de fournir un filet de sécurité pour les secteurs des ressources limitées à la population.

Lorsque le gouvernement de la **Namibie** a introduit une série de mesures d'assistance à la sécheresse à court terme en mai 1995, il a en même temps mis en place un groupe de travail pour élaborer une politique de gestion de la sécheresse à long terme et d'urgence nationale. Cela a été fait en vertu du fait que la Namibie est un pays aride où les années sèches sont la norme. Déclarer des épisodes de sécheresse

[163]Tilstone, Vanessa. Une approche novatrice de la gestion de la sécheresse au Kenya: La création du fonds d'urgence en cas de catastrophe de l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse et national de la sécheresse et. la prévention des catastrophes en Afrique de l'UNISDR informe, UNISDR, 2012.

trop fréquemment peut être coûteux pour un gouvernement; Cela peut créer une dépendance chez les bénéficiaires d'aide, et peut favoriser la dégradation des ressources à travers l'assistance inappropriée.

Le groupe de travail a organisé plusieurs consultations post-1996, jusqu'à l'adoption par le gouvernement d'une politique nationale de la sécheresse en 2005. La politique de la sécheresse de la Namibie est orientée vers le développement d'une approche efficace, équitable et durable de la gestion de la sécheresse. La politique vise à transférer la responsabilité de la gestion du risque de sécheresse du gouvernement à l'agriculteur concerné, les interventions d'aide financière et de la sécurité alimentaire ne sont envisagées qu'en cas de sécheresse extrême ou quand une «catastrophe» est déclarée.

La poussée de la politique de la sécheresse de la Namibie est de passer d'une aide financière régulière pour un grand nombre de propriété privée et les agriculteurs de propriété collective, à des mesures qui appuient la gestion à la ferme de risque. La participation du gouvernement à la sécheresse ira au-delà d'une focalisation exclusive vers les programmes de la sécheresse d'urgence, une perspective plus large à plus long terme.

En ce qui concerne les ressources adéquates (Priorité CAH - 1.3), l'UNISDR et la banque mondiale ont déclaré en 2008 que les impacts économiques causés par la sécheresse ont été aussi grands que 8-9 % du PIB du Zimbabwe est 4-6 % du PIB du Nigeria (l'UNISDR / Banque mondiale, 2008). Une étude de la Banque mondiale au Malawi en 2009, en utilisant un modèle d'équilibre général ensemble de l'économie, a constaté que les sécheresses et les inondations réduisent le PIB total de ce pays par une moyenne de 1,7 % par an et que la baisse du PIB d'au moins 9 % au cours d'une grave sécheresse en 20 ans, établissant ainsi un dossier solide pour l'investissement dans la réduction des risques.

PRIORITE 2 du CAH: IDENTIFICATION ET CONNAISSANCE DES RISQUES

Un point de départ pour la réduction des risques de sécheresse et la promotion d'une culture de sécurité et de résilience est d'acquérir des connaissances et de la compréhension de l'apparition de la sécheresse, de ses effets potentiels et les impacts et les vulnérabilités liées aux personnes à risques. Une communication efficace de ces dangers à risque et les populations touchées constitue la base pour l'élaboration de mesures visant à réduire l'effet de l'impact de la sécheresse, tout en contribuant aux sociétés qui résistent davantage à la sécheresse.
Cette priorité doit être guidée par des principes qui incluent : la compréhension de la sécheresse ainsi que la vulnérabilité liée dans l'espace et le temps, le rôle du changement climatique, la valeur de l'évaluation de l'impact et l'importance du suivi et EWS par rapport à la sécheresse.

Les exemples de progrès sous la Priorité 2 de la CAH sont les suivants:
Un système d'alerte précoce à la sécheresse (DEWS) a été développé en Ouganda. Ce projet, géré par ACTED avec un financement d'ECHO, a commencé comme un projet pilote en 2008, qui a été inspiré par le modèle

kényan du système d'alerte rapide de sécheresse EWS. La collecte de données pour ce pilote EWS a été faite par les agents de santé communautaire animale, tandis que l'analyse des données et la production des bulletins de la sécheresse ont été faites par ACTED.
En 2009, ACTED a décidé de s'appuyer sur cette expérience et élargir le projet à l'ensemble de la région de Karamoja, saisissant l'occasion pour remodeler le projet et de l'adapter au contexte de Karamoja et de la disponibilité des ressources au niveau du gouvernement et de la communauté. Ce travail avait été réalisé en étroite collaboration avec les représentants locaux et du gouvernement national, des organisations locales et internationales, des agences des Nations Unies et les communautés locales. Tous ces acteurs sont parvenus à un consensus sur la liste des indicateurs qui seront utilisés ainsi que sur le modus operandi du système de collecte des données, l'analyse, la diffusion et la façon dont il devrait être intégré au sein du gouvernement local. Le gouvernement local a exprimé le désir de posséder ce projet et recevoir le soutien technique nécessaire d'ACTED pour sa mise en œuvre.

Une série d'ateliers a également eu lieu pour déterminer les principes de base du DEWS. Le DEWS consiste à recueillir des données mensuellement dans les communautés, les bureaux de districts et du département de météorologie, de les analyser au niveau du district en collaboration avec les chefs de départements du district, la production d'un bulletin mensuel de la sécheresse et de la diffusion de messages clés pour les collectivités et les partenaires de développement. Toutes les étapes de ce système sont pleinement intégrées dans la structure de l'administration locale. La liste d'indicateurs couvre six grands secteurs (l'élevage, les récoltes, l'eau, la nutrition, les moyens de subsistance, la sécurité) et rassemble les renseignements sur le niveau de vulnérabilité de la population ainsi que le risque de sécheresse.

Le DEWS ougandais a fait quelques innovations prometteuses :

- Diffusion des alertes et des recommandations aux communautés touchées à l'aide de messages publicitaires radiophoniques et SMS : les chefs de départements de district écrivent ces messages après l'analyse des données pour la production du bulletin du système d'alerte rapide de la sécheresse. Ils font des recommandations aux collectivités, y compris la façon de prévenir les maladies du bétail et ce qu'il faut faire si les symptômes de la maladie du bétail apparaissent, les pratiques de manutention après récolte ; l'utilisation de l'eau de forage pour la santé humaine, et la façon de fournir suffisamment d'eau pour les animaux en période de sécheresse.
- Une campagne de sensibilisation de la communauté qui comprend des sketches et des chansons dramatiques : tous les mois, des groupes de théâtre sensibilisent les communautés sur l'importance d'écouter des messages d'avertissement à la radio et de suivre les recommandations formulées par les autorités du district afin d'éviter / réduire les pertes des vies et des biens ;
- Soutien du Département de la météorologie dans la diffusion de prévisions météorologiques mensuelles : depuis septembre 2011, le service de météorologie a commencé à émettre des prévisions

météorologiques mensuelles pour chaque district de la région de Karamoja. Le service de météorologie a amélioré la capacité de DEWS de prédire avec plus de précision le risque de sécheresse et les effets éventuels des conditions météorologiques sur la population. Cela a été réalisé après la collecte de données météorologiques historiques de nombreux districts de l'Ouganda et établi des modèles qui sont en corrélation avec des lectures de température de mer ; et

- La définition d'une alerte précoce de classification de la Méthodologie / cadre en collaboration avec le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Beaucoup de pays d'Afrique orientale ont développé l'EWS de la sécheresse capable d'intégrer des informations provenant de diverses sources et de fournir des avertissements de l'arrivée imminente de la sécheresse. Les centres régionaux tels que l'ICPAC et le centre de surveillance de la sécheresse (situé à Harare), appuyés par l'OMM, les CER et l'OSS, fournissent des données actuelles, développent des prévisions climatiques et des avertissements aux services météorologiques et hydrologiques nationaux.

Une large gamme de produits climatiques et de la sécheresse a été produite par l'ICPAC pour identifier les écarts de précipitations cumulées de la moyenne et pour illustrer les perspectives de la sécurité alimentaire des pays. ICPAC organise également des forums régionaux sur les perspectives climatiques qui rassemblent des experts nationaux, régionaux et internationaux pour examiner les conditions et développer des perspectives climatiques. Les représentants des utilisateurs de différents secteurs participent souvent à ces forums.

Dans certains pays en développement, le résultat de la sécheresse est le risque de famine ou d'insécurité alimentaire extrême. EWS pour la sécurité alimentaire dans de nombreux pays africains font usage de l'information à partir des principaux systèmes internationaux de surveillance de la sécurité alimentaire. Le système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) est le système le plus complet au niveau mondial, mais d'autres systèmes, y compris le FEWS NET financé par l'USAID se concentre principalement sur l'Afrique.

Les réseaux devraient également continuer à être mis en place pour soutenir le partage du climat de base et d'alerte précoce à travers les frontières et les régions. Par exemple, le Centre AGRHYMET (un centre spécialisé du Comité permanent interétatique pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel) fournit des services de surveillance agro-météorologiques dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest. À ce titre, le centre surveille une série de conditions telles que des quantités de précipitations et l'approvisionnement en eau de surface, début de la saison de croissance, les besoins en eau des cultures, les insectes ravageurs et les maladies des cultures, et le stress de la végétation.

Le Centre AGRHYMET est également membre d'un consortium, avec l'ACMAD et l'Autorité du bassin du fleuve Niger, qui prévoit deux ou trois mois à l'avance, de juillet à septembre, la période de précipitations cumulées pour les pays membres de la CEDEAO.

Ce type de partage de collaboration et d'information est essentiel à la création d'un système d'alerte précoce solide et international de la sécheresse.

contre les risques naturels et leurs impacts est de sensibiliser et d'encourager les initiatives éducatives. La compilation, la collecte, le partage et l'utilisation de la richesse des connaissances et des informations disponibles sur la RRC permettent aux individus de développer une culture de la prévention et de la résilience fondée sur la prise de décision éclairée.

Les principes directeurs pour les activités de sensibilisation de la sécheresse et de gestion des connaissances consistent notamment à assurer que les gens soient bien informés, que les dialogues et les réseaux favorisent la collecte de connaissances cohérente et la diffusion et que les programmes et l'éducation et la formation de sensibilisation du public sont disponibles à tous les niveaux de la société.

Comme indiqué précédemment, certains pays ont signalé que le système national d'information en cas de catastrophe peut-être un défi majeur, car tandis que l'information est disponible, elle est souvent dispersée dans différents secteurs et institutions. Néanmoins, certains pays sont en train de développer des bases de données centralisées pour servir de registres pour toutes les informations. D'autres envisagent l'utilisation de l'UNISDR soutenue par le système DesInventar. Les données des rapports nationaux CAH ont confirmé qu'il y a aussi un besoin de mettre davantage l'accent sur la recherche de la RRC entrepris sur les risques et la vulnérabilité ainsi que sur la pauvreté et l'analyse coûts-

prioritE 3 du CAH : La gestion des connaissances et éducation

La clé pour protéger les personnes, des biens et des moyens de subsistance avantages, comme actuellement, des informations sur ce type de recherche par les institutions africaines restent limitées.

ExEmples DE PROGRÈS prioritÉ 3 cah

Échange de connaissances :Le projet d'assistance entre pairs de la gestion des risques de sécheresse de l'Afrique-Asie vise à faciliter le partage des connaissances et la coopération technique entre pays enclins à la sécheresse en Afrique et en Asie, et à promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion du risque de sécheresse pour le développement dans les deux régions. Afin d'établir une base de référence pour guider cette activité, le centre de développement des terres arides du PNUD (PNUD DDC) a entrepris un exercice d'inventaire entre mars et juin 2011 sur les effets de la sécheresse, les causes et les tendances ainsi que l'étude des solutions en Afrique et en Asie. Les sujets spécifiques qui sont ressortis comme les domaines d'opportunité pour le réseau d'assistance par les pairs de la gestion des risques en Afrique-Asie touchés par la sécheresse (AADP) de contribuer à comprendre les éléments suivants : la sensibilisation à la valeur des connaissances autochtones ; la promotion d'une approche à multiples facettes pour faire face aux facteurs de risque de sécheresse ; enquête sur l'intégration dans EWS des facteurs non climatiques de sécheresse, et suivre le rythme des nouveaux enjeux et

tendances en matière de réduction des risques de sécheresse, comme la sécheresse en milieu urbain.

L'UNISDR a organisé une formation spécialisée au Kenya sur la base de données DesInventar, un outil de gestion des connaissances qui peuvent être appliquées à la sécheresse. La formation visait à ancrer les informations de gestion des catastrophes du pays de manière que l'information puisse être mise à la disposition du gouvernement et toutes les parties intéressées à des fins de planification afin de prévenir ou réduire les risques de catastrophes, pour la surveillance des catastrophes, de l'alerte précoce, la préparation et la planification de la réponse.

Le réseau de la technologie la sécheresse en Afrique australe (SADNET) rassemble des praticiens de développement impliqués dans l'agriculture afin de promouvoir des systèmes de connaissances indigènes et des activités pour la lutte contre la sécheresse en Afrique australe. L'ONG Alliance australe pour les ressources indigènes (SAFIRE) a adopté SADNET comme l'une de ses stratégies pour résoudre les problèmes de subsistance et la sécurité alimentaire pour les communautés dans les zones du Zimbabwe, la Zambie, le Malawi et le Mozambique sujettes à la sécheresse, en mettant l'accent sur le partage de l'information. Le projet part du principe que «savoir c'est pouvoir» et que les agriculteurs vulnérables sont dans une meilleure position pour prendre des décisions éclairées quant à leur production agricole et les activités pour lutter contre la sécheresse s'ils ont un approvisionnement de renseignements pertinents et à jour.

SADNET facilite également le partage d'informations entre les petits agriculteurs, les ONG et les organisations communautaires en matière de sécurité alimentaire en milieu rural, la recherche et la vulgarisation agricoles, de même que fournir des informations sur le rôle de l'agro-industrie dans la promotion de stratégies de lutte contre ce fléau. Les partenaires collaborateurs comprennent l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Fondation canadienne contre la faim (CHF), CARE Zambie, le réseau de la société civile sur l'agriculture (CISANET), et CARE Mozambique. SADNET a remporté le Prix Yeoman de 2004 pour le contenu local pour l'Afrique.

Le forum africain sur l'adaptation à la sécheresse :
Le PNUD et l'UNISDR ont également joué un rôle dans l'organisation d'une plate-forme africaine pour la réduction des risques de sécheresse - le forum africain sur l'adaptation à la sécheresse (FAAS). Le quatrième FAAS du forum africain sur l'adaptation à la sécheresse a eu lieu à Nairobi du 13 au 14 octobre 2011. À l'issue des discussions des trois précédents FAAS et à la lumière des récentes discussions liées à la crise de sécheresse qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique, les objectifs du quatrième FAAS étaient de fournir aux participants du forum:

- L'identification des principaux obstacles et contraintes à la promotion de la gestion des risques de sécheresse durable dans la région de la Corne de l'Afrique, en particulier dans les domaines suivants: a) les mécanismes de financement pour l'atténuation de la sécheresse à long terme; b) l'accès aux ressources et de

- services dans les zones sujettes à la sécheresse, etc) amélioration de la préparation à la sécheresse à travers un système d'alerte précoce amélioré et d'action.
- L'élaboration des solutions pratiques pour surmonter les obstacles et les contraintes
- Le renforcement des partenariats et la coopération entre les professionnels de la

identifiées à travers le partage d'expériences et d'enseignements tirés de pratiques de gestion des risques de sécheresse éprouvée au sein et en dehors de la région de l'Afrique, et

gestion du risque de sécheresse pour la mise en œuvre des solutions identifiées

régionale africaine la réduction des risques de catastrophes. Le FAAS 5 a présenté des méthodes et des outils qui mesurent l'impact de la réduction des risques de sécheresse à travers la région. Il a aussi fourni des exemples pratiques de l'impact et la rentabilité des mesures de réduction du risque de sécheresse.

FAAS 5 a servi de forum pour introduire les bénéfices de l'emploi de méthodologie standardisée pour mesurer l'impact du processus de réduction du risque de sécheresse, et présenter 1) indicateurs largement applicables qui évaluent et rassemblent à la fois les changements à long et à court terme et les tendances de capacité de résilience face à la sécheresse résultant des interventions et 2) les outils qui peuvent donner des preuves solides pour démontrer que la réduction des risques de sécheresse fonctionne vraiment.

Programmes d'étude: En 2006, l'ICPAC et le bureau régional pour l'Afrique de l'UNISDR ont commence à développer du matériel pédagogique de la RCC adapte pour l'éducation primaire en Afrique de l'est. En ce sens, une série de matériels a été préparée, dont l'un est axé plus particulièrement sur la

FAAS 5 a eu lieu à Arusha, en Tanzanie, en même temps que la 4e plate-forme sécheresse intitulée : « Safari et la sécheresse ».

Faible fréquentation scolaire et la sécheresse: La preuve indiquée dans le Rapport 2009 des Nations Unies vers l'évaluation globale (GAR) illustre les importantes conséquences à long terme des catastrophes liées à la pauvreté. Par exemple, des preuves provenant du Zimbabwe, de la Tanzanie et de l'Éthiopie indiquent que les impacts tels que la perte à long terme des biens, le retard de croissance et une incidence plus élevée de faible niveau d'éducation sont tous liés à la sécheresse. En Côte d'Ivoire, les taux de scolarisation ont diminué de 14 % chez les garçons et 11 % chez les filles vivant dans les zones qui ont connu un choc de précipitations alors que les taux de scolarisation ont augmenté dans tous les autres domaines.

Écoles de Terrain Eleveurs-Nomades: On peut décrire une École de Terrain Eleveurs-Nomades (PFS) comme une "école sans mur", ou les pastoralistes. Cette école peut être décrite comme une «école sans murs», où les bergers apprennent par l'observation et l'expérimentation comment faire face aux risques et dangers qui affectent leurs moyens de subsistance. Le but d'une PFS est d'améliorer la capacité de

décision des participants et leurs communautés au sens large ainsi que de stimuler l'innovation locale qui peut aider à augmenter la résistance à la sécheresse et d'autres dangers. Le concept PFS est actuellement repris par de nombreuses ONG et les acteurs opérant au
Kenya, en Ouganda et en Ethiopie. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) s'est investi dans les écoles pastorales sur le terrain au Kenya. En reliant les principes croissant d'universités africaines soulignent l'importance de la gestion de la sécheresse comme une compétence pour la nouvelle génération de

de l'apprentissage PFS à des processus du programme de réduction des risques de catastrophes (CMDRR), une plate-forme puissante sur le plan technique, l'action collective est apparue dans plusieurs des sites d'intervention, notamment dans la région de Karamoja, en Ouganda et Turkana, au Kenya.

Gestion de la sécheresse dans l'enseignement supérieur: Un nombre

décideurs. Voici deux exemples en Afrique australe :

- L'institut de développement et de gestion (IDM - Institute of Development Management) opérant au Botswana, au Lesotho et au Swaziland, en collaboration avec le PNUD, a **développé** un programme de formation en expertise dans la gestion des catastrophes et de la sécheresse. L'IDM a établi des liens avec le Centre de Préparation aux Catastrophes de Cranfield University en Angleterre. En collaboration avec la SADC, l'IDM a développé un programme de formation qui s'appelle Gestion de projets pour la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté.

- Le département de développement et de gouvernance et de l'Institut public de l'administration et de la gestion du Lesotho (LIMAM) propose un stage d'une semaine dans la gestion des catastrophes avec des modules sur la gestion des catastrophes, l'atténuation des catastrophes, l'atténuation de la sécheresse et la formation des formateurs en matière de

gestion des catastrophes. Il offre également un cours d'une semaine d'atténuation de la sécheresse qui couvre les risques cumulés de la sécheresse, identifie les pratiques de subsistance, l'atténuation de la planification de l'action, le rôle des femmes dans l'atténuation de la sécheresse et le VIH /SIDA et de la sécheresse.

PRIORITÉ 4 du CAH : Réduire les facteurs de risque sous-jacents

L'objectif de la lutte contre la sécheresse est de réduire la vulnérabilité à la sécheresse et à favoriser les sociétés résistantes à la sécheresse. L'atténuation de la sécheresse se réfère à toute mesure, que ce soit structurelle/physique (par exemple, les projets d'ingénierie, les cultures résistantes à la sécheresse) ou non structurelle (par exemple, la politique, la connaissance, la pratique, l'engagement public) entrepris pour limiter les effets des catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement et risques technologiques. Les stratégies de RRC peuvent être incluses dans la politique environnementale, les plans sociaux et économiques et le développement des infrastructures, ainsi que dans la planification du développement urbain.

Les filets de sécurité sociale sont opérationnels dans la plupart des pays comme un moyen d'accroître la résistance des ménages et des communautés à risque. L'approche de réduction des risques de sécheresse est un engagement à long terme qui complète les efforts de planification du développement durable à long terme, tels que la réalisation des OMD et les stratégies de réduction de la pauvreté.

Les principes directeurs dans le cadre de cette priorité sont : appui proactif des mesures d'atténuation et de faire de la prévention des catastrophes l'objectif central ; favoriser le dialogue entre la réduction des catastrophes, le développement et les acteurs d'intervention ; et le choix des mesures d'atténuation appropriées et des approches qui engagent aux niveaux locaux, régional et national.

Exemples DEPROGRÈS prioritE 3 DU cah

Modèle d'éco-village : Le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Kenya, a effectué la phase d'évaluation du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales initiative (MEMR) du gouvernement kényan, qui vise à aider les collectivités à l'adaptation au changement climatique à travers le développement rural durable. Exemples d'initiatives similaires qui appliquent le «modèle d'éco-village» ont été mis en œuvre à l'échelle mondiale au cours des 20 dernières années.

Le premier projet pilote en Afrique a été réalisé en 2001 par les ONG au Sénégal. Il existe actuellement 50 de ces villages au Sénégal, qui sont exploités principalement par les ONG. Cependant, en 2009, le gouvernement du Sénégal a également adopté l'approche et le ministère des Eco-villages, des lacs artificiels et des bassins a été créé, avec l'intention de déployer le projet dans l'ensemble des 14000 villages du Sénégal.

En 2013, la République du Rwanda a lancé un programme pilote, le «modèle de village résilience» dans les zones sujettes aux catastrophes. Les communautés ont apprécié cette approche de la RRC et le ministère de la gestion des catastrophes et des réfugiés travaille pour améliorer ces modèles dans de nouvelles zones.

Voilà deux exemples de ministères des gouvernements africains instituant des partenariats de collaboration pour le partage des connaissances, qui incluent des visites d'échange des différents projets pour tirer les leçons des succès et des échecs de chacun du personnel technique compétent.

Le programme de dispositif de sécurité productif de l'Éthiopie: L'un des plus importants programmes de filet de sécurité en Afrique - le programme de production de filets de sécurité (PSNP) - vise à répondre à l'insécurité alimentaire chronique chez les populations les plus vulnérables en Éthiopie, en octroyant des transferts garantis et prévisibles aux gens. Les travaux publics sont dirigés non seulement vers les infrastructures de la communauté, mais aussi pour la reconstruction et le maintien des écosystèmes. Le PSNP est complété par un mécanisme de financement des risques et soutenu par EWS, des plans d'urgence et de fonds éventuels qui peuvent améliorer les réponses du PPSAP dans le cas d'une sécheresse imminente.

Développement comme outil de stratégie de la sécheresse: Au Nigeria, les politiques nationales sont étroitement alignées sur les stratégies de développement à long terme. Le Plan national de préparation à la sécheresse (2007) a été précédé d'un programme d'action national (PAN) de lutte contre la désertification et pour atténuer les effets de la sécheresse. Le PAN demeure la principale modalité de mise en œuvre de la politique. PAN a été élaboré en 2000, conformément à l'article 10 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification comme un outil opérationnel clé pour la mise en œuvre de la Convention. Le PAN énonce des stratégies intégrées à long terme qui sont axées simultanément sur l'amélioration de la productivité des terres, et sur la remise en état des ressources dans les zones subhumides, semi-arides et sèches du Nigeria, avec un accent particulier sur l'agriculture, la gestion des ressources en eau ainsi que la réhabilitation de l'environnement, la régénération et la conservation.

S'adapter au changement: La récente crise dans la Corne de l'Afrique a incité Save the Children et la FIRC à entreprendre des analyses de programmation et les modalités d'apprendre comment réaliser les gains d'efficacité à travers le renforcement stratégique de trois éléments spécifiques de programmation : 1) pendant les périodes entre les crises de sécheresse, s'adapter aux changements ; à savoir, soutenir les processus de développement participatif et les innovations qui augmentent la résilience des communautés vulnérables, ce qui réduit leur exposition aux risques qui les exposent à des résultats négatifs ; 2) pendant les périodes de crise, gérer le risque et non la crise ; et 3) reconnaissant que beaucoup de personnes cherchent des options alternatives et complémentaires au pastoralisme, et à cet effet, créent des transitions plus sûres pour ces populations.

Priorité5 du CAH: La préparation

La réparation signifie une bonne connaissance et capacité d'anticiper efficacement, de répondre et de s'en remettre des catastrophes, fondée sur la bonne gestion des risques de catastrophe. Les actions de préparation visent à aider les communautés à risque à protéger leur existence et leurs biens en prenant les mesures appropriées face à la catastrophe. Le plan de préparation efficace à la sécheresse est fondé sur les politiques établies et des capacités institutionnelles, une solide identification des risques de sécheresse et EWS et une prise de conscience et la connaissance de la sécheresse. Les impacts et les pertes dus à la sécheresse peuvent être considérablement réduits si les autorités, les individus et les communautés et les organismes responsables sont bien informés et formés pour la gestion efficace de la sécheresse. Les mesures proactives d'atténuation et de préparation ont un plus grand impact sur la réduction de l'ampleur, l'effet et l'impact de la sécheresse que les mesures réactives.

La préparation est une des priorités du CAH dans lesquelles les pays africains ont obtenu de bons résultats. Les capacités institutionnelles ont été renforcées dans la plupart des pays, et la planification d'urgence a été facilitée par les CER, qui travaillent en étroite collaboration avec les institutions régionales spécialisées pour le changement climatique et la gestion des risques. Ces efforts de collaboration ont renforcé la préparation à la sécheresse, les inondations, les cyclones et autres aléas climatiques. Les forums régionaux sur les perspectives climatiques offrent des possibilités de partage d'informations entre les pays membres, en aidant à la préparation. En outre, dans de nombreuses régions, des ateliers annuels de préparation de pré-saison favorisent la discussion et facilitent la coordination des plans d'urgence pour les inondations, les cyclones et la sécheresse, selon les prévisions.

Les principes directeurs pour la préparation et l'atténuation nécessitent un examen à long terme dans la planification, l'engagement des ressources et l'utilisation de mesures proactives et appropriées.

La Commission européenne a beaucoup investi dans la préparation à la sécheresse (voir le chapitre 7)

ExEMPLES DE PROGRÈS DE PRIORITÉ 5 DU caH

Recouvrement des actifs en Ouganda : Le programme de création d'avoirs productifs dans le Karamoja (KPAP) en Ouganda est un programme de création d'aide alimentaire de grande envergure, le travail contre rémunération qui soutient les efforts du gouvernement pour promouvoir le recouvrement et le développement à long terme dans cette région du pays. Lancé en 2010, le KPAP a soutenu 76000 ménages en insécurité alimentaire chronique (à peu près 38 % de la population) avec des outils de capacité de travail de la transition de la dépendance de l'aide alimentaire vers l'autonomie. Les objectifs du programme sont doubles : d'une part, à prévenir la propagation des stratégies d'adaptation négatives au cours de la période de soudure traditionnelle et d'autre part, à stimuler le recouvrement.

Les moyens de subsistance sont durables lorsqu'ils peuvent faire face et à se remettre des chocs, et quand ils peuvent maintenir ou améliorer ses capacités et ses biens sans pour autant compromettre la base de ressources naturelles[164]. Le KPAP vise à renforcer la résilience des ménages aux chocs et aux événements indésirables par des moyens de subsistance durables.

Encadré 17: durabilité et la reproductibilité dans LEAP

L'approche LEAP vise à assurer la pérennité et la continuité du cadre de gestion des risques mis en place. Ceci est poursuivi par divers moyens:

- Gouvernement appropriation du projet et des structures de gestion de projets qui sont intégrés complètement dans l'alerte précoce du gouvernement / de mécanisme institutionnel de réaction rapide;
- Transfert continu de connaissances techniques et de l'expertise des acteurs locaux;
- Création d'un mécanisme de financement des risques visant à accroître la rentabilité des interventions de protection des moyens de subsistance; et
- Utilisation de la technologie innovante avec des coûts de fonctionnement limités. Cela comprend l'utilisation de données satellitaires gratuites pour la surveillance des cultures et l'installation de stations météorologiques entièrement automatisés.

Source: la prévention des catastrophes en Afrique de l'UNISDR Informe 2012.

Financement conditionnel en Ethiopie: Pour appuyer le programme national de sécurité alimentaire (NFSP), le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Banque mondiale travaillent avec le gouvernement de l'Éthiopie pour développer un cadre conditionnel de financement nationale et intégré à travers le projet axé sur les moyens de subsistance, l'évaluation précoce et de la protection (LEAP)[165]. LEAP associe l'alerte précoce, la planification d'urgence, le profil de risque et le financement d'urgence pour soutenir l'opérationnalisation flexible de filets de sécurité productifs au niveau national.

LEAP a aidé le gouvernement de l'Éthiopie à établir un cadre de DRM national et augmenter la rapidité, la transparence et la rentabilité des interventions d'assistance de subsistance. Au cours de la première phase du projet, un outil d'alerte rapide de la sécurité alimentaire nationale a été créé, et un mécanisme de formation a été mis en place pour former le personnel du gouvernement, qui à son tour a formé des agents régionaux. La création de mécanismes d'alerte précoce a abouti à la génération de surveillances des cultures régularisée et d'informations d'alerte précoce de la sécheresse, qui est maintenant utilisé par le gouvernement dans son processus de prise de décisions. LEAP a également renforcé les infrastructures et l'amélioration de l'accès météorologique national du pays aux données météorologiques existant grâce à une étroite collaboration avec l'agence météorologique nationale. La collaboration interministérielle a également été renforcée, avec des accords officiels établis de partenariat et de dialogue et d'échange d'informations appuyé dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

La deuxième phase du LEAP (2012) est axée sur le soutien à l'amélioration de l'outil d'alerte précoce pour la sécurité

[164]Programme alimentaire mondial. la prévention des catastrophes en Afrique de l'UNISDR informe, 2012.

[165] la prévention des catastrophes en Afrique de l'UNISDR informe, 2012.

alimentaire du LEAP, qui prévoyait la création d'un indice pour surveiller les zones pastorales, l'intégration des projections saisonnières pour améliorer la compréhension des nouveaux régimes de précipitations et l'intégration des résultats du LEAP et bases de référence des moyens de subsistance pour l'alerte précoce et l'évaluation.

Compte tenu de la réussite de l'expérience de l'Éthiopie, le PAM et ses partenaires sont en train d'étudier les options pour reproduire l'approche du LEAP dans d'autres pays - en les aidant à délaisser la gestion des sécheresses au profit de la gestion des risques et l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés vulnérables.
(Encadré 17)

Encadré 18: Principales lacunes identifiées à la sécheresse planification d'urgence dans la Corne de l'Afrique, 2012:

- La définition de la sécheresse reste incertaine dans la sécheresse la planification d'urgence.
- Lier la sécheresse planification d'urgence pour la gestion du cycle de la sécheresse a des années simplifiée et induit en erreur les processus de planification d'urgence.
- La planification d'urgence contre la sécheresse n'est pas administrativement, géographiques ou thématiques porté, laissant des zones d'ombre, en particulier dans les informations d'alerte précoce interprétation de financement.
- des plans d'urgence de la sécheresse ne parviennent pas à coordonner la planification inter organisations sécheresse d'urgence.
- des plans d'urgence de sécheresse n'ont pas de planification et ne sont pas exécutoires.
- des plans d'urgence de sécheresse soulignent formulation plus de l'évaluation.
- Plans d'urgence contre la sécheresse sont souvent développés pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds
- des plans d'urgence de la sécheresse ne sont que partiellement participative.
- La nature cyclique de la sécheresse des plans d'urgence limites communauté résilience aux impacts de la sécheresse.
- Plans d'urgence contre la sécheresse ne sont pas liées à des fonds d'urgence durables mais se limitent aux informations SAP pour la planification sectorielle.

Planification des mesures d'urgence en cas de sécheresse dans la Grande Corne d'Afrique (GCdA)[166]: Alors que les processus de planification d'urgence, les lignes directrices et l'évaluation ont été étudiés au niveau du gouvernement et entre les agences nationales, il y a eu peu de recherches et d'examen des lacunes critiques dans les plans d'urgence et la planification des partenaires d'exécution en ce qui concerne la préparation efficace de la sécheresse et la réponse à l'échelle communautaire. Les principales lacunes et les obstacles à la mise en œuvre identifiés dans les évaluations sur le sujet (UNISDR/EC, 2012) sont répertoriés dans l'encadré 18. L'analyse suggère que, pour assurer un financement durable à long terme, la pratiques.

communautés vulnérables de manière durable est l'un des principaux défis et priorités d'ici 2015. Ces problèmes de capacités se manifestent de diverses manières, de la faiblesse de la capacité institutionnelle et l'insuffisance des investissements dans la RRC, à manque de compréhension de l'importance d'investir dans la RRC. Par exe

[166] Sécheresse plans d'urgence et de la planification dans la Corne de l'Afrique: Une étude préliminaire de l'efficacité de la sécheresse la planification d'urgence au Kenya, en Ouganda et en Ethiopie, la Commission européenne et la UNISDR, 2012.

Encadré 19: ÉLIMINER LES OBSTACLES DES CAUSES DE LA SECHERESSE EN AFRIQUE

Les décideurs DRM / RRC et les praticiens privilégient de plus en plus des mécanismes et des interventions qui sont proactifs plutôt que réactifs aux effets de la sécheresse. Les mesures proactives comprennent des politiques et des plans qui mettent l'accent sur les principes de gestion des risques (PNUD Mars 2012). En 2011, les participants du Réseau d'aide par les pairs de la gestion des risques en Afrique-Asie touchés par la sécheresse (PMPAP) ont examiné le paysage actuel des institutions et des programmes dans le domaine de la gestion des risques de sécheresse. Le groupe a identifié les préoccupations et les mesures de recommandation communes suivantes pour les deux continents:

• La sécheresse va s'aggraver dans les décennies à venir.
• L'impact de la sécheresse est le plus souvent ressenti par une baisse des rendements agricoles, une augmentation de l'insécurité alimentaire et l'épuisement de l'eau pour la consommation humaine.
• La cause sous-jacente la plus importante de l'impact de la sécheresse et le principal facteur contribuant à la vulnérabilité à la sécheresse est la destruction chronique des écosystèmes dans les zones sujettes à la sécheresse en raison de a) la dégradation de l'environnement; b) mauvaise gestion des ressources en eau et; c) l'incapacité de la vulnérabilité d'influencer les décisions du gouvernement.
• La sécheresse est adressée sur la base d'un secteur principalement dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). Cela reflète réponse aux impacts de la sécheresse plutôt que de leurs principales causes.
• interventions inadéquates pour résultat la prévention des risques de la 1) le manque de volonté politique et 2) complexité inhérente et la nature non-structurel de la sécheresse ainsi que son évolution lente et les effets insaisissables qui ne sont pas toujours immédiatement apparents.
• Il ya une croyance largement répandue que la sécheresse est inévitable parce que le changement climatique est la raison numéro un pour les effets de la sécheresse.
• Le changement climatique a aggravé la capacité des communautés à être la sécheresse élastique.
• les questions de changement climatique doivent être abordées dans le cadre de la résilience et la sécurité des ménages.
• Une barrière grave en Afrique pour s'attaquer aux causes des impacts de la sécheresse est un manque persistant de financement.
• Toutes les communautés ne sont pas égales dans leurs besoins par rapport à la RRC dans le temps et l'espace; ce qui fonctionne dans une communauté peut ne pas fonctionner dans un autre en raison de facteurs de variation tels que le type de danger, de la géographie, de la géologie ou de la fréquence des événements. Les cadres conceptuels, par conséquent, devraient envisager des mesures appropriées et spécifiques au contexte qui auront le plus grand impact sur l'évaluation, le risque et l'impact des catastrophes ainsi que sur la vulnérabilité.

Source: Asie-Afrique Réseau d'aide par les pairs de la gestion des risques. PNUD 2012

mple, de planification d'urgence doit être liée à toutes les étapes de la gestion des risques de sécheresse et considérée comme faisant partie du processus de développement. Comme il a déjà identifié, il existe des politiques de DRM au Kenya (projet), en Éthiopie et en Ouganda, qui tous soutiennent la

lacunes et les défis qu'ils apportent sont similaires pour la plupart des régions d'Afrique (voir encadré 19 ci-dessus). La sécheresse apporte avec elle des défis particuliers pour la planification et la mise en œuvre. Certains d'entre eux, mis en évidence par diverses instances et auteurs sur le sujet, sont identifiés ci-dessous.

Une lacune critique que l'UNISDR a identifiée dans la plupart des plans d'urgence et qu'elle a examinée est la définition incohérente et ambiguë de la sécheresse. L'efficacité dans de tels cas a été entravée parce que les plans d'urgence avaient été développés sans savoir clairement le type de sécheresse à laquelle ils répondaient. En fait, de nombreux plans ont tendance à être réactifs, développés selon la réponse à une crise éventuelle qui n'a pas été clairement identifiée. Le manque de définitions claires et cohérentes signifie souvent que l'activation d'un plan est en retard ou et qu'il manque de cohérence dans son application à des zones adjacentes.

La sécheresse présente des caractéristiques différentes et uniques par rapport à d'autres risques naturels, et en tant que tel, il est difficile d'analyser la vulnérabilité à la sécheresse et les risques dans le même cadre des autres catastrophes naturelles, ou d'évaluer son impact. Les processus de formulation de la politique de la sécheresse doivent distinguer entre autres, et doivent prendre en compte : (a) les problèmes de développement généraux dans souvent les zones sujettes à la sécheresse telles que les terres sèches, (b) les effets spécifiques de la sécheresse sur les populations, leur base de ressources et les moyens de subsistance; et (c) les différentes zones écologiques et / ou économiques, ils peuvent avoir des degrés différents de dépendance de la pluviométrie et les différents types et degrés de réaction et les capacités d'adaptation (voir encadré). Il convient également de reconnaître que les différentes politiques de risque à la sécheresse sont nécessaires pour les différents secteurs de l'économie, avec une coordination entre eux.

La planification d'urgence en cas de sécheresse manque également une approche transfrontalière car de nombreux efforts contre la sécheresse suivent des frontières administratives ou politiques - même si les régions touchées par la sécheresse sont souvent reliées entre elles par des systèmes d'éco-hydrologique et les impacts des événements de sécheresse météorologique et hydrologique s'étendent souvent au-delà des frontières administratives de zones administratives spécifiques.

Les étapes à suivre pour l'avenir dans la réduction des risques de sécheresse doivent souligner la nécessité de développer les moyens d'accroître les efforts de la RRC à toutes les étapes, en particulier lors des phases d'intervention et de rétablissement. Gestion du cycle de la sécheresse, le processus cyclique qui définit les actions à prendre au cours des différentes étapes de la sécheresse, est statique, avec peu de changements dans les étapes spécifiques. Avec l'accent mis sur l'alerte et l'activation à court terme, des mesures répétées, il est difficile de se concentrer sur les mécanismes et mesures pour d'autres priorités telles que la gestion des risques à grande échelle ou à long terme.

Il est également crucial d'augmenter la réduction des risques ou l'atténuation des catastrophes afin de développer la résilience de la communauté. La résilience réussie de la communauté en Afrique doit souligner la réduction des risques, l'état de préparation, l'alerte rapide, l'action et la réponse précoces. La plupart des plans d'urgence de sécheresse jusqu'ici se concentrent strictement sur la réaction, avec peu

d'accent mis sur l'atténuation ou la réduction de risques. Cela pourrait être le résultat de plusieurs facteurs, notamment : la capacité technique, le calendrier et la durée de développement ou, que la planification ne fait pas partie d'une stratégie à plus grande échelle de réduction des risques. Il est essentiel d'accepter que, même si nous ne sommes pas en mesure de modifier les tendances des précipitations, nous pouvons renforcer la résilience afin qu'une ou plusieurs années consécutives de sécheresse ne traduisent pas systématiquement en cas de catastrophe ou de famine.

6.2 RISQUE URBAIN

6.2.1 Risques urbains en Afrique

L'urbanisation rapide expose davantage de personnes aux aléas naturels et technologiques, alors que le changement climatique se déroule. En grande partie, l'expansion urbaine non planifiée pour adapter à la croissance rapide de la population, associée à l'utilisation inappropriée des terres et l'incapacité des autorités urbaines à réglementer les normes de construction, contribuent à la vulnérabilité des populations urbaines. Les conditions de vie déplorables des populations pauvres, aussi bien que la mauvaise alimentation, la pauvreté, l'analphabétisme et l'assainissement insuffisant ou inexistant, constituent une menace permanente pour la sécurité physique et psychologique des populations et créent des «risques tous les jours», qui provoquent des catastrophes de petite envergure sur une base continue. Les risques de désastre des aléas naturels extrêmes sont aggravés par ces risques quotidiens, aboutissant à un processus d' «accumulation de risques» spécifiques dans les zones urbaines, où le risque est amplifié par les activités humaines. Par conséquent, l'urbanisation accroît souvent l'exposition des personnes et des biens économiques à des risques et crée de nouveaux modèles de risque, ce qui rend la gestion des catastrophes dans les zones urbaines particulièrement complexe.

Néanmoins, l'urbanisation rapide peut aussi être une force pour l'amélioration de la sécurité humaine en cas de catastrophes naturelles. Les villes sont des moteurs économiques dans leur pays et les centres d'activités intellectuelles, politiques, affaires professionnelles et financières. Si elles sont bien gérées, les villes ont un énorme potentiel pour influencer l'amélioration de la gestion des risques.

Comment est-ce possible? Ces progrès sont réalisables grâce à des économies d'échelle et de la proximité de l'infrastructure de réduction de risque et des services, tels que les services d'assainissement, le drainage, la collecte des déchets, soins de santé et services d'urgence, et grâce à l'utilisation des types d'expertise technique de haut niveau et des connaissances qui sont souvent dans les villes. Les centres urbains ont généralement des personnes avec des niveaux relativement élevés d'éducation vivant dans des communautés bien informées, qui font partie de puissants groupes d'intérêts économiques et politiques qui contrôlent les ressources économiques - qui sont tous des amplificateurs potentiels d'efforts de la RRC.

Reconnaissant les risques de catastrophes immenses auxquels sont confrontés les centres urbains, le PNUD a

mis en œuvre plusieurs projets de gestion des risques urbains avec une orientation claire sur l'action locale. Les efforts et les progrès en Afrique par la campagne mondiale de l'UNISDR « Pour des villes résilientes » sont examinés ci-dessous.

Le risque urbain en Afrique est une combinaison de facteurs: le lieu et l'exposition aux risques, et une vulnérabilité accrue due à la mauvaise gouvernance locale, la dégradation environnementale et la surexploitation des ressources.

Une croyance populaire est que le risque et les effets catastrophes liés à la sécheresse sont concentrés dans les zones rurales et les zones sujettes à la pauvreté. Mais contrairement à cette perception, c'est le fait que de nombreuses catastrophes, y compris les impacts indirects découlant de la sécheresse, se produisent dans les zones à proximité des milieux urbains ou ses environs, affectant des millions de personnes chaque année. Cependant, les populations urbaines sont confrontées à plusieurs défis relatifs à la catastrophe, le risque et la vulnérabilité. Les villes peuvent être des endroits dangereux où vivre et y travailler, regroupant des personnes, leurs entreprises et leurs déchets. Les villes sont aussi des environnements dynamiques touchés par les changements de la population, les défis économiques, environnementaux et sociaux (encadré 20).

Aujourd'hui l'expansion rapide des villes et des zones urbaines est en train d'exposer un nombre plus élevé de personnes et des biens aux risques liés aux services de santé, l'éducation et les possibilités économiques insuffisants ainsi que l'augmentation de leur vulnérabilité aux effets et aux impacts des catastrophes naturelles. Par exemple en réponse à la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique, l'examen des mouvements de populations au Kenya et en Éthiopie a fourni des preuves que la façon dont les gens vivent ensemble est en train de changer; spécifiquement en ce qui concerne la migration vers les agglomérations urbaines et périurbaines. Selon le rapport des fonctionnaires, il y a eu une augmentation de 40 % du nombre de ménages en 6 mois[167].

[167] McDowell, S. Connexion avec changement », une approche de gestion des risques à la crise de la sécheresse. La prévention des catastrophes en Afrique, UNISDR Informs.UNISDR 2012.

G

Encadré 20: Méthodes que le développement urbain peut accroît la vulnérabilité

- Risques de catastrophe d'un brusque mouvement de personnes dans une ville (en réponse à la guerre ou la famine, par exemple).
- Les villes concentrent les activités à fort potentiel de catastrophe - accidents du travail, accidents de transport, les incendies ou les épidémies
- Les modèles de la forme urbaine et des bâtiments peuvent augmenter les échelles et les niveaux de risque des inondations, des glissements de terrain, tremblements de terre, incendies, accidents de transport ou les accidents industriels
- Actions des gouvernements locaux grâce à une planification et un financement insuffisant ou de mauvaise qui causent ou augmentent les risques de glissements de terrain, inondations, tremblements de terre, les incendies, les accidents de transport et les accidents industriels.
- Changements dans les régions autour des villes, qui peuvent causer ou aggraver les risques d'inondations (par exemple, gestion des bassins versants pauvres - souvent un problème particulier pour les gouvernements de la ville comme le bassin versant se trouve en dehors de leur juridiction).

Source: Satterthwaite, D. Étude accumulation des risques urbains dans six pays d'Afrique. Respecté par Mark Pelling avec des contributions de David Satterthwaite, 2007.

énéralement, le risque peut être réduit par des réponses qui sont mises en place avant que la catastrophe ne se produise. Pour les villes, les réponses sont souvent incorporées dans la planification et la mise en œuvre des infrastructures: collecteurs d'eaux pluviales, planification de l'aménagement et codes de construction (par exemple, protection contre le feu et le séisme). Cependant, de plus en plus de quartiers non conformes se sont établis rapidement sur la périphérie urbaine, ils construisent souvent sur des terres non favorables comme les décharges, les friches industrielles et les plaines inondables. Les investissements dans le développement des infrastructures ne sont pas souvent appliqués en raison du calendrier, mauvaise politique et réglementations gouvernementales coûteuses.

Selon l'ONU-Habitat, L'Afrique a le taux le plus élevé d'urbanisation dans le monde. Comme le montre la figure, 21,37 % des Africains vivent en milieu urbain et si les tendances actuelles se poursuivent la moitié de la population de l'Afrique sera urbaine d'ici 2050.

Avec 1,2 milliard de personnes qui vivent déjà dans les villes et villages, les villes de l'Afrique accueilleront bientôt près d'un quart de la population urbaine dans le monde.

La croissance urbaine en Afrique est animée par la croissance naturelle des populations urbaines déjà marginalisées et la migration vers l'intérieur des pauvres et des personnes déplacées. Par conséquent la croissance se produit dans les bidonvilles où la construction est de qualité médiocre et se déroule sur un terrain qui est souvent inapproprié pour l'habitation.

Figure 19: La population urbaine par région, en% totale

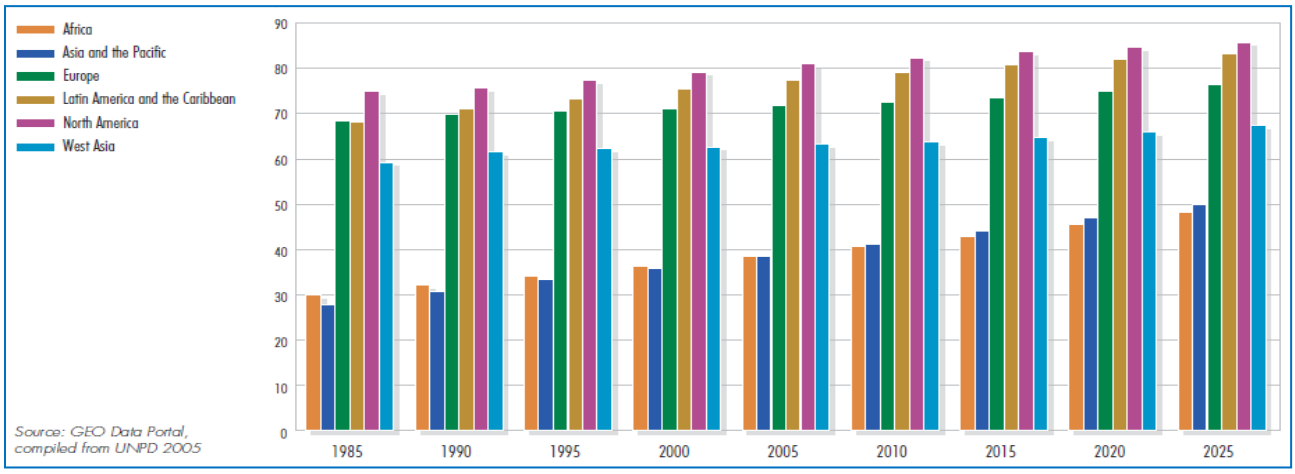

Figure 20: La population urbaine par région en pourcentage de la population totale
Source: État des villes dans le monde 2008/09: des villes harmonieuses, ONU-HABITAT, 2009

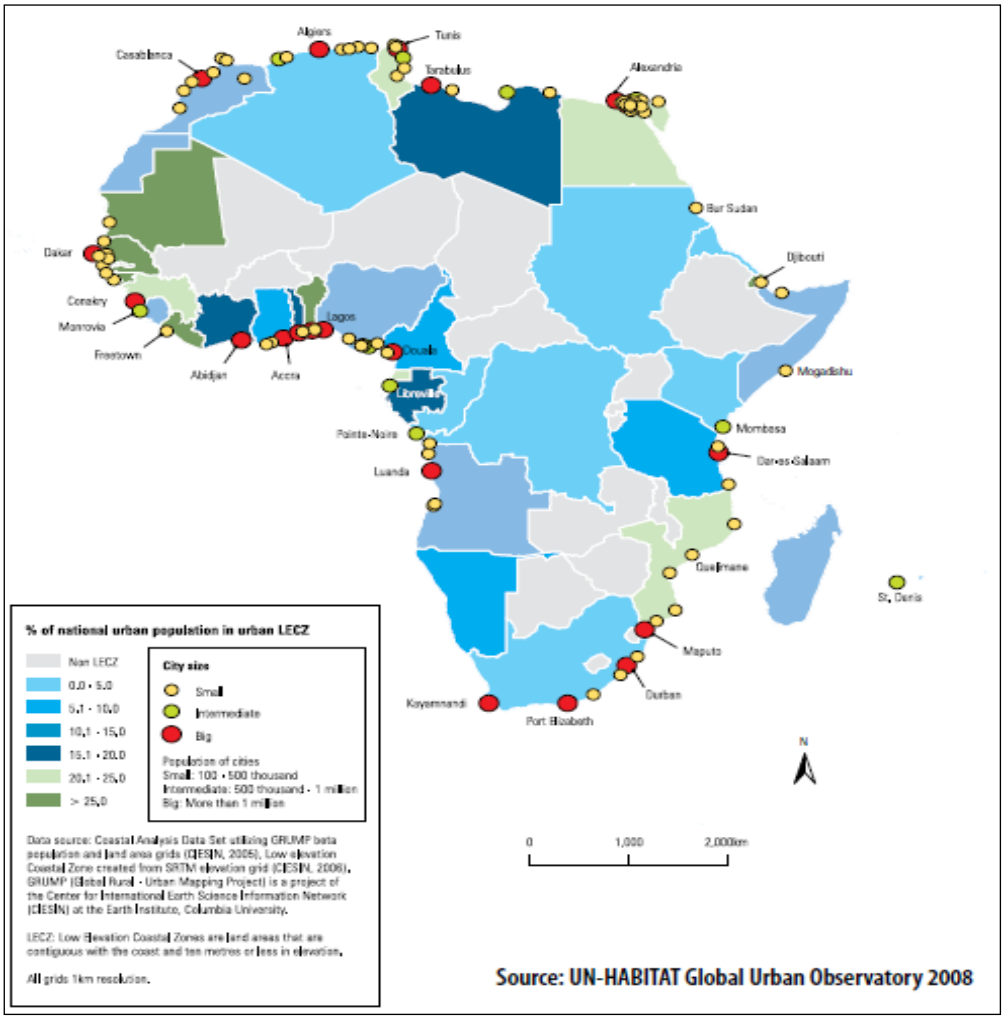

Recherche ONU-HABITAT récentes indiquent qu'en Afrique subsaharienne, 62% de la population urbaine vit dans des bidonvilles ou souffre d'une ou plusieurs des cinq privations abris qui définissent un bidonville. Les ménages

des bidonvilles sont susceptibles de manquer d'eau potable, les installations sanitaires, le logement durable ou espace de vie suffisant. Les nouveaux centres urbains d'Afrique génèrent une accumulation multicouche des risques de catastrophes. Tout d'abord, la densité de population accroît l'exposition globale aux risques naturels. Dans le cas d'un tremblement de terre ou une crue subite se produisant dans un centre urbain, davantage de gens qui vivent et travaillent dans la zone touchée, sont donc susceptibles de subir des pertes. Deuxièmement, les mauvaises conditions environnementales de la plupart des établissements informels augmentent la vulnérabilité globale à une série de risques. Troisièmement la population urbaine des pays africains est vulnérable à l'insécurité alimentaire. Bien que les citadins ne sont plus fortement touchés par les impacts directs de la sécheresse ou les infestations d'insectes, ils sont encore vulnérables à des problèmes de disponibilités alimentaires et la hausse des prix telle que rencontré en Afrique en 2008.

Le changement climatique constitue également une menace réelle pour les citadins. Comme le montre la figure 22, l'Afrique dispose de 37 villes avec une population au-dessus d'un million dans les zones côtières à faible altitude, et donc vulnérables à la montée du niveau de la mer, à l'érosion côtière, aux tempêtes et aux inondations telle que décrite dans la section précédente. Les villes situées à des altitudes plus élevées sont à risque de glissements de terrain et des crues soudaines.

Les changements des conditions environnementales liées au changement climatique pourraient également entraîner, entre autres, une résurgence de paludisme et les maladies d'origine hydrique, avec des conséquences graves pour une population urbaine croissante, sans les services d'eau et d'assainissement appropriés.

Comme les impacts négatifs du changement climatique sont de plus en plus ressentis par les agriculteurs et éleveurs dans les zones rurales, la migration vers les centres urbains se poursuivra et elle est susceptible d'augmenter, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté et de la vulnérabilité.

La plupart des villes sujettes aux catastrophes ne sont pas préparées aux catastrophes futures et sont mal équipées pour réduire les risques associés. Les décideurs sont confrontés à de nombreux défis en matière de gestion des risques urbains, y compris le manque de connaissances adéquates et des capacités administratives; finances faibles; un manque de coordination; lois laxistes et l'absence d'accord entre les mécanismes d'application des départements; et la corruption. Il est urgent de promouvoir une culture de prévention à tous les niveaux et à améliorer les pratiques de gestion.

Conformément aux priorités du CAH et la réalisation des OMD, le département du développement local et urbain de la Banque mondiale, l'ONU-HABITAT, le PNUD et le bureau de l'UNISDR ont travaillé ensemble pour traiter le risque et la vulnérabilité urbains. Les récents projets varient de programmes complets de RRC nationale, aux programmes urbains de la RRC spécifiques à la ville au niveau municipal ainsi que la fourniture de

possibilités d'éducation[168]., En collaboration avec 24 autres organismes, l'UNISDR a lancé en 2010 la campagne « Rendre les villes résilientes: « Ma ville se prépare ! « [169]. La pièce maîtresse de l'approche globale, multirisque de la campagne est l'action locale pour la construction de villes résilientes face aux catastrophes grâce à des instruments juridiques et législatifs et l'utilisation d'outils techniques qui privilégient la RRC en tant que partie intégrante du processus de développement urbain. Plus de 35 villes en Afrique participent à la campagne, qui est guidée par trois principes essentiels fondés sur les cinq priorités d'action du CAH: « en savoir plus, mieux investir et construire plus sûr ».

Depuis son lancement en mai 2010, la campagne a produit un certain nombre d'outils pour aider les dirigeants locaux à évaluer, surveiller, suivre et améliorer les activités de la RRC. Il s'agit notamment des 10 points essentiels pour rendre les villes résilientes Liste; LGSAT; Manuel pour les dirigeants du gouvernement local sur la façon de rendre les villes plus résilientes; et site web complet. La campagne s'est également engagé e dans une série de réunions et d'activit és de soutien technique avec les dirigeants des villes, aux niveaux régional et international.

Basée sur le succès de la campagne et le recoupement par les partenaires et les villes participantes au cours de la phase I (2010-2011), la campagne a ensuite réorienté son attention de fournir un appui accru pour la mise en œuvre, l'apprentissage et la coopération de ville à ville, la planification de l'action locale et le suivi des progrès dans les villes. Continuer à promouvoir un engagement généralisé par les gouvernements locaux pour renforcer la résilience aux catastrophes et le soutien accru des gouvernements nationaux

Encadré 21: Profils des villes en Afrique (Comme présentés dans le rapport «Pour des villes résilientes» 2012 (phase I), la présentation des résultats d'un projet pilote visant à opérationnaliser la campagne Pour des Villes résilientes » dans six villes africaines).

Narok, Kenya; Population: 60000. Emplacement: Côté sud de la vallée du Rift, caractérisé par une topographie variée avec une base essentiellement agricole de l'économie. Profil de risque: Les inondations et la sécheresse.

Kisumu, au Kenya; Population: 200000. Localisation: ville portuaire dans l'ouest du Kenya, située sur le lac Victoria. Profil de risque: l'inondation est le risque le plus important.

Cape Town, Afrique du Sud; Population: 3,7 millions. Lieu: une ville côtière dans la province du Cap occidental sur la côte sud-ouest de l'Afrique du Sud Profil de risque: les ondes de tempête, vague de chaleur, les inondations, les incendies et la sécheresse. Cape Town est une campagne Ville modèle sous le thème: Mise à jour de règlement informel et la protection des écosystèmes.

Johannesburg, Afrique du Sud; Population: 3,5 millions. Situation: dans la zone de plateau de l'Afrique du Sud connu sous le Highveld, avec une altitude de 1753 mètres. Profil de risque: de fortes précipitations et des inondations.

Overstrand, Afrique du Sud; Population: 76000. Situation: situé dans la municipalité d'Overberg dans de district de la province de Western Cape en Afrique du Sud. Profil de risque: la sécheresse, les inondations et les incendies

[168] Conférence régionale sur le renforcement des capacités pour l'intégration de la réduction des risques en milieu urbain en Afrique http://www.preventionweb.net/english/professional/trainings-events/event

[169]Voir www.unisdr.org / campagne / resilient cities

vers les villes afin de renforcer les capacités locales reste une priorité. On estime qu'afin de favoriser le développement de «normes de l'industrie » et des solutions innovantes de réduction des risques en milieu urbain, les partenaires du secteur privé devraient être ciblés.

Permettre aux villes à devenir plus RÉSILIENTES[170]

Dans ce contexte de renforcement des capacités et autres lacunes existantes, plusieurs facteurs permettent aux villes de devenir plus résilientes aux catastrophes et de motiver les collectivités locales à prendre des mesures sur la RRC. Basé sur une analyse des résultats des villes et des gouvernements locaux qui participent à la campagne : «Pour des villes résilientes: Ma ville se prépare », ces facteurs comprennent leadership fort et une volonté politique; la durabilité des capacités institutionnelles et les ressources au niveau local; s'engager dans des activités à fort impact dès le début ; forger des partenariats et des possibilités d'apprentissage de ville à ville ; intégrer la RRC dans tous les secteurs ; et reconnaître les améliorations nécessaires pour rendre l'infrastructure plus résiliente. Ces facteurs et d'autres constituent les fondements essentiels de la résilience[171].

En Afrique, la campagne continue de jouer un rôle important dans le plaidoyer de la RRC pour les dirigeants locaux en présentant des risques de catastrophes sous des formats accessibles ainsi que leur fournir des ressources essentielles pour faire le bilan et d'améliorer leurs activités.

(Encadré 21).

L'objet d'un récent rapport (encadré 21) sur la résilience reflète une reconnaissance que la RRC, l'ACC et le développement durable sont inextricablement liés. Ces questions présentent des défis interdépendants, qui nécessitent la collaboration, des stratégies intégrées, forte gouvernance ainsi que des solutions technologiques et financières innovantes. Cela n'est nulle part plus évident que dans les villes africaines. Complexes et uniques dans leurs structures politiques et économiques, et très variable dans les vulnérabilités auxquelles ils sont confrontés, ces villes - et la croissance qu'elles vont expérimenter au cours des deux prochaines décennies - céderont la place à certains des plus importants défis sociaux et économiques et les opportunités du21ème siècle.

résilience urbaine en Afrique

Les villes d'Afrique qui ont participé dans cette campagne dès les premières étapes de la construction de la résilience - Kisumu, au Kenya; Moshi, en Tanzanie; et Narok, au Kenya - sont toutes situées dans des pays à faible revenu. Ceci suggère une association entre la résilience et le niveau de développement socio-économique d'une ville. Dans ces villes, la résilience a été entravée par un manque de données sur les risques locaux, faible capacité financière et humaine, mal entretenus et une infrastructure mal entretenue et médiocre et insuffisance des canaux de communication sur les risques entre les gouvernements et les collectivités publiques et de la ville. Les faibles niveaux de développement socio-économique et les niveaux

[170]Pour des villes résilientes Rapport 2012.UNISDR.
[171]Pour des villes résilientes Rapport 2012.UNISDR.

élevés de pauvreté dans ces villes font que, à ce jour, la DRM est restée une priorité faible, avec des ressources limitées pour la planification d'urgence et de récupération. Au lieu de cela, la principale priorité de ces villes a été mis sur l'amélioration des infrastructures de base (encadré 22).

Encadré 22: Caractéristiques des villes des pays en développement

Les villes africaines généralement partagent une gamme de caractéristiques communes aux villes dans les pays en développement:

- Une forte proportion de la population vit dans es logements insalubres et surpeuplés dans des quartiers informels; et beaucoup de travaille dans l'économie informelle.
- De nombreux établissements informels sont à haut risque d'incendie et sont situés sur des sites dangereux (par exemple, il y a risque d'inondations, glissements de terrain, tremblements de terre).
- Les niveaux de risque sont augmentés par un manque d'infrastructures et de services dans de nombreux domaines résidentiels (y compris les services de drainage et d'urgence)
- Les gouvernements sont incapables à prendre des mesures pour réduire les risques
- Une grande partie de la population a une capacité limitée de payer pour le logement.

Remarque: en Afrique, le produit national brut (PNB) ne suit pas à l'augmentation de la croissance urbaine.

Kisumu, Moshi et Narok ont tous salué les avantages de la campagne dans la mesure où elle a fourni un forum de réseautage bien nécessaire à travers lequel les villes à des stades plus avancés du renforcement de la résilience peuvent offrir des connaissances techniques et de fournir des exemples d'approches efficaces de réduction des risques. Par exemple, la participation à la campagne a ouvert l'accès à l'assistance technique en matière d'institutions de la RRC telles que les Initiative des mégas cités pour les tremblements de terre (EMI), le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le PNUD, l'ICLEI et ONU-Habitat, entre autres. À Kisumu, par exemple, la JICA appuie la formation dans les écoles (où les centres d'évacuation ont été construits) ainsi que des initiatives de sensibilisation dans les communautés locales.

De nombreuses villes ont mis en évidence la valeur dans le processus de l'application de l'outil d'auto-évaluation. Cela a contribué à stimuler les discussions sur la RRC, de stimuler l'intérêt et la demande pour de plus amples renseignements sur les risques, a aidé à identifier les faiblesses actuelles et intégré la RCC dans les activités urbaines plus élargies. À Kisumu, Moshi et Narok, le processus de consultation pour l'application de l'outil d'auto-évaluation a fourni des occasions concrètes pour discuter la RRC. À la suite de prendre part à l'évaluation, la connaissance et les réseaux dans ces trois villes ont augmenté et ont suscité un intérêt accru et une demande d'information.

6.2.2. Les progrès dans la réduction des risques en milieu urbain, comme liée à la ARSDRR et au CAH

Les mesures de réduction des risques en milieu urbain, basées sur « Dix points essentiels pour rendre les villes résilientes »[172] (Les «Dix points essentiels»), rapporté par les villes africaines et énuméré ci-dessous, en relation avec du CAH. Tableau 33 montre la relation entre les Dix points essentiels et les priorités du CAH / les Objectifs de l'ARSDRR.

PrioritÉ 1 du CAH: cadres politiques et institutionnels

Dix points essentiels liés à la Priorité 1 du CAH (et Objectif 1 de l'ARSDRR) sont les Points Essentiels 1 et 2:

Point Essentiel 1: Mettre en place une organisation et une coordination pour comprendre et pour réduire le risque de catastrophe, basées sur la participation de groupes de citoyens et de la société civile. Bâtir des alliances locales. S'assurer que tous les départements comprennent leur rôle dans le cadre de la prévention et la réduction des risques de catastrophe; et

Point Essentiel 2: Affecter un budget à la réduction des risques de catastrophe et attribuer des subventions aux propriétaires de maisons, aux familles à faibles revenus, aux communautés, aux entreprises et au secteur public pour qu'ils procèdent à des investissements afin de réduire les risques de catastrophe.

des exemples de progrès priorité 1 du CAH

La loi sur la gestion des catastrophes de 2002 de l'Afrique du Sud incluse proactive de réduction des risques comme l'un de ses piliers et nécessaire à tous les niveaux de gouvernement pour s'attaquer à la réduction des risques.

Deux exemples de partenariats de renforcement de la résilience sont: 1) la Ville du Cap intelligente face au climat (un partenariat entre secteurs privé et public et les organisations confessionnelles dont la tâche est de discuter des questions de changement climatique et de contribuer à la ville et des plans d'adaptation du gouvernement provincial) et une alliance entre le ministère des Arts et de la Culture, l'ONG Artscape et la gestion des risques de catastrophes Centre (DRMC), qui a abouti à un programme de théâtre de l'école des jeunes termes.

Activités liées aux Points Essentiels 5, 7, et 8 ont également été combinées à l'École de l'environnement de la jeunesse (SEJ) du programme, qui favorise la préparation de risques dans le cadre d'un programme de sensibilisation à l'environnement plus large qui couvre également le recyclage et l'utilisation durable de l'énergie.

Un autre programme sud-africain est la City Upgrading Programme, qui a commencé en 2009 avec cinq projets pilotes.

[172]Pour des villes résilientes Rapport 2012.UNISDR. http://www.unisdr.org/files/28240_rcreport.pdf

Depuis la mise en place d'un gouvernement démocratique en Afrique du Sud en 1994, les gouvernements nationaux et locaux ont cherché à s'attaquer à l'héritage de l'apartheid qui comprenait un manque de réduction des risques critique dans l'infrastructure, en particulier dans zones précédemment non-blanches et des établissements informels. Conformément à la politique nationale, le programme reconnaît que les secteurs défavorisés de la société expérimentent des risques de catastrophes disproportionnés, et donc il concentre ses activités sur l'amélioration des conditions de vie et de sécurité dans les établissements informels densément peuplées. Le programme prévoit des partenariats avec des communautés qui créent des comités de pilotage pour déterminer les actifs et les défis communautaires. Ces comités examinent en moyenne 10 % de leur communauté et les résultats alimentent un plan d'action communautaire visant à améliorer les infrastructures de base, élargir les routes pour permettre l'accès aux véhicules d'urgence ainsi que l'améliorer de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ils ont également construit des garderies éducatives pour les enfants, gérée en collaboration avec le ministère de l'Éducation. Ces exemples illustrent la valeur d'intersectorielle et les partenariats inter-échelle dans la construction de la résilience. Ils mettent également en évidence le potentiel d'une approche intégrée à la RRC dans la lutte contre plusieurs défis simultanément, et l'importance du leadership du gouvernement pour faciliter les relations entre les parties prenantes.

Certaines municipalités se partagent le fardeau de la réduction des risques en encourageant les ménages à faire leur part aussi. Par exemple, les communautés de Moshi sont encouragées à déboucher les égouts devant leurs maisons chaque semaine, afin de réduire le fardeau de la préparation aux inondations sur les municipalités. Les ménages sont également encouragés à stocker de la nourriture et des cultures pour être utilisée pendant les périodes de sécheresse.

Les connaissances spécialisées des entreprises privées peuvent offrir des conseils aux collectivités locales, de l'expertise et du soutien technique. Pourtant, gagner l'attention et le soutien de l'entreprise reste un défi pour de nombreux gouvernements municipaux. Cape Town, Narok, Kisumu, et Moshi tous signalent une faible participation du secteur privé comme l'un de leurs défis.

Dans le même registre, il existe peu d'exemples de contributions du secteur privé des villes de campagne. Mais, à Cape Town, une firme d'ingénierie privée a contribué à l'évaluation des risques pour 60 différents dangers.

Bien qu'il existe de nombreuses méthodes innovantes de financement, la plupart des villes signalent que le financement des initiatives de la RRC est encore insuffisant, en particulier pour les villes dans les premières étapes de la construction de la résilience.

Les villes ont également signalé l'utilisation de deux types de budgets municipaux pour financer des différentes initiatives de réduction des risques. La première est d'avoir un budget distinct pour la RRC et la récupération, acheminée par une agence de gestion des catastrophes. La seconde voie consiste à intégrer la RRC

dans les budgets et les projets de services municipaux existants. Au Cap, le soutien financier à des projets de réduction des risques constitue un élément de projets de développement ou environnementales existantes.

La plupart des fonds de secours provient du niveau national, mais de nombreuses villes ont aussi des arrangements financiers pour fournir des fonds de secours. En Afrique du Sud, la Loi sur la gestion des risques de catastrophes et la Loi sur l'aide sociale a créé un cadre qui prévoit un financement post-catastrophe en cas de catastrophe est déclaré. Cap a toujours réussi grâce à ces fonds, mais il est un sujet de préoccupation parce que le gouvernement doit déclarer une catastrophe nationale pour accéder aux fonds. Loi sur la gestion des finances municipales du pays stipule que les fonds d'urgence sont autorisés, bien que des discussions sont en cours pour voir s'il ya un moyen de remédier à cette restriction.

CAH Priorité 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

Les Dix Points Essentiels liés à cette priorité sont les Points Essentiels 3 et 9:

Point Essentiel 3: Tenir à jour les données sur les risques et les vulnérabilités, préparer des évaluations des risques et les utiliser comme base pour la planification et les décisions d'aménagement urbain. Assurez-vous que ces informations et les plans pour la résilience de votre ville sont facilement accessibles au public et entièrement discuté avec eux.

Point Essentiel 9: Installer des systèmes d'alerte précoce et les capacités de gestion des urgences dans votre ville et maintenez la préparation en commun régulier.
Point Essentiel 9 transparaît aussi la SPT Priorité 5.

des exemples de progrÈs de la priorité 2 du CAH

De nombreuses villes ont entrepris une forme de risque et d'évaluation de la vulnérabilité et créé des cartes de risque, souvent à l'aide de SIG, pour éclairer les politiques et la planification. Ces évaluations portent généralement sur des risques différents et utilisent des méthodologies différentes[173]. Cape Town et Johannesburg ont terminé l'évaluation des risques de catastrophe. Les villes qui ont répondu à la menace des changements climatiques ont stimulé le développement de l'évaluation des risques plus complets, dont Cape Town et Johannesburg sont de bons exemples. Ces évaluations de risques de catastrophe sont un témoignage de la relation étroite et productive forgé entre les communautés scientifiques et politiques.

Au début de son renforcement de la résilience, le gouvernement local du Cap a mené à l'échelle de la ville une évaluation exhaustive des risques de catastrophes (DRA), qui comprenait: a) un risque scientifique et l'analyse de la vulnérabilité et b) une évaluation des risques sur la base de la communauté, afin de veiller à ce que les initiatives de développement et de la planification en cas de catastrophe ont été informés

[173] Voir aussi l'évaluation des risques en milieu urbain: une approche pour comprendre catastrophes et des risques climatiques dans les villes. Unité du gouvernement local, des finances, de l'économie et urbain development. The Banque mondiale 2011 de développement et urbain.

par précis, fondée sur la connaissance locale. Le DRA a identifié les zones à risque prioritaires, qui à son tour a contribué à axer la recherche et l'élaboration des politiques dans des domaines qui auraient le plus grand impact potentiel. Les risques liés au changement climatique dans la DRA sont abordées dans le Plan d'adaptation et d'action au changement climatique du Cap, en cours d'élaboration. Il contient des plans d'adaptation sectorielle qui, idéalement, seront intégrées dans toute la ville pour augmenter la résilience globale du Cap.

Cape Town a également analysé les précipitations locales et les projections du changement climatique qui ont conduit à une augmentation du budget de 15 % pour être utilisé dans les systèmes de planification d'eaux pluviales et des plans de gestion des inondations. En outre, le groupe de réflexion sur changement climatique a entamé une évaluation et modélisation d'une importante zone de bassin versant pour tenter de mieux comprendre les risques d'inondation dans un rayon de scénarios de changement climatique. Ce projet sera répété pour les autres bassins importants de toute la ville. Les résultats seront ensuite nourrir dans les plans de gestion des bassins versants, la stratégie d'investissement de l'infrastructure, et informera l'approbation du plan de construction de la ville. Un autre exemple est l'élaboration d'un règlement municipal qui, une fois adopté et appliqué un moratoire sur le développement dans les zones côtières à risque élevé. Cet instrument est élaboré à la suite d'une étude de l'augmentation future prévue du niveau des mers.

De même, la catastrophe de Johannesburg et le Plan d'adaptation (construit sur le changement climatique d'évaluation 2008 de la vulnérabilité, ce qui a permis d'identifier les priorités à moyen et à la recherche à long terme au sein des secteurs) a été intégré dans le Plan de gestion des catastrophes de la ville. Ce processus a ainsi contribué à l'acquisition de connaissances, l'élaboration de politiques et l'adaptation itérative sur des recherches en cours.

L'élaboration de ces plans des risques de catastrophe et l'adaptation au climat, informé par la recherche scientifique, sont à la fois significatif et important en termes de permettant aux villes de mettre en œuvre la réduction des risques, l'atténuation et d'adaptation qui sont localement pertinentes et en ligne avec les dernières connaissances des risques.

priorité 3 du CAH: la gestion des connaissances et l'éducation

L'essentiel de 'Dix points essentiels liés à la Priorité 3 du est:

Point Essentiel 7: S'assurer que des programmes d'enseignement et de formation sur la réduction des risques de catastrophe sont en place dans les écoles et les communautés locales.

des exemples de progrès de la Priorité 3 du CAH

Les campagnes de sensibilisation du public encouragent les changements de comportement au niveau des ménages vers la réduction des risques et de s'assurer que les premiers avertissements sont sollicités. Certaines

campagnes sont réalisées chaque année en vertu de l'emplacement de la ville et les événements climatiques prévisibles (par exemple, la saison des ouragans). D'autres villes portent sur un risque particulier en face d'eux. Il s'agit notamment de la durabilité du Cap urbain "Smart Living campagne 'et la conservation de l'eau l'effort de sensibilisation de Overstrand à réduire les impacts de la sécheresse.

Table 32: Alignement entre les Dix points essentiels pour rendre les villes résilientes et les priorités du CAH

CAH / ARSDRR	Dix Point Essentiels
Priorité 1 / Objs. 1 et 5, de la politique et des cadres institutionnels	**Point Essentiel 1:** Mettre en place une organisation et une coordination pour comprendre et pour réduire le risque de catastrophe, basées sur la participation de groupes de citoyens et de la société civile. Bâtir des alliances locales. S'assurer que tous les départements comprennent leur rôle d ans le cadre de la prévention et la réduction des risques de catastrophe **Point Essentiel 2:** Affecter un budget à la réduction des risques de catastrophe et attribuer des subventions aux propriétaires de maisons, aux familles à faibles revenus, aux communautés, aux entreprises et au secteur public pour qu'ils procèdent à des investissements afin de réduire les risques de catastrophe .
Priorité 2 / Obj. Identification des risques et des connaissances: 2	**Point Essentiel 3:** Maintenir des données à jour sur les aléas et les vulnérabilités, procéder à l'évaluation des risques et l'utiliser com me base pour la planification du développement urbain et la prise de décisions dans ce domaine. S'assurer que ces information s et les planifications en vue de la résilience de votre ville soient facilement accessibles au grand public et amplement débattues avec lui
Priorité 3 / Objs. 3 et 4: la gestion des connaissances et de l'éducation	**Point Essentiel 7:** S'assurer que des programmes d'enseignement et de formation sur la réduction des risques de catastrophe sont en place dans les écoles et les communautés locales
Priorité 4: Réduction des facteurs de risque sous-jacents	**Point Essentiel 4:** Investir dans une infrastructure essentielle réduisant le risque, comme les réseaux d'égouts pour éviter les inondations et s'adapter aux cha ngements climatiques ; **Point Essentiel 5:** Évaluer la sécurité de toutes les écoles et de tous les établissements sanitaires, et l'améliorer, le cas échéant. **Point Essentiel 6**: Faire appliquer et faire respecter des réglementations sur la construction réalisables et conformes aux risques, ainsi que les princip es d'aménagement du territoire. Identifier, pour des citoyens à faibles revenus, des terrains ne comportant pas de risques et développer l'amélioration des établissements informels, lorsque cela se révèle faisable .
Priorité 5 / Obj. 6: preparation	**Point Essentiel 9:** Installer des structures de systèmes d'alerte rapide et de gestion des urgences dans votre ville et organiser des exercices p ublics de sensibilisation périodiques.

Certaines villes offrent également des incitatifs pour encourager la participation du public en réponse au risque. Par exemple, le service d'ambulance de la Saint-Jean à Kisumu, au Kenya organise un concours local de secourisme qui s'inscrit dans les

concours aux niveaux régional et national.

Plusieurs villes utilisent les événements nationaux ou mondiaux de la RRC à accroître la participation du public. L'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Ethiopie et l'Ouganda ont participé à la Journée internationale de prévention des catastrophes (qui a lieu chaque année le 13 octobre). Il est également fréquent pour certains pays à célébrer l'anniversaire d'une catastrophe nationale importante.

Certaines villes utilisent des stratégies innovantes pour augmenter la sensibilisation de la RCC, comme l'engagement des jeunes dans l'art et les médias, les projets qui favorisent simultanément la cohésion de la communauté et le développement personnel.

priorité 4 du CAH: Réduire les facteurs de risque sous-jacents

Dix points essentiels liés à la Priorité 4 du CAH sont Point Essentiels sont 4,5,6,8 et 10.

Point Essentiel 4: Investir dans une infrastructure essentiell e réduisant le risque, comme les réseaux d'égouts pour éviter les inondations et s 'adapter aux changements climatiques.

Point Essentiel 5: Évaluer la sécurité de toutes les écoles et de tous les établissements sanitaires, et l'améliorer, le cas échéant.

Point Essentiel 6 Faire appliquer et faire respecter des réglementations sur la construction réalisables et conformes au x risques, ainsi que les principes d'amén agement du territoire. Identifier, pour des citoyens à faibles revenus, des terrains ne comportant pas de risques et développer l'amélioration des établissements informels, lorsque cel a se révèle faisable.

Point Essentiel 8; Protéger les écosystèmes et les zones tampons naturelles afin d'atténuer les in ondations, les tempêtes et autres aléas face auxqu els votre ville peut être vulnérable. S'ad apter aux changements climatiques en mettant en place de bonnes pratiques de réduction des ri sques.

Point Essentiel 10: Après une catastrophe naturelle, s'assur er que les besoins des survivants figurent bien au centre de la reconstruction avec un soutien pour eux et pour leurs organisations communautaire s afin de concevoir et d'appliquer les m esures de relèvement, y compris la reconstruction des maisons et des moyens de subsistance.

des exemples de progrès de la priorité 4 du CAH

De nombreuses municipalités se penchent sur les risques d'inondation à travers des projets d'infrastructure et d'ingénierie. Kisumu est parmi plusieurs villes qui ont déclaré des activités pour améliorer la capacité de drains et de contrôle des eaux de crue.

Dans les villes des pays à faible et moyen revenu, il est fréquent que 20-

50% de la population vive dans des quartiers informels. Les principaux défis pour la résilience se situent dans le développement de l'infrastructure de base nécessaire pour l'eau, l'assainissement et le drainage, l'amélioration des routes et de soutenir l'amélioration du logement. L'infrastructure de mise à niveau rend les établissements à faible revenu et des villes plus résilientes à une gamme de risques naturels et technologiques, y compris les inondations et les incendies. Certaines villes répondent à ces questions que les projets et programmes qui visent à améliorer le logement et l'infrastructure assainissement des quartiers insalubres.

Programme d'amélioration des taudis nationale du Kenya a entrepris un programme pilote de mise à niveau des établissements informels dans les communautés exposées aux inondations. Le conseil de la ville de Moshi a établi un partenariat avec le gouvernement national à lancer un petit programme informel de règlement-mise à niveau pour améliorer les routes et les systèmes de drainage et d'assurer la gestion des déchets.

D'autres types de solutions techniques pour accroître la résilience comprennent des mesures pour réduire les dégâts du vent, la construction d'abris contre les cyclones et l'installation de bouches d'incendie. Dans Moshi, par exemple, les bornes d'incendie ont été installées autour de la ville pour répondre aux incendies de règlement.

La sécurité des écoles et des hôpitaux est une priorité absolue pour toute ville résiliente. Le «One Million sécurité dans les écoles et les hôpitaux de campagne » a cherché à renforcer ce concept en encourageant les individus, les familles, les communautés, les organisations, les gouvernements, les entreprises et autres entités à s'engager à travailler pour des écoles et les hôpitaux plus sûrs [174]. Cela fait partie de la campagne Villes Résilientes et qui s'appuie sur la Campagne mondiale 2006-2007 sur les écoles sûres ainsi que sur la Campagne mondiale 2008-2009 sur la sécurité des hôpitaux. De nombreuses villes ont souscrit aux principes énoncés dans ces campagnes et dans plusieurs villes de la campagne signalés sur les activités pour améliorer la sécurité de la construction des écoles et des hôpitaux pour assurer leur fonctionnement continu pendant et après une catastrophe.

L'Organisation de la santé OMS / panaméricaine (PAHO) Indice de sécurité de l'hôpital (un outil à faible coût pour évaluer la capacité des établissements de santé à rester fonctionner dans les situations d'urgence) a été promu au cours d'un million de sécurité dans les écoles de la UNISDR et l'Initiative Hôpitaux.

L'utilisation d'indicateurs personnalisés 'hôpitaux sûrs », Cape Town, Makassar, en Indonésie et Quito, Équateur ont tous fait des progrès sur les écoles et les hôpitaux sûrs. Au Cap, par exemple, tous les bureaux de santé de l'environnement 17 et 18 de 80 cliniques de la ville ont reçu une cote d'assurance de la qualité du Conseil de l'Afrique du Sud pour les services de santé d'accréditation. Toutes les écoles subissent des inspections de sécurité obligatoires par le Comité de la santé et de la sécurité.

[174] www.safe-écoles-hospitals.net

Plusieurs autres villes indiquent que les codes du bâtiment prennent en compte le risque de dangers. Cependant, la plupart des villes font état de difficultés dans l'application et la mise en conformité avec les codes. Dans certains cas, on signale un manque de ressources humain pour faire respecter les codes ; dans d'autres cas, la législation est faible. À Kisumu, à Moshiet Narok, les autorités locales ont mis codes et réglementations en place, mais elles luttent pour les faire respecter.

L'intégration de la RRC dans la politique et la pratique en milieu urbain est évident lorsque les principes de la résilience et de l'éco-sensibilité font partie des plans de développement d'une ville. En Afrique du Sud, de nombreuses villes qui font face à la pénurie d'eau ont pris des mesures pour régler la question, «Working for Water» le régime de telle as Overstrand, par laquelle il a autorisé les plantes exotiques envahissantes pour améliorer la sécurité de l'eau et promouvoir la biodiversité et la productivité des terres, tout en adressant la réduction des risques, protection de l'environnement et les moyens de subsistance de l'homme.

De nombreuses villes de la campagne se concentrent sur les mesures de gestion de l'environnement pour réduire les risques, y compris la plantation et la réhabilitation des mangroves pour la protection du littoral, le renforcement des dunes de sable, la plantation d'arbres pour réduire les dégâts du vent à l'école, débarrasser les zones humides des espèces envahissant, le boisement de réduire les risques d'inondation et la protection des pistes de réduire le risque de glissement de terrain. Construction écologiquement sensibles est également réalisée avec des matériaux naturels pour construire des structures qui sont dangereux élastique.

Overstrand intègre la durabilité environnementale et DRRAs le cadre de ses efforts pour relever les défis plus larges de la durabilité de l'environnement et du développement communautaire tout en renforçant la résilience. La pénurie d'eau est le principal risque dans Overstrand et la stratégie de gestion de la demande en eau du gouvernement local comprend une campagne de sensibilisation du public, la détection des fuites et de réparation, l'introduction de restrictions sur l'utilisation de l'eau, et sa «Travailler eau pour 'Project, dans lequel les groupes défavorisés sont formés et employés pour se débarrasser des espèces de plantes exotiques envahissantes. Ce projet favorise la biodiversité biologique, vise à accroître la sécurité de l'eau et offre des possibilités de moyens d'existence. En Afrique du Sud, le Groupe de travail pour le projet de l'eau a autorisé plus d'un million d'hectares d'espèces exotiques envahissantes et a fourni des emplois et de la formation à environ 30 000 femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Le programme de gestion des ressources en eau Overstrand est le produit d'un partenariat multipartite entre les agences nationales et provinciales de l'eau, un institut régional de conservation de la biodiversité et un groupe d'organisations communautaires. La clé du succès et de la longévité de ce programme et le partenariat sont contre-échelle et contributions multisectorielles ainsi que le rôle du gouvernement local en tant que facilitateur.

Le travail structuré qui s'articule autour de cette essentielle et qui s'est

accumulée au cours des 30 dernières années, montre comment la reprise importante des activités de reconstruction sont, à la fois, pour ce qui est d'aider les individus et les communautés touchées à prendre des mesures ainsi que sur le plan de la création de solutions qui répondent à leurs besoins.

Les bonnes pratiques de récupération ont aussi un lien activités directes de tore construction, moyennant quoi la réponse devient une occasion d'améliorer les conditions précédentes. Une façon dont les villes sont en train de faire est par le biais de la coordination des plans et politiques de relance à grande planification du développement de la ville. Plus précisément, les plans de relance peuvent être liés aux plans de développement provinciaux, avec le département de la planification de prendre les devants.

Les villes, qui offrent une aide financière aux personnes touchées par la catastrophe pour les aider à récupérer, nécessitent des budgets qui sont suffisamment souples pour soutenir le relèvement des gens de la manière qu'ils jugent la plus efficace. Il ya d'autres façons d'aider les personnes touchées par la catastrophe. Centre de traumatologie du Cap, par exemple, aide à un soutien psychosocial pour les personnes touchées par des catastrophes, bien que la ville indique que ce domaine a besoin davantage d'appui institutionnel et financier.

D'autres villes ont investi dans des systèmes pour procéder a une estimation détaillée des dégâts causés et l'évaluation des besoins en vue de soutenir les stratégies de rétablissement. Ce qui importe en ce qui concerne ces activités c'est que pendant la période de recouvrement les besoins des victimes ou qui sont à risque sont considérés; que leurs priorités demeurent à l'avant-plan lors de l'élaboration des plans et prendre des décisions sur les budgets et les dépenses; et qu'ils aient un siège à la table du conseil intersectoriels et parties prenantes. Ceci est plus facile à dire qu'à faire dans n'importe quelle situation chaotique post-catastrophe, cependant, bien que certaines villes aient fait des progrès à cet égard.

priorité 5 du CAH: Préparation

Les 10 Points Essentiels liés à la Priorité 5 du CAH

Point Essentiel 9: Installer des systèmes d'alerte précoce et les capacités de gestion des urgences dans votre ville et organiser des exercices réguliers de préparation du public.

des exemples de progrès de la Priorité 5 du CAH

Les villes reconnaissent largement que les mesures d'intervention d'urgence, l'EWS et les réactions aux catastrophes sont essentielles pour réduire le nombre de morts et de blessés victimes des catastrophes soudaines. La plupart des villes ont pris des mesures dans ce domaine. Certaines maintiennent des systèmes sophistiqués, intégrés de surveillance et d'alerte, avec des équipes de professionnels et de bénévoles formées en intervention d'urgence et des mesures efficaces pour atteindre le public dès les premières mises en garde. D'autres ont un niveau de préparation minimal qui comprend de simples techniques de prédictions et de surveillance et

des capacités limitées pour sensibiliser le public. En comparaison avec ces systè mes minimaux, les systèmes plus sophisti qués généralement ont un organisme d e coordination central qui contrôle l'intégration de surv eillance, le système d'alerte précoce et l es réactions en mesures d'urgence de préparation.

Les exercices d'évacuation dans les écoles du Cap sont surveillés et pris en charge par le personnel de gestion des risques de catastrophe de la ville. Alors que certaines villes ont récemment commencé à organiser des exercices et des simulations, d'autres ont institutionnalisé la pratique et les tenir pour un éventail d'activités différentes.

Fournir des abris d'urgence accessibles est un élément clé de toute stratégie d'évacuation. Ceux-ci tendent à doubler les écoles ou les installations sportives pendant les périodes de non-urgence. C'est le cas à Kisumu. Les centres d'évacuation ont été construits à côté de trois écoles; trois autres sont prévus. Chaque installation comprend des réservoirs de collecte d'eau et de forage résistantes aux inondations. Certaines villes conservent des stocks de nourriture, de vêtements, d'équipement et d'autres fournitures de secours.

La communication des risques est plus difficile où les ressources sont limitées et l'infrastructure des télécommunications et où il n'existe actuellement aucun plan de communication. Dans Moshi, si une catastrophe est imminente, le Conseil envoie les voitures autour de la ville pour diffuser des avertissements par haut-parleurs et diffuse des mises en garde sur les stations de radio locales.

6.2.3 Lacunes, défis et les étapes à venir pour la réduction des risques urbains

Les villes de la campagne ont identifié les mécanismes de base et des composants clés de la réduction des risques urbains, tout en reconnaissant que les mesures et les mécanismes de mise en œuvre doivent être contextuellement spécifiques. En fin de compte, comment une ville mesure sa propre résilience doit être initiée localement. Les éléments clés de la résilience urbaine sont les suivantes:

- Cadres administratifs et institutionnels pour la résilience;
- Projets qui répondent aux risques spécifiques auxquels sont confrontées les villes des répondants (c.-à-d., l'amélioration de l'infrastructure, modernisation des structures, etc.) et;
- priorités de réduction des risques qui sont spécifiques à la ville / risque. Ce troisième volet suggère la coopération et la planification entre les acteurs régionaux est vitale à la réduction des risques.

Les principaux moteurs de la réduction des risques dans les villes africaines ont été identifiés comme suit:

- Fourniture de l'infrastructure de base et des services sociaux sur lesquels les citadins dépendent sur une base quotidienne;
- Demandes des citoyens et de la société civile sur les gouvernements locaux et nationaux pour fournir un accès abordable aux services de base;
- Comment ces services de base peuvent finalement protéger les plus vulnérables (personnes à

faible revenu, la maladie ou un handicap) des dangers différents;
- La planification urbaine et sa mise en œuvre comme un outil de réduction des risques; et
- Financement des actions la RRC par des budgets spécifiques pour la RRC.

Les partenaires participants et les gouvernements locaux dans la Campagne des Villes résilientes Faire travaillent à l'élaboration d'outils et de méthodes claires pour aider les villes à la mesure de l'efficacité des pratiques de la RRC et les lier à d'autres initiatives en cours relatives à des villes résilientes et indicateurs de performance urbaine. L'application des Dix Point Essentiels et l'outil d'auto-évaluation CAH gouvernement local (LGSAT) est un point de départ, et les villes travaillent activement sur plusieurs de ces aspects. En plus de la planification et de mesure des actions spécifiques de RRC, il est également important de mesurer le risque et la résilience accumulé dans les villes, liée aux services de base, qui peuvent fournir une vue d'ensemble de la façon dont une ville peut résister et rebondir après une catastrophe
.

Chapitre 7: COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA RRC EN AFRIQUE

Ce chapitre présente un aperçu des initiatives de la RRC mises en œuvre par des organisations internationales en Afrique. Il se concentre principalement sur les organismes compétents des Nations Unies, mais comprend également des informations sur les activités de sélection des ONG, la Fédération internationale et les institutions financières et les donateurs. Bien que les entités concernées aient été invités à mettre à jour leurs contributions à la RRC en Afrique dans un format normalisé, très peu sont capables de faire à temps Soin pour cette version du rapport. RRC partenaires qui ont soumis des mises à jour de ce rapport comprennent:

- **Organisation des Nations Unies et organisations intergouvernementales**: Le PAM, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la UNISDR, l'OMS, le PNUD, le PNUE, ONU-Habitat, l'OCHA et l'OMM

- **FICR et les ONG**: CR / CR, Action Contre la Faim (ACF), Cooperazione Internazionale (COOPI), **Vétérinaires Sans Frontières**(VSF), Practical Action, Save the Children ActionAid, Oxfam GB, Plan International et World Vision

- **Institutions financières et les donateurs:** MSB, Direction générale ECHO et GFDRR.

Les observations antérieures des partenaires l'UNISDR sont incluses lorsque cela est possible. Ceux-ci suivent les mises à jour de ceux qui ont envoyé des observations pour cette version du rapport. Les informations complémentaires sur ce chapitre proviennent de la littérature trouvée en ligne. Il est important de souligner que des informations partielles sont disponibles ici.

Alors que l'UNISDR reconnaît le rôle essentiel joué par de nombreux partenaires, y compris les organisations de la société civile, il est au-delà de la portée de ce rapport de présenter une analyse tout à fait complète de toutes les cotisations versées à la mise en œuvre du Cadre de Hyogo en Afrique[175]. Il est prévu qu'un rapport indépendant par le Réseau Global des organisations de la société civile pour les réductions des catastrophes de dresser le progrès au niveau local, y compris la fourniture de plus de détails de réalisations par des organisations de la société civile.

7.1 LE ROLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'efficacité de la RRC, comme une partie intégrante du développement durable, implique la coopération et la coordination de plusieurs intervenants. En plus des états, qui ont clairement la responsabilité de leur propre

[175] *Vues de la ligne de front* est un examen indépendant des actions de la société civile pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo, qui vise à compléter le processus de suivi CAH biennale entrepris par les États et les organisations sous-régionales et régionales.

Encadré 23: Rôle des organisations internationales dans la mise en œuvre du Cadre de Hyogo

Le CAH appelle les organisations internationales, y compris les organisations du système des Nations Unies et les institutions financières internationales, pour entreprendre les tâches suivantes au sein de leurs mandats, les priorités et les ressources:

- S'engager pleinement dans le soutien et la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes ... en encourageant des liens plus étroits, la cohérence et l'intégration des éléments de réduction des risques de catastrophe dans les domaines humanitaires et de développement durable.
- Renforcer la capacité globale du système des Nations Unies d'aider les pays en développement sujets aux catastrophes à la réduction des risques de catastrophe ... et de définir et mettre en œuvre les mesures appropriées pour l'évaluation régulière des progrès accomplis.
- Identifier les actions pertinentes pour aider les pays sujets à des catastrophes dans la mise en œuvre de ce Cadre d'action ... et de s'assurer que des fonds suffisants soient consacrés à leur mise en œuvre.
- Aider les pays sujets aux catastrophes à mettre en place des stratégies et des plans d'action et programmes de réduction des risques de catastrophe et à développer leurs capacités institutionnelles et techniques dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.
- Intégrer les actions en faveur de la mise en œuvre de ce cadre dans les mécanismes de coordination pertinents, et d'intégrer les considérations de réduction des risques de catastrophe dans les cadres d'aide au développement.
- Coopérer à la collecte de données cohérentes à l'échelle mondiale et les prévisions sur les risques naturels, les vulnérabilités, les risques et les conséquences des catastrophes à tous les niveaux.
- Etats de soutien avec la mise à disposition de façon appropriée, opportune et bien coordonné les secours internationaux ... et fournir cette assistance en vue de la réduction des risques et de la vulnérabilité.
- Renforcer les mécanismes internationaux en vue d'aider les États sinistrés en cas de catastrophe dans la phase de transition vers le rétablissement physique, social et économique durable et à réduire les risques futurs.
- Renforcer et adapter le programme de formation à la gestion des catastrophes interinstitutions existant basé sur un, interinstitutions vision stratégique commune et le cadre de gestion des risques de catastrophe qui englobe la réduction des risques, préparation, intervention et rétablissement.

Source: Adapté du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015: Renforcer la résilience des nations et des collectivités à la réduction des risques de catastrophes

développement économique et social, y compris l'intégration de mesures de RRC, une large gamme d'acteurs aux niveaux international, régional, national et local est nécessaire pour atteindre les objectifs de RRC.

Le CAH indique clairement que la coopération internationale concertée est nécessaire pour fournir les connaissances, les capacités et les incitations pour la RRC. Il appelle les Etats et les organisations régionales et internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales, d'intégrer les considérations de RRC dans leur politique de développement durable, les actions de la planification et de la programmation, de la manière décrite dans l'encadré 23. En outre, les CAH reconnaissent les contributions requises de la société civile, y compris les bénévoles et les organismes

communautaires ainsi que la communauté scientifique et le secteur privé dans la mise en œuvre de la RRC.

Le ARSDRR indique que pour atteindre les objectifs convenus, une approche participative est nécessaire de toutes les parties prenantes, y compris les Nations Unies, les partenaires internationaux de développement, les organisations de la société civile et le secteur privé.

Compte tenu des différents mandats, les ressources et l'expertise des organisations internationales engagées ou devant être engagées, dans la RRC, une approche stratégique est essentielle au succès.

7.2 PROGRÈS PAR LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

Suite à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes (1990-1999) et le Sommet mondial de 2002 pour le développement durable (Johannesburg), une prise de conscience de la relation entre le développement durable et la RRC a commencé à influencer les politiques, la planification et la prestation des programmes par les différents organismes des Nations Unies . En 2003, la UNISDR a publié Vivre avec le risque: Une revue globale des activités de prévention des catastrophes, et en 2004, le PNUD a publié réduction des risques de catastrophes: un défi pour le développement, ce qui doit indiquer clairement les questions contextuelles.

A partir de 2005, les agences onusiennes ont commencé à intensifier leur investissement dans la RRC afin de mettre en œuvre le CAH. En 2008, la première Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR) Programme de travail conjoint niveau mondial a été conclue, qui comprenait des contributions de tous les organismes compétents des Nations Unies ainsi que ceux par d'autres partenaires. En 2009-2010, le PNUD et la prévention des crises et du relèvement (BCPR) a élaboré une stratégie des bailleurs de fonds pour la réduction des catastrophes et de relèvement, qui décrit les plans mondial, régional et national de l'agence.

Les agences de l'ONU ont mis en évidence dans ce chapitre ont fourni des informations sur leurs programmes récents et actuels, dont les résultats fournissent une première, quoiqu'image partielle de la portée géographique et l'orientation du programme de ces initiatives. D'autres agences de l'ONU sont actives dans DRR et leurs efforts ont également été inclus sur la base d'informations accessibles à partir de l'Internet.

7.2.1 Foyers géographiques

Selon un processus de cartographie dressé plus tôt, les initiatives de la RCC à l'échelle nationale par les organismes des Nations Unies ont été mises en œuvre dans presque tous les pays d'Afrique.

La majorité des produits et services, y compris les événements, les publications et la formation de l'UNISDR, sont disponibles pour tous les pays de la région. Le soutien direct de l'UNISDR est fourni aux pays sélectionnés dans des projets spécifiques, financés par les donateurs. L'engagement de l'UNISDR

en Afrique est résumé dans l'encadré 24.

PNUD privilégie les efforts de RRC dans 60 pays à haut risque, dont 14 sont en Afrique: Sénégal, Sierra Leone, Ghana, Tchad, RDC, Ouganda, Kenya, Somalie, Burundi, Malawi, Mozambique, Madagascar, du Swaziland et du Lesotho.

Encadré 24: UNISDR en Afrique

UNISDR a ouvert son bureau régional pour l'Afrique, basé à Nairobi, en Octobre 2002. UNISDR a une représentation par la RRC conseillers en cinq sous-régions (Corne de l'Afrique, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique du Sud). À l'appui de l'UA, la UNISDR a des représentants dans l'IGAD, l'EAC, la CEDEAO, la CEEAC et la SADC respectivement.

Les principaux domaines d'activité de l'UNISDR en Afrique soutiennent la politique et stratégie de développement; de préconiser et de sensibilisation de la RRC; la promotion de l'échange d'informations et l'échange de connaissances; ainsi que forger des réseaux, des partenariats et la coordination dans l'intégration de la RRC dans le développement.

Les centres de travail de RRC du PAM sur 16 pays prioritaires en Afrique alors que la concentration géographique des travaux de la RRC de l'OIM est dans l'Est / Corne de l'Afrique et de l'IGAD pays (Kenya, l'Ethiopie, l'Ouganda et la Somalie).

Le plan de travail de l'OMM pour la période 2012-2015 est approuvé pour coordonner la RRC et adaptation au changement climatique des projets nationaux et régionaux avec des partenaires dans plus de 20 pays à travers le monde, dont aucun n'est dans la région Afrique[176].

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des bureaux régionaux à Johannesburg, Dakar, Nairobi et au Caire et les bureaux de pays dans au moins 13 autres pays africains.

7.2.2 Foyers programmatiques

Agences des Nations Unies ont contribué à l'ensemble des priorités du CAH à travers une variété de projets comme le montre le tableau 34.

OCHA et le PNUD appuient les gouvernements nationaux à travers le renforcement des cadres institutionnels et législatifs pour la RRC, en participant à l'évaluation des risques et de contribuer à des campagnes de sensibilisation du public.

Les activités de préparation de l'OCHA visent à créer des conditions favorables à une intervention d'urgence efficace. En tant que coordonnateur de l'action humanitaire internationale, OCHA a trois responsabilités d'intervention d'urgence:

- La capacité de réaction interne-le renforcement de la capacité des membres dans le pays du système de coordination humanitaire pour faire une intervention d'urgence coordonnée;
- Renforcer les capacités des autorités nationales et les organisations régionales pour demander ou aider à mobiliser

[176] http://www.wmo.int/pages/prog/drr/documents/2012.07.05-WMODRRWorkPlan2012-2015.pdf

l'assistance humanitaire internationale; et
- Utiliser efficacement le système de coordination humanitaire dans le pays.

À travers le BCPR, le PNUD se concentre en particulier sur l'intégration de la RRC dans les principaux plans de développement nationaux pour s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents. : Le PNUD comprennent l'évaluation, des bases de données de perte en cas de catastrophe, la gestion du risque climatique, la gouvernance, le développement des capacités, les risques urbains et le sexe.

PAM a publié une politique[177] sur la prévention des catastrophes et de la gestion qui a été approuvée par leur conseil d'administration en 2011 et qui fait de la RRC une priorité centrale. En Afrique, le PAM a été le pionnier et soutenu de nombreuses innovations en matière de RRC comme l'Initiative rurale Résilience (R4), l'évaluation des moyens d'existence précoce et la protection de projet (LEAP) et le PAM / FIDA Fonds Météo gestion des risques commune (WRMF[178]).

ONU-Habitat contribue également à plusieurs des priorités du CAH et se concentre en particulier sur l'intégration de la RRC dans les plans de développement nationaux et sectoriels. Il soutient directement les programmes nationaux de lutte contre les vulnérabilités associées à la santé environnementale. Les forts portefeuilles la RRC comprennent des abris résistants danger_ risques urbains et le changement climatique. ONU-Habitat a également préparé un Cités et Climate Change Initiative (CCCI) 2012-2025[179]conçu spécifiquement pour l'Afrique. Alors que le CCCI en premier lieu vise les sept villes d'Afrique (Saint Louis, Bobo-Dioulasso, Kigali, Kampala, Mombasa, Walvis Bay et Maputo) (depuis 2008), il prévoit d'étendre à plus de villes dans toutes les sous-régions. ONU-Habitat est également dans les phases initiales de la mise en place d'un Centre sous-régional pour l'atténuation des catastrophes et du relèvement durable (DIMSUR).

PNUE concentre ses efforts de RRC sur la mobilisation mondiale, le développement des capacités, le changement climatique et la production de connaissances. Il est le fondateur de base du Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes (PEDRR[180]), Un partenariat mondial de 14 organisations qui cherchent à influencer les politiques et d'améliorer la mise en œuvre de la gestion de l'environnement pour la RRC et l'ACC. Avec ses partenaires, le PNUE a élaboré un cours de formation national sur la réduction des risques de catastrophes fondée sur les écosystèmes, en ciblant spécifiquement sectorielle du gouvernement national et local et les agences de planification. Tous les deux ans, le PNUE soutient la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Questions de RRC et l'ACC font partie de l'ordre du jour. PNUE investit également dans le scénario d'analyse pour soutenir un programme régional important de projets pilotes pour l'ACC.

L'OMM est fortement axée sur la fourniture de services à des institutions

[177]http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp247914.pdf
[178]http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp242409.pdf

[179]http://www.unhabitat.org/downloads/docs/10401_1_594147.pdf
[180] http://www.pedrr.net/

météorologiques nationaux pour améliorer l'identification des risques, l'évaluation et la gestion des connaissances. Son portefeuille de RRC comprend également matière d'alerte précoce et de financement des risques.

UNICEF[181] contribue à la RRC à travers une variété de soutien aux plates-formes nationales et par des interventions portant sur le sexe, les enfants, l'éducation de base, de l'eau, de l'assainissement et de la nutrition (WASH) et de la nutrition.

UNISDR, à travers le Bureau régional pour l'Afrique, est principalement axée sur la promotion du partage des connaissances, de la planification stratégique et la coordination entre les parties prenantes de la RCC. Les activités vont généralement de fournir des conseils stratégiques et techniques aux CER et de l'UA, à soutenir la création et le renforcement des plates-formes nationales pour la RRC. Ce sujet rapporte sur l'état de la RRC en Afrique a été entrepris par l'UNISDR pour surveiller les progrès, identifier les domaines de l'investissement de tous les acteurs, et de générer de nouvelles actions en Afrique. UNISDR dirige également le Groupe inter institutions pour la RRC, un forum pour les agences des Nations Unies et les partenaires de RRC se rencontrer régulièrement et d'assurer la cohérence et la coordination des actions.

7.2.3 Partenariats et interlocuteurs

Agences des Nations Unies s'engagent habituellement directement avec leurs institutions gouvernementales de contrepartie aux niveaux national et sous-national. Par exemple, les partenaires de l'OMM avec les institutions météorologiques et hydrologiques nationaux, tandis que la UNISDR en prise avec des points focaux de la RCC dans les départements gouvernementaux désignés et d'autres institutions RRC. Le PNUD a un emploi à temps plein conseillers de réduction de la catastrophe nationale à Madagascar, le Malawi et le Mozambique, qui fournissent des conseils techniques et un soutien aux gouvernements nationaux.

Le PNUD appuie «Delivering as One» dans l'évaluation des risques à travers leur effort de GRIP, menant un partenariat inter-agence avec l'OMS, l'UNICEF, ONU-Habitat, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la UNISDR et la FICR. Grâce à son effort de CCIC, les partenaires d'ONU-Habitat avec le PNUD, l'UNISDR, la FAO et la Banque mondiale.

Des efforts sont également faits pour coordonner l'appui des Nations Unies au niveau national grâce à des initiatives telles que le programme commun des Nations Unies au Mozambique, bien que ces forums ne soient pas encore en place dans la majorité des pays de la région.

Au niveau sous-régional, plusieurs agences des Nations Unies fournissent un appui aux CER telles que décrites dans le chapitre 4 et résumées ci-dessous:

- UNISDR fournit actuellement des services de conseil RRC à la CEDEAO et de la CEEAC ainsi que de l'UA.
- Le PNUD a publié un conseiller régional RRC en Ethiopie et un second au Sénégal. Le PAM

[181] http://www.unicef.org/files/DDR_final.pdf

- collabore avec des institutions comme le CILSS et la SADC pour soutenir le développement des SAP en Afrique. Le PAM participe également à SAP régionaux de sécurité alimentaire telle que la Corne de l'Afrique processus Perspective sur la sécurité alimentaire.
- L'OIM soutient les Etats membres de l'IGAD et de la Corne de pays de l'Afrique pour faire exécuter la mobilité transfrontalière, liée au mouvement des populations pastorales.

Au niveau continental, le PAM collabore avec l'Union africaine et la Banque mondiale pour développer la capacité de l'Afrique du risque (ARC), une, piscine continental basé sur un indice météo assurance contre les risques et le mécanisme de réaction rapide de l'Afrique appartenant.

Table 33: Activités de RRC des agences des Nations Unies travaillant en Afrique: par CAH Priorités d'action (dans l'ordre alphabétique de la plupart des observations récentes)

Entité	CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance	CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2: *Suivi des risques de catastrophe et EWS*	CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3: *Connaissances, de l'innovation, de l'éducation*	CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4: *Réduire les facteurs de risque sous-jacents*	CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace	Général
OIM (2013)	• Mainstreams traversent les politiques et le soutien de la mobilité pastorale frontières	• Support technique sur SAP dans le cadre de la stratégie de résilience de l'OIM	• Sensibilisation sur la DPA à l'appui de la résilience pastorale	• soutien des moyens de subsistance en conjonction avec la résilience des pasteurs	• L'organisation et la formation des autorités locales et la communauté les terres arides et terres semi-arides (ASAL), en plus de renforcer les installations frontalières et les capacités du personnel	• Favorise la mobilité transfrontalière au renforcement de la résilience (par exemple, la stratégie de résilience sur place pour la Corne de l'Afrique)
UNISDR (2013)	• Prise en charge de la mise en place ou le renforcement des plates-formes nationales pour la RRC • Organise des réunions régionales pour promouvoir la coordination, la discussion, la collaboration et la mobilisation des ressources • Conduit le Groupe inter-institutions sur la RRC •	• Appui à la production de multi-danger »Trousse de formation du Kenya sur les risques naturels et d'alerte rapide pour la formation des formateurs182". • Appui conseil aux pays sur les outils de suivi du CAH • Prise en charge de la surveillance CAH échelle de l'Afrique et évalue les résultats •	• Produit des séries multiples de matériels pédagogiques (voir chapitre 3) • Diffusion des publications, des outils et des manuels, et l'entretien d'un centre régional de ressources • Création de partenariats Sud-Sud pour l'apprentissage • Prend en charge le développement de bases de données de perte de données	• Assure le secrétariat du Groupe de travail Afrique sur la RRC • Coordonnées consultation régionale sur le cadre post-2015. • législation de la RRC lancé dans les CER et les pays	• Plates-formes multi-acteurs convoque (régional) • Membre du comité de direction de l'IGAD axée sur la prévention de la sécheresse et de la préparation de la réponse	• Un soutien stratégique et technique aux CER • Publications régionales sur l'état de la RRC et des thèmes choisis.
PAM (2013)	• Fournit un soutien politique aux gouvernements, sous la forme d'EWS, la planification d'urgence et	• Prise en charge de plus de 15 gouvernements africains dans la mise en œuvre de systèmes	• Améliore la capacité des communautés à gérer les risques liés au climat par nourriture-	• En œuvre des activités de création d'actifs (c.-à-infrastructure de protection contre les	• Transferts connaissances et capacités aux gouvernements partenaires et conduit la	

[182] www.unisdr.org/files/26445_trainingpackageonnaturalhazardslow.pdf

Entité	CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance	CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2: *Suivi des risques de catastrophe et EWS*	CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3: *Connaissances, de l'innovation, de l'éducation*	CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4: *Réduire les facteurs de risque sous-jacents*	CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace	Général
	le renforcement de la résilience	de surveillance de la sécurité alimentaire de pointe pour le suivi de la sécurité alimentaire, la nutrition, les indicateurs de marché et les risques naturels pour fournir une analyse efficace de la préparation aux catastrophes, de la prévention et de la réponse. • Développé EWS innovante (par exemple, l'Ethiopie LEAP)	pour-des activités de formation (c. RRC techniques et EWS). • Développé (avec la DDC et ses partenaires) la plate-forme Global Knowledge résilience qui permet aux praticiens, aux décideurs et aux chercheurs de partager leurs connaissances et expériences, diffuser les innovations et faciliter l'apprentissage.	inondations et de réhabilitation des terres). • Soutient le développement de mécanismes de protection sociale (par exemple, en partenariat avec la FAO, l'Ouganda a créé le Programme des actifs productifs de Karamoja utiliser l'aide alimentaire pour répondre aux besoins saisonniers, tandis que la construction de moyens de production (par exemple, les nouvelles structures des eaux de pluie)) • Essais des méthodes novatrices de gestion des risques grâce à l'Initiative de résilience rurale R4, une approche qui relie les filets de sécurité pour la micro-assurance, de crédit et d'épargne.	logistique et module des télécommunications d'urgence - un élément clé de la stratégie visant à mieux se préparer aux catastrophes.	

OMS (2013)	• Stratégie régionale de la santé pour DRM élaboré, approuvé et mis en œuvre par les ministres de la santé • Évaluation des capacités à entreprendre DRM (compléter dans 3 pays) • Intégration de DRM dans les politiques nationales de santé et des plans stratégiques • Les comités nationaux et régionaux de gestion des catastrophes secteur de la santé établis	• Lignes directrices pour la conduite secteur de la santé analyse des risques et de cartographie développé (à être testé sur le terrain en Tanzanie en 2013) • Alerte précoce pour les maladies épidémiques et de la nutrition établies (Disease Surveillance and Response intégré) • EWS communautaire établi	• programme de formation des DRM de santé développé pour avant, pendant et après le service • Support technique fournie aux institutions académiques de planifier et animer des cours de courte durée sur la santé publique en cas d'urgence • La formation continue des agents de santé sur les DRM de la santé	• Cadre développé pour la récupération post-conflit/désastre du système de santé • indice de sécurité des hôpitaux adapté pour une utilisation dans la région de l'Afrique	• Fonds africain de la santé publique d'urgence (APHEF) établi (plusieurs pays ont mis en place des lignes budgétaires pour les situations d'urgence) • la capacité de pointe de santé grâce à la formation d'experts figurant sur la liste régionale • Constitution de stocks stratégiques de médicaments et de fournitures dans 4 pays • Des plans de gestion intégrée des catastrophes de risque tout de la santé • Hazard plans d'urgences spécifiques	• Les comités nationaux et régionaux de gestion des catastrophes secteur de la santé établis dans le cadre de la plate-forme de gestion des catastrophes • Stratégie régionale vise à 46 pays • Feuille de route (plan stratégique) pour le renforcement des DRM de santé développé pour la Sierra Leone, de la Tanzanie et de l'Ouganda
PNUD (2009)	• Accompagnement de définir les responsabilités pour la RRC entre les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile • Le renforcement des cadres juridiques et institutionnels pour la RRC et protection de l'environnement	• Appui aux institutions gouvernementales pour la RRC à améliorer de suivi des risques et l'échange d'informations • L'évaluation des risques • Gestion de l'information spécifique sur le danger	• l'éducation de la RRC et la mobilisation des enfants de l'école	• Appui aux gouvernements d'intégrer la RRC dans les plans nationaux de réduction de la pauvreté • Soutien aux gouvernements de mettre en œuvre la législation de protection de l'environnement.	• Planification de la préparation spécifique des risques • La planification d'urgence spécifique à chaque pays au niveau national et des districts	• Soutien à la coordination interinstitutions des Nations Unies
PNUE (2009)	• Champions du développement de la politique environnemental	• Anlayses de scenarios par rapport au changement climatique	• Conflit d'alerte précoce et de riposte du projet (CEWARN)	• Conception et pilotage de projets CCA		

ONU-Habitat (2009)	• Développement de la politique et des normes pour la RRC • Le renforcement des capacités à tous les niveaux de gouvernement	• Développement de systèmes de gestion de l'information intersectorielles SAP et. • Renforcement de capacité pour améliorer la collecte de données sur la vulnérabilité. •	• Forum de la jeunesse pour les innovateurs RRC / de risque et des communicateurs	• Intègre les risques de catastrophes et la réduction de la vulnérabilité dans les plans nationaux de développement. • Intégration des questions CCA connexes dans les plans de RRC et de développement. • Améliorations pour laver les systèmes dans les zones urbaines. • Promotion de la santé publique.	• Programmes de réduction des risques en milieu urbain	
L'OMM (2009)[183]	• Génération de documents d'orientation du GIEC	• observation du climat et la modélisation régionale • Les forums régionaux sur les perspectives climatiques • Développement d'outils et de produits pour les avertissements des dangers précis • Renforcement des capacités des services hydrologiques nationaux • Grave prévisions météorologiques • Les améliorations apportées à marine / EWS côtière	• Sensibilisation sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau • La science du climat, la détection et l'attribution	• La mise en œuvre de plans de gestion des inondations		

[183]Pour 2012-15 plan de travail, pas de mise au point est prévu pour l'Afrique http://www.wmo.int/pages/prog/drr/documents/2012.07.05-WMODRRWorkPlan2012-2015.pdf

7.2.4 Approche

Comme le montre ce rapport, l'ONU et d'autres organismes intergouvernementaux ont développé une grande variété d'approches et d'outils pour la réduction des risques de catastrophe.

Le PNUD aide les partenaires nationaux dans les pays à haut risque pour identifier les facteurs qui conduisent aux catastrophes par GRIP et d'intégrer la RRC dans les plans et programmes nationaux de développement à travers son Initiative mondiale intégration. Le PNUD accroître la résilience de conflits et de catastrophes, aide les pays à prévenir les conflits armés, à atténuer les risques de catastrophes et les effets de catastrophes naturelles et reconstruire en mieux et plus fort en cas de crise. Quand une crise éclate, le PNUD assure que la réponse humanitaire axé sur les besoins immédiats de sauvetage d'une population, mais aussi sur les travaux vers des objectifs de développement à long terme. L'approche du PNUD est appelé relèvement précoce.

Au Mozambique, par exemple, le GRIP a soutenu l'institution de gestion des catastrophes de créer un Observatoire national de la perte en cas de catastrophe et d'un système d'information national risque correspondant. Il a également fourni un accès l'assistance et à un soutien financier pour compiler un Atlas national des risques et de développer un outil simplifié d'évaluation des risques de tremblement de terre à Maputo. Ces éléments ont permis au Mozambique de construire un système d'alerte précoce forte pour protéger les personnes et les biens contre les catastrophes.

Encadré 25 Principes directeurs du PAM

1. Les activités de développement et les interventions d'urgence doivent être reliées les uns aux autres dans les pays sujets aux catastrophes naturelles récurrentes.
2. La prévention des catastrophes, la préparation, la planification et les réponses d'urgence doivent faire partie intégrante du cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF).
3. L'atténuation des catastrophes dépend des solutions structurelles et non structurelles dans plusieurs secteurs à différents niveaux de l'économie nationale.
4. Atténuation devrait être un objectif principal des projets dans les zones sujettes aux catastrophes.
5. Le ciblage doit se concentrer sur ceux qui ne peuvent pas faire face aux catastrophes récurrentes - et pas seulement sur ceux qui vivent dans les zones sujettes aux catastrophes.
6. Reconnaissance qu'il est important de comprendre les relations entre les sexes dans le contexte des catastrophes naturelles dans les stratégies d'atténuation des catastrophes.
7. Préservation des moyens de subsistance comme un objectif central des mesures d'atténuation des catastrophes.

Source site web du PAM

Dans les pays qui sont soumis à des crises récurrentes, le PAM appuie les interventions sur une complète sécurité alimentaire et analyse de la vulnérabilité (CFSVA), qui permet à l'agence et d'autres acteurs afin de déterminer où les personnes les plus vulnérables se trouvent et ce qui provoque cette vulnérabilité. Dans certains contextes, le PAM met en œuvre un programme Food for Assets, qui permet à l'organisme de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels actuels tout en contribuant à la réduction des risques de catastrophes futures grâce à des projets tels que l'irrigation, terrasses,

conservation des sols et de l'eau. Le PAM a récemment intégré l'utilisation et le développement de l'alerte précoce et des outils innovants de financement des risques dans son travail.

En Ethiopie, de l'Alimentation du PAM programme actif pour cible les collectivités de l'insécurité alimentaire dans des écosystèmes fragiles dégradés qui sont sujettes à des crises alimentaires liées à la sécheresse. Il utilise la nourriture comme une incitation pour le travail pour aider à régénérer le couvert végétal, ce qui augmente la capture de l'eau du sol et aide à réduire le risque de sécheresses et d'inondations.

Le PAM a également mis au point un ensemble de principes pour guider ses travaux sur la RRC (voir l'encadré 25 ci-dessous).

7.3 PROGRES PAR LES ONG INTERNATIONALES ET LE MOUVEMENT CR / CR

Au cours des dernières années, la conscience de l'importance de la RRC a augmenté de manière significative entre les organisations internationales non gouvernementales (OING) et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CR / CR) travaillant dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire.

Depuis les années 1990, les organisations de la Fédération internationale et la société civile (OSC majeur[184]) Telles que ActionAid et la FICR ont plaidé pour l'intégration de la RRC dans le développement et les programmes humanitaires. Plus récemment, et en particulier depuis l'adoption du Cadre de Hyogo en 2005, beaucoup d'autres ont commencé à faire des changements à la façon dont ils conçoivent, exécuter et évaluer des programmes, afin de mieux intégrer l'analyse des risques et des mesures pour réduire les risques de catastrophe.

Des groupes entiers d'OSC ont uni leurs forces en matière de RRC et coalitions formelles ou informelles connexes, y compris ce qui suit:

- Le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la prévention des catastrophes[185] est un important réseau international d'ONG et d'organismes sans but lucratif engagés à travailler ensemble pour améliorer la vie des personnes touchées par les catastrophes dans le monde entier. Géré par Tearfund au Royaume-Uni, les Networkproduces les «Vues de la ligne de front» influents (VFL) - un processus participatif d'engagement multipartite conçu pour surveiller, et de faire rapport sur les aspects critiques de la «gouvernance locale» considérés comme essentiels à la construction résilientes aux catastrophes communautés.

- Le projet de renforcement des capacités d'urgence (BCE)[186], Composé de CARE, Catholic Relief Services (CRS), Mercy Corps, Oxfam et Vision mondiale, fournit une communauté de pratique à travers lequel la RRC experts techniques peuvent partager leurs connaissances, les défis du programme et de l'expérience dans le domaine. BCE

[184]Le terme OSC est utilisé pour capturer à la fois les ONG et les entités du mouvement CR / CR.

[185]http://www.globalnetwork-dr.org

[186]http://www.ecbproject.org/risk-reduction/risk-reduction

explore également des modèles de réduction des risques qui aident les collectivités à réduire leur vulnérabilité aux catastrophes et les approches de soutien pour analyser le risque.

- Cinq grandes ONG financées par DFID-ActionAid, Christian Aid, Practical Action, Plan et Tearfund - est devenu le **Disaster Risk Reduction NGO Inter-Agency Group** (2005-10). Une évaluation conjointe[187] produite les conclusions suivantes: «les processus et relations appropriés sont fondamentales pour la RCC. Les ONG ont besoin d'explorer et de comprendre les structures communautaires (en particulier pour le ciblage) et une « forte intégration entre les activités de RRC et plus de préoccupations au jour le jour, tels que les moyens de subsistance, peuvent renforcer groupe de base ou les structures organisationnelles et les aider à obtenir l'engagement ». Ces observations sont spécialement pertinentes pour le contexte africain.

Table 34: Géographie de certains efforts de RRC de la société civile les

Entité	Localisation des projets et / ou des priorités en Afrique RRC
ACF	Ouganda (décrit dans le tableau 7.3 ci-dessous), mais aussi: Burkina Faso,RCA, Tchad,Djibouti,RDC,Ethiopie,Guinée,Ivoire,Kenya,Libéria, Mali, Mauritanie,Niger,Nigeria,Sierra Leone,Somalie,Sud-Soudan,Swaziland,Zimbabwe
ActionAid	Kenya, le Ghana, le Malawi, la Zambie
CARE	Angola, l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Sud-Soudan, Zambie, Zimbabwe
COOPI	Kenya, l'Ethiopie, le Malawi (décrit dans le tableau 7.3 ci-dessous), mais aussi: Tchad, Madagascar, Maroc, Niger, RCA, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Ouganda
FICR	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal
Oxfam GB	Ethiopie, Kenya, Mozambique, Niger, Ouganda, Zambie
Practical Action	Kenya, le Soudan, le Zimbabwe
Save the Children	Ethiopie, en Somalie, au Kenya
VSF	Kenya, l'Ouganda, le Soudan du Sud
World Vision	Éthiopie, le Ghana, le Lesotho

Pour le moment, ce rapport donne seulement des informations soumises par les entités de la société civile à l'UNISDR (ACF, COOPI, la FICR et Practical Action, VSF, Save the Children (SCF) ou au moyen de présentations pour les éditions précédentes (ActionAid, CARE, World Vision) de Rapport sur l'état Afrique RRC.

7.3.1 Foyers géographique

FICR, à travers les Sociétés nationales CR / CR qu'ils soutiennent, a la plus grande couverture des efforts de RRC sur le continent. ActionAid, Oxfam GB et World Vision sont actuellement actives dans la RRC.

Dans la plupart des régions d'Afrique, bien que dans une moindre mesure dans les pays où il est politique ou de l'insécurité civile. Oxfam GB a développé une politique de RRC qu'il utilise pour guider le développement de ses activités de RRC Dans cet échantillon non représentatif, il semble y avoir une tendance légère vers la RCC accent sur les pays anglophones de l'Afrique (voir le tableau 35).

7.3.2 Foyers programmatique

Les initiatives de la RRC de ces organisations englobent un large éventail d'activités qui correspondent à l'ensemble des priorités du CAH (comme

[187]http://community.eldis.org/?233 @ @ 0,59 eb15c6! enclosure = 0,59 eb15c7 et annonce = 1

indiqué dans le tableau 36). Dans la plupart des cas, chaque projet ou programme dans un emplacement spécifique aborde plusieurs priorités d'action.

En ce qui concerne spécifiquement la Priorité 4 du CAH, réduire les facteurs de risque sous-jacents, les types d'activités contribuant à la réalisation de priorité4 dépendent du mandat et des compétences de chaque organisation. Pour cette raison, Oxfam GB a tendance à mettre en œuvre des activités dans les domaines de la santé

publique et les moyens de subsistance, tandis qu'ActionAid et World Vision comprennent des activités de construction ou de réaménagement des installations scolaires.

7.3.3 Partenariats et interlocuteurs

Comme on peut le voir dans le tableau des activités, les ONG internationales et la Fédération internationale ont tendance à utiliser des structures et des institutions locales comme points d'entrée à la communauté. ActionAid et World Vision ont conçu des programmes qui travaillent dans les écoles et les enfants de l'école pour atteindre la communauté au sens large, alors qu'Oxfam GB et CARE ont tendance à travailler par le biais des structures communautaires et des organismes communautaires.

OING sont de plus en plus ancrent leur travail de RRC directement dans les efforts des gouvernements nationaux, comme avec SCF ou CARE. La Fédération internationale a un rôle d'auxiliaire officiellement reconnu à soutenir les gouvernements nationaux - qui il se positionne favorablement pour promouvoir la RRC comme une priorité. La Fédération internationale et toutes les OING inclus dans le présent rapport interagir avec les institutions gouvernementales, soit par le biais de partenariats directs, ou par le soutien et la mobilisation des représentants communautaires à coopérer avec les autorités compétentes.

Au-delà du niveau des autres sociétés civiles, le partenariat et l'approche de la FICR et le mouvement CR / CR capitalise sur le bénévolat en donnant des bénévoles des communautés à être des leaders et champions RRC.

7.3.4 Approche

Les ONG et les organisations de la société civile sont de renommée mondiale pour le champion centrée sur les personnes et la RRC communautaire. Du niveau de la communauté-la au niveau national, les ONG internationales utilisent une méthode similaire basée sur l'analyse participative des risques pour orienter leurs initiatives et programmes de RRC. Analyse participative des risques est un processus systématique impliquant les communautés, les autorités locales et les autres parties prenantes dans l'identification et l'analyse des dangers locaux, les vulnérabilités et les capacités traditionnelles ou des stratégies d'adaptation. Sur la base de cette analyse, les parties prenantes sont d'accord sur un plan d'action pour répondre aux risques prioritaires dans leurs communautés.

Table 35: Activités de RRC des entités sélectionnées ONG internationales / RC / RC travaillant en Afrique (dans l'ordre de la plupart des observations récentes)

Entité (Date de soumission)	**CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance**	**CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2:** ***Suivi des risques de catastrophe et EWS***	**CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3:** ***Connaissances, de l'innovation, de l'éducation***	**CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4:** ***Réduire les facteurs de risque***	**CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace**
SCF (2013)	• Travailler avec les gouvernements locaux sur les processus de gouvernance participative de consultation / • Une meilleure gouvernance liée à la gestion des ressources naturelles (GRN) et l'utilisation des terres • Travaillant en étroite collaboration avec la Direction des risques de catastrophes et du secteur de la sécurité alimentaire (DRMFSS) en Ethiopie • Appui à l'élaboration des règlements et des lois contre l'abattage d'arbres dans la GRN.	• Mise en œuvre SAP • L'identification des risques avec les enfants dans les camps de déplacés • Base-enfants Plan RRC / CCA d'actions développés pour les écoles du Somali land, en Somalie, au Kenya et en Éthiopie • La participation des enfants dans l'action de l'identification des risques	• Ministères en charge de l'éducation et de l'environnement dans le développement d'un manuel de RRC pour les enfants de l'école • L'apprentissage et de plaidoyer sur la RRC et la résilience des personnes d'/ terres semi-arides arides • l'éducation de la RRC et la sensibilisation du personnel, des communautés et des enfants dans les camps de déplacés • Plan RRC basé sur l'enfant / CCA d'actions développés pour 10 écoles de Burao, en Somalie • Atelier qui s'est tenu à la collaboration du Groupe de travail de la sécurité alimentaire avec des partenaires tels que la FAO, CARE et le PNUD • Manuel de formation pour la RRC développé et enseignants-ressources formées en utilisant le modèle à Mandera et Habaswein, Kenya	• Davantage l'accent sur la résilience et la programmation intégrée, via la sécurité alimentaire / eau • Considère plusieurs facteurs de risque et les composantes de la capacité d'adaptation • Évaluation des bassins versants à Burao en Somalie et Wajir, Kenya • L'aménagement du paysage avec les autorités locales à Wajir • Programme GRN menées en engageant les enfants et les communautés scolaires à planter des arbres. • Services de micro-irrigation et lutte contre les inondations prises en charge	• Préparation inclus comme partie du composant d'EW avec réponse intégré (crise modificateur) • Structures RRC ont été mis en place pour les enfants à des équipes de gestion communautaire scolaire et de répondre aux risques de catastrophes • Les plans de préparation ont été développés et opérationnalisés par les clubs d'enfants et le comité de gestion de la communauté à Burao, en Somalie • La coordination régionale des réunions sur des données probantes pour favoriser la coordination, la discussion, la collaboration et la mobilisation des ressources
ACF (2013)	• Plaider pour la GRN intégrée au sein des instances politiques et des groupes d'apprentissage à l'échelle régionale. • Renforcer les		• Promouvoir la compréhension des ressources naturelles et la vulnérabilité • Mettre en place un réseau de surveillance pour recueillir et analyser les	• Élaborer des plans de GRN intégrés. • Mettre en œuvre fondées sur les écosystèmes des actions prioritaires dans les plans de gestion qui permettront de renforcer la résilience sociale	

Entité (Date de soumission)	**CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance**	**CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2:** ***Suivi des risques de catastrophe et EWS***	**CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3:** ***Connaissances, de l'innovation, de l'éducation***	**CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4:** ***Réduire les facteurs de risque***	**CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace**
	capacités institutionnelles pour développer et mettre en œuvre des plans de GRN. • Renforcer le dialogue multipartite entre les différents utilisateurs des ressources naturelles et de faciliter les échanges entre les secteurs et les niveaux.		données relatives à l'hydrogéologie, l'environnement et les activités socio-économiques qui peuvent guider la GRN • Documentation et diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés des projets pour les principaux intervenants. • groupes d'apprentissage de soutien et de plaidoyer politique.	et écologique.	
COOPI (2013)		• Former les communautés dans l'évaluation des risques, l'analyse et l'intégration des plans d'urgence de la communauté avec traditionnelle et conventionnelle EWS	• Partager les expériences et les leçons apprises sur la RRC communautaire avec les praticiens à travers des visites d'échange, des forums locaux et ateliers nationaux et régionaux	• Soutenir les plans d'action communautaires locaux qui réduisent les risques de sécheresse, en particulier les sources d'eau stratégiques. • Aider les collectivités à maintenir des moyens de subsistance, en particulier le bétail avant et pendant les sécheresses pour la sécurité alimentaire (santé et amélioration de la productivité des animaux)	• Lier des plans d'urgence de la collectivité à des mécanismes de planification d'urgence au niveau local et national • Veiller à ce que les plans d'urgence des collectivités admissibles au financement d'urgence
FICR (2013)	• Allocation de 10% de tous les appels d'urgence à la RRC en Afrique (plus de 35 appels d'urgence)	• Soutien aux Sociétés nationales dans l'évaluation des risques d' évaluation urbaine de risque prévus dans 7 pays en 2013. • Cartographie de la capacité et de la vulnérabilité de 48 Sociétés nationales africaines menée • Un cadre de gestion de catastrophe africaine développé • Les données sont recueillies au moyen	• Cadre de la RRC régional et le programme élaboré pour la région de l'océan Indien (COI avec) • Formations RRC communautaires menées • Des campagnes de sensibilisation publique lancée dans la région de l'Afrique australe (pour la sécurité alimentaire) et dans la région Afrique de l'Est (RRC) • Principes directeurs in CEWS produites et diffusées	• Étude résilience de la RRC se mettre d'accord sur les principales caractéristiques et pour une communauté résiliente dans les régions sèches • Protocoles d'accord avec plusieurs partenaires publics et privés (Coca Cola, Microsoft, la BAD, l'IGAD, du CILSS, etc.) • la recherche de la loi en cas de catastrophe dans plusieurs pays africains (Ouganda, Madagascar, etc.)	• capacités de gestion de catastrophes construites liés à demander de l'UA à former CER • La recherche juridique pour tous AU-Unis. • Cadre de la RRC régional développé pour l'Océan Indien Afrique / Orient, en Afrique centrale en 2013. • PC développé et mis en œuvre • Les nouvelles lignes

Entité (Date de soumission)	**CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance**	**CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2:** ***Suivi des risques de catastrophe et EWS***	**CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3:** ***Connaissances, de l'innovation, de l'éducation***	**CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4:** ***Réduire les facteurs de risque***	**CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace**
		d'un système de gestion des ressources (SGR). Un coordinateur est en place à Nairobi en 2013 • Prévision et SAP sont en cours de diffusion • Protocole d'accord a également été signé avec l'ACMAD	• SCAR formation menée en Sierra Leone, le Libéria et la Gambie		directrices de CP pratiques en cours de déploiement • Fonds d'urgence mondial sont en place à Genève (Afrique utilise plus de 40% de ces fonds par l'opération de secours aux sinistrés Fonds d'urgence - plus de 30 opérations sont ouverts) • Des milliers de volontaires sont déployés
Practical Action (2013)	• Conseiller et avocat pour la politique des gouvernements sur la RRC et des approches de moyens d'existence centrée • Mobiliser les communautés à s'engager dans les processus nationaux de planification • Plaider en faveur de l'adaptation à base communautaire • Soutien au gouvernement d'intégrer la RRC dans les plans nationaux de réduction de la pauvreté	• surveillance collection renforcement des capacités en matière de planification, d'extension et de données / risque • Analyse participative des risques et de la cartographie • Développer SAP au niveau communautaire • Promouvoir la gestion traditionnelle d'urgence • Intégrer les connaissances de l'évolution des risques et des incertitudes dans la planification, la politique et la conception du programme	• Sensibiliser sur le changement climatique et le risque • Former la société civile et les communautés sur la RRC • Développer du matériel de RRC éducatifs • Produire du matériel de RRC pour les moyens de subsistance résilients	• Conception et pilote CCA projets • Intégrer CCA dans la RRC • Améliorer les systèmes de WASH dans les zones urbaines • Lien sécurité alimentaire et les moyens de subsistance résilients aux catastrophes	• Promouvoir la cartographie des risques au niveau de la communauté et de la planification de la RRC et de la préparation
VSF (2013)	• Mobiliser les communautés à identifier et à planifier pour la RRC et de plaider pour une affectation accrue de gouvernement des ressources	• Analyse participative des risques avec les communautés • Soutien à SAP locale	le renforcement des capacités de la communauté à la planification de la RRC	• Protéger les moyens de subsistance de la communauté, le soutien à la diversification des moyens de subsistance, gestion des ressources naturelles	

ActionAid (2009)	• Organisation et de mobilisation pour défendre le gouvernement de donner la priorité RRC communautaire	• Analyse participative des risques avec les communautés	• La sensibilisation du public du risque et la RRC par les enfants et les écoles • Formation de la société civile et le personnel du gouvernement • Développement de matériel didactique et des programmes	• Rétro-montage des bâtiments scolaires • Construction d'écoles dans des endroits sûrs	• Organisation et de mobilisation pour mettre en œuvre les mesures de préparation communautaire • réponses en cas de catastrophe avec la perspective de la RRC
CARE (2009)		• Développement de SAP au niveau de la communauté		• L'intégration de la RRC dans les moyens de subsistance et les programmes de GRN • Filets de sécurité sociale	• préparation au niveau communautaire sur la base de SAP
Oxfam GB (2009)	• Organisation et de mobilisation pour défendre au gouvernement de donner la priorité RRC communautaire	• Analyse participative des risques avec les communautés • Soutien à SAP locale	• Sensibilisation des secteurs de la communauté de sensibilisation des risques	• Appui au développement des moyens de subsistance résilientes face aux catastrophes; protection des moyens de subsistance pendant et après les événements danger • Filets de sécurité sociale et la promotion de politiques de protection sociale • L'amélioration des services d'eau et d'assainissement. • Promotion de la santé publique	• Organisation et de mobilisation pour les mesures de préparation communautaire • réponses en cas de catastrophe avec la perspective de la RRC
World Vision (2009)		• Développement de SAP locale	• Développement de matériel didactique et des programmes. • La sensibilisation du public du risque par les élèves et les écoles	• La construction de l'école en toute sécurité et de l'environnement de la communauté • la diversification des moyens de subsistance et l'intégration de la RRC dans les stratégies de moyens d'existence	• Organisation et de mobilisation pour les mesures de préparation communautaire

7.4 Progres Par Les Institutions Financieres Et Les Donateurs

Cette section met en évidence les priorités, les activités et les initiatives dans le domaine de nombre des bailleurs de fond de la RCC en Afrique, parmi eux: MSB, l'USAID et OFDA, ECHO et le GFDRR de la Banque mondiale. Cette section fournit également des exemples de financement potentiel disponible à l'Afrique et les organisations qui y travaillent.

7.4.1 Agence suédoise de prévoyance civile (MSB)

Le MSB est devenu un acteur principal dans la RRC en Afrique. Du Sénégal au Mozambique, il a contribué à des activités dans au moins quatre des cinq priorités du CAH depuis 2007. Au Libéria, la Sierra Leone et le Nigeria, MSB a contribué à renforcer les capacités des nationaux des sociétés RC / RC et leurs communautés ciblées, avec un accent particulier sur le SCAR. En Afrique de l'Ouest (Dakar), MSB coopère avec la Fédération internationale et de l'UNICEF, et avec les bureaux nationaux de gestion respectifs au Botswana, au Kenya et en Mozambique. Voir le tableau 37 pour plus d'informations sur la programmation MSB.

7.4.2 L'USAID / OFDA

Sous Bureau de l'USAID pour la démocratie, les conflits et l'aide humanitaire, la DRM et la RRC ont pour mandat d'OFDA. L'approche de l'OFDA à la RRC reconnaît le rôle central des entités nationales et locales en tant que gestionnaires de catastrophes et vise à renforcer leur capacité à répondre, mettant l'accent sur les initiatives communautaires. OFDA permet d'établir des réseaux d'alerte précoce, forme les élèves sur ce qu'il faut faire quand un tremblement de terre frappe, et enseigne le personnel d'urgence locaux sur la manière de procéder à la recherche et sauvetage.

Au cours de l'exercice 2011 seulement, OFDA a investi 123.988.366 US $ sur les efforts de RRC en Afrique. Ce chiffre représente 47% de l'investissement global de la RRC de l'USAID / OFDA avec la grande majorité de cette somme investie en Afrique orientale et australe.

7.4.3 Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la commission Européenne (ECHO)

La Commission européenne Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) apporte un soutien rapide et efficace aux victimes de catastrophes au-delà des frontières de l'UE. L'importance de la préparation aux catastrophes est clairement reconnue dans le mandat d'ECHO et dans le Consensus européen sur l'aide humanitaire adopté en 2007. En 1996, ECHO a lancé son programme de préparation aux catastrophes ECHO (DIPECHO) - la principale composante de la contribution d'ECHO aux efforts mondiaux RRC. L'implication d'ECHO dans la RRC a considérablement augmenté dans la dernière décennie à la fois en termes de financement ainsi que l'expansion des activités (inclusion des catastrophes à évolution lente, la prévention des épidémies, etc.)

L'évaluation globale de l'orientation stratégique d'ECHO à la prévention des catastrophes 2003[188] « Recommandé, en raison des origines structurelles chroniques de sécheresse (le risque africain le plus commun) aucun effort DIPECHO être développé sur le continent. Cependant, ECHO a été encouragé à identifier et mettre en œuvre des opérations conjointes avec la sécurité alimentaire dans la région de la Corne de l'Afrique.

Des années plus tard, la Commission européenne a publié «Stratégie de l'UE pour appuyer la RRC dans les pays en développement», qui a élaboré les plans de l'UE dans les cinq priorités d'action du CAH. La stratégie, approuvée en mai 2009, a eu des conséquences importantes pour plusieurs instruments de financement de l'UE. Les domaines d'intervention sont résumés dans l'encadré 26 ci-dessous.

En 2010, l'UE a publié un document de travail sur l'évaluation des risques et les lignes directrices de cartographie pour la gestion des catastrophes,[189] - Essentiellement une feuille de route pour une bonne pratique sous CAH priorité 2.In 2012, l'UE est allée plus loin en effectuant un meilleur programme de pratique menant à des lignes directrices de l'UE sur les normes minimales pour la prévention des catastrophes ».

Une évaluation[190] de l'intégration de la RRC au sein d'ECHO a indiqué que, malgré l'absence d'une politique

Encadré 26: Extrait de la Stratégie de l'UE pour soutenir la RRC dans les pays en développement
Conclusions du Conseil

Le Conseil approuve les domaines de la stratégie d'intervention, qui sont totalement en ligne avec les cinq priorités du Cadre d'action de Hyogo. Ses principales interventions seront les suivantes:

- Promotion de la RRC comme une priorité au niveau national, régional et local ainsi que dans les instances pertinentes des Nations Unies;
- Soutenir l'intégration de la RRC dans les politiques et la planification, en particulier dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté nationaux;
- Promouvoir l'identification, l'évaluation et le suivi des risques de catastrophe, y compris l'amélioration de l'alerte précoce et de son articulation efficace de réaction rapide;
- Promouvoir la réduction des facteurs de risque, y compris grâce à l'adaptation au changement climatique;
- Fournir un appui institutionnel aux autorités nationales et locales et les parties prenantes;
- Soutenir l'amélioration des outils d'analyse (des stations de surveillance des données, évaluation de la vulnérabilité), y compris une analyse conjointe avec les pays partenaires;
- Appui au renforcement des capacités, l'éducation, la formation, ainsi que la diffusion des informations sur les risques pour les autorités et les communautés concernées.

Source: Communiqué de presse du Conseil de l'Union européenne réunis au 2943ème relations extérieures, Bruxelles 19 Mai 2009

spécifique en matière de RRC, les mesures visant à réduire les risques et la vulnérabilité ont été souvent reprises dans les réponses aux catastrophes ECHO. Les programmes qui incluent l'utilisation de technologies appropriées pour l'eau, l'assainissement et les abris, installations et autres immobilisations corporelles, ont contribué régulièrement

[188]http://ec.europa.eu/echo/files/evaluation/2003/disaster_report.pdf
[189]http://ec.europa.eu/echo/civil_protection/civil/pdfdocs/prevention/COMM_PDF_SEC_2010_1626_F_staff_working_document_en.pdf
[190]Wilderspin, I., Barham, J., Gill, G., Ahmed, I., Lockwood, H., 2008.*Évaluation de la prévention des catastrophes risques intégration dans les actions humanitaires de la DG ECHO.*

à réduire la vulnérabilité à long terme dans les communautés.

Les principales initiatives de la DG ECHO pour la RRC jusqu'à aujourd'hui en Afrique comprennent des efforts ciblés de préparation (y compris préparation contre la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et de la préparation de la nutrition dans le Sahel) et les décisions DIPECHO (Océan du Sud-est / indien). Ces trois initiatives sont décrites ci-dessous.

Préparation à la sécheresse

Région de la Corne de l'Afrique (4 pays)

La récurrence des catastrophes dans la Corne de l'Afrique a fait que les populations en Ethiopie, au Kenya, en Somalie et en Ouganda exigent en cours de l'aide humanitaire et la RRC. La DG ECHO a été engagée dans la sécheresse des initiatives de préparation dans la région depuis 2006 avec un budget total de 70 M € (2006: € 10 mil; 2008: € 30 millions; 2009: € 10 millions; 2010: € 20 millions) sous régionale contre la sécheresse décisions (RDD). En 2012, cette composante a été pliée dans le Plan de mise en œuvre humanitaire régional (HIP) pour une meilleure intégration des interventions de la RRC en réaction ECHO.

L'objectif principal du programme RDD initial était de soutenir les communautés locales vulnérables touchées par l'impact des cycles récurrents de sécheresse et de promouvoir des réponses appropriées aux premières sécheresses futures. Le programme préparé les communautés à faire face à des conditions de sécheresse qui devenaient de plus en plus fréquent. La croissance démographique, les conflits basés sur les ressources, faible développement des services de base pauvres ainsi que des changements dans les conditions climatiques continuent d'aggraver la situation.

L'approche RDD avait un certain nombre de caractéristiques de base: l'accent sur les risques naturels; une approche régionale et transfrontalière; une réponse rapide aux catastrophes; et mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables dans les zones à haut risque. La préparation a été de courte durée, et centré sur les personnes dans la communauté. L'approche RDD encourage une forte appropriation locale et comprend la sensibilisation, le renforcement des capacités locales et le soutien à la coordination nationale et régionale en cas de catastrophe. Même aujourd'hui, les projets de la DG ECHO sont conçus comme des interventions pilotes à répliquer afin d'intégrer la sécheresse / RRC approches dans les stratégies d'intervention humanitaire de Corne de l'Afrique.

La composante de préparation à la sécheresse de 2012 de HIP part d'une approche commune avec l'ECHO Disaster Risk Reduction (DRR) de la préparation et le programme de mesures d'atténuation, qui s'opère actuellement en Afrique australe (décrit ci-dessous) et dans d'autres parties du monde. Ils utilisent tous les deux la préparation à base communautaire afin de renforcer les capacités d'adaptation des communautés.

Malgré les efforts de préparation à la sécheresse financés dans la Corne de l'Afrique depuis 2006, une grave sécheresse a pris la région par surprise en 2011. Comme connu au cours de la

sécheresse de 2011, le HIP 2012 pour la Corne de l'Afrique[191]établi que, le niveau global de préparation des communautés, ainsi que des institutions nationales et locales, n'était pas suffisante pour faire face à des chocs répétés. Mécanismes locaux d'adaptation ont été érodés, avec le besoin urgent de renforcer la résilience des communautés a été systèmes d'analyse de plus en plus reconnus. Les vulnérabilités n'avaient pas fourni des informations en temps opportun et les parties prenantes nationales et leurs partenaires de développement doivent être plus engagés à répondre aux besoins identifiés. Sur la base de ces résultats, la Corne de l'Afrique HIP a annoncé que la réponse de la DG ECHO en 2012 serait aligné à deux objectifs stratégiques, qui tous deux la préparation de référence et la RRC (voir le tableau 37 pour plus de détails).

En 2012, la Commission européenne (CE) a développé une nouvelle approche pour la Corne de l'Afrique - Soutenir La Résilience dans la Corne de l'Afrique (SHARE) - qui vise à briser le cercle vicieux des crises dans la région. Dans le cadre de SHARE, la Commission européenne a investi plus de 270 M € en soutien à la reprise de la dernière sécheresse grâce à la coopération étroite entre l'aide humanitaire et le développement à long terme. Il s'emploie également à renforcer la résilience aux crises futures.

La CE met l'accent sur l'amélioration de la coordination pour la fourniture de l'aide et de veiller à ce que tous les besoins des populations affectées sont remplies. En outre, des gouvernements locaux et nationaux, régionaux, ainsi que des organismes régionaux tels que l'IGAD, jouent un rôle crucial dans les politiques et législations appropriées. La CE encourage également le dialogue régional et la cohérence dans les approches. SHARE est un bon exemple du rôle de la CE dans la promotion de la coordination et de lier l'aide humanitaire à court terme avec les mécanismes de coordination du développement de la RRC.

préparation de la nutrition

Le Sahel (8 pays)

L'ECHO a financé des projets dans la région du Sahel[192] depuis 2005 (suite à la crise nutritionnelle au Niger), visant à réduire les taux de malnutrition. Il a dépensé € 76.000.000 since2005, non compris les hanches. En 2005, le Niger a signalé plus de 15% des enfants âgés de moins de 5 ans souffraient de malnutrition. En 2007, ce taux avait été ramené à 10%, en grande partie grâce à l'effort humanitaire durable et dédié déployés par les partenaires de la CE (Nations Unies, la Croix-Rouge et ONG). Cependant, malgré ces chiffres encourageants, la prévalence de la malnutrition persistante et endémique enregistrée dans certaines régions, en fonction de la saison et de concert avec les causes profondes, restent la une inquiétude constante. The CE constante à lutter contre la malnutrition dans le Sahel a été basé sur trois piliers, décrits dans le tableau 7.4.

Malgré les efforts de préparation nutritionnels financés dans le Sahel depuis 2005, il ya eu trois crises alimentaires du Sahel depuis 2005, le

[191]http://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2012/HIPs/HoA.pdf

[192]http://ec.europa.eu/echo/files/media/publications/nutrition_sahel_en.pdf

pire étant 2012[193], Qui a abouti à une grande échelle Sahel HIP[194]qui a alloué un total de € 141.5million[195] (Y compris 3 révisions).

La crise 2012 a été l'impulsion pour la mise en place d'un nouveau partenariat pour renforcer la résilience aux sécheresses futures et les crises alimentaires sur le long terme de l'UE. AGIR intitulé: Sahel (Alliance Globale verser l'Initiative Résilience), ce nouveau partenariat a un objectif principal: faire en sorte que les personnes les plus vulnérables du Sahel sont en mesure de mieux faire face aux sécheresses futures.

DIPECHO préparation / en cas de catastrophe

Afrique du sud et l'Océan Indien (5 pays)
Dotations globales DIPECHO ont été à la hausse, s'élevant à 34,3 M € pour la seule année 2011 [196]. En Juillet 2008, la CE a adopté la Décision d'aide humanitaire ECHO/DIP/BUD/2008/04000 pour le «Premier plan d'action DIPECHO pour l'Afrique du Sud-est et de l'Océan Indien Sud-ouest». DÉCISION, qui s'est chiffré à 5,5 M €, en projets de financé DRR aux Comores, Madagascar, le Malawi et le Mozambique (la suite DIPECHO II s'élève à € 6 millions). Alors que les efforts de la sécheresse ont été admis dans DPIECHO je, ils ne sont pas un foyer dans DIPECHO II. DIPECHO III (€ 6,1 millions[197]) Restauré focus éventuel sur la sécheresse et la Namibie a remplacé les Comores. Les projets financés dans le cadre de ces efforts de décisions prioritaires énumérés dans le tableau 7.4. À ce jour, les décaissements de DIPECHO I, II et III se sont élevées à € 18.1million.

L'évaluation indépendante[198] de DIPECHO I et II a souligné la valeur de la contribution d'ECHO à SCAR, la difficulté de distinguer entre certains RRC et les efforts de développement et la nécessité d'ECHO à trouver d'autres façons d'intégrer de façon proactive, ou ordinaires, RRC avec les efforts d'EuropeAid dans les mêmes pays.

En récoltant uniquement les composants de RRC du portefeuille de la DG ECHO décrit ci-dessus, pas moins de € 164,1 millions ont été investis dans 17 pays d'Afrique.

7.4.4 Le Dispositif mondial pour la réduction des catastrophes et de relèvement (GFDRR)

Fondée en 2006, la Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et de relèvement (GFDRR) est un partenariat de 41 pays et 8 organisations internationales se sont engagées à aider les pays en développement à réduire leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à s'adapter au changement climatique. La mission de la société est d'intégrer la RRC et l'ACC dans les

[193]http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/sahel_en.pdf
[194]http://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2012/HIPs/sahel.pdf
[195]Parce qu'il privilégie la résilience, une proportion de la HIP Sahel favorise la RRC, mais cette proportion n'est pas connue et n'a donc pas été ajouté au total de la RRC-dessus.
[196] Ce chiffre n'est pas comparable à 2011 RRC chiffre de l'OFDA (USAID sous ci-dessus), parce que la contribution d'ECHO à la RRC va bien au-delà du programme DIPECHO. ECHO dispose de programmes de réduction des risques dans au moins 23 pays d'Afrique (y compris ceux décrits ci-dessus) et de plusieurs grandes décisions de financement humanitaire d'ECHO comprend la préparation aux catastrophes et l'atténuation des impacts comme un objectif; enfin, les interventions d'urgence post-catastrophe ont aussi souvent des éléments de réduction des risques.

[197]http://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2012/HIPs/Southern_Africa.pdf
[198]http://ec.europa.eu/echo/files/evaluation/2012/DIPECHO_south_africa_indian_ocean.pdf

stratégies de développement du pays en soutenant des actions et gérés par les pays pour mettre en œuvre du CAH.

La Banque mondiale gère le nom GFDRRon des partenaires bailleurs de fonds participants et les autres parties prenantes de partenariat. Il fournit une assistance technique et financière à haut risque, les pays à revenu faible ou intermédiaire et à intégrer la RRC dans les stratégies et plans nationaux de développement, pour atteindre les OMD.

Plus récemment, afin de développer une vision stratégique à long terme pour les DRM dans les pays à haut risque, GFDRR a appliqué les lignes directrices de son Groupe consultatif en 2011 dans la préparation des programmes complets de soutien à la RRC DRM dans 20 pays prioritaires[199], Dont 10 sont des pays africains: Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Togo et Djibouti.

Depuis 2007, le GFDRR a financé des initiatives de la RRC en Afrique sur quatre volets financement (Chansons I et II comprennent de plus en plus les activités de l'ACC au sein de leur gamme d'actions):

Suivre I, «partenariat», soutient les processus régionaux UNISDR à mobiliser des ressources pour mettre en œuvre l'action de Hyogo. Les premier et deuxième plates-formes régionales africaines pour la réduction des risques ont été financés par le GFDRR Track I, comme sur un appui technique aux CER et de l'UA. Depuis 2007, 4,2 millions de dollars ont été investis dans les efforts régionaux de RRC (19 projets, tous en cours) dans toutes les régions d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord.

Track II prend en charge l'intégration de la RRC dans la politique nationale et le développement de la stratégie, ainsi que les initiatives nationales et sous-nationales pilotes. Depuis le Fonds a été créé en 2007, 42 projets de RRC (29 en cours) ont été mis en œuvre dans 30 pays totalisant 35.8million US $.

Financement de la voie III, qui est pour la RRC dans la récupération, n'est pas signalé par aucun détail dans ce rapport (7 projets, 1,9 million US $, 9 pays).

Enfin, Piste IV, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de piste (ACP) et l'UE, est un mécanisme financé par l'UE qui est géré par le GFDRR pour s'occuper de prévention, d'atténuation et de préparation aux catastrophes naturelles dans quatre domaines prioritaires: (i) l'intégration de la RRC ; (Ii) l'identification et l'évaluation des risques; (Iii) EWS et de la communication sur la RRC; et (iv) le transfert des risques et l'intégration de la RRC dans la récupération post-catastrophe.

La piste ACP-UE dispose de 14 projets dans les pays 18African, d'un montant total d'US $ 7 million de dollars américains en soutien financier depuis 2012.

Compte tenu de tous les quatre pistes, GFDRR a fourni plus de 47,9 millions de dollars en financement pour la RRC en Afrique[200] couvrant tous les pays africains directement ou par un effort régional.

[199] https://www.gfdrr.org/node/156

Comme on peut le voir dans le tableau 37, les fonds du GFDRR ont des projets et des initiatives appuyées par le DRR qui couvrent les cinq priorités d'action du CAH.

Entité	CAH Priorité 1 et ARSDRR Obj. 1 et 5: Priorité nationale / Engagement politique et de la gouvernance	CAH Priorité 2 et ARSDRR Obj.2: *Suivi des risques de catastrophe et EWS*	CAH Priorité 3 et ARSDRR Obj. 3: *Connaissances, de l'innovation, de l'éducation*	CAH Priorité 4 et ARSDRR Obj. 4: *Réduire les facteurs de risque*	CAH Priorité 5 et ARSDRR Obj. 6: Préparation à une intervention efficace	Général
L'USAID / OFDA (2009-11) L'exercice 2011 RRC investissement: / Afrique du Nord-Ouest: $ 8, 254,239 (8 pays) Orient / Afrique centrale: $ 87, 336,024 (6 pays) Afrique du Sud $ 28, 398,103 (7 pays) **TOTAL: $ 123 988 366** (21 pays) (47% de l'investissement global RRC) Voir pour plus de détails et des cartes: http://www.usaid.gov/what-we-do/working-crises-and-conflict/disaster-risk-reduction/resources *SOURCE: efforts de RRC en Afrique représentés par CAH priorité ont été extraites from'USAID: Programmes RRC Fiche n ° 1) http://www.unisdr.org/files/14099_fullreport1.pdf*	• Surveillance, le traitement et la prévention de la malnutrition au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Guinée. • La **Projet alimentation et la nutrition d'assistance technique II (FANTA II):** d'améliorer les politiques et les stratégies de nutrition et de sécurité alimentaire. • gestion communautaire de la malnutrition aiguë (CMAM) avec le ministère éthiopien de la santé. • Renforcer la capacité de l'Afrique du Sud de gestion des catastrophes de la Coalition et les États membres de la SADC dans la compréhension des risques du changement climatique. • Soutien à la SADC de Unité régional de télédétection et la surveillance de la sécheresse Centre à développer un large atlas de risque et de vulnérabilité.	• Soutien à l'ICPAC: mise en œuvre d'un système régional de prévision climatique saisonnière dans 10 Grand Corne de l'Afrique • Réseau d'information pour la prise de décision (MIND avec FEWS NET) de renforcer l'alerte précoce des cyclones et des inondations • Améliorer la planification d'urgence au Mozambique. • Comités d'évaluation de la vulnérabilité (VAC) en Afrique du Sud • Nutrition EWS en Guinée • Initiative du bassin du fleuve Zambèze: pour réduire la vulnérabilité aux inondations dans 7 pays (Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe).	• Formation à la gestion de la malnutrition sévère au Burkina Faso • Soutien à Periperi U de développer des professionnels qualifiés RRC (Algérie, Ethiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda). • Renforcer la réduction des risques périurbains en Zambie (SPURRZ): pour réduire les risques de danger d'inondation dans les populations à Lusaka • Renforcer la sécurité alimentaire et l'analyse du marché en Afrique de l'Ouest (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, le Sénégal et la Mauritanie) • préparation de choléra en Guinée • Programme RRC degré en Afrique du Sud	• Atténuation de la sécheresse en milieu communautaire au Swaziland et au Malawi • Réadaptation par l'irrigation et Prod. Extension (RIPE II) au Malawi • étude des questions de lait, de surveillance et résistant à la sécheresse maladies du bétail racine et tubercules en Ethiopie • Soutien aux sans maladie du manioc en Afrique orientale et australe • Adjoint. Intervention antiacridienne d'urgence / Grasshopper dépollution (AELGA) • L'amélioration du stockage post-récolte au Burkina Faso et en Éthiopie • Atlas bassin du Zambèze • vulnérabilité à la sécheresse au Swaziland • WASH au Kenya • Gestion de l'eau. et la diversification des cultures, de la Zambie • L'agriculture de conservation. et l'irrigation dans les montagnes du Lesotho	• Plan de lutte contre le choléra pour la Guinée et la Guinée-Bissau • Community-Based disaster and NRM en Zambia • Renforcer la résilience communautaire en Ethiopie	• Soutien à l'urgence de la base de données des événements de CRED

Fonds mondial pour la RRC (GFDRR) Depuis 2007, le GFDRR a fourni plus de 47,9 millions de dollars US pour la RRC couvrant tous les pays africains, soit directement ou par l'intermédiaire d'un effort régional *SOURCE: https://www.gfdrr.org*	• Amélioration de la législation pour la RRC (Seychelles) • Intégration des activités de RRC dans les programmes de travail de l'UA, la CEEAC, la CEDEAO et de la SADC, reliant l'ACC et la RRC • Soutenir les partenariats régionaux pour renforcer les capacités de RRC dans les pays à haut risque (Tunisie, Maroc, Djibouti, l'Egypte et l'Algérie). • RRC élaboration de la stratégie pour la SADC • L'élaboration des politiques de RRC pour la CEDEAO • Production d'un plan d'investissement convenu pour l'Afrique	• Cartographie des vulnérabilités et des tendances de l'urbanisation. (Sénégal) • Renforcement des capacités des techniques de modélisation du climat. • Construction de la vulnérabilité de base (Ethiopie) • La recherche sur la vulnérabilité aux inondations pour la base de données nationale (Ethiopie) • développement des capacités pour EWS (Seychelles) • protocoles de partage de données d'un accord entre la CEDEAO, la CEEAC et entre les États membres de la SADC à haut risque de trans-frontaliers, les risques	• disposition de l'information auprès du grand public (Seychelles) • Cartographie des centres de formation de RRC existants et leur capacité • Ateliers régionaux de formation sur l'intégration de la RRC • Formation et des ressources pour chefs d'équipe de la Banque mondiale pour intégrer la RRC • Développement des capacités humaines pour la mise en œuvre de la RRC (Mozambique et le Malawi)	• Intégration de la RRC dans les politiques et plans (Malawi et le Mozambique sectorielles • La recherche sur les mesures de financement des risques innovantes (Swaziland) • Développement de la RRC prévoit pour les zones côtières et marines (Afrique de l'Ouest) • plans Soutenir la recherche et développement à long terme (Ghana) • Fournir des filets de sécurité pour les producteurs de coton (Burkina Faso) • Intégrer la gestion des risques climatiques dans la planification économique (Madagascar) • programme de nutrition (Ethiopie)	• Formation de préparation (Seychelles)	• Rapport sur l'état de mise en œuvre de CAH en Afrique sub-saharienne • Formation de réseaux thématiques régionaux • Consultation pour produire un cadre de réduction des risques de sécheresse entre l'IGAD et la SADC • Formulation de propositions visant à faire face aux risques liés au changement climatique • Production d'un plan visant à augmenter les ressources pour PANA • Promouvoir la RRC urbaine dans le contexte de la DPA (Afrique du Nord).
MSB (2012-15) Afrique de l'Ouest, le Botswana, le Mozambique, le Kenya	• Préconisé pour les protocoles d'entente avec les parties prenantes qui ont contribué à établir des lignes de communication claires à l'appui de SCAR • Politiques nationales et nationale RC / RC Sociétés RRC / M promus	• SCAR conçu et développé pour la DPA dans 3 pays • Formation Produit du Guide opérationnel formateurs SCAR pour NS et NGOS développer dans la région • Hall de créer une liste de professionnels africains SCAR formés	• Mise en œuvre du projet des capacités de gestion des catastrophes de construction Afrique de l'Ouest • Dirigé aperçu de golf sur la réduction des risques de catastrophes, d'intervention et de rétablissement (DR4)		• Amélioration de télécommunication, de la logistique et des centres de commandement et de contrôle mobiles • Simulations avec les Sociétés nationales CR / CR • Au-delà de la réponse-renforcement de la préparation aux situations d'urgence environnementales • Élaborer des plans d'urgence nationaux avec RC / RCSocieties	

Chapitre 8: CONCLUSIONS ET MARCHE A SUIVRE

Ce chapitre présente un résumé des conclusions de ce rapport sur l'état de la RRC en Afrique, sur la base de l'examen des arrangements institutionnels et les progrès vers les objectifs du cadre d'action de Hyogo et la stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes présentés dans les chapitres précédents.

Il présente également une série de recommandations interdépendantes pour accélérer les progrès dans les principaux domaines de la RRC: cadres institutionnels et de gouvernance; identification et évaluation des risques, la gestion des connaissances, l'éducation et la sensibilisation du public, les facteurs de risque sous-jacents, et la préparation des interventions et la récupération efficace dans l'ensemble du continent.

8.1 RECOMMANDATIONS SUR LES PROGRES AUX NIVEAUX REGIONAL ET SOUS-REGIONAL

Les objectifs du développement durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine sont énoncées dans les mandats de base de l'UA et les CER, comme indiqué dans le présent rapport. Comme une élément-clé de toutes les actions visant à atteindre ces objectifs, la RRC est fermement ancré dans les fondements de principe du CAH et les lois des principales institutions gouvernementales de la région et de ses sous-régions.

En outre, les organes directeurs importants de ces institutions ont mené ou approuvé la formulation des plans et de politiques de RRC. L'ARSDRRPoA (2006-2015) mettra en œuvre les objectifs de ARSDRR et les initiatives correspondantes des CER représentent un engagement important aux objectifs de RRC. Des engagements ont aussi récemment inclus les initiatives de coopération sud-sud à s'inspirer des expériences réussies au sein de la région de l'Afrique subsaharienne. Ces programmes ont obtenu un financement récurrent et ils ont maintenant mis en œuvre et ils ont réévalué leurs stratégies. Le Groupe de travail de sécheresse de l'Afrique fonctionne comme un mécanisme efficace pour assurer la durabilité et la responsabilité vis-à-vis toutes les parties prenantes dans le processus de RRC.

Les mesures de RRC ont été intégrées dans les politiques environnementaux de la CEEAC et de la CEDEAO, ce qui représente une réalisation importante vers l'intégration de la RRC dans les processus de développement plus larges. Cependant, une approche similaire, intégrée est toujours nécessaire dans d'autres secteurs de développement.

En fait, chaque CER dispose d'un portefeuille de RRC de nature et de niveau des progrès très différent. Souligner les succès de chacun et permettre l'échange de bonnes pratiques entre les CER contribueront largement à promouvoir la RRC dans la région. Les institutions régionales pour la gestion des risques climatiques, comme l'ICPAC et le centre de suivi de la sécheresse de la SADC, répondent aux grands défis mondiaux et régionaux grâce à des services améliorés pour les RRC et l'ACC. Le soutien continu à ces institutions est

essentiel, compte tenu de l'impact significatif du changement climatique prévu dans la région.

Un réseau régional et sous-régional pour la gestion des connaissances (qui comprend les connaissances traditionnelles) doit être élaboré conformément à la3ème recommandation de la 2e Conférence ministérielle africaine sur la RRC, en plus de développer les capacités de RRC afin de répondre aux besoins croissants de l'Afrique d'expertise régionale sur mesure.

Pour consolider les premières réalisations et assurer un progrès durable, les efforts des institutions gouvernementales régionales et sous-régionales devraient se concentrer sur:

Le maintien et le renforcement des mécanismes régionaux pour soutenir la mise en œuvre des stratégies et de programmes de RRC aux niveaux régionaux, sous-régional et national, et de surveiller le progrès de ces derniers. Les évaluations transfrontalières plus holistiques et il y a la nécessite de promouvoir les EWS. Créer des synergies politiques, administratives et opérationnelles, entre les cadres et les processus de RRC et l'ACC. L'intégration des objectifs de RRC dans les politiques de développement économique et social devrait rester une priorité. Sécurisation et allocation de crédits délégués (non-réponse ou projet) réguliers pour la mise en œuvre complète des plans et programmes de RRC.

8.2 RECOMMENDATIONS SUR LES PROGRES AU NIVEAU NATIONAL

Priorite 1 du CAH: Cadres institutionnels et gouvernance

À travers la région, il y a une tendance positive dans la mise en place ou la réforme des cadres institutionnels, législatifs et politiques pour la RRC, bien que dans certains cas, l'institution chef de file pour la RRC ne dispose pas encore assez d'autorités pour influencer tous les secteurs pertinents du gouvernement.

Les modèles décentralisés de gouvernance et d'administration sont en place dans la plupart des pays de la région, offrant ainsi une structure potentiellement efficace pour la RRC à plusieurs niveaux, mais la majorité des pays ne disposent pas encore des ressources et de la capacité à dialoguer avec les communautés à risque et mettre en œuvre des initiatives locales.

Alors que les plates-formes nationales ou des structures équivalentes ont été créées dans 38 pays (Figure 4), certaines de ces plates-formes se réunissent irrégulièrement tandis que la participation chez les autres est limitée à des acteurs gouvernementaux, avec la participation insuffisante des représentants des organisations de la société civile, des agences des Nations Unies, les médias et le secteur privé. Il est important de promouvoir la multisectorielle, la participation de multiples parties prenantes dans les plates-formes nationales et leur donner les moyens d'influencer l'élaboration des politiques de RRC, la conception et l'allocation des ressources aux programmes.

Afin de veiller à ce que la RRC soit une priorité nationale et locale pour tous les

acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés, des efforts doivent maintenant porter sur la consolidation des capacités de coordination des institutions chargées de la RRC verticales et horizontales. En outre, la législation et la politique de la RRC doivent être traduites en programmes de ressources suffisantes d'action pour offrir des avantages tangibles pour les communautés à risque. Cela comprendrait:

- Un examen et une révision des mandats et la qualité de la législation de soutien pour s'assurer que ceux-ci renforcent l'autonomie des institutions de RRC à s'engager et d'influencer tous les points de vue des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux compétents sur les questions de RRC.

- Une évaluation des capacités de RRC, suivie d'un plan de développement des capacités multisectorielles, pour les institutions gouvernementales clés.

- Des financements adéquats, assurés et sur le long terme, accessible pour tous les secteurs concernés, pour intégrer l'analyse des risques et des mesures de RRC dans les programmes de développement. En tant que la contrainte la plus couramment exprimée au progrès de la RRC (avec la volonté politique), de nouveaux progrès durables sont peu probables sans la mise en place de budgets dédiés à la RRC au niveau national.

- Fournir des incitations claires en termes d'opportunité pour influencer le développement politique de la RCC, la conception du programme et l'allocation des ressources pour toutes les parties prenantes concernées, à travers la participation active des plates-formes nationales pour la RCC. Les encouragements, ensemble avec les autorités afférentes, sont également nécessaires pour les décideurs d'enclencher des actions précoces (de protection) lorsque les alertes sont lancées malgré l'incertitude.

Priorité 2 du CAH: Identification et l'évaluation des risques

Il existe une capacité accrue dans certains pays de la région pour mener à bien complet des évaluations des risques et multirisques et pratiquer de façon efficace les systèmes d'alerte précoce. Toutefois, dans la majorité des pays africains, la cartographie des risques est incomplète et n'est pas encore appuyée de données sur la vulnérabilité, limitant ainsi le fonctionnement ou le scope de surveillance or les alertes précoces.

L'évaluation des risques devrait être le principe de base de la RCC. Des données fiables sur l'identification des risques et la surveillance ainsi que l'analyse des vulnérabilités sont nécessaires pour informer, cibler et mesurer l'impact des efforts la RRC. L'évaluation des risques fournit aussi clairement l'influence des autres secteurs sur la nécessité et les avantages potentiels de l'intégration de mesures de la RRC dans les programmes de développement. En outre, des efforts multinationaux pour réduire les risques dépendent de la collecte et de la gestion systématique des données des risques.

Afin d'améliorer les capacités nationales d'évaluation systématique des risques

pour la gestion des catastrophes et à des fins de développement, d'importants investissements sont nécessaires dans les domaines suivants:

- Développement de capacités des institutions nationales afin de mener à bien les évaluations des risques guidées par les experts nationaux (au lieu d'être organisé indépendamment par des consultants externes), impliquant l'identification et l'évaluation des risques, de la vulnérabilité et des capacités, y compris ceux qui sont liés au changement climatique et l'ACC. Les méthodes d'évaluation devraient comprendre des données scientifiques et des méthodes traditionnelles de connaissances.

- La poursuite du développement des systèmes nationaux et décentralisés pour recueillir, dresser et analyser les données (à commencer par les bases de données de perte dues aux catastrophes) et de fournir des informations à plusieurs secteurs.

- Surtout, une plus grande attention accordée à l'établissement centré sur les personnes, des CEWS qui complètent les systèmes nationaux, et où de tels systèmes ne peuvent pas fonctionner, puis établir des systèmes alimentés par la communauté. Il est temps de s'éloigner des EWS de base et plutôt se tourner vers l'autonomisation des communautés comme dispositifs anti catastrophe, avant qu'ils ne deviennent les premiers intervenants.

- Des alliances de collaboration plus avantageuses avec les organisations de la société civile qui travaillent au niveau local, afin de contribuer à la collecte et la diffusion de données sur les risques et pour combler le large fossé entre l'information et les communautés techniques ou scientifiques.

- Les catastrophes ne connaissent pas de frontière. Des investissements beaucoup plus importants doivent être faits dans les systèmes et les processus qui dépassent les frontières nationales.

- Accroître les investissements dans les risques biologiques - à ce jour, la cause des catastrophes les plus meurtrières en Afrique.

Priorité 3 du CAH: Gestion de connaissances, éducation et sensibilisation de la population

Comme l'un des points forts du portefeuille régional, les stratégies de sensibilisation du public a la RRC, basées sur une variété de médias modernes et traditionnels pour transmettre l'information, sont en place dans la plupart des pays d'Afrique, bien que certains d'entre eux n'atteignent pas les populations rurales ou éloignées ou ceux qui n'ont pas accès à la radio, la télévision et les médias électroniques.

Pour que des progrès soient réalisés dans les pays où les changements dans les programmes scolaires ne se manifestent pas encore clairement, des efforts devraient être orientés vers la sensibilisation des éducateurs à intégrer les concepts et les renseignements sur la RCC, associés à un appui technique et financier à adapter aux matériels éducatifs.

Dans toute la région, il y a très peu d'activité signalée en matière de recherche et des outils de

développement pour les méthodes d'évaluation des risques de catastrophes et des analyses coûts-avantages de la RRC. Les synergies avec le nombre croissant de programmes universitaires nationaux et les centres régionaux de connaissances centrées sur la RRC doivent être canalisées pour fournir ces outils, en partenariat avec les gouvernements.

Malgré une prise de conscience croissante de l'impact du changement climatique en Afrique, quelques initiatives intègrent la RRC et l'ACC systématiquement (comme les EWS à plus long terme qui acceptent à la fois les catastrophes soudaines et à évolution lente). Trop souvent, deux ministères entièrement distincts dans un pays gèrent des portefeuilles de RRC et l'ACC.

Pour stimuler une plus grande activité dans la formation professionnelle et la recherche universitaire, les incitations financières doivent être mises à la disposition des établissements d'enseignement et les étudiants.

Pour augmenter la couverture et l'impact des stratégies de sensibilisation du public, les gouvernements devraient chercher et forger des alliances avec les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui sont présents dans les régions éloignées ou en milieu rural, ou avec un accès à des secteurs de la population les plus à risque.

Priorité 4 du CAH: Réduire les facteurs de risque sous-jacents

Bien qu'il existe des politiques et des plans dans certains pays pour protéger les industries et les installations clés en cas de catastrophe, les secteurs économiques et productifs semblent être relativement déconnectés des efforts de la RRC nationale.

Une action urgente est nécessaire pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité aux catastrophes. Ces actions concernent :

- Un leadership politique fort sur la RRC pour galvaniser la coordination multisectorielle à tous les niveaux du gouvernement et avec les parties prenantes intergouvernementales et non gouvernementales.

- Une approche synergique soutenue pour intégrer la RRC et l'ACC dans les politiques de développement, de la planification et des programmes.

- Un soutien coordonné et stratégique aux gouvernements des institutions du système des Nations Unies, les organisations de la société civile du mouvement CR/CR et les ONG, afin de favoriser une approche globale de la RRC.

- Augmentation de la disponibilité du financement des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux pour l'intégration des objectifs de la RRC dans la réduction de la pauvreté, le développement durable et les programmes de l'ACC. Les donateurs devraient donner l'exemple en affectant systématiquement des parties de l'ensemble du financement d'intervention à la RRC, et de relier secours et redressement au développement.

- Soutien financier, politique et technique accru pour les projets innovants qui adressent les risques de catastrophes dans les contextes urbains.

Priorité 5 du CAH : Préparation à une intervention efficace et de redressement

Comme il a été signalé, des pays ont bien progressé en termes de mesures de préparation. Néanmoins, il reste des lacunes qui peuvent être traitées à travers :

- Établir des liens plus forts et plus concis entre la richesse croissante des informations d'alerte précoce et d'action préventive précoce. Les réserves financières doivent être allouées et accessibles à ceux qui participent à une action précoce pour prévenir les catastrophes.

- Responsabilités décentralisées et des processus participatifs pour impliquer les populations vulnérables ou affectées par la catastrophe dans l'élaboration de plans de préparation aux catastrophes pour tous les risques pertinents.

- Processus de planification coordonné entre le gouvernement, les organisations intergouvernementales et les acteurs non gouvernementaux de plates-formes nationales.

- L'inclusion explicite de repères et d'indicateurs pour la RRC dans les évaluations ex-post des projets de gestion des catastrophes.

8.3 RECOMMANDATIONS POUR LA POURSUITE DES PROGRES AU NIVEAU THEMATIQUE

Malgré un investissement impressionnant dans la réduction des risques de sécheresse en Afrique depuis plus de vingt ans, l'alerte précoce et l'action préventive sont encore incapables de conjurer l'impact des précipitations irrégulières ou insuffisantes. Les leçons tirées de l'échec des avertissements signalent plus souvent le manque de volonté politique ou de l'action prématurée que de lacunes dans les données et informations. S'ajoute à ces problèmes est l'absence de systèmes qui suivent la vulnérabilité aux côtés des risques - un élément essentiel de la fonction de l'évaluation des risques.

Alors que les joueurs et les acteurs de la RRC se mobilisent pour repenser la résilience en Afrique et à proposer des solutions innovantes (telles que les régimes d'assurance météo indexés en fonction des conditions météorologiques liées à un «œil dans le ciel" ou de nouvelles variétés de cultures à cycle court) aux événements de risque persistants et les problèmes y afférents, il est important que ce soit un ensemble de champions transdisciplinaires africains qui mènent la recherche de chaque solution - des champions de la RRC, qui croient véritablement dans les approches novatrices à long terme pour le plus grand bien des communautés africaines.

Pour le meilleur ou pour le pire, le nombre de centres urbains en Afrique est à la hausse. Tant que la sécheresse et la dégradation des terres persistent en Afrique, il en sera de même pour l'urbanisation incontrôlée du continent. L'importance du risque urbain a un rapport avec les vulnérabilités créées par l'environnement urbain dans le contexte de risques. Les villes du continent sont caractérisées par de vastes populations, la migration en cours d'un grand nombre de personnes déplacées et les pauvres des régions rurales, les établissements informels et le manque de services.
Le risque urbain peut être géré, en partie, en permettant aux communautés rurales

de se développer dans les zones où ils vivent actuellement. Par ailleurs, les risques urbains doivent être gérés avec des nouveaux outils (adapté des outils ruraux testés et éprouvés) qui plaisent aux communautés urbaines plus sophistiquées avec des exigences souvent plus élevées et qui bénéficient d'un meilleur accès à la technologie. Le leadership urbain et les gouvernements locaux doivent continuer à être canalisés et maintenus pour mener la réduction des risques urbains.

Il n'y a pas de solution miracle pour la sécheresse et les risques urbains, mais actions comme le renforcement de la résilience et l'engagement communautaire de la RRC de sensibilisation dans les programmes de l'école primaire sont susceptibles de créer une nouvelle génération d'Africains qui sont prêts à faire des améliorations durables.

8.4 SURVEILLANCE ET COMMUNICATION

En vertu de la CAH et les ARSDRR, les pays africains et les organisations internationales (y compris les CER, la CUA et le système des Nations Unies) sont invités à rédiger des rapports d'étape réguliers. Des lignes directrices et des outils spécifiques ont été développés par l'UNISDR pour surveiller la mise en œuvre du Cadre de Hyogo, et un outil de communication d'auto-évaluation mondiale biennale a été établi.

Il y avait une tendance positive dans le nombre de pays qui ont soumis des rapports CAH pour les trois premières périodes d'auto déclaration CAH (figure 5). (pour cette raison, le présent rapport décrit en détail les observations les plus récentes de tous les pays ayant des déclarations (37)). Une baisse de la période la plus récente a indiqué que davantage de travail est nécessaire pour engager les gouvernements africains à utiliser l'outil pour mener une auto-évaluation des progrès accomplis. Il ne vise pas, et il ne devrait pas être considéré comme une tâche d'établissements de rapports, mais plutôt comme un outil pour les gouvernements et leurs plates-formes nationales à utiliser pour la planification transdisciplinaire significative.

La qualité des rapports reçus CAH était généralement bonne, bien que la plupart ait tendance à se concentrer sur les activités du gouvernement, ou tout simplement sur les activités des institutions chargées de la RRC, plutôt que de démontrer et de capitaliser sur les efforts collectifs de nombreux secteurs et partenaires dans le pays.

De nouveaux progrès sont nécessaires:

La présentation de rapports biennaux du CAH utilisant les modèles et outils standards, par tous les pays de la région. Un soutien différencié peut être exigé de l'UNISDR, en fonction de la capacité de chaque pays.

- Repenser le processus de rapport, par exemple, en engageant les Sociétés nationales CR / CR (déjà présents dans presque tous les pays) en partenariat avec l'UNISDR, à appuyer les gouvernements à remplir leur déclaration CAH chaque période. S'il est approuvé par l'UA, le gestionnaire de catastrophe dans le pays national CR / CR Société faudrait un peu plus de la formation CAH afin de canaliser cette capacité à travers les homologues gouvernementaux de leur gestionnaire de catastrophe - les Points Focaux DRR. Parce que les points focaux DRR sont dans un état constant de flux, le rôle des Sociétés

Nationales donnerait une certaine continuité. Une étude de faisabilité devrait être faite de ce / partenariat RC-UNISDR-gouvernement RC.

- Les processus participatifs de collecte de données nécessitent une surveillance de multiples parties prenantes. Rapports sur l'état des efforts de RRC devraient refléter les progrès accomplis par les cinq principaux groupes de parties prenantes d'une communauté nationale[201] et les organisations intergouvernementales compétentes.

En outre les analyses des indicateurs de la SPT est nécessaire car il y a encore un peu dont les mesures sont très étroitement liés. En outre, le processus de validation de chaque indicateur doit également être exploré davantage.

Bien que des listes complètes de documents et les étapes soient proposées pour guider le score de chaque indicateur, il est toujours possible de s'accorder le score le plus élevé sans avoir besoin de fournir une preuve tangible de réalisations. Peuvent être envisagées, telles que la fourniture de documents officiels attestant de réalisations qui soutiennent le score prétendue méthodes de validation

Le cadre post-2015 pour la RRC devrait régler cette question et d'autres questions. À l'approche du cadre post-2015, ces questions peuvent être facilement incorporées dans la planification d'un programme de successeur CAH.

Enfin, les discussions post-2015, y compris les réunions nationales et régionales de consultation, devraient examiner comment les plates-formes et mécanismes de coordination nationale de RRC peut être renforcés.

8.5 LA VOIE A SUIVRE

RRC a pris de l'ampleur en Afrique. Ce mouvement et d'énergie doivent être soutenus. Il existe de nombreuses possibilités pour la CUA, banques multilatérales de développement, les CER et les pays à devenir des acteurs majeurs de la RRC (CCA inclus). Compte tenu de sa taille, les ressources naturelles, l'histoire de l'exposition à de multiples dangers et défis économiques, l'Afrique est un laboratoire vivant où exploré la résilience.

Surtout, c'est la volonté politique et les mécanismes de financement de la RRC durables qui vont déterminer l'efficacité globale des efforts de ; la RRC dans les mesures de soutien en Afrique. En outre, on devrait comprendre les éléments suivants:

- Renforcer les mécanismes, les cadres législatifs et les capacités au niveau national pour l'intégration et la mise en œuvre des stratégies et des cadres RRC, y compris implications du changement climatique, systématiquement.

- Traduire les politiques, les cadres et les expériences en outils pratiques pour aider les faiseurs de décision et des praticiens afin de faciliter la mise en œuvre du Cadre de Hyogo et ARSDRR.

- Identifiez expérimentés et talentueux jeunes Africains à participer à des actions de RRC chacun des CAH et ARSDRR priorités et objectifs, et de leur fournir des occasions d'échanger et

[201] Ce sont: le secteur public, le secteur privé, les ONG et autres organisations de la société civile, les institutions universitaires et de recherche, et les médias.

partager des informations des uns avec les autres ainsi que pour enseigner d'autres Africains, créant ainsi une culture de capacités Sud-Sud bâtiment qui se traduira par une croissance de la RRC.

- Équiper les collectivités avec les mécanismes nécessaires pour mieux comprendre et, si possible, surveiller les risques auxquels ils sont exposés, ce qui en fait les champions de la RRC en leur inculquant des RRC réflexes et le début des actions menées par la communauté, en commençant par le développement de la nouvelle, la RRC-centré , les programmes de l'école primaire.

- Développer des partenariats et mobiliser des ressources pour contribuer à la mise en œuvre de projets spécifiques menant à la réalisation du Cadre de Hyogo et ARSDRR.

- Incluez une approche holistique de l'intégration systématique de mesures de réduction des risques dans la conception et la mise en œuvre de la préparation aux catastrophes, d'intervention et de relèvement.

Les efforts déployés par toutes les parties prenantes doivent maintenant être renforcées, accélérés et coordonnés afin d'atteindre la Santé pour tous et les objectifs de ARSDRR d'une réduction substantielle des impacts sociaux, environnementaux et économiques des catastrophes sur les populations et les économies de l'Afrique d'ici à 2015. Déjà, plusieurs consultations régionales pour l'ordre du jour du CAH après 2015 ont été menées en Afrique. Il s'agit notamment de la plate-forme régionale pour l'Afrique 4 (Tanzanie, février 2013), Réunion consultative Afrique (Nairobi, novembre 2013), les villes africaines Consultation (Sénégal, 2012), deux plates-formes Afrique centrale RRC (Cameroun, octobre 2012), l'évolution probable du climat 35e Forum (Kenya, Aug 2013), le Forum 32e évolution probable du climat (Tanzanie, Aug 2012) et l'Afrique du Sud Forum 16 sur les perspectives climatiques (Zimbabwe, Aug, 2012), en plus concentrés post-2015 cadre des consultations de RRC au Nigeria, le Gabon et en Ouganda. Ensemble, les pays du continent mettent en avant leurs objectifs pour l'avenir de la CAH.
Les parties prenantes africaines ont confirmé la valeur éprouvée de la CAH comme un cadre central pour la RRC en Afrique, aux côtés de la ARSDRR (et PoA). Ces acteurs devraient continuer à travailler ensemble pour améliorer les mécanismes de coordination et de dialogue et d'élaborer des indicateurs et d'autres façons de surveiller et suivre les progrès. Une attention particulière doit être maintenue sur l'alignement de l'avenir de CAH plus harmonieusement avec les objectifs post-2015 de l'ONU de développement durable (ODD) et les programmes de l'ACC.

Les thèmes les plus fréquemment articulé qui méritent une attention et une action accélérée dans un cadre de RRC après 2015 comprennent: l'urbanisation croissante et les risques connexes, engendrant la RRC, impliquer les acteurs et les jeunes locaux, les liens entre la protection sociale et la réduction de la pauvreté, les conflits et risques naturels. Pour atteindre la résilience aux catastrophes efficaces, les partenariats stratégiques doivent être construits et maintenus entre les gouvernements, les collectivités, les acteurs du développement et les acteurs humanitaires à tous les niveaux. Les dirigeants africains ont également mis en évidence que les éléments clés des futurs

progrès RRC devraient inclure centrées sur les personnes des communautés de résilience, des approches intégrées pour le développement durable et, d'environnements favorables.

Bien que la RRC plaidoyer d'énormes dividendes dans le monde entier, plus doit être fait pour sensibiliser les gouvernements africains dans les prestations actuelles et futures de travailler à la réalisation du CAH et ARSDRR, en termes de construction pays et des communautés résilientes, en particulier dans le visage de l'urbanisation de masse. les zones sujettes à des conflits nécessitent une attention particulière, puisque les catastrophes jouent un rôle dans l'augmentation du risque de conflit, qui à son tour augmente la vulnérabilité aux risques.